TRENTE-SIXIEME ANNEE — Nº 10707 — 34 PAGES — MERCREDI 4 JUILLET 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 58 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Bangkok autorise l'envoi de secours aux réfugiés cambodgiens

LIRE PAGE 4

M. Strauss affrontera le chancelier Schmidt aux élections de 1980

Quitte ou double ?

En choisissant M. Franz Josef Strauss comme candidat à la chancellerie pour les élections de l'automne 1980, les parlementaires chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux de la République fédérale ont sanctionné à la fois l'échec d'une stratégie et celui d'une autre personnalité.

L'échec d'une stratégie : depuis plusieurs années, l'opposition ouest-allemande tentait, en adoptant une ligne modérée, centriste, d'attirer dans sa mouvance le petit parti libéral du vice-chancelier Genscher, dont l'appoint est indispensable à M. Schmidt au Bundestag. Cette attitude, bien que le F.D.P. traverse une véritable crise d'identité et connaisse un certain malaise en raison de la baisse régulière de son électorat, n'a pas été payante. En dépit de leurs déboires électoraux, M. Genscher et ses amis sont restés fidèles à la coalition avec les sociaux-démocrates.

L'échec d'une personnalité : celle de M. Helmut Kohl, qui n'a pu s'imposer face au chancelier, ni même rallier ses amis à la candidature de M. Ernst Albrecht. Le président de la C.D.U. avait avancé le nom du jeune président de Basse-Saxe lorsqu'il devint patent, voici quelques semaines, que lui-même n'avait plus guère de chances d'être désigné pour affronter le chancelier Schmidt en 1980.

Le choix des parlementaires de la C.D.U. et de la C.S.U. illustre la personnalisation croissante du pouvoir en R.F.A., et donc du contre-pouvoir que constitue l'opposition. La préoccupation première du parti chrétien-démocrate et de sa formation sœur bavaroise était de trouver un homme qui « fasse le poids » devant le chef du gouvernement, dont il n'est pas douteux qu'il conduira son parti à la bataille électorale.

Or la personnalité du chancelier Schmidt s'est beaucoup affirmée depuis son accession à la direction du gouvernement. Les épreuves que l'Allemagne fédérale a traversées durant l'été et l'automne 1977, au moment de la dernière vague terroriste, lui ont permis de manifester d'indéniables qualités d'homme d'Etat. Le succès de l'opération de Mogadiscio a porté au zénith sa popularité. Les difficultés de la situation économique mondiale — que la R.F.A. surmonte mieux que ses partenaires européens — lui ont donné la stature internationale qui pouvait lui faire encore défaut. L'opposition a pris conscience que, même si la social-démocratie ouest-allemande pouvait sembler en recul, la personnalité du chancelier était tout à fait susceptible de sauver la coalition sortante en 1980. Le choix d'un homme de tout premier plan pour s'opposer à M. Schmidt a donc pu apparaître déterminant aux parlementaires chrétiens-démocrates, quitte à s'accommoder d'une ligne politique sensiblement plus « dure » que celle dont nombre d'entre eux se réclamaient jusqu'alors.

Il reste que le choix du ministre-président bavarois, même s'il a été inspiré d'abord par des considérations de personne, marque un net « virage à droite » de la famille chrétienne-démocrate. A tort ou à raison, de nombreux responsables de la C.D.U. — et plus encore de la C.S.U. — considèrent que, dans l'ensemble de l'Europe occidentale, on assiste à un véritable retour de balancier en faveur de la droite.

A un peu plus d'un an de l'échéance électorale, la candidature de M. Strauss ouvre une campagne que la venue dans l'arène du « taureau bavarois », comme l'appellent ses amis, laisse prévoir bruyante et sans merci. D'autant plus que ce n'est pas seulement le ministre-président de Bavière qui, avec cette candidature, joue la dernière carte d'une carrière où ni les succès ni les échecs n'auront manqué : c'est aussi l'opposition chrétienne-démocrate qui, en faisant monter le ton et les enjeux, se lance dans un aventureux quitte ou double.

M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière et dirigeant de l'Union chrétienne-sociale (branche bavaroise de la famille chrétienne-démocrate ouest-allemande), a été désigné, lundi soir 2 juillet, par le groupe parlementaire C.D.U. et C.S.U. comme candidat de l'opposition à la Chancellerie pour les élections de l'automne 1980.

Sa candidature a recueilli 135 suffrages contre 102. Cette procédure de désignation exceptionnelle avait été choisie en raison du désaccord opposant les directions des deux formations.

De notre correspondant

Bonn. — Depuis des semaines, la famille chrétienne-démocrate était déchirée. M. Strauss, chef de la C.S.U. bavaroise, avait toujours considéré que M. Helmut Kohl, président de la C.D.U., était beaucoup trop faible pour pouvoir gagner la bataille électorale contre le chancelier Schmidt, à l'automne 1980. Pendant des mois, il a donc systématiquement mené campagne contre l'homme qui, il n'y a pas si longtemps encore, paraissait être le chef incontesté de l'opposition.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 6.)

Berlin-Est et Prague durcissent leur attitude à l'égard des contestataires

Les autorités tchécoslovaques s'apprêtent à faire juger pour « agissements subversifs » dix militants des droits de l'homme arrêtés le 29 mai. De leur côté, les dirigeants est-allemands poursuivent avec vigueur une campagne contre les intellectuels contestataires ; plusieurs d'entre eux ont été récemment exclus de l'Union des écrivains et condamnés à de lourdes amendes. Le pouvoir a, d'autre part, aggravé les mesures de contrôle des activités des journalistes étrangers.

Ce raidissement est d'autant plus remarqué que, au même moment, d'autres pays communistes, comme la Pologne, évitent, malgré des difficultés politiques et économiques certaines, de recourir aux « méthodes administratives » contre leurs contestataires.

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le 7 juin, devant la section berlinoise de l'Union des écrivains de la R.D.A., M. Stefan Heym, menacé des foudres de son organisation, s'écriait : « *Il ne faut pas être un génie politique pour comprendre que, à un moment où les grandes puissances souhaitent la détente, on n'organise pas une chasse aux sorcières contre des écrivains.* » Ce plaidoyer *pro domo* fut vain : avec huit de ses collègues, dont certains avaient eu l'incroyable audace d'adresser une pétition au chef de l'Etat, M. Heym était exclu de l'Union. Pour les écrivains concernés, une telle mesure équivaut à une interdiction d'exercer leur profession.

Deux jours plus tôt, à Prague, Mme Tominova, porte-parole de la Charte 77, était agressée brutalement devant son domicile par un inconnu, vraisemblablement au service des organes de sécurité. A ce moment-là, dix compagnons de Mme Tominova, membres du comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS), se trouvaient déjà depuis plusieurs jours sous les verrous. L'affaire fut menée rondement. Ouverte le 29 mai, l'instruction a été close le 28 juin, au bout d'un mois, le délai légal minimum. Le procès s'ouvrirait très prochainement, dans une dizaine de jours, dit-on, en tout cas pendant l'été.

Perpétrés alors que l'opinion internationale était accaparée par le voyage du pape en Pologne et le drame des réfugiés indochinois, les mauvais coups de Prague et de Berlin-Est contre les intellectuels faisant preuve d'esprit d'indépendance et les défenseurs des droits civiques confirment les craintes qu'inspire aux dirigeants est-allemands et tchécoslovaques la politique de détente.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 6.)

L'Arabie Saoudite relève sa production de pétrole pour réduire les tensions sur les prix

La distribution de fuel domestique est contingentée en France

L'Arabie Saoudite vient de faire « un geste dans la bonne direction » *en décidant de relever sa production, a déclaré le 3 juillet M. Giraud, ministre français de l'industrie. Au* « pas » *des pays consommateurs à Tokyo, répond ainsi le* « pas » *du principal pays producteur : ces efforts devraient permettre un retour progressif à l'équilibre du marché. Mais on ignore encore de quelle ampleur sera l'augmentation de la production saoudienne.*

D'autre part, le Journal officiel *publie plusieurs textes relatifs au contingentement du fuel domestique, au montant des stocks de réserve de produits pétroliers et aux plans d'approvisionnements des compagnies, autant de dispositions qui forment la trame de notre avenir énergétique proche.* (Lire page 29.)

L'Arabie Saoudite va accroître sa production pétrolière. Mais la radio saoudienne d'Etat, qui a donné cette information le 2 juillet — citant « *un officiel de la cour* », — n'a fourni aucune précision sur le niveau et la durée du relèvement de la production. Et ni l'Aramco, le consortium de compagnies américaines qui opère dans le royaume ni la compagnie d'Etat Petromin, n'avaient, semble-t-il, été prévenus.

Selon l'annonce de la cour, cette décision aurait été prise pour permettre le financement d'un programme de développement de plus de 142 milliards de dollars en cinq ans. Il est exact que ces deux dernières années fiscales, l'Arabie Saoudite a enregistré une baisse de ses revenus pétroliers de 3 milliards de dollars. Mais le renchérissement du brut, tout au long de l'année, devrait accroître substantiellement les revenus du royaume. L'argument a donc été avancé principalement à l'égard des pays membres de l'OPEP, dont deux au moins, l'Irak et la Libye, n'auraient donné leur accord sur les prix, lors de la conférence de Genève la semaine passée, qu'à condition qu'aucun pays ne relève sa production.

L'OPEP a cependant toujours admis que les niveaux de production relevaient de la souveraineté des Etats. L'Algérie le rappelait encore à Genève. La décision saoudienne, si elle devait être confirmée, aurait donc pour principal objectif de consolider l'accord intervenu sur les prix le 28 juin. Elle pourrait aussi apparaître comme une réponse aux décisions prises à Tokyo par les sept principaux pays consommateurs de pétrole.

Il reste à savoir quel sera le niveau de la production saoudienne. A la fin du mois de décembre, Ryad, pour faire face au tarissement iranien, produisait 10,5 millions de barils par jour. Puis, au premier trimestre de 1979, elle avait fixé son niveau moyen de production quotidienne à 9,5 millions de barils, avant de le ramener au deuxième trimestre à 8,5 millions de barils, une fois les exportations iraniennes réamorcées.

Récemment, le gouverneur de Petromin a précisé que le relèvement n'atteindrait sans doute pas 9,5 millions de barils par jour. Et Cheikh Yamani, le ministre du pétrole saoudien, a évalué à huit cent mille barils par jour le déficit actuel de l'offre par rapport à la demande (l'Agence internationale de l'énergie parle de 2 millions de barils par jour, mais sans doute inclut-elle la constitution des stocks). L'augmentation de la production saoudienne devrait donc être de cet ordre. Et elle ne serait, dit-on, que « provisoire ».

Les Etats-Unis, le Japon, la C.E.E., la France, ont déjà qualifié d' « opportune » la décision de Ryad. Il faut espérer cependant que certains pays — comme la Lybie — ne prendront pas prétexte de cette hausse de production pour réduire la leur. Forts d'une augmentation de prix qui dépasse 62 % en six mois, ils pourraient agir de la sorte sans mettre en cause leur développement économique. — B. D.

AU JOUR LE JOUR

BONNE ROUTE !

« Mesdames, avant d'aller faire vos courses, sachez vous fournir au meilleur marché. Actuellement, les plus avantageux sont l'Arabian Light et l'Arabian Heavy à 17 et 18 dollars, mais on les trouve assez difficilement ; le Koweït est en vente à 19 dollars chez quelques détaillants seulement, mais les plus chers sont le Zarzaï Tine et le Blend d'Algérie, ou le Nigeria et la Libye, qui culminent aux alentours de 23 dollars. Profitez-en cependant car les prix vont encore monter, et on prévoit dans les dix prochains mois le super à 30 F le litre, et il est question, au sein du gouvernement, d'imposer une taxe sur les briquets à essence, tandis que les magasins de luxe envisagent pour les prochaines fêtes de Noël de proposer comme cadeau de prestige quelques gouttes de pétrole dans un flacon de cristal. A bientôt et bonne route ! »

BERNARD CHAPUIS.

Une zone de turbulence judiciaire

Après l'intervention de la police dans les bureaux du P.S., le 28 juin dernier, pour rechercher le matériel ayant servi à une émission de « radio libre », ce parti organise, mardi 3 juillet à 18 heures, une manifestation sur les lieux de l'incident, au 12, cité Malesherbes (9e), en présence de M. François Mitterrand.

M. Pierre Arpaillange, magistrat, évoque dans deux articles les problèmes de droit posés par l'incident du 28 juin, et, d'une manière plus générale, par différentes affaires de l'actualité judiciaire.

I. — La justice et la police

par PIERRE ARPAILLANGE

« Quand dans un pays il y a plus d'avantages à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu. »

MONTESQUIEU.

Est-il encore utile d'écrire sur la justice ? Les demandes que j'ai reçues en ce sens, comme mon inquiétude devant ce qu'il faut bien appeler le déclin de la justice (1), n'auraient sans doute pas suffi à m'y décider si je n'avais finalement pensé qu'aucun effort n'est vain, si faible soit-il, imperceptible et apparemment sans effet, car « toute la mer monte pour une pierre qu'on y jette ».

Aussi, je voudrais ne parler que de ce qui me paraît être l'essentiel et m'expliquer le plus simplement possible, pour être compris du plus grand nombre, sans entrer dans des détails pratiques qui ne peuvent qu'obscurcir des principes dont la clarté est souvent garante de l'exactitude juridique.

J'ai déjà eu l'occasion de parler de la police judiciaire et de rappeler que si les cadres divers qui la composent (officiers de police judiciaire de la gendarmerie et de la police) relèvent pour leur statut du ministère des armées ou de l'intérieur, et non de celui de la justice, les auteurs du code de procédure pénale ont estimé indispensable de les placer expressément sous une direction unique, celle d'un magistrat de l'ordre judiciaire : c'est le procureur de la République (2) ou ses substituts tant qu'une information n'est pas ouverte ; c'est le juge d'instruction, lorsqu'il a été saisi, les officiers de police judiciaire n'agissant plus alors que sur délégation de ce magistrat et sous sa seule autorité.

Mais les auteurs du code voulant multiplier les précautions, ont encore placé les officiers de police judiciaire sous la surveillance du procureur général et sous le contrôle de la chambre d'accusation, qui est une juridiction d'instruction du second degré, et qui peut leur interdire, à titre temporaire ou définitif, et sous réserve de l'exercice de voies de recours, les fonctions d'officier de police judiciaire.

Enfin, et depuis 1966 (conséquence de l'affaire Ben Barka) ils ne peuvent exercer leurs fonctions d'officier de police judiciaire qu'après y avoir été habilité par le procureur général.

Ainsi les auteurs du code avaient tout prévu, ou en tout cas il avaient cru tout prévoir. Ils avaient aussi réglementé sévèrement le contrôle de la garde à vue, c'est-à-dire le maintien pour les nécessités de l'enquête, à la disposition de la police, de personnes qui ne sont pas inculpées, et ne font pas l'objet d'un titre de détention ; en matière de droit commun, on sait que la durée de la garde à vue, qu'il s'agisse de crime ou de délit flagrant, d'enquête préliminaire ou de l'exécution d'une commission rogatoire, est de vingt-quatre heures, ce délai pouvant être prolongé d'un seul et nouveau délai de vingt-quatre heures, par autorisation écrite du magistrat, procureur de la République ou juge d'instruction, selon les cas, et éventuellement après audition par ce magistrat de la personne concernée. En matière d'atteinte à la sûreté de l'Etat, le délai de garde à vue peut être porté à six jours.

Mais différentes affaires, des comptes rendus de procès, des modifications de structures intérieures, un certain état d'esprit aussi, ne laissent guère d'illusions.

(Lire la suite page 10.)

(1) Nul ne peut contester que, depuis les décisions judiciaires qui ont fait suite aux manifestations du 23 mars et du 1er mai 1979, la justice connaisse une période de contestation d'un degré rarement atteint.

(2) Avant le code de procédure pénale, les officiers de police judiciaire étaient qualifiés d' « auxiliaires du procureur de la République ». L'abandon de cette formule est regrettable.

UN FEUILLETON POUR L'ÉTÉ

Atar-Gull, d'Eugène Sue ou le roman de la vengeance

Comme le fait traditionnellement « le Monde » pendant la période des vacances, nous commençons aujourd'hui la publication d'un feuilleton, « Atar-Gull » qui est, après « Plick et Plock », paru la même année (1831), le deuxième roman d'Eugène Sue. Fils d'un riche médecin, l'auteur avait alors vingt-sept ans et venait de faire une série de voyages comme chirurgien de la marine.

« Atar-Gull » fait partie — avec « la Salamandre » (1832), « la Cucaratcha » (1832-1834), « la Vigie de Koatven » (1833) — de la série des romans maritimes, par laquelle Eugène Sue commença sa carrière d'écrivain et qui connut un vif succès, estompé, il est vrai, par la suite, par celui, encore plus considérable, remporté à partir de 1842 par ses gigantesques feuilletons, comme « les Mystères de Paris » ou « le Juif errant ».

Dans une lettre à Fenimore Cooper, maître incontesté du roman de mer, dont il est fortement inspiré, Eugène Sue explique son désir de sensibiliser les Français à l'importance nationale de la marine. Il s'excuse aussi de la violence de sa description, nécessaire pour exprimer la férocité de l'esclavage et de la traite.

Ce récit, plein de meurtres et de fureur, qui annonce déjà les préoccupations sociales d'Eugène Sue, est celui de la vengeance des opprimés. Une vengeance qui, faute de pouvoir s'exprimer ouvertement par la révolte, s'exerce de l'intérieur, sous le masque de la soumission et de l'intégration. Atar-Gull, héros souterrain de la colère noire, finira baptisé et couronné pour sa vertu par l'Académie française...

Pour sa part, Eugène Sue, que le peuple de Paris avait porté en 1850 à l'Assemblée législative, mourut en 1857 à Annecy, alors piémontaise, où il s'était établi, contraint à l'exil par les hommes du 2 décembre.

Il est des littératures qui ne plaisent pas à tout le monde.

(Lire page 12.)

Au Venezuela

LIBÉRATION D'UN INDUSTRIEL AMÉRICAIN SÉQUESTRÉ DEPUIS FÉVRIER 1976 PAR DES GUÉRILLEROS

Caracas (A.F.P., Reuter). — M. William Niehous, un industriel américain séquestré par des guérilleros depuis février 1976, a été libéré samedi 30 juin par les forces de police qui ont donné l'assaut à une ferme où il était gardé ... dans la province de Bolivar à ... cents kilomètres au sud-est de Caracas. Deux guérilleros ont été tués par la police.

M. Niehous, vice-président d'une compagnie de verrerie, Owens-Illinois, a rejoint dimanche sa famille dans l'Ohio. Il a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il n'avait pas été torturé et que ses ravisseurs étaient des militants politiques d'extrême gauche. M. Niehous avait été enlevé le ... 1976 à son domicile à Caracas.

Sa libération va sans doute avoir des conséquences politiques au Venezuela. Elle constitue un ... pour le nouveau président, M. Luis Herrera Campins, qui a commencé à appliquer sa politique de pacification en amnistiant plusieurs dizaines d'ex-guérilleros. Le gouvernement du président Carlos Andres Perez, au pouvoir jusqu'au ... dernier, avait rompu en 1976 les négociations avec les ravisseurs après que ceux-ci eurent obtenu de la firme Owens-Illinois la publication d'un manifeste dans le « New York Times », le « Times » de Londres et « le Monde », jugé offensant par les autorités vénézuéliennes (« le Monde » du ... 1976).

L'ancien président Carlos Andres Perez risque lui-même d'être mis en cause. Deux députés, ... libérés, avaient été emprisonnés au cours de l'enquête sur l'enlèvement, et un suspect était mort sous la torture.

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 juillet 1979 a été tiré à 535 244 exemplaires.

Le Monde

idées

AMÉRIQUE

Mythes et identité

par RENÉ DEPESTRES (*)

DANS le monde d'aujourd'hui, les conditions sont réunies qui permettent de dégager les principales lignes de force d'une réflexion serrée autour du thème de l'histoire dans ses rapports avec les fondements réels et mythiques de l'identité des peuples. L'histoire, on le sait, est une discipline qui ne peut se passer de l'apport d'autres sciences auxiliaires. A cet égard, il y a une branche du savoir dont le rôle a contribué énormément à falsifier les données historiques des pays du tiers-monde. *Il s'agit de l'anthropologie.*

En effet, en Amérique latine et dans la Caraïbe, notre histoire a *été littéralement quadrillée par le* fameux *regard ethnologique* de l'Occident chrétien. De ce fait on a vu naître une grave disproportion entre les connaissances que les diverses écoles de l'anthropologie ont accumulées sur nos communautés et les médiocres bienfaits que ces dernières parviennent à tirer des savants travaux entrepris sur leur *terrain.*

Une complicité particulière, dont on n'a pas fini d'évaluer les dégâts, a lié historiquement les couples colonialisme/anthropologie, classe/race. Défalsifier notre histoire, démythifier les concepts de l'historiographie, reviennent à *déracialiser* les rapports sociaux et à *décoloniser* les pièges *sémiotiques* que l'*ethnocentrisme* européen fabriqua avec les notions mythiques de « blanc » et de « noir » pour désigner génériquement des types sociaux issus du mode de production esclavagiste, des relations établies entre *maîtres* et esclaves des plantations, entre colons et colonisés des tiers-mondes *africain* et américain.

Dans ce douloureux procès colonial il y eut une double métamorphose : métamorphose classique d'un *rapport* social en un rapport entre des choses ; *métamorphose* du rapport social entre maîtres et esclaves (qu'on trouvait déjà dans l'*esclavage* antique), en un *rapport non moins fétichisé* entre « Blancs » et « Noirs ».

L'idéologie esclavagiste codifia les catégories « raciales » (fétiches et catégories *de la production* marchande) *comme* des produits de la *nature,* alors qu'elles appartenaient essentiellement à la société et à son histoire politique et économique. La couleur de la peau, la *structure* du visage, la texture des cheveux, éléments les moins signifiants du corps humain, se *transmuèrent* ainsi en *messagers sociaux* qui permettaient sur la seule apparence physique d'un individu *de dire à quelle classe* il appartenait. Les caractères génétiques, expressions de la merveilleuse dissemblance de l'*espèce* humaine, pour les besoins du commerce, étaient organiquement intégrés à un mythe sémiotique qui hiérarchisa et *régla* cavalièrement la valeur des hommes sur leur couleur.

Une double réduction

Cette sémiologie *fantastique* donna lieu à une double *réduction.* Des membres de différentes nations européennes : Espagnols, Anglais, Français, Portugais, Hollandais, Danois, etc. ; de diverses conditions sociales : commerçants, financiers, paysans, artisans, sacerdotes, militaires, marins, clercs, prostituées, roturiers ou nobles, le mythe racial fit des *Blancs,* en valorisant, idéalisant à l'extrême la couleur de leur peau, leurs traits physiques, leur histoire, leurs croyances, leurs cultures.

Des représentants de *différentes* ethnies africaines, Yorubas, Ibos, Bam-baas, Mandingues, Peuls, Ouolofs, etc., de diverses conditions sociales : agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, artisans, sorciers, guerriers, griots, chefs et notables de tribus, etc., le dogme racial fit des *Nègres,* en dévalorisant, rabaissant jusqu'à la folie la couleur de leur peau, leurs cultures, leurs cultes, l'ensemble des manifestations de leur histoire précoloniale. Par cette opération éminemment mythologique on structurait en un tout organique les clivages de classes et de *races.* Les conditions étaient créées pour que des contradictions foncièrement sociales prissent les formes et les apparences de *conflits raciaux.*

Ce fait historique dramatisa jusqu'à la névrose les rapports des colonisés avec la couleur et les autres caractéristiques de leur corps, provoquant une tragique *déformation* des images qu'ils se formèrent d'eux-mêmes, après avoir intériorisé dans leur conscience aux abois l'essence imaginaire, l'insolite substance *raciale* de *Nègre* perfidement ajoutée à leur cruelle condition d'hommes opprimés. Les faits sociaux déguisés en faits *raciaux* greffèrent sur les antagonismes de classes de redoutables crises d'identité, dont les effets, des décennies après l'abolition de l'esclavage — et malgré le processus général de décolonisation — agissent encore, à des degrés divers, dans *la* vie des descendants d'esclaves des sociétés américaines.

L'utilisation sociale des traits physiques marqua si profondément les expériences historiques de nos populations que, de nos jours encore, *les* corps féminins et masculins, dans la plupart des pays de l'Amérique latine et de la Caraïbe, véhiculent une sorte de code moral et *esthétique qui valorise ou dévalorise* à simple vue les êtres humains. On parle de « bons ou de mauvais cheveux » ; *d'enfant « bien ou mal sorti »* (*atrasado* ou *adelantado*), selon que son teint est plus foncé ou plus clair par rapport à celui de ses parents.

Courantes sont les réflexions du *genre* : « Ce sont des gens bien, mais que! dommage qu'ils soient si noirs » ; ou « Ce sont des personnes couleur d'hier soir », et mille autres *manifestations* grossières ou subtiles tombées du sottisier de la vieille sémiotique coloniale. Dans la plupart des sociétés latino-américaines et *antillaises, sauf à Cuba, où l'on a le* souci de *déracialiser* les relations humaines, le fait d'être *blanc, noir, mulâtre, métis, indien,* etc, implique *diverses manières — qui ne se* recoupent pas purement et simplement — de vivre les dures réalités *psychologiques et sociologiques* de la commune américanité.

L'européo-centrisme

L'anthropologie, qu'elle soit culturelle, sociale, appliquée, structurale, etc., dans l'analyse des éléments historiques qui spécifient le métabolisme des sociétés du tiers-monde, a toujours privilégié l'héritage culturel *européen. Celui-ci* est immanquablement décrit comme le modèle idéal de référence, la mesure, par excellence, de tout *ferment* valable *de* culture et de *civilisation.* Cet européo-centrisme de fond est allé jusqu'à postuler une *identité de droit divin* entre le concept typiquement colonial de *Blanc* et celui de l'être humain universel. On a isolé les expressions de la créativité historique des *Africains et* de leurs descendants dans les Amériques en un amoncellement hétéroclite d'*africanismes* et même d'*africaneries,* qui seraient morbidement enkystées dans l'organisme immaculé de l'histoire mondiale.

Dans cette optique insolemment ethnocentriste et raciste, les faits de *marronnage* politique et culturel, la *participation* massive des ethnies d'origine africaine aux luttes de la première indépendance latino-américaine, leur présence *ultérieure* dans les *combats* nationaux de libération, rarement sont considérés par les historiens et les anthropologues comme de vigoureuses et décisives affirmations d'identité qui contribuent considérablement à une identification universelle du concept d'humanité.

L'Amérique dite unilatéralement *latine ou anglo-saxonne,* proclamée arbitrairement « blanche » ou « noire » ou « indienne », est, en vérité, le résultat de la créativité historique conjointe de multiples ethnies, *ou* aborigènes, ou *originaires* de divers pays africains et européens. C'est *le produit ethno-historique* d'un fantastique processus de métissage et de symbiose, qui, avec la rigueur d'un phénomène de *nutrition,* a *transformé* et *même* transmuté l'identité des types sociaux originels, les multiples substances et apports *africains, européens, indiens, pour engendrer* des *ethnies* et des cultures d'une richesse dans la diversité absolument nouvelle dans l'histoire des civilisations.

Il y a lieu pour les spécialistes d'élaborer les outillages théoriques et méthodologiques d'un effort de démythification aussi bien *de l'historiographie* que des sciences qui lui sont auxiliaires comme l'anthropologie, qui, plutôt que de débusquer les mythes sous-développants, les ont surtout aidés à polluer le contenu réel, le sens, les eaux de l'histoire.

Il est hors de question, dans ce travail salutaire, de substituer un ethnocentrisme du tiers-monde à *celui* auquel l'Europe *nous* a habitués. La recherche de l'identité ne consiste pas à *enfermer* dans une cage l'oiseau *qui* chante juste au printemps *de* chaque *culture,* sinon à porter les hirondelles de nos différences à voler en harmonie vers le même horizon : celui où naîtra un *nouvel ordre culturel international* digne de couronner le nouvel ordre qu'en même temps on cherche pour l'économie et l'information, afin que l'on puisse un jour, sans que cela prête amèrement à rire, à *bon* droit parler d'une sagesse *des* nations !

(*) Ecrivain haïtien.

< LA SOCIÉTÉ PSYCHIATRIQUE AVANCÉE >

Un quadrillage en douceur

POUR le meilleur comme pour le pire, les Etats-Unis d'Amérique sont sans doute la seule nation au *monde immergée dans le vingtième siècle.* D'où l'attrait que celle-ci exerce sur tous ceux qui croient en l'avenir scintillant d'une modernité enfin accomplie. D'où aussi les craintes *qu'elle inspire à tous ceux qui redoutent* que *le Meilleur des mondes* décrit par Aldous Huxley ne se planétarise.

Pour Robert *Castel,* sociologue, comme d'ailleurs pour Françoise Castel et Anne Lovell, l'une et l'autre *psychiatres de formation, l'inquiétude l'emporte* sur l'admiration. Une inquiétude qui, Dieu merci, n'a rien à voir avec l'ethnocentrisme satisfait et goguenard du Français moyen, *ni* avec l'arrogance intellectuelle et le mépris aristocratique des psychanalystes parisiens lorsqu'ils évoquent leurs collègues américains.

Non, leurs appréhensions résultent plutôt de l'inventaire scrupuleux qu'ils ont établi « sur le terrain », notamment à New-York, San-Francisco et Boston, du large éventail des institutions psychiatriques et parapsychiatriques, aussi bien officielles que privées, qui étendent leurs *tentacules* à toute la vie américaine.

L'aube grise et l'heure du laitier

Si les auteurs *de la Société psychiatrique avancée* ont jugé nécessaire de publier le bilan de leurs recherches, c'est dans un double dessein : d'abord, bien sûr, pour tenter de comprendre et de nous faire comprendre comment la médecine mentale, avec son extraordinaire dispositif de contrôle des troubles psychiques, de la déviance et de la marginalité, a pénétré aux Etats-Unis le tissu social ; ensuite, pour nous mettre en garde contre ce qui risque d'arriver ici. A savoir, non plus une société où la psychiatrie prend en charge un nombre limité de malades réels ou supposés, mais où elle infiltre tous les secteurs de l'existence, incitant chacun à considérer autrui et à se considérer sous l'angle psychiatrique.

Aussi, pour faire image, R. et F. Castel et A. Lovell opposent-ils les pays aux aubes grises où le représentant patenté de l'appareil d'Etat réveille le dissident à l'heure du laitier, à l'univers ouaté où veille jour et nuit la cohorte souvent bien intentionnée des spécialistes compétents. Compétents en quoi ? En la manipulation des techniques de consentement à la contrainte sociale. Aux sociétés cruellement et inutilement répressives se substitueraient des sociétés de sollicitude où, à la limite, la coercition n'aurait plus aucun sens et où la politique deviendrait inutile. Mais là nous anticipons : ces sociétés, si elles existent un *jour, seront celles du troisième millénaire.*

Revenons donc aux Etats-Unis. En 1820, seul l'Etat de Virginie possé*dait son asile public d'aliénés, ou*vert en 1773. Quarante ans plus tard, on ne comptait guère plus de huit mille cinq cents internés pour toute l'Amérique. La courbe des hospitalisations augmenta ensuite régulièrement pour atteindre, en 1955, le chiffre record de cinq cent cinquante-huit mille psychiatrisés. Puis, brusquement, s'opère un renversement de tendance : en 1975, les hôpitaux psychiatriques avaient perdu près des deux tiers de leurs effectifs. Simultanément, les professionnels de la santé mentale cessaient de faire l'apologie de l'isolement thérapeutique (sans enfermement, point de salut) pour prôner une psychiatrie *communautaire,* insérée dans la vie de tous les jours, préventive autant que thérapeutique.

Cette mutation spectaculaire, si elle *coïncide* avec l'utilisation extensive des *neuroleptiques* (la chlorpromazine est commercialisée à partir de mai 1954 et, huit mois plus tard, elle aura *déjà été administrée* à plus de deux millions de patients), s'explique également par l'alliance de l'aile dynamique de l'administration fédérale et des milieux psychiatriques, alliance qui aboutit sous Kennedy à une politique de l'hygiène mentale apparemment plus progressiste que par le passé. Cette *politique* allait, en fait, permettre aux employés de la santé mentale d'étendre leurs activités à toutes les catégories sociales, notamment aux pauvres, aux enfants, aux prisonniers. Un pas supplémentaire était franchi dans la psychiatrisation de l'Amérique.

En outre, durant les années 60, la demande individuelle de psychothérapie ne cessa de croître. Comme si, passé un certain seuil de prospérité, les Américains des classes moyennes estimaient que leur aspiration, aussi vague que têtue, au bonheur passait nécessairement par le *divan* du psychanalyste. Aussi assista-t-on à la fois à une démocratisation des techniques « psy », à l'apparition de « thérapies pour *les normaux* » et à un accroissement vertigineux du nombre des psychiatres et des psychothérapeutes.

L'évolution de ces quinze dernières années est particulièrement bien mise en évidence par Robert Castel, Françoise Castel et Anne Lovell. Ils décrivent, avec un sens critique constamment en éveil, aussi bien les alternatives, prétendument révolutionnaires, à la psychiatrie officielle (notamment *les* « free clinics », les thérapies homosexuelles ou féministes) que les innombrables techniques « psy », souvent à la limite de la mystification, qui promettent à chaque Américain son épanouissement personnel (thérapies comportementales, familiales, sexuelles, analyses transactionnelles, groupes de rencontre...).

S'il fallait néanmoins adresser une critique aux auteurs de ce panorama de la psychiatrie américaine, ce serait *celle-ci : pourquoi, diable,* n'ont-ils pas tracé un portrait des psychiatres et des psychanalystes garants *du système ? L'ouvrage* célèbre d'Arnold A. Rogow, *The Psychiatrists* (1), de même que l'enquête de Thomas Szasz et R. A. Nemiroff, *« A Questionnaire Study of Psychoanalytic Practices and Opinions »* (2) leur auraient permis d'ajouter un chapitre savoureux sur l'univers mental et social des « *big brothers* » de la société américaine.

ROLAND JACCARD.

★ *La Société psychiatrique avancée,* de Robert Castel, Françoise Castel et Anne Lovel. Ed. Grasset, 371 p.

(1) G.P. Putnam's Sons New-York.
(2) *J. of Nervous and Mental Diseases,* T. 137, sept. 1973.

De Moïse à la déclaration des droits

par POL-CASTEL (*)

L'INFLUENCE des encyclopédistes sur les philosophes anglais dont les idées ont germé dans la révolution américaine est bien connue. Il est également notoire que les promoteurs de la République révolutionnaire basée sur la doctrine enflammée de la Déclaration d'indépendance étaient imbus des idées du Contrat social. On parle moins toutefois de l'inspiration biblique de cette déclaration. Et cependant...

Il y avait de profondes affinités entre l'esprit des puritains de la Nouvelle-Angleterre et l'Ancien Testament, dont *ils* se considéraient comme les héritiers spirituels. C'est ainsi qu'ils comparaient leur *fuite en Amérique* à celle des Hébreux hors d'Egypte et voyaient, dans leur nouvelle colonie du Massachusetts, une nouvelle Jérusalem. Le gouverneur John Cotton pensa, un moment, faire du code mosaïque la base de la nouvelle loi. On parla même de faire de l'hébreu la langue officielle des colonies. Tout cela explique les racines bibliques de la Déclaration d'indépendance et de la nation dont elle était l'acte de naissance.

Le contenu idéologique du code mosaïque livre la philosophie que les Hébreux s'étaient faite de l'Etat et de la loi. Elaboré au sein d'un monde qui n'en avait aucune idée, ce code devait contribuer à l'émergence d'un régime démocratique. L'installation en Canaan mit un terme à la vie nomade et occasionna la création d'un cadre politique unique dans l'histoire : les Juges. Dès leur arrivée, les Hébreux divisèrent le pays entre les douze tribus de la confédération. Chaque tribu était autonome avec son propre territoire et sa propre instance judiciaire, constituée par l'Ancien, qui devait allégeance au Juge de la confédération. L'Ancien rendait la justice dans sa tribu, comme la Cour d'Etat dans chaque Etat des Etats-Unis, tandis que *le* Juge détenait une autorité centrale analogue à celle du gouvernement *fédéral. Le Juge était* commandant suprême en temps de guerre, et chef de l'exécutif en temps *de paix. Ses pouvoirs, limités par* la loi, pouvaient être délégués, comme ceux du président à son cabinet. Le Juge convoquait périodiquement l'« assemblée populaire », dont les membres jouaient un rôle qui rappelle celui des sénateurs aujourd'hui. Tout cela évoque à plus d'un égard les premiers temps de l'histoire américaine, où les Etats affirmaient plus leurs droits que le gouvernement fédéral son autorité. C'était la première démocratie du monde, quatre siècles avant la Grèce.

Le temporel séparé du spirituel

Cette institution devait être remplacée, en la personne de Saul, par une royauté qui constitua une innovation révolutionnaire, en ce sens qu'elle était dépourvue de prérogatives divines. Le roi était soumis lui-même à la loi. C'était l'introduction du concept d'un gouvernement constitutionnel qui ne devait réapparaître que bien plus tard. Cette loi, déniant au roi toute fonction sacerdotale, posait le principe de la séparation du temporel et du spirituel, principe qui n'émergea à nouveau qu'au Siècle des Lumières. L'autorité civile était indépendante du sacerdoce, mais celui-ci était tenu de garder le gouvernement dans les limites de la loi, sans lui être supérieur. Dans le même esprit, la Cour suprême n'est pas au-dessus du gouvernement fédéral, tout en étant investie de la responsabilité de le garder dans les limites de la Constitution.

On ne peut pas ne pas être frappé par la parenté dialectique de la loi constitutionnelle américaine et du code mosaïque. La plupart des préceptes étaient exprimés de façon négative : « *Ne fais pas ceci.* » Cette façon de faire était libérante pour une action positive, en offrant la flexibilité, qui est le signe de la liberté. De même, si le gouvernement fédéral ne jouit que des pouvoirs qui lui sont spécifiquement alloués par la Constitution, les Etats peuvent faire tout ce qui *ne* leur est pas spécifiquement interdit.

Ce n'est pas un hasard si la démocratie américaine présente tellement de similitudes avec le premier gouvernement des Hébreux, car les *Founding Fathers* étaient très au fait du monde de la Bible, tant et si bien que plusieurs d'entre eux savaient l'hébreu, au point de la lire dans le texte.

Moïse fut le promoteur d'une séparation indispensable à toute démocratie par l'institution d'un pouvoir judiciaire indépendant. Ce code mosaïque fut le premier code judiciaire à manifester un humanisme universel. Il est commun de dire que le système légal américain est basé sur des concepts empruntés au droit romain, certes, encore faudrait-il ne pas faire fi des influences auxquelles le droit romain lui-même est redevable. Les Hébreux libérèrent l'esprit humain de la magique, en le liant par l'éthique à un dieu moral. Les Grecs cherchèrent à le faire en le liant par la raison à une vérité relative. Ce faisant, la loi hébraïque devint liée à des vérités religieuses, et la loi grecque à un système philosophique. Les Romains réalisèrent sur ce point une *symbiose* de la tradition biblique avec la spéculation hellénique. Ils empruntèrent aux deux conceptions, en les dépassant, en ce sens qu'ils dissocièrent leur loi civile de toute religion et de toute philosophie. Cette démarche devait la rendre aisément assimilable à l'Europe, qui pouvait l'adopter, sans être par le fait même contrainte à de nouveaux dieux ou à de nouvelles catégories de l'esprit.

La liberté, premier des droits

Les lois du code mosaïque ayant trait aux rapports interpersonnels constituent la première déclaration des droits de l'homme. Elles tenaient que la liberté de l'homme est le premier des droits. Cela incluait la liberté personnelle, le droit à la libre expression et à la propriété privée, et par-dessus tout, l'inviolabilité de la vie et de la personne. Il est stupéfiant de voir à quel point l'éthique et la morale de cette minorité contrastaient avec celles des sociétés qui dominaient le monde au sein duquel elle vivait, et quel progrès ce code mosaïque représentait par rapport aux législations des sociétés environnantes. Le concept d'une loi basée sur un code écrit était déjà une innovation sémitique due à Sumer et à Akkad. Leurs codes de Nammu et de Bilalama devaient inspirer le célèbre code d'Hammurabi contemporain d'Abraham. Mais on n'y trouve pas cependant cette passion pour la justice et cet esprit démocratique qui sont tellement la marque et l'originalité du code sinaïtique. Ce code était d'autant plus révolutionnaire qu'il faut attendre le septième siècle pour trouver un code judiciaire écrit en Grèce, et plus tard encore en Egypte et à Rome.

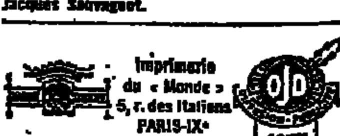
Soucieuse de moralité, la loi mosaïque était un véhicule pour la justice. La jurisprudence mise en place en Israël après l'exil de Babylone présente des analogies frappantes avec celle des Etats-Unis. Les procédures de l'accusation et du procès étaient similaires. L'accusé était supposé innocent, jusqu'à preuve de culpabilité. Il avait le droit à être conseillé, et de sommer des témoins. Il ne pouvait être contraint de témoigner contre lui-même. Il pouvait faire appel si de nouveaux faits étaient établis. Les charges devaient être faites au cours d'une séance publique où il pouvait confronter ses accusateurs et se défendre. Plus tard, à l'époque du sanhédrin, fut introduit le droit d'examiner séparément les témoins, droit qui partout ailleurs ne fut incorporé à la *jurisprudence* qu'à l'époque moderne.

Les faits précités suggèrent une évolution de la loi. Ce processus d'adaptation trouva son expression dans *le Talmud. Cette œuvre* devait jouer un rôle marquant non seulement dans la vie juive mais dans la création du système légal du monde occidental, et plus particulièrement des Etats-Unis. Les techniques utilisées pour amender la loi au moyen du Talmud étaient familières aux auteurs de la Constitution. Ils lui empruntèrent la dialectique selon laquelle la loi constitutionnelle se développe organiquement à partir de la Constitution. Conformément à la perspective du Talmud, la Constitution vise à un *développement* de l'esprit de la loi, par le truchement du pouvoir judiciaire plutôt que du législatif. En effet, si le Congrès élabore les lois, la Cour suprême peut confirmer ou infirmer ces lois, en vertu de son pouvoir d'interpréter leur constitutionnalité.

Tout cela fait état d'un grand héritage et rappelle de profondes racines. La cloche de la liberté qui retentit après la première lecture de la Déclaration d'indépendance portait une inscription du Lévitique : « *Proclamez la liberté de tous les habitants du pays.* » C'était plus que l'expression d'un symbole, c'était le reflet d'une réalité.

(*) Religieux.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde

étranger

NICARAGUA

La situation des cent mille réfugiés de Managua est catastrophique

Les positions militaires de la garde nationale se seraient détériorées dans le nord du pays, en particulier à Matagalpa occupé par les sandinistes, le lundi 2 juillet. Sebaco et Chinandega seraient également occupés par les insurgés. A Esteli et à Leon, seconde ville du Nicaragua, les sandinistes occupent la plus grande partie des agglomérations.

Cependant, la garde nationale aurait l'intention de déclencher une vigoureuse contre-offensive contre les villes occupées, et l'aviation a commencé lundi de bombarder Masaya, à 30 kilomètres de Managua. Les efforts des Etats-Unis pour mettre en place une nouvelle équipe dirigeante modérée continuent de se heurter à l'hostilité du Front sandiniste.

De notre envoyé spécial

Managua. — Virtuellement condamné par les Américains, à la merci d'un complot de la garde nationale ou de son entourage, le président Somoza a obtenu, semble-t-il, un sursis. Il aurait fait valoir auprès des Américains qu'il fallait lui laisser le temps de gagner cette guerre car son départ immédiat provoquerait la débandade de la garde et la victoire des sandinistes.

C'est un raisonnement qui peut avoir de l'attrait pour les Américains si cette victoire survient rapidement et qu'il parte effectivement ensuite. Mais l'homme est rusé et habile à gagner du temps alors que le prolongement de la guerre rend le régime chaque jour plus impopulaire à l'étranger. Selon d'autres sources, l'obstination de Somoza s'explique aussi par le fait que les Etats-Unis ne lui ont encore rien offert en échange de son départ.

La position américaine est désormais connue : Washington se veut inflexible sur trois points : 1) Somoza doit partir. Le nouvel ambassadeur américain, M. Pezuello, ne présentera ses lettres de créances qu'au prochain gouvernement. La garde et l'entourage du dictateur considèrent aussi que ce départ n'est plus qu'une question de temps et de modalités ; 2) La garde nationale doit continuer d'exister, mais elle pourrait être remodelée ; 3) Le Front sandiniste ne doit pas prendre le pouvoir seul.

Cette attitude correspond à la position très claire prise il y a une quinzaine de jours par le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires inter-américaines, M. Viron Vaky, qui a dit : *« La solution de la crise n'est pas possible sans le départ de M. Somoza et la fin de ce régime. Aucune négociation, ni médiation, ni compromis ne peuvent être réalisés avec le gouvernement de Somoza. La solution ne peut naître que d'une rupture radicale avec le passé. »*

En ce qui concerne le Front sandiniste, M. Vaky a été à la fois prudent et menaçant. Il a reconnu que *« les cadres du F.S.L.N., soutenus par un grand nombre de jeunes irréguliers civils qui adhèrent spontanément à leur cause, ont pris le contrôle de plusieurs villes »*. Cela étant, M. Vaky précise que *« nos amis démocrates en Amérique latine n'ont pas l'intention de voir le Nicaragua se transformer en un second Cuba et sont décidés à empêcher la subversion par Castro de leur cause anti-somoziste. Et nous partageons avec eux cet important objectif »*.

La forme du gouvernement qui doit remplacer celui de Somoza n'est pas encore trouvée. Les Américains voudraient voir mis en place un cabinet qui obtiendrait la reconnaissance diplomatique que certains pays accordent en ce moment au gouvernement provisoire sandiniste ; ils espèrent convaincre le Front de participer à un tel régime, où il serait nécessairement en minorité.

Les Américains ont un candidat : M. Edmundo Jarquin, une personnalité de l'opposition, qui était un ami de Joaquim Chamorro, le directeur du quotidien *la Prensa*, assassiné l'an dernier. M. Jarquin est de tendance social-chrétienne. Il avait été fait prisonnier au début de l'insurrection, et c'est en prison que l'ambassadeur américain est allé le chercher et l'a fait libérer. M. Jarquin a rapidement fait savoir au Front qu'il fallait négocier. Sa mission était de faire entendre aux sandinistes que la garde nationale était prête à discuter avec eux, ce qui est un point important.

Le régime semble en effet de moins en moins sûr de la garde. Aucun colonel n'assume le même commandement plus de trois ou quatre jours avec plus de trois cents hommes. Les officiers subalternes se réfèrent directement au général commandant la zone. Les Américains proposeraient encore que les commandants du Front sandiniste soient intégrés à la garde. Jusqu'à présent, ces efforts de médiation ont suscité une réponse de M. Ortega — un des dirigeants de la tendance « tercériste » du Front, — qui a affirmé que le Front *« ne négocierait rien »*.

La situation des réfugiés, près de cent mille dans la capitale, est catastrophique. Dans certains centres de la Croix-Rouge, il n'y a des médicaments que pour quarante-huit heures. Le nombre de gastro-entérites est considérable, et on a constaté des cas de typhoïde. La nourriture manque chaque jour un peu plus et l'on craint des pillages. Selon diverses informations, la garde nationale entre dans les centres de la Croix-Rouge non seulement pour y rechercher les blessés sandinistes, mais pour s'emparer de médicaments et de nourriture.

ALAIN-MARIE CARRON.

ISRAËL AURAIT SUSPENDU SES LIVRAISONS D'ARMES AU GÉNÉRAL SOMOZA

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Le gouvernement israélien a annulé tous ses contrats d'armes avec le Nicaragua, et un navire chargé d'équipement militaire, qui était en route pour ce pays, a été rappelé alors qu'il était en pleine mer, a annoncé lundi 2 juillet le correspondant de *Yedioth Aharonoth*, citant des milieux autorisés.

Les transactions de fournitures militaires entre les deux pays datent de 1948. A cette époque, le père de l'actuel président Somoza avait aidé les Israéliens à acquérir les armes dont ils avaient un pressant besoin et que la plupart des pays refusaient de leur vendre. Au cours de ces dernières années, Israël a vendu au Nicaragua surtout des armes légères, notamment des fusils, des mortiers et un avion léger de transport militaire.

A la suite des récents événements au Nicaragua et de l'intervention de pays d'Amérique latine amis d'Israël et opposés au régime Somoza, Israël a répondu négativement à toutes les demandes de celui-ci pour de nouvelles fournitures d'armes, écrit le journal.

BOLIVIE

Le nouveau Congrès élira le président de la République le 6 août

Correspondance

La Paz. — Le président Padilla a gagné son pari : les élections du 1er juillet ont été démocratiques, bien différentes des élections de 1978, faussées par la fraude. C'est donc avec éclat que la Bolivie inaugure sa troisième période réellement démocratique depuis son accession à l'indépendance.

Les premiers résultats du scrutin ont été accueillis sans surprise. L'U.D.P. (Union démocratique et populaire), coalition de centre gauche, présidée par M. Hernan Siles Suazo, remporte une majorité relative de près de 40 %, le M.N.R. (Mouvement nationaliste révolutionnaire) de droite libérale, dirigée par l'ex-président Victor Paz Estenssoro, obtient 27 % des voix, et l'A.D.N. (Action démocratique nationaliste), la droite conservatrice et autoritaire de l'ex-président Hugo Banzer, recueille 18 % des suffrages.

Mais, c'est avec étonnement que les dirigeants politiques ont constaté la montée en flèche du parti socialiste de M. Marcelo Quiroga Santa-Cruz qui, avec 8 % des voix, devient la quatrième force alors qu'il en avait moins de 1 % aux dernières élections.

L'U.D.P. n'a pas obtenu la majorité absolue comme elle l'espérait. C'est donc le congrès qui, le 6 août prochain, élira le futur président de la République. Cependant ses chances sont grandes, ce qui inquiète la droite.

Bien que M. Siles Suazo ait répété que le P.C., membre de sa coalition, est « inoffensif » et constitue une *« digue efficace pour désarmer les extrémistes qui voudraient parvenir au pouvoir par l'insurrection »*, la bourgeoisie s'alarme à la perspective du P.C. participant au gouvernement. En réalité le P.C. souhaite profiter au maximum de la tribune du congrès pour faire valoir ses intérêts.

D'autre part, l'U.D.P. se propose de « renationaliser » l'économie qui, depuis 1971, est passée progressivement aux mains d'une nouvelle oligarchie, tout en instaurant une « coexistence pacifique » avec tous les secteurs. Le programme de l'U.D.P. met l'accent sur la suppression des privilèges, sur la modernisation des entreprises publiques. En politique étrangère il s'oriente vers le non-alignement, la défense du prix des matières premières et la lutte contre les monopoles et les transnationales.

Pour obtenir la majorité absolue au Congrès, l'U.D.P. est contrainte de chercher un partenaire sur sa droite, et donc de négocier des compromis qui risquent de modifier son programme.

NICOLE BONNET.

CHILI

LE DROIT DE GRÈVE EST RECONNU AUX EMPLOYÉS

Santiago-du-Chili (*Reuter*). — Le gouvernement a mis au point un nouveau code du travail qui reconnaît aux employés le droit de grève et aux employeurs le droit de lock-out.

Parmi les points saillants de ce code figure le fait que les dirigeants syndicaux seront élus à bulletin secret. Leurs décisions les plus importantes devront être approuvées par les travailleurs, également à bulletin secret. Les grèves, interdites quand la junte a pris le pouvoir en septembre 1973, sont à nouveau autorisées, mais pour une durée de soixante jours au maximum. Durant ce laps de temps, l'employeur pourra fermer l'entreprise ou employer des travailleurs temporaires.

M. Pinera a précisé que *« pour le bien commun »* le droit de grève sera refusé aux fonctionnaires, ainsi qu'à ceux qui travaillent au sein d'entreprises dont les activités *« sont vitales pour la santé économique du pays ou pour la sécurité nationale »*.

Cette restriction intéresse notamment trente-cinq mille travailleurs des quatre mines de cuivre nationalisées, qui rapportent au Chili une grande partie de ses devises étrangères.

BRÉSIL

La fin prochaine du bipartisme officiel accroît la confusion dans les milieux politiques

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — A l'issue d'une convention extraordinaire de sa section de Sao-Paulo, la plus importante, le dimanche 1er juillet, le parti d'opposition M.D.B. a décidé d'ouvrir une campagne nationale contre la possible dissolution par le gouvernement, dans les prochains mois, des deux formations nées après le coup d'Etat militaire de 1964 : l'Arena, progouvernementale, et le M.D.B. Le document final dénonce également le probable ajournement des élections municipales prévues pour 1980. La convention, passablement agitée, a exposé au grand jour les sérieuses divisions du parti d'opposition. Le document conclut par une mise en accusation de ceux qui, en son sein, *« même au niveau de la direction »*, préconisent le ralliement au régime actuel.

Ce projet fait partie d'une stratégie dont la paternité est attribuée au général Golbery, chef du cabinet civil de la présidence. La démocratisation en cours fait perdre peu à peu au régime son caractère militaire et rend nécessaire la recherche d'une base politique. Or l'érosion lente mais régulière de l'Arena à chaque consultation électorale ne permet pas de faire de ce parti la base électorale unique du futur régime. Le pouvoir cherche donc à favoriser l'éclosion de nouvelles formations.

Le bipartisme a faussé les règles du jeu dans un pays naturellement divisé en trois grandes tendances : la droite libérale (l'Union démocratique nationale), le centre (le parti social-démocrate) et la gauche populiste (le parti travailliste brésilien). Le monopole de l'opposition accordé au M.D.B. et l'élimination en son sein des dirigeants les plus radicaux (par le biais de la cassation de leurs mandats parlementaires) avaient stérilisé le débat.

La perspective d'une dissolutiontion des deux formations existantes monopolise l'attention. Comme il est naturel, MM. Jose Sarney, président de l'Arena, et Ulysses Guimaraes, président du M.D.B., sont les plus opposés à cette mesure. Mais ils ne mènent qu'un combat d'arrière-garde : au sein de leurs formations, chacun a déjà repris sa liberté d'action.

Quel sera le nouveau cadre politique ? Tandis que l'Arena est laminée par des querelles de personnes, le M.D.B. doit faire face à des divisions plus délicates, d'ordre idéologique. Aussi, chacune de ces deux formations, après sa probable dissolution, ne pourra-t-elle se reconstituer que sur une base plus réduite, laissant ainsi vraisemblablement la place à deux partis supplémentaires, l'un de centre et l'autre de gauche.

Le centre, objet de convoitises

Le centre fait l'objet de nombreuses convoitises. Une alliance entre secteurs libéraux de l'Arena, conduits par le député Magalhaes Pinto, et secteurs modérés du M.D.B., représentés par le vice-président du parti, le sénateur Tancredo Neves, est en discussion. Elle bénéficierait des divergences entre dirigeants locaux de l'Arena, qui continuent à peser d'un poids déterminant dans la politique brésilienne. Dans plusieurs États de l'intérieur, la cohabitation de notables rivaux dans un même parti gouvernemental est devenue presque impossible. Un tel parti nouveau constituerait la force d'appoint recherchée par le général Golbery.

Un autre secteur, représenté notamment par le député de l'Arena Celio Borja, tente de constituer un parti centriste. Celui-ci considère que l'apparition d'une formation de gauche aura pour effet de donner au débat politique un contenu plus idéologique, obligeant les nouvelles organisations à se définir plus clairement.

A gauche, pourtant, le panorama reste confus. L'aile « authentique » du M.D.B., influencée à la fois par l'ancien gouverneur Miguel Arraes (en exil à Alger) et par le parti communiste clandestin, est aujourd'hui celle qui défend le plus le maintien du parti, persuadée qu'elle est en mesure d'en assurer progressivement la direction. Est-ce bien le cas ? Bien que plus discrets, les dirigeants modérés du M.D.B. (liés au vieux P.S.D.) en contrôlent toujours en grande partie l'appareil. Malgré tous leurs efforts, les « authentiques » n'ont pu convaincre aucun des dirigeants syndicaux indépendants (dont l'importance politique va croissant) de jouer la carte du M.D.B.

Les « authentiques » devront aussi faire face à la concurrence du P.T.B., qui se regroupe autour de l'ancien gouverneur et député Lionel Brizola, toujours en exil, mais dont une amnistie imminente va permettre le retour. La *« rencontre de travaillistes »* brésiliens qui vient de se tenir à Lisbonne, et qui a bénéficié ici d'une grande couverture dans la presse, est considérée comme un congrès de redépart virtuel. M. Brizola entend lancer sa première offensive politique à Rio-de-Janeiro. Mais sa tâche s'annonce plus difficile à Sao-Paulo, qui représente aujourd'hui la plus forte concentration d'ouvriers au Brésil. Insistant sur la nécessité d'une « *autodétermination politique* » des travailleurs, les dirigeants syndicaux n'ont pas oublié l'époque où le travaillisme se caractérisait par la manipulation syndicale, et ils s'estiment encore moins représentés par le vieux P.T.B. que par le M.D.B.

Reste à savoir si le remodelage des partis permettra de résoudre le vieux problème du monde politique brésilien : empêtré dans son gigantisme géographique et la diversité de ses situations régionales, le pays a jusqu'à présent donné naissance à des partis qui constituent plus des *« fédérations d'intérêts locaux »*, suivant le mot d'un parlementaire de l'Arena, que des formations véritables. Les optimistes pensent que cette situation va changer. Mais la nouvelle législation, qui fait dépendre la création de nouveaux partis de l'adhésion de 10 % des parlementaires de chaque Chambre, ne facilite guère une régénérescence pourtant nécessaire.

THIERRY MALINIAK.

ASIE

LA SITUATION EN ASIE DU SUD-EST

M. Vance promet aux pays de la région l'« aide constante des États-Unis »

« Les combats au Cambodge constituent un danger de plus en plus sérieux pour la sécurité de la région. (...) Le conflit qui s'y poursuit porte en lui un risque sérieux d'extension des opérations militaires et d'escalade », a déclaré, lundi 2 juillet, le secrétaire d'État américain. M. Vance se trouve à Bali où se sont réunis, pour deux jours, les ministres des affaires étrangères des cinq pays de l'ASEAN, des États-Unis, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, ainsi que de l'Irlande qui assure, depuis le 1er juillet, la présidence du conseil des ministres de la C.E.E.

M. Vance a ajouté que les États-Unis accéléraient leur programme d'aide militaire à l'ASEAN, dont il a loué le rôle *« humanitaire et stabilisateur »*, et qu'ils *« poursuivraient le renforcement de leur potentiel militaire en Asie, dans le Pacifique et dans l'océan Indien. (...) Nous avons un engagement moral envers ces pays et nous sommes liés à eux par un traité. Nous avons clairement dit à l'Union soviétique et au Vietnam que l'intégrité de la Thaïlande doit être respectée. »*

M. Vance, qui a nié toute responsabilité de son pays dans l'affaire des réfugiés indochinois, a rendu Hanoï responsable de leur fuite : *« Nous sommes intervenus auprès du Vietnam, en public et en privé, pour qu'il modifie sa politique d'expulsion systématique. Aujourd'hui, nous nous joignons à la communauté internationale pour amener le Vietnam à faire cesser cet exode. (...) Vous pouvez compter*, a-t-il dit à ses interlocuteurs, *sur une aide constante des États-Unis pour faire face à cette crise due à l'exode. »*

M. Vance a d'autre part déclaré que son pays était favorable à l'implantation de centres d'accueil des réfugiés hors des pays de l'ASEAN. A ce propos, la Malaisie a indiqué qu'elle ferait plusieurs propositions lors de la conférence sur les réfugiés qui doit se tenir les 20 et 21 juillet à Genève. Elle demandera qu'un camp soit établi au Vietnam sous contrôle des Nations unies ; elle suggérera que d'autres centres temporaires soient établis par la France en Nouvelle-Calédonie, par les États-Unis à Guam, par le Japon à Okinawa, par l'Australie à Darwin et par la Chine dans l'île de Hainan. Si ces pays acceptent la proposition malaisienne, Kuala-Lumpur accueillerait à nouveau les réfugiés. Un millier d'entre eux ont à nouveau été refoulés lundi par la marine.

Selon l'agence de presse officielle indonésienne *Antara*, le Japon exercerait des pressions sur le Vietnam pour que celui-ci retire ses troupes du Cambodge et coopère à la solution du problème des réfugiés. En cas contraire, Tokyo pourrait arrêter toute aide au développement du Vietnam.

En Chine, la presse poursuit sa campagne contre la politique vietnamienne envers les réfugiés, qu'elle compare à l'extermination des juifs sous le régime nazi. Hanoï, pour sa part, dénonce une campagne orchestrée contre le Vietnam par les *« réactionnaires »* chinois, les *« impérialistes »* américains, les *« colonialistes »* britanniques et français et les *« autres forces »* de la réaction.

Les autorités vietnamiennes ont libéré le navire ouest-allemand arraisonné samedi par la marine de guerre de Hanoï, au *moment où il portait secours* à des « boat people », a annoncé, lundi, le ministère fédéral des affaires étrangères. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

Moscou durcit le ton à l'égard de l'ASEAN

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique soutient la position adoptée par le Vietnam à propos du problème des réfugiés, mais commence à s'interroger sur les suites que cette affaire pourrait avoir sur les relations entre les pays du Sud-Est asiatique. Les *Izvestia* du lundi 2 juin indiquent que les États membres de l'ASEAN (1) sont *« arrivés à un point où va se décider leur avenir »* : bon voisinage ou confrontation ? *« L'opinion de ces pays croit que la lucidité l'emportera, que les forces extérieurs aspirant à l'hégémonie en Asie du Sud-Est n'arriveront pas à pousser les « cinq » vers une confrontation avec les pays socialistes d'Indochine. »* La référence à l'opinion publique n'est qu'une clause de style pour atténuer la brutalité d'un avertissement très clair.

Avec des ambiguïtés non dépourvues d'arrière-pensées, l'U.R.S.S. a modifié depuis un peu plus d'un an son attitude à l'égard de l'ASEAN, considérée comme une création américaine destinée à donner une meilleure image à un pacte de sécurité militaire avec les États-Unis. Elle est devenue peu à peu une organisation avec laquelle Moscou et ses alliés souhaitent entretenir de bonnes relations, *« ne serait-ce que pour l'empêcher de tomber sous l'influence de Pékin »*. La tournée du premier ministre vietnamien M. Pham Van Dong dans ces pays à la fin de l'année dernière et la visite du premier ministre thaïlandais à Moscou en mars devaient illustrer cette bonne volonté. Avec l'intervention vietnamienne au Cambodge, puis l'afflux des réfugiés, les rapports entre l'A.S.E.A.N. et les trois pays socialistes de la région traversent des épreuves dont les Soviétiques ont tout lieu de croire qu'elles puissent être exploitées par la Chine.

Cette inquiétude a deux conséquences : d'abord au niveau de la propagande. L'U.R.S.S. cherche à laver son allié vietnamien de toute responsabilité dans la tragédie des réfugiés indochinois. *« On sait parfaitement que ce problème date de l'agression américaine, et qu'il a été aggravé par les activités subversives déployées par Pékin au sein de la communauté chinoise au Vietnam »*, écrivent les *Izvestia*. De son côté, la *Pravda* voyait, il y a quelques jours, dans la campagne développée en Occident, *« un exemple classique de désinformation »*. *« Les milieux impérialistes et les hégémonistes chinois agissent de concert »*, affirmait le journal ; *« taisant le fait que la tragédie des réfugiés est le résultat de l'ingérence étrangère, ils essaient d'en faire une conséquence d'une prétendue « attitude inhumaine » des autorités populaires du Vietnam, du Cambodge et du Laos. »*

La seconde conséquence, c'est un durcissement sensible du ton employé à l'égard de l'ASEAN par la presse, qui insiste sur le danger que pourrait représenter une militarisation de l'Association. Les déclarations de ses dirigeants, selon lesquelles les « cinq » n'ont pas l'intention de créer un pacte militaire sont elles-mêmes tenues en suspicion : pourquoi ont-ils besoin de répéter sans cesse ce qui va de soi, se demandait récemment la *Pravda*. Moscou dénonce les « pressions » exercées sur la Thaïlande par la Chine... pour lui faire croire à un *« danger vietnamien sur ses frontières »* et regrette que ces tentatives rencontrent un accueil favorable dans *« certains milieux thaïlandais »*.

« Certains partisans d'une ligne dure à l'égard des pays socialistes saisissent le prétexte du problème des réfugiés indochinois pour diffamer la politique du Vietnam et de l'U.R.S.S. en Asie du Sud-Est », alors qu'à la suite de l'intervention vietnamienne au Cambodge *« les conditions ont été réunies*, estiment les Soviétiques, *pour stabiliser la situation dans la région »*. — D. V.

(1) Association des Nations d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande).

Bangkok autorise l'envoi de secours aux Cambodgiens parqués à la frontière

De notre correspondant

Bangkok. — Revenant complètement sur leur politique intransigeante en vigueur depuis trois mois, les autorités de Bangkok se sont déclarées disposées à permettre l'envoi de secours d'urgence aux milliers d'immigrants illégaux — essentiellement des Cambodgiens et Sino-Khmers — qui campent, dans des conditions épouvantables, sur le territoire thaïlandais, en bordure de la frontière du Cambodge.

Le premier ministre, le général Kriangsak Chamanand, a ordonné, lundi 2 juillet, l'envoi d'urgence de 200 tonnes de riz *« à toutes les victimes du conflit cambodgien se trouvant à l'intérieur du territoire thaïlandais, sans distinction de nationalité ou de religion »*.

Il a lancé un appel à la communauté et aux organisations internationales pour qu'elles agissent sans délai afin de prévenir les risques de famine qui menacent ces personnes. Selon le premier ministr, ls aides devront passer par les circuits administratifs thaïlandais, ce qui risque, une fois de plus, de poser le problème de leur contrôle.

Ce revirement de la politique thaïlandaise à l'égard des Cambodgiens entrés illégalement dans le royaume résulte des nombreuses interventions et promesses d'aide faites par la communauté internationale en vue de prévenir de nouveaux refoulements massifs de civils fuyant la guerre, comme ce fut le cas à la mi-juin. Jusqu'à présent, le gouvernement de Bangkok avait systématiquement refusé les offres d'aide présentées par les Nations unies, leur secrétaire général en personne, et leurs organisations spécialisées.

Un tel engagement équivalait en effet à étendre *de facto* l'assistance, sinon la protection, de l'ONU à des milliers de personnes que les militaires avaient de longue date décidé de refouler.

Cependant, les autorités avaient officieusement permis au Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) d'apporter une aide directe à une partie des fugitifs parqués dans des camps provisoires placés sous le contrôle exclusif de l'armée. Cela n'avait toutefois pas empêché leur renvoi au Cambodge. On comprend alors que le C.I.C.R., contrairement à sa règle de discrétion absolue, ait officiellement protesté lors de la mise en vigueur des mesures brutales de rejet. Ces critiques avaient suscité ici une campagne de presse dirigée contre cette organisation, certains journaux allant jusqu'à mettre ouvertement en doute son rôle humanitaire.

Le H.C.R. (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui a gardé le silence pendant tous ces événements, se gardant de toute critique ou de toute intervention officielle de nature à susciter la colère des autorités militaires, avait aussi fait l'objet de violentes critiques.

Cependant, la décision annoncée par le général Kriangsak ne paraît pas devoir s'appliquer dans l'immédiat aux quelque quarante-deux mille Cambodgiens refoulés dans leur pays, où ils subsistent dans des conditions de dénuement et de famine atroces.

R.-P. PARINGAUX.

Corée du Nord

AMNESTY INTERNATIONAL PUBLIE LE PREMIER TÉMOIGNAGE SUR LES PRISONS POLITIQUES

Londres *(A.F.P.)*. — Amnesty International a publié lundi 2 juillet à Londres le témoignage — unique sur le sujet — d'un poète vénézuélien, M. Ali Lameda, détenu pendant plus de six ans comme prisonnier politique en Corée du Nord.

Accusé d'espionnage, M. Lameda avait été condamné en 1968 à vingt ans d'emprisonnement et de travaux forcés. Pris en charge par Amnesty International comme détenu politique, il a été libéré en 1974 et réside au Venezuela.

M. Lameda avait été engagé en 1966 par la section espagnole du ministère nord-coréen des affaires étrangères pour traduire des textes officiels. Il s'était contenté, explique-t-il, d'émettre quelques réserves, en compagnie de collègues étrangers, sur les affirmations, à ses yeux excessives, de certains textes de propagande.

Au cours de sa première année de détention, en 1966, le poète recevait chaque pour 300 grammes de nourriture *« bonne seulement pour des animaux »*. Il affirme avoir ainsi perdu 21 kilos en un an. *« La faim était utilisée comme moyen de contrôle »*, écrit-il. De plus, il était quotidiennement interrogé, insulté et prié d'« avouer » des fautes dont il n'avait aucune idée.

Libéré en 1967, M. Lameda fut de nouveau arrêté, puis jugé. Le « procès », raconte-t-il, dura une seule journée. L'assistance d'un avocat lui fut refusée. *« Je n'avais pas le droit de me défendre, je ne pouvais qu'admettre ma culpabilité »*, écrit-il. Le verdict fut rendu après cinq minutes de délibération.

Le poète demeura six ans au secret au camp de Suriwon, en compagnie de six mille prisonniers. Il ne put recevoir aucune lettre. Isolé des prisonniers nord-coréens dans une cellule sans chauffage, il souffrit de nombreuses engelures. Les prisonniers devaient demeurer éveillés toute la journée, précise-t-il, car, lui disait-on : *« Comment un prisonnier peut-il réfléchir sur ses fautes s'il dort ? »*

Selon M. Lameda, il y a environ cent cinquante mille prisonniers politiques déportés en vingt camps en Corée du Nord.

Amnesty International indique que, n'étant pas autorisée à se rendre en Corée du Nord, elle a le plus grand mal à recueillir des informations sur la répression dans ce pays.

● *La Corée du Nord* a dénoncé, mardi 3 juillet, la visite du président Carter à Séoul, estimant qu'elle vise à perpétuer les divisions du peuple coréen. Dans son premier commentaire sur cette visite, elle invite les États-Unis à mettre un terme à leur *« ingérence dans les affaires intérieures de la Corée »*.

Sans faire allusion à la proposition américano-sud-coréenne, contenue dans le communiqué publié au terme de la visite de M. Carter, d'ouvrir des pourparlers tripartites sur la question de la réunification, le commentateur réaffirme que Pyongyang aspire à négocier avec les États-Unis, afin de faire de l'accord d'armistice un traité de paix définitif.

● *Le conseil municipal de Marseille* a ouvert, lundi 2 juillet, sur le budget de la ville, « une première aide » de 200 000 francs pour participer au transport et à l'accueil de réfugiés du Sud-Est asiatique. Le groupe des six élus communistes a voté cetet délibération, mais son porte-parole a mis en cause *« la responsabilité des gouvernements successifs qui ont conduit contre le Vietnam une guerre atroce »*. M. Defferre, député socialiste et maire, a reproché aux représentants du P.C., sans toutefois les nommer, *« d'avoir contribué au renversement du gouvernement de M. Mendès France qui avait fait la paix en Indochine »*.

Le porte-parole socialiste a annoncé que chacun des quarante-cinq élus socialistes, radicaux de gauche et apparentés, parrainerait une famille pour l'aider dans son installation, au-delà des secours matériels. Le Groupe d'action municipale, économique et sociale (GAMES), qui compte douze membres, prendrait la même initiative. — *(Corresp.)*

● RECTIFICATIF. — Par suite d'une erreur d'impression, nous avons écrit dans *le Monde* du 3 juillet que *« la France n'a pas non plus reconnu le nouveau régime vietnamien de M. Heng Samrin installé à Phnom-Penh depuis janvier »*, au lieu du *« régime pro-vietnamien »*.

« UN BATEAU POUR LE VIETNAM » VEUT ÉTENDRE SES ACTIVITÉS A L'INDONÉSIE

Nous avons reçu du comité « Un bateau pour le Vietnam » (1) le communiqué suivant :

« Il n'est pas question que le bateau *Ile-de-Lumière*, ancré depuis la mi-avril devant l'îlot malais de Poulo-Bidong (quarante-cinq mille réfugiés vietnamiens), arrête sa mission comme l'ont annoncé à tort *le Monde* (daté 1er-2 juillet) et TF 1. Nous précisons en outre que ce bateau n'a pas été affrété à l'initiative de Médecins sans frontières, le président en exercice de cet organisme ayant critiqué le projet lui-même dans un article intitulé « Un bateau pour Saint-Germain-des-Prés » et paru dans *le Quotidien du médecin*. *L'Ile-de-Lumière* ne dépend que du comité « Un bateau pour le Vietnam » créé à cet effet.

Avec l'entier accord du comité, le docteur Kouchner, qui se trouve sur le bateau, entend maintenir l'*Ile-de-Lumière* en activité aussi longtemps qu'il sera possible de porter secours aux hommes, aux femmes et aux enfants en péril de mort. Seuls des obstacles d'ordre administratif ou politique contraindraient le navire à mettre fin à sa mission humanitaire. M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères, a visité le 1er juillet l'*Ile-de-Lumière*. Il a donné toutes assurances pour que le bateau puisse entamer une mission de repêchage en haute mer, débarquer ses passagers à Singapour d'où ils seront acheminés vers la France, et étendre ensuite son assistance médicale aux îles indonésiennes Ananba, où trente-trois mille réfugiés ont été découverts.

(1) 25, rue Jaffeux, 92230 Gennevilliers. Tél. : 329.06.60.

AFRIQUE

Zimbabwe-Rhodésie

Londres voudrait « légaliser » le régime de Salisbury

Londres a franchi un nouveau pas, lundi 2 juillet, en direction d'une reconnaissance des nouvelles autorités de Salisbury. A New-Delhi, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a annoncé au premier ministre indien que son gouvernement considérait celui de l'évêque Muzorewa comme l'« autorité légitime » en Zimbabwe-Rhodésie. *« Le gouvernement britannique voudrait légaliser ce régime et obtenir, en sa faveur, la reconnaissance internationale la plus large possible »*, a déclaré un porte-parole britannique à l'issue de l'audience par M. Desai de lord Carrington.

Quarante-huit heures plus tôt, lors d'une conférence de presse à Canberra, Mme Thatcher avait annoncé qu'elle envisageait une levée des sanctions économiques contre Salisbury par le Parlement en novembre. Le premier ministre britannique doit, la semaine prochaine, recevoir l'évêque Muzorewa, lequel se rendra ensuite à Washington pour y rencontrer M. Vance, secrétaire d'État américain.

Pour préparer cette tournée à l'étranger du premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie, lord Harlech, émissaire britannique, est parti pour Salisbury. Les efforts ainsi entrepris par Londres pour obtenir *« la reconnaissance la plus large possible »* de Salisbury ont reçu l'appui de M. Kissinger. Dans une interview publiée, ce mardi, par le *Washington Post*, l'ancien secrétaire d'État a accusé M. Carter de *« favoriser les extrémistes aux dépens des modérés »* en refusant de se prononcer pour une levée des sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie, et d'encourager ainsi un renforcement de l'intervention soviéto-cubaine en Afrique australe.

Enfin, en dépit des problèmes de sécurité posés par la présence de plusieurs milliers de combattants du Front patriotique en Zambie, la reine d'Angleterre se rendra, comme prévu, en août, à Lusaka pour y présider la conférence du Commonwealth, a confirmé, lundi, un porte-parole britannique. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Ouganda

LE MARÉCHAL NEMEIRY DÉNONCE LA « FLAGRANTE INVASION » DE LA TANZANIE

Le maréchal Nemeiry, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a dénoncé lundi 2 juillet la *« flagrante invasion »* de l'Ouganda par l'armée tanzanienne et réitéré qu'il soulèverait ce problème lors du sommet panafricain, prévu à Monrovia du 17 au 20 juillet. De leur côté, les présidents Nyerere, de Tanzanie, et Binaisa, d'Ouganda, se sont rencontrés lundi à Mwanza, dans le nord tanzanien.

Le président soudanais a accusé Dar-Es-Salaam d'avoir *« violé la charte de l'O.U.A. »* en intervenant dans les affaires intérieures d'un État membre. Pour répondre à ces accusations, Kampala vient de dépêcher plusieurs émissaires dans différentes capitales africaines.

Entre-temps, des partisans de M. Yusuf Lule maintiennent que l'ancien président est détenu au secret dans la Maison d'État de Dar-Es-Salaam après avoir été contraint de quitter le territoire ougandais. Selon l'un de ses anciens collaborateurs, M. Lule se refuserait à donner officiellement sa démission depuis son éviction du pouvoir voilà deux semaines par M. Binaisa, jugé plus proche du président Nyerere que son prédécesseur. — *(Reuter, U.P.I.)*

Tchad

● *Appel à la mobilisation générale.* — Le président du Tchad, M. Lol Mahamat Choua, a lancé, dimanche 1er juillet, un appel à la *« mobilisation générale »* contre l'offensive libyenne, dans le nord. *« Tous les combattants, de quelque tendance que ce soit, devraient rassembler leurs forces, leurs énergies, pour repousser les agresseurs hors du Tchad »*, a déclaré le chef du gouvernement d'union nationale de transition. — *(A.F.P.)*

Lapsus ?

A trois reprises, dimanche, au Club de la presse d'Europe 1, M. Jean François-Poncet a parlé de « la République Centrafricaine », alors que chacun sait la vocation impériale du pouvoir à Bangui. En fin d'émission, l'attention du ministre des affaires étrangères s'était-elle relâchée ? S'il ne s'est agi que d'un lapsus, il n'en est pas moins révélateur. Volontairement ou non, M. François-Poncet donne l'impression qu'il tirerait volontiers un trait sur une page peu glorieuse de la coopération franco-africaine. Et sur les questions embarrassantes qu'elle suscite.

A travers le monde

Chine

● LE PANCHEN LAMA, seconde personnalité religieuse du Tibet, figure parmi les six nouveaux vice-présidents de la conférence consultative politique du peuple chinois, qui a clôturé la seconde session de son cinquième comité national, lundi 2 juillet. La conférence groupe des délégués du P.C., des *« partis démocratiques »* et des personnalités de divers milieux, notamment religieux, et de la *« bourgeoisie nationale »*. Organe consultatif, elle ne joue qu'un rôle secondaire. — *(A.F.P.)*

Cuba

● LIAISON AERIENNE LA HAVANE-MIAMI. — Depuis le 1er juillet et pour la première fois depuis dix-huit ans la compagnie aérienne cubaine a une liaison aérienne La Havane-Miami *et retour*. Mettant à profit une autorisation donnée au cours du week-end par l'administration de l'aviation civile américaine, la compagnie a envoyé, dès dimanche, un Ilyouchine pour le premier des huit vols autorisés en juillet. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. MARCHAIS A ETE RECU PAR LE MARECHAL TITO lundi 2 juillet, à Brioni, résidence d'été du chef de l'État yougoslave. L'entretien *« cordial et amical »*, a porté sur les problèmes de la détente et la coopération entre les deux partis. M. Marchais était arrivé le 27 juin en Yougoslavie pour y passer quelques jours de vacances. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

…e-Rhodésie

…rait « légaliser » … de Salisbury

Pour préparer cette tournée à l'étranger du premier ministre du Zimbabwe-Rhodésie, lord Harlech, émissaire britannique, est parti pour Salisbury. Les efforts ainsi entrepris par Londres pour obtenir « *la reconnaissance la plus large possible* » de Salisbury ont reçu l'appui de M. Kissinger. Dans une interview publiée, mardi, par le *Washington Post*, l'ancien secrétaire d'Etat a accusé M. Carter de « *favoriser les extrémistes aux dépens des modérés* » en refusant de se prononcer pour une levée des sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie, et d'encourager ainsi un renforcement de l'intervention soviéto-cubaine en Afrique australe.

Enfin, en dépit des problèmes de sécurité posés par la présence de plusieurs milliers de combattants du Front patriotique en Zambie, la reine d'Angleterre se rendra, comme prévu, en août, à Lusaka pour y présider la conférence du Commonwealth, a confirmé, lundi, un porte-parole britannique. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Tchad

● *Appel à la mobilisation générale.* — Le président du Tchad, M. Loi Mahamat Choua, a lancé dimanche 1er juillet, un appel à la « *mobilisation générale* » contre l'offensive libyenne, dans le non… « *Tous les combattants, de quelque tendance que ce soit, devraient rassembler leurs forces, leurs énergies, pour repousser les agresseurs hors du Tchad* », a déclaré le chef du gouvernement d'union nationale de transition. — *(A.F.P.)*

Lapsus ?

A trois reprises, dimanche, *au Club de la presse d'Europe 1, M. Jean François-Poncet a parlé de* « la *République* Centrafricaine », *alors que chacun sait la vocation impériale du pouvoir à Bangui.* En [illegible] *sion, l'attention du* ministre *des affaires* étrangères *s'était-elle relâchée ?* S'il *s'est agi que d'un* lapsus, il *n'en est pas* moins révélateur. *Volontaire* [illegible] *M. François-Poncet* donne *l'impression qu'il* [illegible] *lontiers un* trait [illegible] *page peu glorieuse de la coopération franco-*[illegible] *sur les questions* [illegible] *santes qu'elle suscite.*

A travers le monde

Chine

● LE PANCHEN LAMA [illegible] personnalité [illegible] bet, figure parmi [illegible] veaux vice-présidents [illegible] conférence consultative politique du peuple chinois qui a clôturé la seconde session de son cinquième [illegible] nal, lundi 2 juillet [illegible] rence groupe [illegible] P.C., des [illegible] tiques » et [illegible] de divers [illegible] religieux, et de [illegible] consultatif [illegible] rôle secondaire — [illegible]

Cuba

● LIAISON AÉRIENNE [illegible] HAVANE-MIAMI [illegible] le 1er juillet [illegible] mière fois depuis [illegible] la compagnie [illegible] à une liaison [illegible] vane-Miami [illegible] tant à profit [illegible] donnée au [illegible] par l'administration [illegible] tion civile [illegible] pagnie a [illegible] un Ilyouchine [illegible] des huit [illegible] let. — [illegible]

Yougoslavie

● M. MARCHAIS [illegible] PAR LE MARÉCHAL [illegible] lundi 2 [illegible] dance [illegible] yougoslave [illegible] dia, et [illegible] les problèmes [illegible] et la [illegible] deux partis [illegible] arrivé le [illegible] vie pour [illegible] jours de [illegible]

Syrie

Les exécutions de Frères musulmans n'ont pas mis fin aux attentats

Le président Assad quitte Damas ce mardi 3 juillet pour l'Algérie, à un moment où son pays traverse une crise à rebondissements. Les récentes exécutions de Frères musulmans n'ont pas mis un terme aux attentats, dirigés principalement contre des membres de l'appareil de l'Etat de confession alaouite, à laquelle appartient le président syrien.

Aux problèmes intérieurs s'ajoute une menace extérieure. Le premier ministre israélien a réaffirmé lundi sa détermination de poursuivre une « guerre offensive » contre les Palestiniens au Liban, où stationnent plus de trente mille soldats syriens. D'où le danger d'une escalade militaire qui entraînerait le régime de Damas dans une dangereuse confrontation.

Damas. — La crise que traverse la Syrie est la plus grave depuis l'avènement au pouvoir du général Assad en 1970. Pendant ces neuf ans, le pays a connu une remarquable stabilité, aujourd'hui menacée par une combinaison de difficultés internes et externes.

Le massacre des cadets de l'Ecole d'artillerie d'Alep, le 16 juin, a suscité une réprobation générale. Même les opposants de gauche, qui auraient pu se réjouir des difficultés du régime, estiment que ce massacre est l'œuvre de « *bandes terroristes réactionnaires* ». Les Frères musulmans peuvent créer des troubles en Syrie ; ils ne peuvent y prendre le pouvoir : tout le monde ici est d'accord sur ce point. L'homme de la rue, y compris celui de confession sunnite, ne se reconnaît pas dans ces exaltés de l'Islam assimilés à Damas, depuis l'époque nassérienne, à des « *agents de l'impérialisme* ».

En décimant deux promotions d'officiers-artilleurs — car ce sont les élèves des classes terminales et pré-terminales qui ont été massacrés, — les Frères musulmans, dit-on, ont doublement servi Israël : d'abord en affaiblissant le « front intérieur », ensuite en privant l'armée syrienne d'une partie de ses élites militaires.

La tuerie s'est produite à un moment où la presse occidentale faisait état de fournitures de nouveaux types de fusées soviétiques à la Syrie. « *Israël avait d'ailleurs déjà décimé par un raid aérien cette même école d'artillerie en 1973* », nous a déclaré à ce propos le ministre de l'information, M. Ahmed Iskandar.

Un « complot étranger »

Un réflexe nationaliste plutôt que confessionnel a effectivement joué, en dépit du caractère anti-alaouite du massacre d'Alep. Cela a aidé le régime à surmonter l'épreuve et à garder le contrôle de la situation, d'autant qu'aucune alternative n'existe au pouvoir actuel.

Le régime développe la thèse du « *complot étranger* ». « *La Syrie,* nous a déclaré M. Iskandar, *constitue la base de l'opposition arabe à Sadate, c'est-à-dire à la politique américano-israélienne. Puisqu'il n'est pas possible de nous faire changer de politique, nos ennemis — Israël, les Etats-Unis et l'Egypte — nous obligent à nous replier sur nos problèmes intérieurs afin de saper notre résistance. Pour cela, ils cherchent encore à détruire la solidarité arabe, à prolonger la crise libanaise, à multiplier les agressions israéliennes, à susciter des troubles internes. Nos ennemis œuvrent dans plusieurs directions. Nous faisons de même.*

— Mais n'est-il pas vrai, monsieur le ministre, qu'un tel complot nécessite un terrain favorable : malaise socio-économique, tensions confessionnelles, etc. ?

— Le terrain favorable existait : c'est la haine des Frères musulmans à l'égard du Baas. Nous nous sommes déjà battus contre ces gens-là en 1964, en 1972, en 1973. Quant aux tensions confessionnelles, elles constituent une illusion. Je défie quiconque de pouvoir dire quelle est la répartition démographique intercommunautaire en Syrie pour la bonne raison que la religion du citoyen n'est consignée nulle part. Pour dire qu'il y a tant de sunnites et tant d'alaouites (1) on se réfère à des chiffres datant du mandat français. C'est en brandissant la bannière de son fondateur, le chrétien Michel Aflak, que le Baas a mené sa lutte, s'opposant notamment aux Frères musulmans ; et c'est le chrétien Fares El Khoury qui a été le chef de gouvernement le plus remarquable de la Syrie indépendante. »

L'idée du « complot » suscite cependant le scepticisme de l'opposition, qui se pose la question de savoir si les Etats-Unis auraient vraiment intérêt à un changement de régime qui se ferait sur le thème de la surenchère nationaliste. Quant à la population, elle paraît abasourdie et résignée. A supposer qu'il n'y ait pas de problème strictement d'ordre confessionnel, la question de la place qu'occupent les alaouites au sein de l'appareil de l'Etat demeure entière.

Les événements d'Alep n'ont pas provoqué le rapprochement annoncé par les milieux pro-syriens de Beyrouth, entre le pouvoir et les partis progressistes laïcs. Ceux-ci se disent toujours favorables à « *l'unité nationale* » et au « *dialogue démocratique* » qui ne se sont pas concrétisés malgré l'existence du Front national dans lequel ils sont regroupés avec le Baas. En période de crise, le Baas agit seul. Il agit vite et impitoyablement : quinze Frères musulmans exécutés le 28 juin pour des crimes anciens puisqu'ils ont été commis entre décembre 1976 et février 1977. Quatorze condamnations à mort ont été prononcées après la tuerie d'Alep, dont douze par contumace. L'armée est fortement encadrée par le parti : « *Un coup d'Etat fomenté par deux officiers du 70e régiment de blindés* (2) *appartient à un passé révolu* », assure le ministre de l'information.

La vulnérabilité militaire

Comment se fait-il, dans ces conditions, que le régime ait été davantage secoué par les troubles actuels que par ceux de 1976 ? N'est-il pas plus aisé de faire la guerre aux Frères musulmans qu'à la Résistance palestinienne ?

La conjoncture, il est vrai, a bien changé depuis trois ans. A l'époque, Damas s'apprêtait à s'insérer dans le processus de paix. En soutenant qu'elle combattait non les Palestiniens mais leurs errements la Syrie défendait une politique crédible, voire populaire.

Par comparaison, la lutte contre les Frères musulmans paraît stérile.

« *La Syrie a accumulé des succès qui ont conduit à autant d'impasses* », nous disait un dirigeant palestinien établi à Damas.

Le président Sadate s'est attribué les bénéfices de la guerre d'octobre 1973 au prix de concessions contestables. L'expédition réussie au Liban avait été conçue dans la perspective d'une négociation globale de paix, mais celle-ci ne s'est pas concrétisée. L'enlisement qui s'est ensuivi a accru la vulnérabilité militaire de la Syrie. Le rapprochement du régime de Damas avec ceux de Jordanie et d'Arabie Saoudite s'est révélé limité. Le Front de la fermeté a, dans la pratique, tourné court et « l'unité » avec l'Irak s'est soldée par une entente aux contours imprécis.

La « libéralisation » économique a suscité un certain progrès mais aussi une inflation galopante.

Dans ces conditions, est-il exact de soutenir que Damas a provoqué le récent affrontement avec l'aviation israélienne au-dessus du Liban afin de « refaire l'unité nationale » ? M. Ahmed Iskandar répond : « *C'est Israël qui a choisi le moment de ce duel afin que nous soyons accusés d'avoir cherché une diversion. En fait, notre décision de nous opposer à l'aviation israélienne a été prise bien avant les événements d'Alep. Les mobiles d'Israël n'ont rien de mystérieux. Les Israéliens nous ont fait parvenir le message suivant par leurs journaux et leur radio, après la tragédie de l'Ecole d'artillerie : « Si le président Assad tient à contrôler la situation intérieure, il devrait négocier avec nous.* »

— Et si Israël saisissait l'occasion pour déclencher une escalade militaire ?

— *Nous avons envisagé toutes les hypothèses et sommes prêts à toutes les éventualités. C'est notre destin. Mais ce serait une illusion d'imaginer qu'en cas de guerre la Syrie se retrouverait seule.* »

LUCIEN GEORGE.

(1) Les proportions communément citées sont : 70 % de sunnites ; 15 % d'alaouites ; 12 % de chrétiens ; 3 % de druzes pour une population de 7 825 000 habitants au 1er janvier 1978.

(2) Régiment qui s'est rendu célèbre en étant le fer de lance de plusieurs coups d'Etat dans les années 60.

● *M. Selim El Hoss*, premier ministre libanais sortant, a été chargé le lundi 2 juillet, par le président de la République, M. Sarkis, de former le nouveau gouvernement. M. El Hoss, qui avait présenté la démission de son gouvernement le 16 mai dernier, a, après s'être entretenu dimanche soir avec M. Yasser Arafat, lancé un appel aux combattants palestiniens pour leur demander de ne pas entreprendre d'actions à partir du territoire libanais susceptibles de servir de prétexte à des interventions israéliennes. — *(A.F.P., Reuter.)*

Israël

PARALYSÉ PAR DES DISSENSIONS INTERNES

Le gouvernement de M. Begin ne paraît pas en mesure de réduire une inflation catastrophique

De notre correspondant

Jérusalem. — La politique d'implantation dans les territoires occupés et la manière de conduire les négociations sur l'autonomie ne sont pas les seuls sujets de divergences au sein du gouvernement israélien. La lutte contre une inflation catastrophique fait apparaître de nouveaux conflits entre les ministres et divise de plus en plus les partis de la majorité.

L'inflation a été de 48,1 % en 1978 et, pour les cinq premiers mois de cette année, elle a déjà atteint près de 30 %. Dès maintenant les services du ministère des finances craignent que la hausse de l'indice des prix se situe à près de 90 % à la fin de 1979. Depuis des mois, le conseil des ministres tente de prendre des mesures d'urgence et de définir une politique cohérente, mais en vain. « *Le gouvernement ne sait plus que faire, c'est le désarroi le plus total* », déclarait dimanche soir 30 juin, dans un communiqué, le parti « *Changement et initiative* », une ancienne formation de la majorité, qui résumait ainsi un sentiment largement partagé par une grande partie de l'opinion publique et des milieux politiques. Quelques heures plus tôt, le cabinet de M. Begin venait de fournir une nouvelle fois la preuve de ses contradictions.

Conformément au vœu de M. Begin, le conseil des ministres a décidé de geler les prix des produits de consommation courante jusqu'à ce que — dans deux ou trois semaines, peut-être davantage — le ministre des finances présente un nouveau plan prévoyant paradoxalement la libération de ces mêmes prix. Les subventions actuellement versées par l'Etat pour réduire le coût des denrées de première nécessité seraient alors supprimées pour être transformées en allocations spéciales accordées aux économiquement faibles. Cette double décision est le résultat d'un compromis qui ne satisfait personne et qui illustre les divergences qui existent entre M. Begin et le ministre des finances, M. Ehrlich.

Machine arrière

Pour des raisons purement politiques, et afin de tenir la promesse qu'il avait faite au récent congrès de son parti, le premier ministre souhaitait un gel des prix pendant deux ans, c'est-à-dire jusqu'aux prochaines élections législatives. M. Begin voulait, de cette façon, éviter de s'aliéner les catégories les plus défavorisées de la population, où se trouve une part importante de son électorat. Ce projet a été accueilli par un tollé général dans le reste de la coalition. Subitement, M. Begin semblait dénoncer les choix que comportait le vaste plan de réformes économiques mis en œuvre peu après l'accession du Likoud au pouvoir en 1977.

Ce plan avait marqué un profond changement en Israël, puisqu'il introduisait soudain le libéralisme dans un pays qui n'avait connu depuis sa naissance que le dirigisme et l'intervention de l'Etat sous les différents gouvernements travaillistes. Jusqu'à ces derniers mois, le gouvernement a continué d'appliquer cette politique, réduisant les subventions et provoquant ainsi de brutales hausses de prix (25 % à 30 % en mars sur un grand nombre de produits). Devant l'opposition du ministre des finances et de plusieurs autres ministres, M. Begin a dû, une première fois, faire machine arrière : il acceptait de ne plus envisager ce blocage que pour une durée de trois mois. Mais plusieurs économistes ont fait valoir que cette mesure coûterait trop cher en subventions, sept milliards de livres, soit plus de 1 milliard de francs, une somme qui ne pouvait être prélevée dans le budget.

Désormais, la période de blocage est fixé à quelques semaines seulement, car M. Begin n'a pas voulu céder tout à fait. Le geste est considéré par les économistes comme purement symbolique et inefficace. Il risque d'autre part d'être réduit à néant par les conséquences des décisions prises par l'OPEP. Israël, en effet, devra peut-être, dans les prochains jours, décider une hausse des prix des produits pétroliers de près de 35 %, qui se répercutera rapidement sur l'ensemble des prix.

Vers des élections anticipées ?

Paralysé par les dissensions internes, le gouvernement est dépassé par le rythme de l'inflation à chaque fois que les choix doivent être définis. En février dernier, le ministre des finances avait présenté un nouveau plan « *anti-inflation* », mais celui-ci était resté pratiquement lettre morte. Au même moment, de nombreuses mesures d'économie dirigée avaient été projetées, mais, à ce sujet, aucun plan d'ensemble ne paraît prêt d'être appliqué. M. Ehrlich avait, d'autre part, soumis en avril l'idée d'un plan quinquennal (une innovation en Israël) destiné notamment à réduire peu à peu la spirale inflationniste. Mais il n'en est plus guère question aujourd'hui, et le directeur de la planification au ministère des finances a été limogé la semaine dernière pour avoir trop critiqué la politique gouvernementale.

De sévères coupes budgétaires, après maintes discussions, ont été envisagées, mais leur répartition entre différents ministères a donné lieu à une violente polémique au sein du cabinet et les réductions finalement adoptées s'avéreront très vite insuffisantes, selon la plupart des experts. Le 27 juin, le Parlement a voté avec retard le budget de l'exercice 1979-1980, mais les prévisions sur lesquelles il est calculé paraissent là aussi d'ores et déjà dépassées. Il devra être soumis, comme chaque année, à plusieurs révisions. En outre, le coût du redéploiement de l'armée israélienne dans le Neguev, pour permettre l'évacuation du Sinaï, va peser lourdement sur les finances de l'Etat et accroître ses dépenses, en dépit de l'aide américaine. Pour cela, les effets des dernières restrictions budgétaires pourraient être prochainement annulés.

En attendant, le mécontentement augmente dans la population. La crise du logement (un des secteurs les plus touchés par l'inflation) s'aggrave et les manifestations des mal-logés se multiplient. Les projets de rénovation des quartiers insalubres lancés par M. Begin sont toujours au point mort. A la fin de la semaine dernière, plus de deux cents jeunes couples ont occupé en squatters plusieurs immeubles près de Tel-Aviv. La pression des syndicats risque d'augmenter. Après une grève générale d'« *avertissement* » au mois de mars, de nouvelles menaces viennent d'être lancées.

De plus en plus de dirigeants politiques sont désormais convaincus que les prochaines élections, qui devraient avoir lieu en 1981, se joueront sur la situation économique. M. Begin en est très conscient, d'où sa volonté de geler les prix. Déjà, certains membres de la majorité évoquent la possibilité d'avancer la date de ces élections avant que la crise ne devienne trop grave. Certains pensent que le gouvernement n'a plus guère de etmps devant lui pour profiter encore du prestige qu'il a acquis en signant la paix avec l'Egypte. Il 'agit là de son principal atout, mais celui-ci risque lui aussi d'être entamé par les difficultés des négociations en cours sur l'autonomie.

FRANCIS CORNU.

LE PREMIER MINISTRE AFFIRME QUE JÉRUSALEM POURSUIVRA SA « GUERRE OFFENSIVE » CONTRE LES PALESTINIENS AU SUD-LIBAN

M. Begin a réaffirmé, lundi soir 2 juillet, à Jérusalem, qu'Israël poursuivra une « guerre offensive » contre les positions palestiniennes au Sud-Liban.

Le maintien de l'ancienne tactique israélienne des représailles, à la suite de chaque attentat palestinien en Israël, équivaudrait à une « condamnation à mort des ressortissants israéliens », a déclaré le premier ministre à la séance inaugurale d'une conférence internationale sur le terrorisme.

Pour sa part, le général Saguy, chef du renseignement militaire israélien a déclaré, dans une conférence de presse, que « la Syrie paraît décidée à empêcher l'aviation israélienne de bombarder les bases de fedayin au Liban. Or, a-t-il ajouté, Israël ne saurait y renoncer car ces bombardements ont rendu impossibles 80 % des opérations que les fedayin se préparaient à lancer contre Israël à partir du Liban ».

Le général a noté néanmoins que « jusqu'à présent, les Syriens n'ont pas introduit de rampes de lancement de fusées sol-air « Sam » au Liban. A-t-il ajouté, ils pourraient le faire. »

Le président syrien Hafez el Hassad commence, mardi, une visite « officielle et d'amitié » en Algérie, dont la durée n'a pas été précisée.

C'est la première visite du chef de l'Etat syrien à Alger après l'élection de M. Chadli Benjedid à la tête de l'Etat algérien. M. Assad s'était rendu, pour la dernière fois en Algérie, fin décembre, lors des obsèques du président Boumediène, principal animateur du « Front arabe de la fermeté » (Algérie, Syrie, Irak, Libye, Yémen du Sud et O.L.P.) — (A.F.P.)

● *Le groupe parlementaire d'amitié France-Israël* se rendra successivement en mission en Israël et en Egypte, à la fin du mois de septembre prochain, a annoncé à Paris le général de Bénouville, président du groupe.

Yémen du Sud

TROIS DIPLOMATES IRAKIENS JUGÉS POUR L'ASSASSINAT D'UN MILITANT COMMUNISTE

Aden *(A.F.P.)*. — Le procès de trois membres de l'ambassade d'Irak au Yémen du Sud accusés d'avoir assassiné le 2 juin (*Le Monde* du 6 juin) à Aden un professeur irakien, militant communiste, s'est ouvert à Aden devant la Cour suprême de l'Etat.

Les trois prévenus, MM. Abdel Reza Saïd Hamid, Samir Bachir Ibrahim et Mohammed Douani, sont inculpés de « *terrorisme, d'espionnage au profit d'un pays étranger et de détention d'armes illégales* ».

Au cours de la première journée d'audience, M. Saïd Hamid a reconnu avoir participé à l'assassinat du professeur Tawfik Rousedi. Il a déclaré avoir agi sur « *ordre d'un membre des services secrets irakiens* ».

Le professeur Rousedi, d'origine kurde, qui enseignait à l'université d'Aden, avait été tué, selon des témoins, de plusieurs balles des pistolet par deux hommes circulant en voiture.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

M. Strauss affrontera le chancelier Schmidt

(Suite de la première page.)

Dans ce combat, le dirigeant bavarois avait remporté une première victoire en contraignant M. Kohl à abandonner son titre de candidat à la chancellerie. Celui-ci continua cependant de barrer la route à M. Strauss en suscitant une autre candidature, celle de M. Ernst Albrecht, le jeune ministre-président de la Basse-Saxe, qui passe pour un modéré et a fait récemment une ascension foudroyante au sein de la C.D.U.

Le conflit Strauss-Albrecht étant parvenu dans l'impasse, les stratèges des deux partis ont fini par se mettre d'accord sur une « *solution démocratique* ».

Lundi matin 2 juillet, les dirigeants de la C.D.U., à Bonn, et *ceux de la C.S.U., à Munich, décidèrent* de laisser au groupe parlementaire commun le soin de trancher ce problème apparemment insoluble. La décision était, à vrai dire, anormale, puisqu'elle enlevait à l'organisation de l'un et l'autre partis la responsabilité de procéder au choix le plus important : celui du candidat à la chancellerie.

La cote de M. Strauss avait sensiblement monté depuis quelques semaines chez les chrétiens-démocrates. La C.S.U. n'a cessé de mettre l'accent sur la « *compétence bien supérieure* » d'un *homme qui a été ministre des* affaires nucléaires, de la défense puis des finances. De plus, M. Strauss jouit d'une expérience internationale considérable. Il peut s'enorgueillir d'avoir, en dépit de l'attitude nationaliste qu'on lui reproche souvent, établi des rapports cordiaux aussi bien avec Mao Tse-toung qu'avec M. Brejnev.

Enfin, le président bavarois est probablement l'orateur le plus fascinant que la République fédérale ait jamais connu. Nul autant que lui ne parvient à enthousiasmer les foules, avec un talent beaucoup moins démagogique que ses adversaires ne le prétendent. Il a le don de savoir doser dans ses discours la bonne humeur et les avertissements apocalyptiques, autant que les arguments scientifiques et le bon sens populaire.

Telles sont quelques-unes des raisons pour lesquelles, après plus de sept heures de discussions passionnées, le groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U. s'est prononcée *lundi soir, aux alentours de* minuit, par 135 voix contre 102, en faveur de M. Strauss.

Celui-ci passe pour être ennemi des demi-mesures et des compromis. En réalité, cependant, il a bien souvent fait preuve d'une souplesse surprenante. Il est donc trop tôt pour entrevoir la stratégie avec laquelle il entend rendre aux chrétiens-démocrates le pouvoir qu'ils ont perdu depuis dix ans. La seule certitude actuelle, qui réjouit d'ailleurs la plupart des observateurs, est que le choc du *fougueux* Bavarois Strauss et du redoutable Hambourgeois Schmidt évitera à la campagne pour les élections de 1980 de sombrer dans l'indifférence.

JEAN WETZ.

[Né le 6 septembre 1915 à Munich, M. Strauss est président de l'Union chrétienne-sociale (C.S.U.) depuis 1961, et ministre-président de Bavière depuis 1978. Membre du Bundestag de 1949 à 1978, M. Strauss a occupé de nombreux postes ministériels de 1953 à 1969. Il a notamment été ministre de la défense (1956-1962) et ministre des finances (1966-1969).]

Union soviétique

LES CONDAMNATIONS A MORT DE QUATRE JUIFS AURAIENT ÉTÉ CONFIRMÉES EN APPEL

Selon des informations récemment parvenues en Israël, la Cour suprême d'Ukraine aurait confirmé à la mi-juin les condamnations à mort de quatre des quarante-huit juifs poursuivis, en août 1978, pour « *fraude et vente de surplus de tissu* ». Les quatre condamnés — MM. Sepiashvili (trente-neuf ans, trois enfants), Adziaschvili (quarante-huit ans, trois enfants), Michalaschvili (quarante-deux ans, quatre enfants) et Abassov — n'auraient plus d'autre espoir qu'une éventuelle mesure de grâce prise par le président du présidium du Soviet suprême d'Ukraine. Trois avocats français, M[es] Jacoby, Petiti et Rappaport, viennent de demander cette grâce par télégramme.

A PRAGUE ET A BERLIN-EST

Les autorités durcissent leur attitude contre les intellectuels contestataires

(Suite de la première page.)

Dans les deux cas, les mesures prises contre l'opposition visent à réduire au silence des hommes qui, chacun selon ses moyens, ont le courage de suppléer aux carences patentes de l'information ou de la littérature officielles. Que les autorités redoutent au plus haut point cette œuvre salutaire est encore confirmé par une nouvelle loi adoptée à la sauvette le 28 juin par la Chambre du peuple de Berlin-Est, et qui prévoit de lourdes peines de prison pour tout citoyen qui fournira à des « *organisations étrangères* », y compris à des organes de presse, des informations susceptibles de « *mettre en danger les intérêts de la R.D.A.* ». Précisons qu'il ne s'agit pas là d'informations relevant du secret d'Etat (*le Monde* du 30 juin).

Un rude coup contre l'opposition

Quatre ans après la signature de l'accord d'Helsinki, par lequel les pays participants se fixaient comme objectif de « *faciliter une diffusion plus libre et plus large de l'information de toute nature* », le vote d'une telle loi laisse rêveur. Le même document d'Helsinki n'indique-t-il pas que « *dans l'exercice de leurs droits souverains, dont le droit de déterminer leurs lois et règlements* », les Etats signataires « *tiennent dûment compte des dispositions de l'acte final de la conférence et les appliquent* » ?

C'est également parce qu'ils réalisaient un travail d'information extrêmement précis sur tous les cas d'arbitraire qui venaient à leur connaissance que les dix emprisonnés de Prague comparaîtront bientôt devant le tribunal. Depuis avril 1978, date de sa création, jusqu'à la fin de mai dernier, le VONS a publié cent treize communiqués. Cette activité démocratique normale, qui n'est *pas*, à première vue, contraire à la Constitution tchécoslovaque, vaut aujourd'hui aux « dix » d'être accusés d'« *agissements subversifs contre la République sur une grande échelle* » (article 98, paragraphe 2 *b* du code pénal). Ils risquent entre trois et dix ans de prison. Dans l'acte final d'Helsinki, les Etats signataires, dont la Tchécoslovaquie, déclarent qu'« *ils favorisent et encouragent l'exercice effectif des libertés, les droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et autres qui découlent tous de la dignité inhérente à la personne humaine et qui sont essentiels à son épanouissement libre et intégral* ».

Le coup porté contre le VONS et indirectement contre la Charte 77 est rude. C'est le noyau le plus actif de ce groupe qui a été emprisonné, qu'il s'agisse d'anciens communistes comme Jiri Dienstbier, Ota Bednarova ou Ladislas Lis, de chrétiens comme Vaclav Benda, le couple Nemec ou le prêtre Vaclav Maly, ou de personnalités indépendantes comme l'écrivain Vaclav Havel ou le « socialiste révolutionnaire » Petr Uhl.

Frapper les cadres moyens

Habilement, les autorités ont évité de mettre au cachot les personnalités *les plus connues* de l'opposition telles que Jiri Hajek, Frantisek Kriegel ou Mme Sekaninova. C'est une tactique ancienne. *Déjà*, en 1972, *avant la première grande vague* de procès politiques de l'ère Husak, M. Bilak, secrétaire du comité central, déclarait : « *Nous ne sommes pas assez fous pour vouloir juger Dubcek et les autres et leur donner ainsi une occasion de nous attaquer. Il nous suffit de les isoler. Mais nous frapperons surtout les cadres moyens, les journalistes et les intellectuels. Nul ne les défendra : même en Occident, ils en ont assez de ces gens-là.* »

Rien n'a changé depuis sept ans à Prague : les intellectuels y sont toujours tenus en aussi haute estime. Et voilà que, à Berlin-Est, M. Naumann, membre du bureau politique, demande aux maisons d'édition de « *mener de façon conséquente les processus idéologiques lors de l'élaboration et de l'édition des œuvres littéraires et de les contrôler selon les normes du parti* ». Le mot censure est, pudiquement, contourné. En ce début d'été, c'est un vent froid qui souffle d'Allemagne de l'Est et de Tchécoslovaquie.

MANUEL LUCBERT.

● *Des délégations des comités centraux* des partis communistes de dix pays socialistes sont arrivés lundi 2 juillet à Berlin-Est, annonce l'agence officielle A.D.N. Composées des secrétaires chargés des questions internationales et idéologiques, elles devraient étudier en particulier les conditions de la mise en œuvre des dernières propositions du pacte de Varsovie sur la détente et le désarmement. Les relations soviéto-chinoises devraient être également évoquées. C'est M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique, qui conduit la délégation soviétique. — *(A.F.P.)*.

DIPLOMATIE

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES DE LANGUE FRANÇAISE TIENT SON ASSEMBLÉE A GENÈVE

(De notre correspondante.)

Genève. — Dans le bâtiment du Bureau international du travail (B.I.T.), l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.), créée en 1968 à l'initiative de M. Senghor et présidée par l'ancien chef de l'Etat libanais, M. Hélou, a ouvert le 2 juillet sa dixième assemblée générale. Le choix du siège du B.I.T. n'est pas fortuit : cette conférence de quelque cent cinquante représentants de vingt-huit Parlements s'est donné pour objectif de se familiariser avec les diverses organisations internationales de Genève.

L'A.I.P.L.F. a inscrit à son ordre du jour le problème des travailleurs migrants et l'étude des normes internationales du travail ratifiées par les Parlements francophones ainsi que le fonctionnement du GATT, les soins de santé primaires auxquels s'attache particulièrement l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), le rôle de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), et le fonctionnement de l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle (O.M.P.I.), notamment dans le domaine des droits d'auteurs. Des parlementaires assisteront aux séances du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc) qui s'ouvriront le 4 juillet au Palais des nations, et visiteront le Centre européen de recherche nucléaire (CERN). Un débat sur les droits coutumiers et légaux de l'enfant est prévu pour marquer l'Année internationale de l'enfance. — I. V.

● *Le prix « 30 jours d'Europe »* (magazine mensuel édité par le bureau d'information de la C.E.E. à Paris) a été attribué à M. Edgard Pisani pour son ouvrage *Défi du monde, Campagne d'Europe*, paru récemment aux Editions Ramsay. Une mention spéciale a été décernée au livre *Un voilier pour l'Europe* de Patricia Colmant (Editions Delta, Bruxelles).

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LIN-EST

…eur attitude …ntestataires

La coup porté contre le VONS … indirectement contre la Charte 77 … rude. C'est le noyau le plus actif … ce groupe qui a été emprisonné, … qu'il s'agisse d'anciens communistes comme Jiri Dienstbier, Ota Bednarova ou Ladislas Lis, de chrétiens comme Vaclav Benda, le couple Nemec … le prêtre Vaclav Maly, ou de personnalités indépendantes comme l'écrivain Vaclav Havel ou le « socialiste révolutionnaire » Petr Uhl.

Frapper les cadres moyens

Habilement, les autorités ont évité de mettre au cachot les personnalités les plus connues de l'opposition telles que Jiri Hajek, Frantisek Kriegel ou Mme Sekaninova. C'est une tactique ancienne. Déjà, en 197…, avant la première grande vague de procès politiques de l'ère Husak, M. Bilak, secrétaire du comité central, déclarait : « Nous ne sommes pas assez fous pour vouloir juger Dubcek et les autres et leur donner ainsi une occasion de nous attaquer. Il nous suffit de les … Mais nous frapperons surtout les cadres moyens, les journalistes et les intellectuels. Nul ne les défendra : même en Occident, ils en ont assez de ces gens-là. »

Rien n'a changé depuis sept ans à Prague : les intellectuels y sont toujours tenus en aussi haute estime. Et voilà que, à Berlin-Est, M. Naumann, membre du bureau politique, demande aux maisons d'édition de « mener de façon conséquente les processus idéologiques lors de l'élaboration et de l'édition des œuvres littéraires et de les contrôler selon les normes du parti ». Le mot censure est, pudiquement, … En ce début d'été, c'est un … froid qui souffle d'Allemagne de l'Est et de Tchécoslovaquie.

MANUEL LUCBERT.

● Des délégations … centraux des partis … de dix pays socialistes … vés lundi 2 juillet à … annonce l'agence officielle ADN. Composées des secrétaires … gés des questions … et idéologiques, … étudier en particulier … tions de la mise en œuvre … nières propositions … Varsovie sur la détente … sarmement. Les relations … chinoises devraient … ment évoquées. C'est M. … rev, membre suppléant … politique, qui conduit … tion soviétique. — …

DIPLOMATIE

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES DE LANGUE FRANÇAISE TIENT SON ASSEMBLÉE À GENÈVE

(De notre correspondant …)

Genève. — Dans … Bureau international … (B.I.T.), l'Association … nale des parlementaires … française (A.I.P.L.F.) … 1968 à l'initiative … et présidée par … l'Etat libanais … le 2 juillet sa … générale. Le … B.I.T. n'est pas … conférence de … …

● Le …

LE 27 JUILLET

M. Giscard d'Estaing à « Apostrophes »

La direction d'Antenne 2 a fait savoir lundi 2 juillet que M. Valéry Giscard d'Estaing participera, vendredi 27 juillet, à 21 h. 30, à l'émission « Apostrophes », qui sera entièrement consacrée à l'œuvre de Guy de Maupassant et sera retransmise en direct de l'Elysée.

Les autres invités de Bernard Pivot seront M. Armand Lanoux, de l'académie Goncourt, le cinéaste et romancier Alexandre Astruc et M. Louis Forestier, responsable de l'édition des deux tomes de l'œuvre de Maupassant dans la collection de la Pléiade, chez Gallimard (c'est la prochaine sortie en librairie de la deuxième partie de cet ouvrage qui offre l'occasion de cette émission).

Le 5 mars 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing — qui allait être candidat à la présidence de la République un mois plus tard, — avait été l'hôte à déjeuner de *la Revue des Deux Mondes*. Il était alors ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances. Il avait déclaré à cette occasion : « *Je lis parfois dans la presse, et notamment récemment, que je nourris telles ou telles ambitions. Elles me semblent en général mal perçues, car ma véritable ambition ce serait une ambition littéraire. Si j'avais la certitude de pouvoir écrire, en quelques mois ou en quelques années, l'équivalent de l'œuvre de Guy de Maupassant ou de Gustave Flaubert, il est hors de doute que c'est vers cette sorte d'activité qu'avec joie je me tournerais. Faute d'avoir cette certitude à l'heure actuelle, je suis l'invité, comme ministre d'Etat, au déjeuner de* la Revue des Deux Mondes. »

Après le président du Sénégal, M. Léopold Sédar Senghor, M. Giscard d'Estaing sera le second chef d'Etat invité à « Apostrophes », qui a reçu aussi notamment MM. François Mitterrand (à deux reprises), Jacques Chaban-Delmas et Michel Poniatowski.

« LA LETTRE DE LA NATION » : y a-t-il eu un ministre de la santé ?

Dans la *Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. du 3 juillet, Pierre Charpy, évoquant le départ du gouvernement de Mme Veil et le bilan de son action, écrit :

« *Y a-t-il eu un ministre de la santé ? Je ne suis pas compétent pour y répondre mais j'ai relu la brochure publiée par le R.P.R. en décembre 1977. C'était le fruit des travaux d'une commission chargée par Jacques Chirac, alors premier ministre, de définir une politique de la santé. J'ai comparé les propositions de cette commission et le bilan que Simone Veil a présenté de son action. Il ressort de cette comparaison qu'il y a eu un « pilotage à vue » mais pas de politique de la santé. Le prochain ministre en conduira-t-il une ? Il est à craindre qu'une véritable réforme — mot bien oublié depuis quelque temps après avoir été galvaudé — n'effraye trop pour être même entreprise.* »

LE RENOUVELLEMENT DE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le rapport des forces entre « nationaux » et indépendantistes reste inchangé

Le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM a fait valoir, lundi 2 juillet, que les résultats des élections pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie (« le Monde » du 3 juillet), expriment « un soutien populaire accru au projet à long terme de la France « dans le territoire » » et « un désaveu populaire » des formations politiques militant pour l'indépendance, notamment l'Union calédonienne (U.C.), principale composante du Front indépendantiste (F.I.), les autres étant le parti socialiste calédonien (P.S.C.), l'Union progressiste mélanésienne (U.P.M.), l'Union multiraciale de Nouvelle-Calédonie (U.M.N.C.), le parti de libération Kanake Palika, le Front uni de libération kanake (FULK).

Selon le secrétariat d'Etat, le total des suffrages hostiles à l'indépendance atteint 65,67 % des suffrages exprimés. Ce chiffre est obtenu en ajoutant aux résultats des deux principales formations « nationales » — le R.P.C.R. (40,23 %) et la F.N.S.C. (17,82 %) — ceux des petites listes qui, n'ayant pu franchir la « barre » de 7,5 % des inscrits, ne sont pas représentés. Ces listes, favorables au maintien des liens avec la métropole, sont les suivantes : la Fédération socialiste calédonienne, conduite par M. Claude Fournier, président du P.S.C. (F.S.C. : 2,68 %) ; le Rassemblement populaire calédonien et métropolitain, conduit par M. Willy Némia, dissident du R.P.C.R. (R.P.C.M. : 2,03 %) ; l'Union wallisienne et futunienne pour la Calédonie (U.W.F.P.C. : 1,11 %) ; le Rassemblement démocratique calédonien (R.D.C. : 1,08 %) et l'Union pour la démarche française en Nouvelle-Calédonie (U.D.F.C. : 0,58 %).

Au sein de la nouvelle Assemblée, toutefois, le rapport des forces en présence restera globalement inchangé, les partis « nationaux » — le R.P.C.R., favorable au statu quo ou à la départementalisation, et la F.N.S.C., favorable à l'autonomie interne et au dialogue entre les différentes ethnies, posséderont la majorité des sièges (vingt-deux), et les indépendantistes conserveront les quatorze qu'ils avaient déjà (neuf U.C., deux Palika, un P.S.C., un U.P.M., un FULK).

Parmi les nouveaux élus il y a vingt et un Européens, treize Mélanésiens et deux Wallisiens.

De notre correspondant

Nouméa. — La clarification politique souhaitée par le gouvernement dans la perspective du voyage du président de la République, les 17 et 18 juillet prochains, a donc eu lieu. A l'éparpillement de l'électorat (onze formations se partageaient les trente-cinq sièges de la précédente Assemblée) a succédé une répartition en trois forces principales : conservatrice, à dominante européenne (R.P.C.R.) ; réformiste (F.N.S.C.) et indépendantiste, à dominante mélanésienne (F.I.).

A court terme, M. Paul Dijoud peut donc être satisfait : le chef de l'Etat sera accueilli par une majorité et par un conseil de gouvernement hostiles à l'indépendance. L'exécutif local doit en effet être désigné, dès la semaine prochaine, au scrutin majoritaire, par l'Assemblée territoriale. Dans cette perspective, les partis « nationaux » — R.P.C.R. et F.N.S.C. — sont condamnés à s'entendre. D'autant que des décisions importantes devront être prises au cours des mois et des semaines à venir pour tenter de sortir la Nouvelle-Calédonie du marasme qu'elle connaît sur le plan économique et qui n'est pas sans rapport avec la crise politique qui s'est développée dans ce territoire.

A plus long terme, le secrétaire aux DOM-TOM a fait le pari qu'on ne parlerait plus d'indépendance en Nouvelle-Calédonie, lorsque auront été menées à bien les réformes contenues dans le plan qu'il a proposé. Ce pari sera-t-il tenu ? Les vingt-deux conseillers qui constituent désormais, pour cinq ans, la majorité de l'assemblée territoriale ne peuvent ignorer que leur responsabilité est engagée dans l'affaire.

Il est désormais permis de s'interroger sur le réalisme d'un tel pari. Le gouvernement a fait droit aux revendications du R.P.C.R. et accepté d'engager une épreuve de force qui a eu pour principal effet d'accentuer les clivages politiques et ethniques du territoire. A-t-il choisi le bon moyen de favoriser un consensus sur l'avenir français de ce territoire d'outre-mer ?

Les tenants de l'indépendance, parmi lesquels le député de la première circonscription, M. Roch Pidjot (non inscrit), n'ont pas caché que pour eux ce scrutin ne constituait qu'une étape. « *Nous n'avons plus rien à attendre du gouvernement français* », a notamment déclaré M. Pidjot, en expliquant que les Canaques se sont, dans leur majorité, prononcés pour l'indépendance.

(Intérim.)

● *M. Edouard Chammougon*, dont l'élection au siège de conseiller général de la Baie-Mahault (Guadeloupe), le 18 mars dernier, avait été annulée le 18 mai par le tribunal administratif de Basse-Terre, a été réélu, dimanche 1er juillet. M. Chammougon (U.D.F.) a obtenu 2 066 voix, contre 288 voix à M. Marcel Celanie (divers gauche).

Les résultats par circonscription

● CIRCONSCRIPTION SUD

Ins., 32 982 ; vot., 24 374 ; suf. expr., 24 114.

R.P.C.R., 12 084, 10 ELUS (MM. Laroque, Lafleur, Lèques, Caillard, De Saint-Quentin, Manuofiua, Mouren, Frouin et Faure, Mme Serve) ; F.N.S.C., 6 395, 5 ELUS (MM. Cherrier, Camerlynck, Meyer, Boissery et Finau) ; F.I., 3 407, 2 ELUS (MM. Pidjot et Lenormand) ; F.S.C., 984 ; R.P.C.M., 569 ; U.W.F. P.C., 464 ; R.D.C., 211.

● CIRCONSCRIPTION OUEST

Ins., 13 484 ; vot., 10 693 ; suf. expr. 10 609.

F.I., 4 091, 3 ELUS (MM. Paita, Napoarea, Violette) ; R.P.C.R., 3 248, 2 ELUS (MM. Guillemard et Delouvrier) ; F.N.S.C., 2 532, 2 ELUS (MM. Alfa et Morlet) ; F.S.C., 359 ; R.P.C.M., 184 ; R.C.D., 99 ; U.W.F. P.C., 96.

● CIRCONSCRIPTION EST

Ins., 12 294 ; vot., 9 131 ; suf. expr., 9 056.

F.I., 5 681, 5 ELUS (MM. Tjibaou, Burck, Gopea, Ponadouy et Machoro) ; R.P.C.R., 2 948, 2 ELUS (MM. Parawi-Reybas et De Villelongue) ; R.P.C.M., 267 ; R.D.C., 160.

● CIRCONSCRIPTION DES ILES LOYAUTE

Ins., 9 529 ; vot., 6 323 ; suf. exp., 6 306.

F.I., 4 064, 4 ELUS (MM. Yeiwene, Uregei, Naisseline et Wapae) ; R.P.C.R., 1 874, 1 ELUS (M. Ukeiwe) ; U.D.F.C., 294 ; R.D.C., 74.

RAPATRIÉS

L'application de la loi d'indemnisation suscite de nouveau diverses critiques

L'application de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978 suscite de nouveau divers remous et critiques au sein des associations de rapatriés. Sept d'entre elles ont demandé à leurs représentants de suspendre leur participation aux travaux des commissions régionales et départementales chargées de l'aménagement des remboursements des prêts consentis aux rapatriés réinstallés jusqu'à ce que l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (ANIFOM) et le Trésor public cessent de déduire des sommes dues au titre de l'indemnisation les soldes des remboursements des prêts dus par les intéressés. Elles soulignent que les dispositions actuellement appliquées en ce domaine sont de nature à provoquer des troubles parmi les rapatriés réinstallés, notamment dans les départements du Midi, qui s'estiment lésés. « *Si les choses restent en l'état actuel, 80 % des rapatriés réinstallés qui ont emprunté sur la foi des promesses d'indemnisation finiront clochards ou ça tournera mal* », nous a déclaré M. Laurent Durandeux, président des comités de défense des agriculteurs rapatriés du Vaucluse. « *Il n'en faudrait pas beaucoup aujourd'hui pour que cela éclate.* »

Une polémique oppose, d'autre part, le secrétariat d'Etat chargé des rapatriés à M. Claude Laquière, secrétaire général du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), ancien président de l'association des maires d'Algérie, à la suite du décès, la semaine dernière, de la mère de celui-ci, Augustine Laquière, épouse de Raymond Laquière, ancien président de l'Assemblée algérienne. En réponse aux déclarations faites le 15 juin au Sénat par M. Jacques Dominati, selon lesquelles « *le dossier des rapatriés de quatre-vingts ans et plus ont été liquidés* » (*le Monde* daté 24-25 juin), M. Laquière avait souligné que sa mère « *s'est éteinte à l'âge de quatre-vingt-treize ans sans avoir perçu un seul centime d'indemnisation, tant au titre de la loi de 1970 qu'à celui de la loi de 1978* ».

« *Ainsi donc, l'opinion publique pourra apprécier le bien-fondé des diverses déclarations officielles qui tendent à faire croire que le problème des rapatriés est correctement et définitivement réglé* », avait ajouté le RECOURS.

Le secrétariat d'Etat avait répondu que le dossier de Mme Laquière « *a été régulièrement liquidé en mai 1978 au titre de la loi du 15 juillet 1970 dite de contribution* », mais qu'elle n'avait perçue « *aucune somme d'argent* » parce que les prêts qui lui avaient été consentis étaient « *supérieurs au montant de l'indemnisation* ». Il avait ajouté que ce dossier avait été « *étudié en priorité* » après la loi de 1978, mais « *retardé à la liquidation en raison d'une succession difficile comprenant de nombreux dossiers personnels, notamment celui de M. Claude Laquière* ». Le secrétariat d'Etat avait conclu que ce dossier « *était en voie de règlement définitif* ».

M. Laquière vient de réagir en relevant de « *nombreuses confusions* » dans les explications du secrétariat d'Etat et en jugeant « *inadmissible* » que le dossier personnel d'une personne de quatre-vingt-treize ans n'ait pas été réglé depuis longtemps.

Cette controverse est significative du dialogue de sourds qui continue de caractériser, souvent, les rapports entre les rapatriés et les pouvoirs publics. Après les propos tenus par M. Dominati au Sénat, une lectrice de Paris nous écrit également : « *Ces déclarations constituent une contre-vérité. (...) Mon père est mort le 17 mars 1979, âgé de quatre-vingt-deux ans, sans avoir la joie d'être indemnisé, ma belle-mère est morte il y a trois, elle était âgée de quatre-vingt-dix ans, et elle non plus n'avait pas reçu son indemnisation. Ma mère a quatre-vingt-un ans, mon oncle quatre-vingt-six : ils sont vivants et dans le même cas.* » Afin de « *clarifier la situation relative au règlement des dossiers* », le RECOURS se propose de lancer une « *enquête-sondage* » auprès des rapatriés.

Les problèmes des Français musulmans

En ce qui concerne les Français musulmans, le Cercle algérianiste annonce l'organisation d'une campagne « *pour sensibiliser l'opinion sur les difficultés des anciens harkis* ».

Poursuivant, d'autre part, sa campagne contre le fonctionnement de la commission nationale chargé de l'étude des problèmes des Français musulmans, qu'il estime inadapté aux réalités, M. Ahmed Kaberseli, président du Mouvement de défense et d'assistance des rapatriés musulmans d'Afrique du Nord, a indiqué, samedi 30 juin, à l'occasion d'un méchoui organisé aux anciennes halles de la Villette, que son association pourrait organiser prochainement une manifestation de mécontentement devant l'Elysée ou le siège du secrétariat d'Etat aux rapatriés.

Une certaine tension règne, en outre, au foyer Clairaut, où sont hébergés, à Paris, les Français musulmans les plus déshérités. Les pensionnaires actuels — une vingtaine d'anciens harkis — ont le sentiment qu'on cherche par tous les prétextes à les expulser pour loger en ce lieu des réfugiés indochinois. Plusieurs d'entre eux se proposent de manifester publiquement leur refus de quitter les lieux.

ALAIN ROLLAT.

ANCIENS COMBATTANTS

LE RAPPORT CONSTANT

M. Plantier suspend les travaux de la commission tripartite

La commission tripartite, créée voici près de deux ans pour la révision éventuelle du rapport Constant — système de parité des pensions de guerre avec certains traitements de la fonction publique, — vient de voir ses travaux suspendus. En dépit de la proposition faite par les parlementaires, au cours de la réunion du 27 juin, de constituer un nouveau groupe de travail, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat — considérant que les thèses défendues respectivement par l'administration et les associations d'anciens combattants ne s'étaient pas rapprochées, — considère que la poursuite du dialogue au sein de cette commission est devenue sans objet. Le compte rendu des discussions sera fait au gouvernement qui en délibérera.

Si la thèse du « rattrapage », soutenue par les associations de combattants, était retenue, indique-t-on de bonne source, il en coûterait quelque 3 milliards de francs supplémentaires l'an prochain au budget de l'Etat.

Le bureau national de l'Union française des associations de combattants, dans un communiqué, « *proteste énergiquement contre l'attitude prise au nom du gouvernement par le secrétaire d'Etat* » et « *déplore que le rapport, présenté au nom des parlementaires unanimes représentant tous les groupes des Assemblées, n'ait pas été soumis à l'appréciation des membres de la commission, le secrétaire d'Etat s'y étant opposé au nom du gouvernement.*

» *Le bureau national approuve la décision des parlementaires et des représentants qualifiés des anciens combattants de se retirer d'une réunion devenue sans objet.*

» *Il appelle toutes les unions départementales de l'UFAC et les associations nationales à protester immédiatement auprès des préfets et du premier ministre contre cette situation inacceptable, laissant sans conclusion les travaux de la commission tripartite créée par le gouvernement en octobre 1977.* »

Le bureau national de l'UFAC se propose d'arrêter, en outre, toutes les dispositions nécessaires pour engager, fin octobre 1979, une action d'ampleur nationale.

Rappelons que la commission, créée par M. Jean-Jacques Beucler, se compose de trente membres : dix représentants de l'administration, dix membres du Parlement et dix représentants des associations de combattants.

C. D.

LE CENTRE EDMOND-MICHELET A BRIVE

En raison de la personnalité d'Edmond Michelet, la ville de Brive a été l'un des premiers centres de la Résistance, dès le début de l'occupation. La maison de la rue Champanatier a vu défiler, dans le secret, la plupart des chefs de la Résistance. Après la mort du général de Gaulle, la maison est devenue à la fois un centre d'études et le lieu où sont présentés quantité de souvenirs de la toute première résistance et de la déportation.

★ Le centre Edmond-Michelet, 4, rue Champanatier à Brive (Corrèze) est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée gratuite.



POLITIQUE

DANS LA PRESSE

Les vieilles idées de la « nouvelle droite »

A l'issue des élections législatives de 1978, *LE POINT* (11-17 septembre 1978) avait analysé le recul de l'influence intellectuelle de la gauche ; il diagnostiquait la victoire d'une France raisonnable ayant opté en faveur d'un libéralisme modéré. Claude Sales constate aujourd'hui dans le même hebdomadaire que ce centre droit n'était peut-être « *que le simulacre, ou l'écran, ou l'annonce d'une droite plus raide, plus escarpée que les doux coteaux d'un giscardisme paisible* ». Si cette « nouvelle droite » se défend farouchement contre les accusations de racisme et de fascisme portées contre elle, il n'en demeure pas moins que la lecture de ses publications suscite un malaise. « *Il y a, à l'évidence, un hiatus, une sorte de contradiction entre les propos tenus et les textes écrits,* note Claude Sales. « *On retrouve chez beaucoup d'entre eux une même inquiétante tonalité, nourrie d'une sublimation du héros, de l'élite, de l'aristocratie, d'une exaltation de l'antique passé européen des « forêts celtiques » et des « plaines germaniques », d'une reconnaissance de la « voix du sang ». Des thèmes qui résonnent comme une idéologie fondée sur la race.* »

Un discours politique sur l'inégalité

Ces thèmes, on en retrouve chaque semaine un grand nombre dans *LE FIGARO MAGAZINE*. « *De cette tribune s'exhale en effet*, notent dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* Mona Ozouf et Jean-Paul Enthoven, *l'haleine rance de l'animal qui s'est trop longtemps assoupi.* » Ils ajoutent : « *Louis Pauwels et Alain de Benoist, tout à leur frénésie récupératrice, n'hésitent pas à faire main basse sur des œuvres immenses qui ne furent ni écrites ni pensées pour leur projet.* » Le cas des recherches de Georges Dumézil est, à cet égard, exemplaire, et il a été relevé par Claude Lévi-Strauss lorsqu'il a accueilli sous la coupole le spécialiste des langues indo-européennes (*le Monde* du 15 juin). Alain de Benoist en offre une nouvelle illustration cette semaine dans *LE FIGARO MAGAZINE* en traitant de la sociobiologie.

« *Le plus voyant des ancrages culturels de cette nouvelle droite,* relèvent Mona Ozouf et Jean-Paul Enthoven, *c'est, évidemment, la biologie. Depuis longtemps, en effet, la droite n'avait pas produit une pensée cohérente de la hiérarchie (...). La droite de Louis Pauwels et d'Alain de Benoist se soucie fort peu de trancher le vieux problème de l'inné et de l'acquis. Ce qui lui importe, c'est de trouver des arguments pour légitimer son discours politique sur l'inégalité.* »

Le Père Paul Valadier, dans le numéro de mars de la revue de la compagnie de Jésus *ETUDES*, — que signale *LE POINT* — s'était déjà penché, lui aussi, sur les thèses de la « nouvelle droite ». En ce qui concerne le cas personnel de Louis Pauwels, il écrivait, en s'appuyant sur l'ouvrage du directeur du *FIGARO-MAGAZINE* : « *Comment devient-on ce que l'on est ?* », « *Que cette quête d'une origine touche chez Pauwels lui-même à un niveau existentiel extrêmement profond ne fait pas de doute : elle se déploie comme recherche du vrai père. Lui-même a longtemps cru que son père adoptif, hautement admiré et chéri, était son père, jusqu'à ce que sa mère lui dévoile que son « vrai » père était un autre homme, bourgeois flamand, inconnu de lui, qu'il ne voulut jamais rencontrer. Découverte qui coupe le monde en deux, fait tomber une herse entre lui et son origine et crée une opposition insurmontable entre le « père d'esprit et d'amour », la « filiation volontaire » et le père « réel », la filiation biologique, entre la voix de l'esprit et la voix du sang.* »

Pour autant, s'il comprend l'origine de l'attitude de Louis Pauwels, le Père Valadier s'interroge sur « *la certitude de nos auteurs à attribuer au seul christianisme la responsabilité de l'égalitarisme moderne* ». Il souligne :

« *On peut faire remarquer que la foi chrétienne parle essentiellement d'égalité dans le contexte qui pose que Dieu a, lui, un rapport identique envers tout homme : c'est devant lui que tout homme a valeur infinie en tant qu'il l'appelle à être fils dans le Fils. Loin de fonder l'égalitarisme social, cette référence transcendante pose, au contraire, la différence entre l'homme et l'homme, et, très fondamentalement, cette différence de l'homme à la nature qui est condition spirituelle et intellectuelle de possibilité de la mentalité scientifique. (...)*

» *Que cherche-t-on au juste en tentant de convaincre les hommes de leur essentielle inégalité ? A quels désespoirs et à quelles vengeances ne risque-t-on pas d'engager individus et groupes à les convaincre que, « naturellement », il est des aristocrates appelés à dominer et des esclaves condamnés à obéir ? Et si cette idée d'égalité, même sécularisée, était ce qui permet à l'homme de se saisir comme transcendant, non seulement au devenir, mais à toutes les formes d'enfermement totalitaire ? Comment croire que l'extinction de cette mentalité théologique serait autre chose que le règne de l'indifférenciation et, par là, le règne des plus rusés et de ceux qui veulent persuader les autres de leur aristocratisme ?* »

Les vieux démons

Cet archaïsme et cet aristocratisme sont, en outre, toujours susceptibles d'éveiller les vieux démons, qui ont noms antisémitisme et racisme, s'inquiète *Etudes* qui rejoint sur ce point les craintes de *Tribune juive*. Dans une interview, publiée par cet hebdomadaire, André Wormser dénonce « *un long travail de sape, impudent et tout à la fois habile et clandestin* » qui « *a donné à une nouvelle droite néo-nazie les moyens de se faire entendre et de circonvenir les esprits* ». Il ajoute : « *Il y a presque vingt ans que les gens du GRECE et de « Nouvelle Ecole » sont au travail pour réhabiliter la collaboration, redonner audience, sous des aspects pseudo-scientifiques, au dogme du racisme et de la supériorité aryenne. Il faut bien voir que si aujourd'hui leurs thèses s'étalent un peu partout, leurs hommes sont puissamment installés dans les mass media et les centres de décision, c'est qu'une grande confusion a joué en leur faveur. « Défenseurs de l'Occident ». Ils sont aussi anticommunistes : or, ce qui se passe dans les pays de l'Est, la protestation contre le Goulag leur permet de mêler leur voix à toutes les autres.* »

Si la « nouvelle droite » peut se voir ainsi accusée de racisme c'est parce qu'elle ressemble à s'y méprendre à une droite plus ancienne qui s'exprime toujours dans *RIVAROL*, « hebdomadaire de l'opposition nationale et européenne ». La version « reggae » de *la Marseillaise* élaborée par le chanteur Serge Gainsbourg permet à ce courant de rester fidèle à sa propre caricature et de s'engouffrer dans la voie ouverte par Michel Droit, puisque *RIVAROL* n'hésite pas, citant le « *guide juif* », à présenter le chanteur comme « *tour à tour insidieux et insinuant* » et doté d'un « *visage de traître triste* » avant de l'accuser de n'appeler à la mobilisation que pour « *la plus grande gloire de l'étoile de David* ».

En période de crise économique, quand l'horizon s'obscurcit soudain, ressurgissent plus aisément de vieilles idées qui se veulent des réponses neuves.

T. P.

AU CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

M. Mossion (C.D.S.) est réélu président grâce à un désaccord entre le P.C. et le P.S.

De notre correspondant

Amiens. — Bien que la gauche soit, depuis les dernières élections cantonales, majoritaire au conseil régional de Picardie avec vingt-six sièges contre vingt-deux pour les élus favorables au gouvernement, c'est M. Jacques Mossion, sénateur de la Somme, C.D.S., qui a été réélu, lundi 2 juillet, président. M. Mossion s'était démis de son mandat pour « *respecter le suffrage universel* ». Il a été réélu au troisième tour, avec quinze voix, contre treize à M. Dosière, député de l'Aisne, P.S., et onze à M. Maillet, P.C. Les quatre élus de la gauche, deux communistes et deux socialistes, qui siégeaient au bureau du conseil régional, précédemment constitué en tenant compte de la représentation proportionnelle, ont démissionné pour laisser la place à des représentants de la majorité gouvernementale.

Le P.C. et le P.S. se sont renvoyé la responsabilité de cette mauvaise affaire. Le P.C. s'estimait en droit de revendiquer la présidence, en tant que premier parti de Picardie, tandis que le P.S. proposait le principe d'une présidence par rotation entre les deux partis, le premier mandat de dix-huit mois étant confié à un communiste. Les communistes ont reproché aux socialistes de contester leur représentativité, et ces derniers ont mis en cause « *le sectarisme* » du P.C.

∴

FRANCHE-COMTE : avec l'arrivée de quatre nouveaux membres, dont un seul appartient à la majorité, l'opposition comprend désormais seize élus sur trente-cinq au conseil régional. M. Jeanneret (P.C.), représentant de la ville de Lons-le-Saunier, a été élu secrétaire grâce au soutien du P.S. M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort, ayant défendu la règle de la représentation proportionnelle pour la constitution du bureau contre les réserves de M. Edgar Faure, président du conseil régional et député du Doubs.

● *Région parisienne - Ecologie*, association réunissant des écologistes parisiens en désaccord avec Europe-Ecologie, a annoncé officiellement sa création. Présidée par M. Daniel Labey, responsable d'Ecoropa, R.P.E. comprend des membres du mouvement écologique et des Amis de la Terre de Paris.

★ Région parisienne-Ecologie, 25, rue Le Vau, 75020 Paris. Tél. : 584-41-44.

● *Le tribunal de grande instance de Paris* a décidé, le 8 juin 1979, de faire procéder à la saisie de deux exemplaires de l'ouvrage de M. Jean-Pierre Haber intitulé *l'Assemblée européenne* (*le Monde* du 24 mars) et de faire dresser l'inventaire du stock disponible, stock que les Editions France Empire se sont engagées à ne pas mettre en vente. Le tribunal a, en effet, recensé dans l'ouvrage incriminé sept plagiats d'articles ou de notes, représentant un total de 92 pages.

VINGT-DEUX RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT CONTRE LE SCRUTIN EUROPÉEN DU 10 JUIN

Vingt-deux requêtes en annulation de l'élection aux Communautés européennes du 10 juin ont été déposées devant le Conseil d'Etat. La date limite pour l'introduction de tels recours avait été fixée au 2 juillet. Toutefois, des recours peuvent être encore déposés pendant un mois de la part d'électeurs des territoires d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

Les requêtes émanent de plusieurs formations ou listes comme le parti communiste, le parti socialiste, la liste de défense interprofessionnelle de MM. Malaud, Poujade et Médecin, la liste P.S.U. de Mme Bouchardeau, la liste Régions-Europe de M. Jean-Edern Hallier et la liste Europe-Ecologie. Des électeurs ont également déposé des recours à titre individuel.

Une assemblée plénière du contentieux est prévue pour le 28 août. Toutefois, celle-ci ne pourra se tenir que si l'instruction de toutes les requêtes est achevée.

Les maires de deux villages du Pays basque intérieur ont été suspendus de leurs fonctions pour un mois par le préfet des Pyrénées-Atlantiques pour avoir refusé d'organiser le scrutin européen du 10 juin dans leurs communes.

MM. Heguy, maire de Saint-Martin-d'Arossa, et Dermit, maire d'Osses, avaient pris cette décision pour protester contre « les lenteurs apportées par la commission des investissements étrangers en France, à l'examen de l'implantation dans la région d'une coopérative de meubles, financée par des capitaux basques espagnols ».

Le scrutin avait dû être organisé par une délégation spéciale, désignée par l'autorité préfectorale. Mais le taux d'abstention avait été très élevé.

La sanction prise vise nominativement les deux maires et non le conseil municipal. Les deux communes seront administrées par les premiers adjoints, à qui reviennent tous les pouvoirs du maire durant la période de suspension.

Le Monde

société

ENQUÊTE

Le « triangle d'or » américain

II. — Une aiguille dans une botte d'herbe

L'un des plus importants trafics de drogue, marihuana et cocaïne, s'est développé récemment entre la Colombie et les Etats-Unis. Les enjeux et les bénéfices sont considérables (le Monde du 3 juillet). Pour tenter de ralentir l'activité des trafiquants américains et colombiens, particulièrement dans la péninsule de la Guajira, le gouvernement de Bogota a donné carte blanche aux forces armées, mais les résultats de cette offensive semblent encore modestes.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Santa-Marta. — Dans la cour du camp militaire de Riohacha, une centaine de ballots de marihuana sont soigneusement entassés. Une petite fortune. Par des déchirures, on aperçoit des brins d'herbe foncée. Des soldats, en tricot de corps, visages plats et bruns, courent dans la poussière. Le camp, entouré d'arbustes maigres et desséchés, a des allures de bordj saharien. Un colonel, l'air absent, sirote une bière. Affalé sous la véranda, un grand diable d'Américain, en civil, contemple ses bottes maculées avec morosité. Servant du radar comme il le prétend ou agent du service de la répression des drogues des Etats-Unis ? A Riohacha, la discrétion est de rigueur. Un agent du F.B.I. américain aurait été récemment exécuté par la Mafia. Un incident qui n'a pas été ébruité.

Sur le terre-plein du poste, une demi-douzaine de camionnettes japonaises, flambant neuves et trois avions de tourisme immatriculés aux Etats-Unis : le dernier butin de « guerre » du bataillon. Les camions et les avionnettes, équipées d'un matériel de radioguidage sophistiqué, récupérées au cours d'opérations, doivent être expédiées à Barranquilla, siège de la 2e brigade, commandée par le général José Maria Villaréal, qui supervise, depuis novembre dernier, la grande offensive des forces armées colombiennes contre les trafiquants. La marihuana saisie doit être brûlée en présence d'un juge. Des dizaines de milliers de dollars vont partir en fumée.

La veille, un autre stock de 24 tonnes de marihuana a été réduit en cendres par les marins de la base de Carthagène. Une bonne prise réussie alors que le *Balboa*, avec un équipage de dix hommes, sortait du port de Barranquilla à destination d'Aruba. Une odeur âcre et tenace s'est répandue sur les vieux quartiers autour de San-Pedro-Claver.

Au cours des six derniers mois, près de 6 000 tonnes d'herbe ont été saisies dans le secteur de la Guajira. Au cours de la même période, cent soixante-deux étrangers ont été appréhendés. *« Trois seulement d'entre eux,* précise le général, *n'étaient pas Américains. »* Les pilotes arrêtés sont passibles d'amendes de 2 500 à 15 000 dollars ou de peines de deux à dix ans de prison.

Soixante-cinq bateaux arraisonnés

Le commandant de la 2e brigade note encore sur son carnet soixante-cinq bateaux arraisonnés et trente-six avions, des avionnettes mais aussi plusieurs Dakotas alignés dans le secteur militaire de l'aéroport de Barranquilla, aux côtés des quelques hélicoptères et des appareils d'observation monomoteurs d'âge canonique de l'armée. A première vue, les moyens dont dispose le commandement colombien ne paraissent pas exceptionnels, compte tenu de la topographie et de l'extension de la zone à surveiller.

« Nous faisons de la récupération », soupire un officier d'état-major. Les Etats-Unis, qui se sont félicités des efforts du gouvernement Turbay contre les trafiquants de drogue ont fourni jusqu'à présent une aide modeste. Moins de 2 millions de dollars, selon l'ambassadeur américain à Bogota. Quelques experts ont été formés aux Etats-Unis. Washington a, d'autre part, livré quelques radars. *« Ils pourraient faire plus,* murmure le même officier. *Après tout, c'est d'abord leur problème. Ils sont le premier client et le premier financier de la drogue. »*

Les Colombiens n'apprécient donc guère les commentaires américains qui tendent à rejeter toute la responsabilité sur leur pays, alors que la mise en place de l'organisation a été facilitée par des bailleurs de fonds américains. Ils estiment que la destruction de la drogue et la recherche des trafiquants *« ne sont pas une tâche facile ». « On peut obtenir des résultats et nous en donnons la preuve, mais il n'est pas aisé de frapper à la tête. Combien de temps a-t-il fallu aux Américains pour incarcérer Al Capone sur une question d'impôts ?... »*

Le haut commandement admet qu'il ne cherche pas — et il n'en a sans doute pas les moyens — à monter des opérations spectaculaires. *« Nous travaillons sur renseignements »,* précise le général Villaréal, dans son bureau du Q.G. de Barranquilla. L'armée, pour diverses raisons, s'efforce de saisir la marihuana au moment de son embarquement, dans les criques ou sur les pistes. Non sans déconvenues. Prévenus au dernier moment par leurs « correspondants » au sol, certains pilotes font demi-tour en cas d'alerte, bien qu'ils soient contraints de refaire le plein d'essence pour le retour (opération prévue par la Mafia). Ils doivent alors chercher une piste de dégagement. Plusieurs se sont ainsi écrasés ; d'autres sont tombés à la mer. En avril, un pilote a suscité l'admiration des habitants de Santa-Marta en réussissant à se poser, sans casse, sur une plage de 20 mètres de large.

Le général admet « un seul mort militaire » depuis six mois, mais *« plusieurs de l'autre côté ».* En revanche, les arraisonnements le long de la Guajira par des vedettes de la marine de guerre se sont soldés par une bonne vingtaine de morts depuis deux mois. L'armée effectue cette tâche de police, relativement ingrate, sans enthousiasme excessif, et le commandement semble surtout redouter les *« risques de corruption ». « Les trafiquants,* dit un colonel, *n'hésitent pas à offrir un pourboire de 100 000 dollars à un chef de détachement qui s'empare d'un stock de marihuana. Le cas s'est encore présenté la semaine dernière. »*

Sur le terrain, ce jeu du chat et de la souris » ne donne d'ailleurs pas l'impression d'être très animé. Les contrôles sur la route de Santa-Marta à Riohacha et Maicao ne semblent pas très fréquents. C'est également un calme apparent qui règne sur la seule route qui monte de Santa-Marta vers la sierra Nevada, piste acrobatique, en lacet, surplombant des ravins et des escarpements recouverts d'une dense végétation tropicale. Au bout du chemin, transformé en torrent à la saison des pluies, un village perdu, El-Campano, dans la fraîcheur retrouvée des 1 000 mètres d'altitude.

Quelques masures, des plantations de café en contrebas, une buvette rustique, des paysans portant le poncho des terres froides, pas un seul policier. Comment découvrir d'éventuelles plantations de marihuana dans ce fouillis végétal ? A trois jours de marche d'ici, des convois de mulets descendent directement vers la plaine en empruntant les sentiers de la forêt. Survoler pendant des heures cette jungle, d'un vert exubérant, ou la Guajira, plate, désolée, aride, ombrée de cactus et de paillotes, donne une idée de la disproportion des moyens. *« Autant chercher une aiguille dans une botte d'herbe... »,* soupire le pilote.

Pour un de perdu...

Entre Maicao et Valledupar, au pied de la chaîne montagneuse qui marque la frontière avec le Venezuela, la base militaire avancée de Buenavista somnole dans la moiteur tropicale. La vingtaine de soldats du poste sont en tenue de combat léopard, mais leurs visages cuivrés reflètent plutôt l'ennui d'une garde interminable et souvent infructueuse. Pour un appareil intercepté, abattu ou en perdition, dix autres sans doute réussissent à décoller chaque nuit. Même proportion pour le contrôle par mer. Un seul rafiot chargé d'herbe de la Guajira qui arrive en Floride « vaut » 10 millions de dollars.

Les statistiques des organismes de répression, tant américains que colombiens, confirment ces évaluations. Les confiscations de marihuana, ces deux dernières années, ne représentaient que 10 % environ de la production totale. Même pourcentage en ce qui concerne la cocaïne : moins d'une demi-tonne confisquée en moyenne par an, alors que l'on estime au moins à 14 tonnes la quantité de cocaïne transformée chaque année dans les laboratoires colombiens.

Pourtant, malgré ses moyens limités, l'offensive lancée par le gouvernement Turbay n'est pas sans effet. Les risques augmentent. De février dernier à la mi-mai, la valeur de la drogue confisquée, marihuana et cocaïne, est évaluée à 700 millions de dollars. Un chiffre record. *« Notre harcèlement,* affirme le général Villaréal, *fait monter les enchères. Le prix de la tonne de marihuana a augmenté de 300 000 dollars en six mois sur le marché américain... »*

La Mafia réagit. La culture de l'herbe est en train de se déplacer vers les llanos, les grandes plaines de l'Est colombien, dans l'Arauca et le Vichada, ainsi que dans les vallées tropicales du Sinu et de l'Atrato, proches du Darien. De Turbo, dans le golfe d'Uraba, jusqu'à Barranquilla, c'est encore une longue côte de quelque 300 kilomètres non moins propice aux embarquements discrets — quoique plus éloignés de la Floride — que les militaires devront peut-être bientôt contrôler. On compterait déjà au moins deux cents pistes plus ou moins clandestines le long de la côte, du Darien à la Guajira, et cent autres disséminées dans le reste du pays.

Maisons basses et blanches, rues étroites, quelques palmiers maigres sur le boulevard sans grâce du bord de mer, Riohacha ne fait pas grande impression. La capitale de la Guajira n'est pas à première vue à la hauteur du décor farouche de la péninsule et sue l'ennui. Cette façade morose est trompeuse. Les consommateurs affalés aux terrases de la promenade sont aux aguets, tout comme les vendeurs apparemment indifférents du *sanandresito.*

Car les affrontements armés entre bandes rivales sont assez fréquents. Une « explication » a eu lieu par exemple dans la rue principale autour du cercueil d'un chef de la Mafia. En quelques mois, cent quatre-vingt-sept morts violentes *« et pas une seule arrestation »,* ainsi que le note avec tristesse le gouverneur, M. Iguaran Mendoza. A Palomino, à l'ouest de Riohacha, vingt-cinq maffiosi ont été tués au cours d'un règlement de comptes à la fin avril. Dans le même secteur, quatre « marimberos » ont été abattus par une patrouille qui interceptait leurs camions.

C'est toute la Guajira qui est soumise à la loi du talion et du revolver. Passagers dévalisés dans les bus entre Santa-Marta et Maicao, chauffeurs abattus en pleine rue, fusillades imprévisibles : la population dénonce la montée de l'insécurité. L'assassinat, le vendredi saint, d'un industriel connu de Medellin devant l'église de Santa-Marta par des *pistoleros* a fait monter la colère d'un cran. Une pétition approuvée par plusieurs prêtres a été adressée à Bogota, qui a nommé une commission d'enquête dirigée par le secrétaire général de la présidence de la République, M. Carlos Lemos.

Face à la grogne, le colonel responsable des opérations répond avec un sourire froid : *« Nous manquons simplement de moyens. Nous sommes chargés de surveiller des dizaines de milliers de kilomètres carrés et des centaines de kilomètres de côtes. Mais nous sommes presque sourds et aveugles... »* L'aide américaine ? Il lève les bras : *« Un vieux radar de 1958... »*

Comment imaginer un jour « sans » que Santa-Marta, l'une des plus plaisantes cités de Colombie, puisse être la ville de la peur décrite à Bogota ? Au pied de la sierra, la plage du Rodadero est un havre tropical. Une foule détendue se presse dans les ruelles du *sanandresito* et du marché public. M. Manuel Vives, le maire, un homme jeune, dynamique, ouvert, va du Rodadero aux quartiers les plus pauvres sans escorte. Qui est trafiquant ? Qui ne l'est pas ? Ironie : au programme de deux cinémas de la ville, *Sale trafic* et *Colombian Connection !* Quatre jeunes gens de la « bonne » société en jeans entrent dans un bar du Rodadero. Surprise : l'un d'eux se révèle être un « petit chef » de la Mafia.

Taganga, port de pêche niché dans un écrin de collines à cactus, est un morceau de beauté pure. Les lourdes barcasses sont tirées sur la grève. Un flot ferme la longue calanque minérale. Des pêcheurs boivent l'*aguardiente,* eau-de-vie colombienne, en éclatant de rire. Le tourisme s'est arrêté à Santa-Marta. Qui trafique à Taganga la nuit venue ? Un hippy anglais, installé à Taganga depuis huit ans, répond avec une grimace : *« 80 % de pêche, 20 % de contrebande... »*

Faut-il légaliser la production de marihuana ? La question est ouvertement posée et a déjà fait l'objet de plusieurs débats télévisés. Cette thèse est défendue avec talent par M. Samper, le jeune président de l'ANIF, qui avance des arguments économiques. *« Il faut,* dit-il, *détruire la marihuana comme tabou et comme mythe. La campagne « mort à la marihuana » lancée par le gouvernement n'est pas efficace. On oublie que des dizaines de milliers de petites gens en vivent. L'économie souterraine de la drogue alimente l'inflation, fait monter le coût de la vie, et elle ouvre la voie à une nouvelle éthique. Elle favorise la corruption. La légaliser, la mettre au grand jour, c'est supprimer ses aspects troubles. La Colombie a besoin des milliards de pesos qu'elle perd en refusant la légalisation... »*

La thèse de M. Samper est approuvée par des personnalités du monde des affaires et par le général Matallana, ancien chef des services de sécurité. Elle est en revanche combattue par l'Eglise et par le gouvernement, à commencer par le chef de l'Etat, M. Turbay. Celui-ci, accusé pendant sa campagne électorale dans certains milieux américains d'avoir lui-même partie liée avec la Mafia, n'en semble que plus résolu aujourd'hui à mener une lutte énergique contre les trafiquants. Partisans et adversaires de la légalisation savent en tout cas que rien n'est possible sans la coopération la plus étroite des Etats-Unis. Pour la cocaïne, c'est une autre affaire. La Mafia réagit comme une multinationale. Si la promesse de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bogota — *« dans un an, nous aurons éliminé le trafic de la cocaïne en Colombie »* — se réalise, le pays choisi par les trafiquants comme « relais » est déjà connu des experts : c'est la Jamaïque.

FIN

● *Un trafiquant de drogue, Francis Tourdre,* quarante-deux ans, dit Francis le Rouge, arrêté en avril 1974, a été condamné, jeudi 28 juin, par le tribunal de grande instance de Marseille, à huit ans de prison, trois ans d'interdiction de séjour et au retrait de son passeport. Il a été reconnu coupable d'avoir appartenu, à l'époque de la « French Connection », à un réseau ayant vendu 650 kilos d'héroïne aux Etats-Unis.

Il devra, en outre, payer solidairement avec les trois autres inculpés du procès 65 millions de francs à l'administration des douanes, partie civile. Cette somme correspond au double de la valeur du produit vendu.

La « canadian connection »

Après la mort de la « French connection » assiste-t-on à la naissance de la « Canadian connection » ? Le 12 juillet 1978 la Gendarmerie Royale du Canada (G.R.C.), renforcée par des membres des forces armées canadiennes, saisissait 13,5 tonnes de marihuana en train d'être déchargées d'un bateau près de Tofino, petite localité de la côte ouest de l'île de Vancouver (Canada). Le bateau suspect avait été repéré grâce à un satellite. Déjà, fin 1977, les policiers américains avaient intercepté, dans le détroit séparant les Etats-Unis de l'île de Vancouver, un chargement de 37 tonnes de drogue.

Vancouver plaque tournante

Le 22 mai 1979, nouvel épisode : trois cents hommes de la G.R.C. et des forces armées, appuyés par un destroyer, encerclent le *Samarkanda* dans une crique proche de Tofino. Au petit matin ils arrêtent vingt hommes, dont trois Américains et dix-sept Sud-Américains. Sur la côte, cachés sous les arbres et buissons, ils découvrent six cent quarante balles de 100 livres de « columbia gold » qui se vend au détail 60 dollars les 30 grammes, soit la coquette somme de 67,2 millions de dollars pour les 35 tonnes découvertes (1 dollar canadien vaut approximativement 3,80 F). Parallèlement à cette opération, les services américains appréhendent sur une île dépendant de leur juridiction un suspect dans une remorque où était installé un matériel radio sophistiqué pour communiquer avec les bateaux transportant la drogue.

Les responsables canadiens et américains de la lutte contre la drogue estiment n'avoir capturé qu'une petite fraction de la drogue qui transite par la côte nord-ouest du Pacifique pour ensuite poursuivre sa route vers les Etats-Unis. La côte est propice au trafic : peu fréquentée, peu peuplée, sauvage, elle compte des centaines d'abris pour de gros bateaux. Depuis deux ans, la surveillance s'intensifie, mais la tâche est difficile vu la nature du terrain.

L'île de Vancouver et la ville de Vancouver, située sur le continent, sont depuis longtemps des plaques tournantes sur la route de la drogue d'autant plus importantes que les filières des Caraïbes et du nord-ouest des Etats-Unis (Seattle) ont subi ces dernières années de nombreux échecs. La drogue est débarquée sur la côte ouest du Canada, mise dans une cache, acheminée ensuite par petites quantités vers les Etats-Unis où le marché est estimé à 40 millions de fumeurs ; les Canadiens sont ravitaillés au passage. A remarquer que 66 % des toxicomanes canadiens vivent à proximité de Vancouver et que 85 % de la marihuana consommée aux Etats-Unis provient de Colombie.

UN JUGE FÉDÉRAL ASSASSINÉ DANS LE TEXAS

San-(Antonio (Texas). — *Un juge fédéral américain, M. John Wood, a été assassiné, en mai dernier, devant son domicile de San-Antonio alors qu'il devait décider du sort d'un trafiquant de drogue, Jimmy Chagra, accusé d'avoir importé clandestinement de la marihuana de Colombie. M. Wood est le premier juge fédéral spécialiste des procès de trafiquants qui est abattu. Un autre juge fédéral, M. James Kerr, a récemment échappé de peu à un attentat.*

DROGUÉS FRANÇAIS EN THAILANDE

Le prix fort

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — « Si j'avais su... » *Elle a vingt-six ans. Arrêtée au début du mois à l'aéroport de Bangkok avec 280 grammes d'héroïne pure, elle risque, au terme de la nouvelle loi thaïlandaise sur les stupéfiants, la prison à vie ou la peine de mort. L'ignorait-elle ? Derrière les barreaux du parloir de la prison, son visage est livide, épuisé. Une amie d'infortune la soutient. Depuis une semaine elle est au cachot, avec d'autres détenues, sans lumière, sans sorties, sans visites (excepté les détenues), sans drogue surtout. Elle en souffre :* « C'est terrible, c'est le Moyen Age ici. Il faut me sortir de là. » *Comme elle, une trentaine de jeunes Français sont derrière les verrous pour usage ou trafic de narcotiques.*

Ils sont dans des conditions matérielles, sanitaires et psychologiques généralement dégradantes qui ne favorisent ni l'amélioration de leur sort ni leur rétablissement. En effet, pour peu qu'ils aient de l'argent, les drogues leurs parviennent et ils continuent à se « shooter », avec des aiguilles usagées montées sur des corps de stylo à bille, en soufflant à pleins poumons et avec de forts risques, sinon d'« overdose » du moins de septicémies et d'hépatites. Naïfs fourvoyés ? Petits drogués victimes de rackets fructueux des provocateurs, indics, prostituées et policiers marrons qui grouillent dans les quartiers chauds de Bangkok ?

Boucs émissaires étrangers qui nourrissent les gros titres des journaux tandis que ceux qui ont des appuis où il faut, trafiquent en paix à plein kilos ? Certains se présentent sous ce jour. D'autres se taisent, d'autres encore se moquent de tout, pourvu qu'ils puissent, chaque jour, nourrir leur dévorante habitude.

Le pipe-line de l'héroïne

Certains, c'est vrai, se sont fait bêtement piéger, forcer la main, avec quelques grammes d'héroïne pour leur seule consommation, parfois même pour un bâtonnet de cette marijuana qui pousse dans le pays comme une herbe folle. Vétilles que cela, disent certains si l'on considère que l'on est ici au carrefour du « triangle d'or », à l'embouchure de l'un des plus gros pipe-line d'héroïne de toute la planète. Mais vétilles qui rapportent aux gagne-petit de l'anarque et que la loi, formellement, condamne. La Thaïlande n'est plus le paradis artificiel des drogués à la petite semaine, et, si la came est bon marché, ceux qui tombent paient fort cher, mais tous ne sont pas des victimes. Plusieurs dossiers indiquent, au contraire, qu'ils sont de l'espèce qui les fait proliférer : celle des passeurs. Cette jeune femme au parloir, qui a été dénoncée comme « blanche », emportait, comme la plupart, vers la France, 280 grammes d'héroïne. Coupée dix fois de lactose, cela fait 2,800 kilogrammes et, à 800 F le gramme dans les rues de Paris, la somme rondelette de 2 400 000 F. Elle en est à son cinquième voyage en Thaïlande.

Cent ans de prison...

De surcroît, elle est entrée en prison avec une fiole de drogue et une seringue que, curieusement, les policiers de l'aéroport avaient laissées dans son sac à main. Elle a en tout quatre chefs d'inculpation : possession, usage, exportation et importation de drogue. Sa compagne a trente-trois ans, et douze visites en Thaïlande derrière elle. Sans ressources avouées, elle s'est pourtant offert un appartement et une boutique de mode dans un quartier chic de Paris. Plus une résidence secondaire en Normandie. Biens dont elle risque de ne pas jouir avant longtemps. Dans ce parloir aussi une Allemande, colossale, incongrue. Elle paraît libre comme l'air dans l'enceinte de la prison, où elle a ouvert un petit commerce d'alimentation pour ses compagnes d'infortune. Elle accroît honnêtement un pécule qui a le temps de grossir substantiellement : elle en a pris pour cent ans. Elle en a trente-cinq et vient d'en purger cinq. Condamnée à un siècle... Cela donne à réfléchir, même en escomptant les remises de peine ou la grâce royale.

Celui-là a une femme et un enfant en France. Arrêté en 1977 pour « possession et intention d'exportation », il a été condamné à deux ans de prison et 7 000 dollars d'amende. Il est sorti après onze mois et s'est fait reprendre quatre jours plus tard avec de l'héroïne et deux faux passeports.

En aval, les répercussions ne sont pas moins dramatiques parfois. Tous ne sont pas des fils de riches. La modicité du prix du transport aérien, l'appel de l'exotisme, le désœuvrement souvent, le chômage et la démocratisation de l'usage de la drogue en Europe lancent dans l'aventure autant de fils de bourgeois que d'enfants d'ouvriers. Et tous les parents n'ont pas les moyens de faire le voyage Paris-Bangkok une fois par mois pour apporter des oranges et du réconfort. Ce père, philosophe, désabusé mais chaleureux, est au chômage. Il tient le coup, tête haute, ravitaille tout le monde ici. Dans l'avion, il a rencontré un autre père, éploré, écrasé par le sort et perdu dans un monde où il n'aurait jamais mis les pieds. Mais le fils de celui-ci, comme on dit, « a mal tourné ». Cordonnier de province, il a vendu boutique pour payer l'avocat et la caution : la dette de son enfant. On devrait peut-être, dans les aéroports de France, faire connaître ou afficher à l'attention de ceux qui rêvent de la Thaïlande comme d'un paradis de la drogue les peines prévues par la nouvelle loi (le Narcotics Act 2522) aujourd'hui en vigueur. La seule possession de 20 à 100 grammes d'héroïne vaut de cinq ans de prison à la détention à vie et 25 000 dollars d'amende. Au-dessus de 100 grammes, la détention perpétuelle ou la peine de mort. En 1977 et 1978, une douzaine de trafiquants ont été passés par les armes en Thaïlande.

R.-P. P.

ONAL DE PICARDIE

est réélu président
ntre le P.C. et le P.S.

orrespondant

Le P.C. et le P.S. se sont renvoyé la responsabilité de cette mauvaise affaire. Le P.C. s'estimait en droit de revendiquer la présidence, en tant que premier parti de Picardie, tandis que le P.S. proposait le principe d'une présidence par rotation entre les deux partis, le premier mandat de dix-huit mois étant confié à un communiste. Les communistes ont reproché aux socialistes de contester leur représentativité, et ces derniers ont mis en cause « le sectarisme » du P.C.

FRANCHE-COMTE : avec l'arrivée de quatre nouveaux membres, dont un seul appartient à la majorité, l'opposition comprend désormais seize élus sur trente-cinq au conseil régional. M. Jeanneret (P.C.), représentant de la ville de Lons-le-Saunier, a été élu secrétaire grâce au soutien du P.S. M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort, ayant défendu la règle de la représentation proportionnelle pour la constitution du bureau contre les réserves de M. Edgar Faure, président du conseil régional et député du Doubs.

● *Région parisienne* - Ecologie, association réunissant des écologistes parisiens en désaccord avec Europe-Ecologie, a annoncé officiellement sa création. Présidée par M. Daniel Labey, responsable d'Ecoropa, R.P.E. comprend des membres du mouvement écologique et des Amis de la Terre de Paris.

★ Région parisienne-Ecologie, 25, rue Le Vau, 75020 Paris. Tél. : 364-41-44.

● *Le tribunal de grande instance de Paris* a décidé, le 8 juin 1979, de faire procéder à la saisie de deux exemplaires de l'ouvrage de M. Jean-Pierre Haber intitulé *l'Assemblée européenne* (le Monde du 24 mars) et de faire dresser l'inventaire du stock disponible, stock que les Editions France-Empire se sont engagées à ne pas mettre en vente. Le tribunal a en effet, recensé dans l'ouvrage incriminé sept plagiats d'articles ou de notes, représentant un total de 92 pages.

SOCIÉTÉ

LA FÉDÉRATION DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE FRANCE ET LA CONVENTION DE 1977

Après la parution, dans le Monde *du 12 juin, d'un article consacré à l'annulation récente par le Conseil d'Etat de la convention de 1977 entre les dentistes et la Sécurité sociale, à la suite d'un recours de la Fédération des chirurgiens-dentistes de France, M. Pierre Durand-Labrunie, estimant que cet organisme, dont il est le président, est à tort mis en cause, nous adresse le droit de réponse suivant :*

1) Aucune organisation syndicale et dans aucune profession ne supporterait, alors qu'elle est évidemment représentative, d'être systématiquement écartée des discussions professionnelles et sociales. Elle manquerait en effet gravement à ses devoirs.

2) Si le Conseil d'Etat a annulé la Convention, c'est parce que les pouvoirs publics ont délibérément violé la loi que la Fédération entend, elle, respecter et faire respecter, notamment sur une élémentaire concertation.

3) La Fédération a toujours respecté les tarifs conventionnels lorsqu'ils étaient légalement applicables et n'a revendiqué la liberté des honoraires qu'en l'absence de convention et à un moment particulier de la lutte syndicale. Elle a, autant que n'importe quel journaliste, conscience des besoins et des intérêts des patients.

4) L'accusation portée est d'autant plus fantaisiste que, dernièrement, ce n'est absolument pas la Fédération qui a donné la consigne d'augmenter les honoraires pour protester contre l'attitude des caisses, mais l'autre organisation signataire.

JUSTICE

Le vice-président du conseil général de la Haute-Garonne en correctionnelle

Liberté des enchères et liberté des élus

De notre correspondant régional

Toulouse. — M. Claude Llabrès, agent technique de la SNIAS, conseiller municipal de Toulouse, vice-président du conseil général de la Haute-Garonne, secrétaire du comité de ville du parti communiste et de la fédération de la Haute-Garonne, membre du comité central du P.C.F., a comparu lundi après-midi 2 juillet devant le tribunal correctionnel de Toulouse. Il était poursuivi pour « entraves à la liberté des enchères ».

Le 16 décembre 1976, M. Llabrès avait conduit une manifestation d'une centaine de personnes venues s'opposer à la saisie judiciaire et à la vente aux enchères des meubles et des outils d'un artisan serrurier de Tournefeuille, dans l'agglomération toulousaine.

L'inculpation de M. Llabrès avait provoqué la création, ces dernières semaines, d'un comité de soutien à l'élu communiste. C'est ce même comité qui a organisé lundi après-midi, devant le palais de justice de Toulouse et jusque dans les couloirs, une manifestation au cours de laquelle plus de trois cents personnes ont longuement crié : *« Liberté ! liberté ! »* et applaudi l'inculpé à son arrivée. Parmi les signataires du manifeste se trouvent les secrétaires généraux des unions départementales de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN. D'autre part, les responsables de l'Association départementale des élus communistes et républicains, de l'Association générale des étudiants de Toulouse (UNEF), du conseil départemental de la Résistance, de la Confédération du logement, du CID-UNATI, de la Confédération syndicale des familles, avaient écrit au président du tribunal pour demander la relaxe de l'inculpé. Enfin, des personnalités politiques, comme M. Alain Savary, député (P.S.) et président du conseil régional de Midi-Pyrénées, et M. Pierre Baudis, maire (apparenté P.R.) de Toulouse, député au Parlement européen, avaient envoyé un témoignage écrit de solidarité.

A l'audience, M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, membre du bureau politique du P.C.F., a fait une plaidoirie avant les avocats de la défense. Il a demandé la relaxe pure et simple car, *« en condamnant Claude Llabrès, le tribunal condamnerait en même temps toutes les victimes du système où l'argent règne en maître »*. Il a dénoncé une législation *« inhumaine et médiévale »*.

M. Léon Eeckhoutte, sénateur socialiste, président du conseil général de la Haute-Garonne, déclarant parler au nom de l'ensemble des élus de l'assemblée départementale, quelle que soit leur formation politique, a déclaré que *« le procès intenté à M. Claude Llabrès met en cause la responsabilité de tous les élus »*.

Les défenseurs, Mes Lederman, du barreau de Paris, et Labry, du barreau de Toulouse, ont demandé eux aussi *« la relaxe d'un élu du suffrage universel traduit devant un tribunal pour avoir manifesté sa volonté de défendre le droit de vivre d'un petit entrepreneur. En sa qualité d'élu, M. Llabrès a voulu défendre ses concitoyens, ce qui est son rôle. Cette inculpation est en vérité une entrave à la liberté des élus »*.

Dans son réquisitoire, extrêmement modéré, l'avocat général a demandé une simple peine d'amende. Le tribunal rendra son jugement le lundi 9 juillet.

LÉO PALACIO.

DEUX AMENDES POUR LE MAIRE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Le tribunal correctionnel de Melun (Seine-et-Marne) a infligé, lundi 2 juillet, une amende de 2 000 F à M. Louis Bayeurte, maire (P.C.) de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), pour violence et voies de fait envers des gardiens de la paix, lors d'une manifestation qui avait eu lieu, le 17 mars 1975, devant la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne et à l'intérieur du parc de celle-ci (le Monde du 14 juin).

M. Bayeurte a, en outre, été condamné à 1 200 F d'amende pour entrave à la circulation. Huit jours après la manifestation à la sous-préfecture, M. Bayeurte avait organisé un rassemblement sur une place de sa commune et avait refusé d'ôter une barrière de sécurité lorsqu'un policier le lui avait demandé.

Ces deux manifestations avaient pour but de soutenir les revendications du personnel communal inquiet des menaces de licenciement qui pesaient sur lui après le refus, par le préfet, du budget de Fontenay-sous-Bois, qui lui avait été présenté en déséquilibre.

Les nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'État

« Le désespoir d'un petit peuple qui ne veut pas mourir »

Avant-dernière journée consacrée à l'audition des témoins de la défense, lundi 2 juillet, au procès des nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'Etat. Neuf témoins, dont M. Antoine Sanguinetti, sont venus dire à la barre que la Corse était malade, colonisée, exploitée, que son économie était asservie, sa culture bafouée, sa langue opprimée. Des récits qui se voulaient didactiques, mais qui étaient le plus souvent trop techniques ou trop schématiques.

Les uns ont parlé de l'histoire de l'île, de sa langue ; les autres de son agriculture, des difficultés de l'exil. Les témoignages ont oscillé entre le discours politique, le cours magistral et l'envolée lyrique. Mais le courant ne passait pas, malgré toute la conviction que chacun y mettait. Le président, M. Claude Allaer, fit remarquer que la cour avait déjà entendu cela cent fois et dut, à plusieurs reprises, limiter les temps de parole. Seul, M. Antoine Sanguinetti, ancien vice-amiral d'escadre rayé des cadres d'active et de réserve en juillet 1976, fut véritablement écouté.

Après avoir indiqué qu'il était contre la violence et le séparatisme, l'ancien major général de la marine s'en est pris à l'Etat français, *« dont la conception de centralisation est excessive »*. Cet ancien officier, membre du parti socialiste, a rappelé que certaines revendications qui figuraient dans les cahiers de doléances corses en 1789 n'avaient toujours pas abouti. *« Rien n'a changé depuis deux cents ans*, a-t-il déclaré. *L'Etat ne comprend pas que, si les promesses de démocratie ne se réalisent pas, nous allons vers une situation désastreuse. »*

M. Sanguinetti a dénoncé *« les démissions de l'Etat, les glissements du droit et les déficiences de la justice »*. Il a cependant reconnu que *« le budget national avait depuis quelques années fait un effort »*. *« Mais cet effort*, a-t-il ajouté, *n'est pas fait en faveur des habitants, mais d'une entité : la Corse. Les grands domaines sont mis en culture par des gens venus d'ailleurs. Le tourisme est entre les mains des grandes sociétés. 80 % des emplois créés sont entre des mains étrangères et 21 % de la jeunesse continue de s'expatrier. Les actifs ne représentent qu'un quart des habitants. On est submergé par les habitants d'ailleurs. »* Le témoin a regretté qu'aucune solution ne puisse sortir des urnes en raison des clans et parce que *« la loi électorale n'est pas appliquée et les listes parfaitement faussées »*. Evoquant les fraudes en cette matière, M. Sanguinetti a fait remarquer ensuite que *« les lois ne s'appliquaient pas plus après des actions violentes, ce qui est la pire des fautes pour un Etat »*, et a rappelé le propos de Georges Pompidou sur *« les justes revendications de l'île »*.

« Mais ce n'est pas par la violence et la contrainte qu'on maintiendra la Corse dans l'unité française » pour M. Sanguinetti qui précise que la violence ne vient pas toujours du même côté. Il a distingué les attentats séparatistes, les attentats des *« barbouzes dont on connaît les noms »* et ceux *« des rackets et de la vengeance »*. Il constate alors qu'aucun autre plastiqueur que les séparatistes n'a été jusqu'à présent arrêté. S'il comprend l'action du F.L.N.C. (Front de libération nationale de la Corse) *« qui n'a rien à voir avec une entreprise de subversion »*, il affirme que *« ce n'est ni par la répression, ni par la punition exemplaire qui fera des martyrs qu'on assainira le climat de l'île. » « Tout cela,* conclut-il, *est la matérialisation du désespoir d'un petit peuple qui ne veut pas mourir. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

LES SÉPARATISTES ONT-ILS PRIS DES CONTACTS AVEC LES PALESTINIENS

Des contacts ont-ils été pris entre des membres du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) et une organisation palestinienne ? Un communiqué du procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, diffusé le vendredi 29 juin en réponse à un article de *Minute*, semble le confirmer bien que l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), par la voix de son représentant à Paris, dément l'existence de contacts ou même de tentative de contacts avec les séparatistes corses.

Le communiqué du procureur général affirme que ces *« collusions »* avaient été étouffées au moment où allaient comparaître devant la Cour vingt-quatre militants séparatistes.

C'est la première fois qu'il est fait état de l'enquête de la D.S.T. et des révélations qu'elle a apportées sur des « collusions » sans que l'on sache cependant l'importance de ces contacts et les résultats qu'ils ont pu avoir. Selon des informations de bonne source, les séparatistes corses auraient essuyé une fin de non-recevoir à leurs demandes d'aide financière ou matérielle.

C'est la découverte, le 28 novembre 1978 à Biguglia, d'archives du F.L.N.C. qui, semble-t-il, a permis aux enquêteurs de recueillir des informations sur les démarches des séparatistes auprès de Palestiniens. Les archives apportaient des renseignements sur les implantations du F.L.N.C. et sa stratégie, ainsi que sur un voyage effectué au Liban, en février 1978, par deux militants : Pantaléon Alessandri, ébéniste de L'Ile-Rousse, et Laurent Covili, de Vescovato.

En raison de ces faits, ces deux Corses, emprisonnés à Paris, comparaîtront plus tard — probablement à l'automne prochain, — lors d'un second procès, devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Faits et jugements

● *Le chanteur breton Glenmor* et M. Jean Le Calvez, directeur de l'hebdomadaire *Combat breton*, ont mis fin lundi 2 juillet à la grève de la faim qu'ils avaient entreprise le 18 juin pour obtenir la libération des militants bretons incarcérés depuis le 30 juin 1978. Le relais de cette protestation par le jeûne a été pris par la poétesse Meavenn dimanche 1er juillet, dans la Mission orthodoxe de rite celtique du Vieux-Marché (Côtes-du-Nord). — *(Corresp.)*

● *Cinq morts dans un incendie aux Baléares.* — Cinq personnes ont été tuées et vingt autres blessées dans l'incendie d'un hôtel à Palma de Majorque (Baléares), lundi matin 2 juillet. On ignorait encore l'identité des victimes en fin de matinée. L'incendie, probablement dû à une cause purement accidentelle, a pu être maîtrisé. D'autre part, un touriste belge a été tué lundi 2 juillet d'une balle perdue, à Benidorm, au cours d'un hold-up contre une agence de voyage. —

● *Un violent tremblement de terre* (de magnitude 6) a été ressenti sur une partie des territoires du Costa-Rica et du Panama, le 1er juillet. Les secousses ont provoqué des dégâts assez importants à Puerto-Armelles, un port de la côte pacifique du Panama, très proche de la frontière du Costa-Rica. Deux pipe-lines des quais, notamment, ont été endommagés. — *(U.P.I.)*

RELIGION

LA CONTROVERSE SUR LE SACERDOCE

Le Père Duquoc émet des réserves sur la lettre du pape aux prêtres

La revue *Jésus* (1) publie dans son numéro de juin les réactions de cinq prêtres français à la lettre aux prêtres de Jean-Paul II (*le Monde* du 10 et du 12 avril). Ces témoignages, rédigés sous forme de lettre ouverte, expriment leur déception. Ils ne sont pas signés.

Le Père Christian Duquoc, théologien dominicain, dans un article qui les précède, estime quant à lui que le document (du pape) est *« provisoire et réformable en raison de son but et de la forme choisie »*. L'auteur regrette que le pape ait analysé la crise actuelle par la seule référence à des données transcendantes (foi, grâce, péché), alors que les raisons socio-historiques sont importantes :

« Traiter moralement d'un problème, ce n'est pas prendre en considération toute sa dimension. Un aspect important de la raison du ministère est peu évoqué dans la lettre de Jean-Paul II : les croyants ont droit à des sacrements et donc à des ministères. On ne peut indéfiniment, sous prétexte de défendre une discipline ancestrale, priver de ministres de l'Eucharistie des Eglises entières comme c'est le cas de certaines Eglises d'Afrique et d'Amérique latine. »

Le Père Duquoc écrit d'autre part : *« On ne saurait indéfiniment éviter que le nouveau statut social d'égalité de la femme ne pose des problèmes graves à la structure masculine du ministère actuel. Certes, Jean-Paul II, n'ayant pas évoqué ces problèmes, a sans doute laissé ouverte la possibilité de les étudier plus à fond.*

» Toutefois, en essayant de redonner confiance aux prêtres, selon la trame de la seule tradition latine, il risque de décevoir tous ceux pour qui la vie évangélique des Eglises est plus importante que le respect de la tradition, la sainteté du clergé et son recrutement. Espérons que le retour à un collégialité authentique, prônée par Jean-Paul II à Puebla, invitera les épiscopats à prendre les questions à leurs racines, à ne pas croire que la tradition possède la réponse à tous les problèmes, et à ne pas penser que l'exhortation dispense d'analyses plus rigoureuses. »

(1) 3, avenue Vavin, 75006 Paris.

Un livre de Jean-François Six

UNE FOI POUR NOTRE TEMPS

« Il ne faut pas douter de celui qui te dit qu'il a peur. Mais il faut avoir peur de celui qui te dit qu'il ne connaît pas le doute. » Cette réflexion d'un poète, E. Fried, pourrait servir d'épigraphe au dernier livre de Jean-François Six *L'Incroyance et la foi ne sont pas ce qu'on croit.*

Continuant sur sa lancée d'apôtre du temps présent, c'est-à-dire de scrutateur de l'incroyance, l'auteur a rarement exprimé avec autant de clarté et de bonheur l'essentiel de sa conviction. Maximilien Littré disait de Dieu qu'il est *« un océan pour lequel nous n'avons ni barque ni voile »*. Que les chrétiens ne s'approprient donc pas Dieu, qu'ils reconnaissent son caractère subversif et n'en fassent pas un dieu de culpabilisation. Le dieu des chrétiens est vulnérable, c'est un être de communion, à la fois présent et absent, entièrement gratuit.

Si les chrétiens se font *« les gardiens féroces et tristes »* de l'Eglise, selon l'expression de Mgr Etchegaray, ils empêchent l'évangélisation. L'Eglise a besoin du monde, *« elle a besoin de son langage, de sa culture pour se comprendre elle-même »* et pour entendre les questions que l'Esprit-Saint lui pose. — H. F.

★ *L'Incroyance et la foi ne sont pas ce qu'on croit*, de Jean-François Six, Centurion, édit., 198 p., 38 F.

Au pèlerinage des charismatiques de Lourdes

L'ÉTAT DE CINQ MALADES SE SERAIT AMÉLIORÉ

Le pèlerinage à Lourdes des chrétiens du renouveau charismatique (*le Monde* du 30 juin) qui se termine le 3 juillet aurait provoqué une *« considérable amélioration »* dans l'état de cinq malades qui ont été présentés aux journalistes. Il s'agit d'une Portugaise de quarante-deux ans qui déclare avoir retrouvé la mobilité de ses membres droits ; d'un dominicain de soixante-treize ans et d'une religieuse atteints d'arthrose ; d'un homme de quarante-deux ans qui ne pouvait plus plier un genou depuis dix-huit mois et d'une religieuse atteinte d'une maladie de la cornée.

Le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, qui prend part au pèlerinage s'est exprimé avec prudence à ce propos : *« Il est très délicat d'attester un miracle ; un miracle est une chose particulière, une merveille de guérison en est une autre. Si le mouvement charismatique est une chance pour l'Eglise, il faut aussi affirmer que l'Eglise est la seule chance pour le renouveau charismatique. »*

Une zone de turbulence judiciaire

(Suite de la première page.)

Sans doute le code de procédure pénale aurait pu connaître un incontestable succès et contribuer à mieux garantir en France les droits et libertés individuels s'il avait été plus audacieux, nous voulons dire s'il avait décidé — comme dans d'autres pays — le rattachement de la police judiciaire au ministère de la justice.

Mais l'esprit dans lequel il avait été rédigé, en plaçant la police judiciaire sous la direction et le contrôle des magistrats, et en chargeant ceux-ci de surveiller les conditions d'exercice de la garde à vue, paraît aujourd'hui bien oublié, à tel point que j'estime qu'en l'état il est préférable, dans un souci de vérité et de légalisme, et pour la dignité de la justice, que cesse la fiction de l'autorité judiciaire sur les services de polices auxquels on devrait supprimer la qualification de « judiciaire ».

On l'a bien vu à l'occasion des « turbulences » suscitées par le jugement en flagrant délit des manifestants des 23 mars et 1er mai 1979. A tel point que certains ont pu parler de la « justice policière »... et que, dans tous les organes de presse, comme dans les partis politiques et les syndicats, des jugements et arrêts ont été critiqués et ont même motivé le dépôt d'une proposition de loi d'amnistie — qui n'a pas eu de suite — et la promesse du ministre de la justice, alors même que les condamnations ne sont pas toutes définitives, de libérations anticipées...

L'habeas corpus

Pourtant, presque dans le même temps, ou, en tout cas, peu avant, le président de la République avait demandé au premier ministre de mieux protéger les libertés individuelles et de préparer un projet instituant en France l'*habeas corpus*.

Si l'on peut être étonné que les nombreux juristes qui, tant à l'Elysée qu'à Matignon ou place Vendôme, ont pour fonction de conseiller le chef de l'Etat ne lui aient pas suggéré de faire d'abord appliquer les textes existants sur la police judiciaire et sur la garde à vue, tant il peut être vain d'améliorer des textes si ceux qui existent déjà sont peu ou mal utilisés, et si leur esprit n'est pas respecté, je suis de ceux qui ont été intéressés par l'initiative du président de la République.

A vrai dire, l'idée n'est pas nouvelle, elle revient périodiquement à l'actualité, comme elle n'avait cessé, en 1957, d'être présente à l'esprit des rédacteurs du code de procédure pénale.

L'*act d'habeas corpus*, voté en Grande-Bretagne en 1679, il y a tout juste trois siècles, à une époque où l'on vivait encore en France sous le régime des lettres de cachet, est l'ordre donné de conduire sur-le-champ une personne arrêtée devant un juge.

Malgré les textes intervenus depuis lors, qu'il s'agisse, pour n'en citer que quelques uns, de la Constitution de 1791 ou de celle de 1958, des articles 114 et 115 du code pénal, des textes du code de *procédure pénale, etc., pour beaucoup*, la liberté individuelle est toujours considéré comme moins bien protégée en France qu'en Angleterre. C'est pour cela qu'il sera important de voir la suite donnée aux instructions du président de la République, qui pourront peut-être entraîner une prise de conscience sur le plan de la défense des libertés.

La monopole de la radiodiffusion

Des « zones de turbulence judiciaire », depuis les poursuites et les condamnations controversées à la suite des manifestations des 23 mars et 1er mai 1979, nous en avons connu de nombreuses, et de toutes sortes ; qu'il s'agisse des textes sur les immigrés, du « débat d'orientation » sur la peine de mort, des contestations au sujet des élections européennes, des incidents de Denain ou de Longwy, d'un projet concernant le recrutement de magistrats, il y aurait beaucoup à dire. Sans parler de l'action dirigée contre un local du parti socialiste le jeudi 28 juin 1979, cité Malesherbes, à Paris, à la suite de l'émission de « Radio-Riposte », une « radio pirate » qui avait réalisé une émission, le même jour, de 19 à 20 heures, en émission était faite en violation de la loi du 28 juillet 1978 protégeant le monopole d'émissions de radiodiffusion ou de télévision. *La flagrance* de l'infraction avait pu être également constatée, à l'aide d'une voiture de repérage goniométrique dont disposait la police, et les paroles avaient été régulièrement enregistrées. Mais la police, qui n'avait, de toute manière, pas à traiter comme elle l'a fait les personnes présentes, dont plusieurs parlementaires, n'avait pas le droit de pénétrer par la force dans les lieux, pour y perquisitionner et y rechercher le matériel de radiodiffusion à l'aide duquel avait eu lieu l'émission, et ce, même en application de l'article 71 du code de procédure pénale, dans le but d'y constater une infraction à la loi du 28 juillet 1978.

C'est que, et le motif est péremptoire, l'émission dont le contenu avait été capté était une émission par laquelle, nonobstant la question du monopole, s'exprimait une opinion et était publiée une information et que, s'agissant de l'expression des idées et des opinions, toute opération policière se trouvait interdite par l'article 71-3 du code de procédure pénale, confirmant les dispositions de la loi du 29 juillet 1881, laquelle est applicable à la publication des opinions, des informations et des nouvelles, par tous moyens d'expression de la pensée, qu'il s'agisse d'écrits, de paroles, d'images ou de dessins.

Or, la loi de 1881, d'une part, place exclusivement sous le contrôle de l'autorité judiciaire toute manifestation de la pensée et, d'autre part, prohibe, à ce stade, d'une manière fondamentale, la mainmise, la saisie ou la confiscation du matériel, des appareils et des machines ayant servi à la publication.

L'introduction policière à l'annexe du siège du parti socialiste pour les motifs invoqués était donc, dès l'origine, par essence illégale et ce, en l'absence de toute disposition expresse et dérogatoire introduite dans la loi du 28 juillet *1978 protégeant le monopole.*

Le président de la République, répondant à M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., à propos des condamnations intervenues après les événements du 23 mars et du 1er mai, a écrit qu'il est de sa « responsabilité de veiller scrupuleusement à la régularité du déroulement des procédures judiciaires ». Même si l'on pouvait penser que ce rôle appartenait en France à la Cour de cassation, son propos l'incitera sans doute à exercer sa responsabilité. « Car je ne peux croire personnellement que si la police a agi en flagrant délit sur les instructions du procureur de la République de Paris, celui-ci n'ait pas demandé l'accord préalable du procureur général ou du ministre de la justice... C'est pour cela que je ne doute pas qu'une mise au point sera faite, « car tout pouvoir corrompt celui qui l'exerce sans contrôle » (3).

PIERRE ARPAILLANGE.

(3) Stanislas Mangin : « Le voile se lève », *le Monde* du 20 juin 1979.

Prochain article :

L'INDÉPENDANCE DES JUGES

SPORTS

NAVIGATION DE PLAISANCE

A la Semaine internationale de Monte-Carlo

De la formule 1 de la mer à la puce d'eau

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Bon nombre des plus beaux, des plus luxueux et surtout des plus rapides bateaux du monde sont à flot dans le port de la Principauté, pour la deuxième Semaine nautique internationale de Monte-Carlo qui a lieu du 23 juin au 1er juillet. Etre à flot, c'est tout l'avantage d'un tel Salon. Le bateau est là, disponible à tout moment. Il suffit d'y embarquer pour se rendre compte par soi-même que les performances, ou le confort, annoncé par les chantiers, sont conformes ou non à la réalité. Il n'y a rien de plus frustrant, sans doute, que de déambuler entre quatre murs dans les allées d'un Salon nautique, où les bateaux sont juchés sur leurs supports, coques inertes, loin de leur élément.

Ils sont une quarantaine d'exposants à Monte-Carlo, représentant dix pavillons. De toute évidence ce n'est pas le lieu où les « fauchés » peuvent satisfaire leur caprice. Bateaux de 20 mètres et plus, moteurs couplés de plus de 1 000 CV, filant de 25 à 35 nœuds, intérieurs traités comme le sont les appartements de haut luxe.

Pour qui cherche à aller vite sur l'eau, il y a mieux encore. On les appelle les formules I de la mer et nul autre nom ne peut assurément mieux leur convenir. Le haut de gamme dans cette catégorie est lui aussi réservé aux grands privilégiés de la fortune. Ce qui se fait de plus performant, de plus sophistiqué, coûte environ 3 millions de francs, un peu plus, un peu moins, selon le cours du dollar, le bas de la fourchette se situant autour de 300 000 F. L'entretien, éventuellement l'équipage, et même la consommation ont peu d'importance. Lorsqu'on peut acheter pareil bateau, surtout les plus chers, l'intendance suit. Et la plupart de leurs propriétaires, qui naviguent dans les eaux américaines, n'ont pas, par exemple, à supporter pour acheter leur carburant le poids de la fiscalité française.

Voici *Magnum 37*. 8,30 m de long. Equipé de deux moteurs in-board, à essence, de 450 CV chacun. La version la plus rapide atteint, selon son constructeur établi en Floride, Magnum Marine, 74 nœuds (1 nœud = 1,852 km-h), chiffre quelquefois contesté par la concurrence. Les grincheux trouvent même que *Magnum 27* coûte trop cher, qu'il ne va pas assez vite, tient mal la mer, bref qu'on peut trouver mieux et surtout beaucoup moins cher ailleurs et, en priorité, chez eux naturellement. Où est donc passée la solidarité tant vantée des gens de mer ?

Le mieux, pour se faire une petite idée de l'objectivité de toutes ces critiques — le prix excepté — est bien sûr d'embarquer sur cette formule 1 des mers. Filippo Theodoli, un Italien émigré aux Etats-Unis, est le propriétaire du chantier Magnum Marine. Bon an mal an il construit de soixante-dix à quatre-vingts de ces unités hautes performances dont la plus spacieuse, *Magnum 53*, est aménagée avec le confort que l'on trouve sur un yacht 16,13 m de long, deux cabines, avec un grand lit, s'il vous plaît, cuisine, salle de bains, etc. Filippo Theodoli est aussi hospitalier que ses bateaux ont de la « gueule ». Et il ne semble jamais aussi content que lorsqu'il peut démontrer que leurs qualités nautiques correspondent aux caractéristiques, que le plumage vaut bien le ramage.

Magnum 27, plus sportif, offre trois places, le pilote, deux passagers. C'est une coque conçue pour la course. On est debout, avec comme point d'appui une barre bien à la portée des mains, le corps est encastré dans des alvéoles, rappelant les grands fauteuils à oreilles. Devant, le très long pont, à droite, à la place du pilote, une planche de bord, avec une cinquantaine de cadrans, boutons, témoins, pour ceci et pour cela.

Magnum 27 s'arrache en douceur du quai et passe à 2 nœuds, tout au plus, entre une volière de planches à voile qui régatent à qui mieux mieux dans le port de Monte-Carlo. Sitôt la jetée franchie, Theodoli fait route au large et fait vraiment vivre la machine. La vitesse, d'un coup, dans le grondement des 900 CV, passe à 25 nœuds puis à 40, puis à 55, puis à 60. Après, on ne sait plus très bien car toute l'attention se concentre sur la course fantastique du bateau. On dépasse la vedette de la douane, qui trottine à 20 nœuds. Oublié le *Riva*, pour un instant réduit à l'état de 2 CV de la mer. *Magnum* avale l'horizon et dans le vent Theodoli hurle qu'il peut joindre la Corse en une heure et trente minutes. La mer est d'huile et Theodoli le regrette un peu car, dit-il, *Magnum 27* est encore plus spectaculaire avec un petit creux. Ben voyons ! Regrets superflus en tout cas pour ce baptême à plus de 60 nœuds. Un instant, on se prend à penser qu'une vedette lance-torpilles la vitesse des porte-avions nucléaires file à 45 nœuds — seulement — que res est de 32 nœuds, bref que *Magnum* peut aller deux fois et demie plus vite que n'allait le paquebot *France*. Une chose est sûre, sur toutes les embarcations qui sont au large de la Principauté par cette belle matinée de juin, avec plein soleil, chacun regarde passer *Magnum* avec envie.

Presque tout le bateau a déjaugé, et il faut s'agripper à la barre lorsqu'il rebondit sur l'eau. Les jambes jouent le rôle d'amortisseurs. Les cinq premières minutes passées, l'habitude permet de mieux apprécier tout ce qui s'offre au regard. D'apprécier une balade dans ce qui se fait de plus rapide au monde sur l'eau en bateau conventionnel.

Retour au port. *Magnum* retrouve sa place, près de *Signature* et de *Bullit*, deux bateaux aux performances comparables. Non loin des yachts de 20-30 mètres, cuivres flamboyants et radars haut perchés.

Insolite scooter

Juste au milieu, insolite, anachronique, m i n u s c u l e, microscopique, même, à côté des monstres, un petit engin qui doit en définitive rendre autant de services. C'est un mini-scooter de l'eau, baptisé *Aquasscooting*, mesurant 50 centimètres de long, large de 18, haut de 29. Poids : 7 kg. Dimensions et caractéristiques indiquent qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'un engin de poing, donc utilisé par un nageur ou un baigneur. C'est l'un des derniers-nés pour la promenade tranquille et l'exploration au moindre effort. Si ce mini-scooter est à la Semaine nautique internationale de Monte-Carlo, c'est sans doute parce qu'il a un moteur. Mais il donne aussi une note d'humour, et, en tout cas, il détonne carrément.

Un moteur ? Oui, mais de 48 cm3, tout juste celui d'un Vélosolex. Le réservoir, d'une capacité de 2 litres, rappelle celui d'une moto, le démarrage du moteur 2 temps, monocylindre, se fait à la poulie. Un carter-cage de protection pour l'hélice, un tube vertical pour la prise d'air, sorte de « snorkel », vitesse, environ 8 km-h, soit plus de 4 nœuds. Coût : moins de 2 000 francs. C'est dire que cet engin, inventé aux Etats-Unis, construit sous licence en Italie, répond à beaucoup d'usages. Il peut même être utilisé comme moteur hors-bord — sans autre prétention que de se dispenser de ramer — au moyen d'une attache. Le tout sans guère de bruit.

Compte tenu du poids et de l'encombrement de l'engin, la mise à l'eau est d'une extrême simplicité. La contrainte de port est celle d'un aspirateur de taille moyenne, sans plus. Dans l'eau, on tient le scooter par les deux poignées situées à l'avant, l'accélérateur bien sous la main. Dès que le nageur décide, pour quelque raison que ce soit, de le lâcher, le scooter effectue aussitôt une rotation autour du nageur, de telle sorte que sa récupération ne pose aucun problème. Le constructeur a le plus simplement du monde résolu ce petit problème de course circulaire. Simplement, deux des treize palettes fixées au carter sont inclinées une fois pour toutes sur la droite, tels des gouvernails, et c'est en réalité le nageur, par la seule prise en main de l'engin, qui le fait aller droit. Le scooter, à sa construction, est conçu pour tourner en rond. Est-il possible de procéder à quelques manœuvres sub-aquatiques ? Oui, à 2 mètres de profondeur, juste ce qu'il faut pour regarder les fonds. A cet effet, il est possible de rallonger le « snorkel » pour que le moteur, immergé, continue de pomper normalement son air.

C'est à coup sûr un gadget original, simple et pratique pour tout le monde, adultes ou enfants. Un moment, *Magnum 27* et le scooter ont navigué de conserve, dans le port de la Principauté, au ralenti, bien sûr, pour le premier nommé. Et il n'est pas sûr que le plus grand succès de curiosité soit allé à *Magnum 27*.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Guimard contre... Hinault

De notre envoyé spécial

Angers. — On n'avait jamais enregistré une telle affluence à la petite gare de Neuville-en-Poitou : cent trente coureurs descendent du train de Bordeaux pour rejoindre le lieu de départ, en dehors de l'agglomération, aux limites de la plaine.

Le Tour à Neuville-de-Poitou, ce lundi 2 juillet, c'est l'événement. Une foule nombreuse s'entasse derrière les barrières. Elle applaudit Bernard Hinault et, plus encore, Poulidor, qui a troqué le dossard pour un macaron de presse. Poulidor est radieux. Hinault a l'œil sombre des mauvais jours. Il sait que les leaders de l'opposition entendent profiter de cette courte étape de plat pour lui mener la vie dure. Juste retour des choses. Le Breton, qui ne les a pas ménagés dans les Pyrénées, doit s ' a t t e n d r e aux représailles. Qu'importe, il fera face, et prendra même les devants, persuadé que l'attaque est le meilleur système de défense.

La voiture du directeur de la course libère le peloton. Hinault démarre. Le voilà seul en tête. Il creuse un écart de quinze, puis de trente secondes. Son offensive inattendue déconcerte et divise l'opinion : admirable coup de poker ou inconscience désarmante ?

Cyrille Guimard tranche le débat. Furieux, il se porte à la hauteur de son coureur, et lui intime l'ordre de rentrer illico dans le rang. Ce qu'il fera d'ailleurs, sans doute contre son gré.

« On n'a pas le droit de courir de cette façon quand on possède le maillot jaune, *dira plus tard le directeur sportif de Renault-Gitane.* Se lancer dans une échappée c o n d a m n é e d'avance, produire des efforts inutiles et indisposer, de surcroît, l'adversaire, c'est une singulière tactique pour un homme qui veut gagner le Tour de France... S'il avait persisté dans son intention, j'aurais demandé à toute l'équipe de rouler contre lui... »

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENT DE LA CINQUIEME ETAPE : NEUVILLE-DE-POITOU - ANGERS (148,2 km)

1. Jan Raas (P.-Bas), 3 h. 38' ; 2. Esclassan (Fr.) ; 3. Kelly (Irl.) ; 4. Demeyer (Belg.) ; 5. Bernard Hinault (Fr.) ; 6. Van Calster (Belg.) ; 7. Tackaert (Belg.) ; 8. Pevenage (Belg.) ; 9. Thurau (R.F.A.) ; 10. Jacobs (Belg.), tous même temps, etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Bernard H i n a u l t (Fr.), 18 h. 18' 14" ; 2. Zoetemelk (P.-Bas), à 12" ; 3. Kuiper (P.-Bas), à 31" ; 4. Agostinho (Port.), à 1' 24" ; 5. Nilsson (Suède), à 1' 34" ; 6. Sutter (Suisse), à 2' 28" ; 7. Verlinden (Belg.), à 4' 16" ; 8. Bernaudeau (Fr.), à 4' 17" ; 9. Baronchelli (Italie), à 4' 52" ; 10. Dierickx (Belg.), à 6' 27", etc.

TENNIS

AU TOURNOI DE WIMBLEDON

Le combat pathétique de Billie Jean King

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Après les émotions fortes de la première semaine où les têtes de série du tableau masculin sont tombées comme dans un jeu de quilles, puis un dimanche très britannique réservé au golf et au cricket, le tournoi de Wimbledon a repris en douceur lundi 2 juillet avec les quarts de finale féminins. Ici pas de surprise, les huit premières têtes de série désignées étaient au rendez-vous, et on retrouvera en demi-finale les quatre meilleures : l'apatride Martina Navratilova, les Américaines Chris Evert-Lloyd et Tracy Austin, et l'Australienne Evonne Goolagong-Cawley.

C o n s a c r é e essentiellement aux dames, cette journée aurait pu être celle du souvenir. A quelques exceptions près, les vieilles dames de Wimbledon qui font ici partie du décor des tribunes retrouvaient, en effet, toutes leurs héroïnes de ces dernières années. C'est donc dans un climat de complicité inimaginable ailleurs, fondé sur des liens quasi affectifs entre les championnes et leur public, que la Britannique Virginia Wade et l'Australienne Evonne Goolagong-Cawley ont ouvert la journée sur le court central. L'affrontement n'était certes pas original puisque c'était même le trente-quatrième entre les deux femmes. Mais les Anglais voueront sans doute une reconnaissance éternelle à « leur » Virginia pour avoir eu le bon goût de gagner Wimbledon l'année du centenaire et ont depuis longtemps succombé au charme, à la simplicité et au tennis si naturel de la petite aborigène australienne.

C'est si vrai que, malgré l'exécution de Virginia Wade en deux sets (6-4, 6-0) et une heure et huit minutes de jeu, le public a presque paru soulagé de retrouver l'Australienne à son meilleur niveau.

L'émotion suscitée par ce retour d'Evonne Goolagong-Cawley ne fut cependant que peu de chose par rapport à celle engendrée par le pathétique combat de Billie Jean King. Au-delà de sa jeune compatriote Tracy, qui n'était pas encore née alors qu'elle était déjà deux fois championne de Wimbledon en double dames, Billie Jean King visait, en effet, le record absolu de victoires dans le plus grand tournoi du monde. A trente-cinq ans, elle possède un palmarès incomparable. Ici même, elle a établi un autre record difficile à battre : celui de disputer quatre-vingt-quinze matches de simple, dont six victorieux en finale (1966, 1967, 1968, 1972, 1973 et 1975).

On mesure mieux encore le caractère pathétique de ce combat lorsqu'on sait que, pour parvenir à ses fins, Billie Jean King a dû subir, depuis 1975, trois opérations au genou et une quatrième au pied gauche. Face à Tracy Austin toujours aussi peu expressive dans les pires et les meilleurs moments, cette Américaine pas tranquille, au tempérament de feu, ne pouvait que mettre le public de son côté. Constamment soucieuse d'occuper le filet malgré les retours de service et les passing-shots fulgurants de son adversaire, elle dût pourtant s'avouer vaincue (6-4, 6-7, 6-2) après avoir eu une balle de 3-0 sur son service dans le troisième set. Heureusement, Billie Jean King devait trouver une consolation en fin de soirée avec Martina Navratilova en se qualifiant pour les demi-finales du double dames aux dépens des Américaines Desfor et Hallquist (6-3, 6-4).

GÉRARD ALBOUY.

SIMPLES DAMES
(Quarts de finale)

Mlle Navratilova (Tch.) b. Miss Fromholtz (Aust.), 2-6, 6-3, 6-0 ; Miss Austin (E.-U.) b. Mrs King (E.-U.), 6-4, 6-7, 6-2 ; Mrs Cawley (Aust.) b. Miss Wade (G.-B.), 6-4, 6-0 ; Mrs Evert-Lloyd (E.-U.) b. Miss Turnbull (Aust.), 6-3, 6-4.

AUTOMOBILISME

LE PARTI COMMUNISTE FÉLICITE RENAULT ET JABOUILLE

Au nom du parti communiste, M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central, a fait parvenir lundi 2 juillet un télégramme de félicitations à la régie Renault et à Jean-Pierre Jabouille pour leur victoire en formule 1 dans le Grand Prix de France. M. Fiterman se réjouit notamment du résultat de Renault *« parce qu'il s'agit aussi d'une grande victoire pour la technique et l'industrie françaises... »* obtenue *« avec une voiture de conception et de réalisation entièrement françaises »*.

[Le Parti communiste tombe dans une erreur commune. En 1979, aucune voiture de course n'est entièrement britannique, italienne, ou française. Les Renault de Formule 1, par exemple, sont équipées de boîtes de vitesses et d'un grand n o m b r e d'accessoires essentiels conçus et construits à l'étranger. Ce qui n'enlève rien à la signification du succès de Renault... F. J.]

D'UN SPORT A L'AUTRE...

VOILE. — *Deux Français, Marc Bouet et Thierry Poirey, ont remporté, lundi 2 juillet à Kiel (R.F.A.), le titre de champion du monde des « Flying Dutchman ».*

VOILE. — *Trois bateaux sont arrivés lundi 2 juillet à Lorient dans la Transatlantique en double. Il s'agit de* Serenissima, Pen Duick III *et* Kriter VI.

RUGBY. — *A Napier, en Nouvelle-Zélande, l'équipe de France a battu, mardi 3 juillet, la sélection de Hawkes Bay par 31 à 13.*

ÉDUCATION

LA NOUVELLE FORMATION DES INSTITUTEURS

Des précisions sur le DEUG

Un arrêté publié au « Journal officiel » du 3 juillet et d'autres textes en préparation au ministère de l'éducation et au ministère des universités et qui devraient paraître prochainement précisent les objectifs et les modalités qui présideront à la formation initiale des maîtres du premier degré à partir de la rentrée prochaine ; l'un des textes à venir définit le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) qui sanctionnera désormais cette formation (« le Monde » du 27 avril 1979).

Ce DEUG portera la mention « Enseignement du premier degré ». Sa préparation commencera avec la deuxième année de l'école normale, donc à la rentrée 1980. Le futur maître aura alors passé une année d' « observation », de « sensibilisation » à la profession, pendant laquelle il aura eu un contact avec les différentes classes maternelles et élémentaires, et des sixièmes de collège ; il aura acquis au moins huit unités de formation de base, effectué un stage de deux semaines « en responsabilité » dans une classe et un autre pendant les grandes vacances dans un centre de loisirs pour enfants. Au terme de cette première année, si son bilan est favorable, il signera un engagement de servir l'Etat pendant cinq ans après la fin de sa formation.

Celle-ci se poursuivra pendant deux ans à l'Ecole normale ; l'élève instituteur devra acquérir vingt-deux autres unités de formation, dont dix constitueront le DEUG et seront organisées par les universités ayant conclu une convention avec le ministère de l'éducation et le ministère des universités.

La durée totale des enseignements conduisant au DEUG et réservés aux futurs instituteurs ne devra pas être inférieure à sept cents heures ; un tiers au moins devra être dispensé par des enseignants universitaires titulaires : professeurs, maîtres de conférences ou maîtres-assistants. Sur les dix unités de formation, six seront obligatoires, et quatre optionnelles.

Selon les informations données par les présidents d'université (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet), les six unités obligatoires seraient : physiologie et psychologie de l'enfant ; doctrines et philosophies de l'éducation ; institutions politiques et administratives et environnement économique, social et culturel ; langue et littérature françaises ; mathématiques ; langues, littératures et civilisations étrangères. Les quatre unités optionnelles seront consacrées soit à l'approfondissement de certaines unités obligatoires, soit aux sciences expérimentales, à l'histoire-géographie, aux arts, à l'éducation physique. Pour les examens terminaux de chaque unité de formation, le président du jury sera un professeur ou un maître de conférences des universités.

Ce DEUG sera-t-il prolongé ultérieurement par une licence, permettra-t-il d'accéder à des licences existantes ? Aucune décision n'est prise pour l'instant. Une note du ministère des universités rappelle qu'il appartiendra à chaque université, quand le DEUG « Enseignement du premier degré » sera en place, de *« préciser à quelles licences il donnera accès »*.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE NATIONALE DES CHARTES**

Mmes et MM. Anne Barthe (1re) ; Ghislaine Brun (6e) ; Brunel (2e) ; Caudron (5e) ; Chabin (15e) ; De Labruyère (16e) ; D e l c o u r t (3e) ; Deleau (9e) ; Eboli (14e) ; Gouillart (4e) ; Iung (7e) ; Jeuniaux (11e) ; Lecoq (17e), Malavieille (8e) ; Isabelle Maurin (12e) ; Obert-Piketty (13e) ; Agnès Paul (10e) ; Van Reeth (18e).

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **ITALIEN**

Mmes et MM. Elisabeth Kertesz (2e) ; Danielle Luciani, née Gorlier (7e) ; Marie-Anne Mollaret (1re) ; Marcel Nicola (4e) ; Stéphane Odent (6e) ; Geneviève R o e l a n t s (3e) ; Marzia Trouillet, née Menoni (5e).

● *Augmentation du tarif des restaurants universitaires.* — Le conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires a décidé, le lundi 2 juillet, une hausse de 10 % du prix du ticket de restaurant universitaire, qui passe de 4 F à 4,40 F à partir du 1er août. L'UNEF (ex-Renouveau) proteste contre cette hausse qui dépasse le taux d'augmentation des bourses.

● PRECISION. — Le président du conseil général de Seine-et-Marne, M. Jacques Roynette (P.S.), précise que le conseil général *« n'a pas eu, à ce jour, à délibérer sur le problème d'inspection individuelle et n'a, par conséquent, voté aucune motion relative à cette affaire »*, contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* du 29 juin.



...nt la Cour de sûreté de l'État

« ...un petit peuple ... pas mourir »

MICHEL BOLE-RICHARD.

LES SÉPARATISTES ONT-ILS PRIS DES CONTACTS AVEC LES PALESTINIENS

JEAN PAUL II EN POLOGNE du 2 au 10 juin

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale du Burundi, l'ambassadeur et Mme Gérard Wakarerwa ont offert une réception le lundi 2 juillet.

Naissances

— Judith, Boris, Florence et Antoine LYON-CAEN sont heureux d'annoncer la naissance de
Gilles,
le 19 juin 1979.
33, quai Voltaire, 75007 Paris.

— Corinne et François MAGNE ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Romain,
le 25 juin 1979.
7, square Dunois,
75013 Paris.

Mariages

— Le docteur Etienne WEILL et Mme, née Nicole Monteil,
M. et Mme Robert BRAULT-SCAILLET,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Béatrice et Gilles,
le samedi 7 juillet 1979, à Châtillon-en-Bazois.
21, rue Lasson, 75012 Paris.
« La Boulaine »,
58110 Châtillon-en-Bazois.

Décès

— Le docteur Georges Burou et ses enfants Alain et Martine,
M. et Mme Levy et leurs enfants Gilbert, Gérard et Janine,
font part du décès de
Lisette BUROU,
survenu à Suresnes, hôpital Foch, le 25 juin 1979, des suites d'un accident à Casablanca.
71, avenue Hassan-II,
Casablanca (Maroc).

— Mme André Cantoni, son épouse,
M. et Mme Pierre Moquet,
ses enfants,
Frédéric, Caroline, Agathe, Marie-José, ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Martin et leur fille,
M. et Mme Jacques Dardelet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlles Paule et Xavière Dardelet,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. André CANTONI,

ancien président de l'U.C.H.,
ancien président
de l'Union internationale
des Associations d'installateurs
de chauffage, ventilation et
conditionnement d'air,
président de l'A.F.I.T.A.,
médaille d'or
des climats artificiels,
conseiller
de l'enseignement technique,
ingénieur expert près les tribunaux,
expert national,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 30 juin 1979, à l'âge de soixante-quinze ans.
Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame de Boulogne (avenue Jean-Baptiste-Clément, 92100 Boulogne-Billancourt), le mercredi 4 juillet, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Jean-Baptiste-Clément,
92100 Boulogne.

— Marie Madeleine Dreyfus,
son épouse,
François Dreyfus, sa fille,
Gilles Dreyfus, son fils,
Nicole Dreyfus, sa sœur,
Mme J.J. Wallach, sa belle-mère,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-et-onzième année, de
Roger J. DREYFUS.
L'incinération a eu lieu à Mulhouse, le 29 juin 1979.
16, avenue R.-Salengro,
68100 Mulhouse.
55, rue des Archives, 75003 Paris.
59, rue Nicolo, 75016 Paris.

— Mme François Geist-Molaro,
Jean-Philippe et Thomas Geist,
M. et Mme Albert Geist,
M. et Mme Angelo Molaro,
M. et Mme Gérard Dillenseger et leurs enfants,
M. et Mme W.H. Van Noort et leur fille,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès inopiné de
M. François GEIST,
époux de Mireille Molaro,
survenu le 1er juillet 1979, dans sa quarante-troisième année.
Le service funèbre aura lieu à Strasbourg, le jeudi 5 juillet 1979, à 17 h. 30, en l'église Saint-Maurice.
Un service religieux sera célébré à Luxembourg, le mardi 10 juillet 1979, à 17 h. 30, en l'église Saint-Alphonse-des-Pères-Rédemptoristes.
Ni fleurs ni couronnes.

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire voudront bien faire un don au profit de l'Association des enfants handicapés.
Compte Sogenal Sarreguemines N° 320-450 622, avec la mention « Don François Geist ».
Luxembourg - Dahlenheim - Saint-Hippolyte - Bosch-en-Duin,
le 2 juillet 1979.

— Mme André Joire,
Mme Capucine Joire et ses enfants,
M. Jean Joire et ses enfants,
M. et Mme Philippe Joire et leurs enfants,
M. François Joire et sa fille,
Mme Renée Schaeffer,
M. Henri Six,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. André JOIRE,

enlevé à leur amour et à leur affection, le 1er juillet 1979, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 juillet, à 14 h. 30, en l'église Saint-Maurice (place du Parvis-Saint-Maurice) à Lille, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Est, dans le caveau de famille.
Un second service aura lieu le jeudi 5 juillet, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

81, boulevard Suchet, 75016 Paris.
Seichebrières,
45530 Vitry-aux-Loges.
3, cour Saint-Pierre, 1204 Genève.
3, rue Schepers, 59800 Lille.
4, rue de Talleyrand, 75007 Paris.
106, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— Toulouse.
Le prieur provincial des dominicains de Toulouse,
Le prieur du couvent,
Et la communauté des frères dominicains de Toulouse,
Les membres de sa famille,
recommandent à vos prières leur frère

Benoit Léopold LAVAUD,

ancien professeur
de théologie
à l'université de Fribourg (Suisse),
à l'Institut catholique de Toulouse
et à
l'Angelicum à Rome,
entré dans la paix de Dieu, le 2 juillet 1979.
La messe de funérailles sera concélébrée au couvent de Toulouse, avenue Lacordaire, mercredi 4 juillet 1979, à 12 heures.

— On nous d'annoncer le décès du
docteur Pierre LERSCH,
survenu le 24 juin.
De la part de sa famille, de ses amis.
L'inhumation a eu lieu à Nice dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Ligure »,
06320 La Turbie.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul MOINON,
officier de la Légion d'honneur,
entrepreneur
de travaux publics et bâtiments,

survenu à Nanterre, le 30 juin 1979, à l'âge de soixante-sept ans.
On se réunira au domicile du défunt, 47, rue Raymond-Barbet (ancienne rue de Colombes) à Nanterre, le mercredi 4 juillet 1979, à 9 h. 15.
De la part de :
Mme Paul Moinon,
Des familles Moinon, Commereuc, Vedrenne, Auroy, Giraud, Bonenfant, Cottineau, Gillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Peyredieu du Charlat,
Ses enfants et petits-enfants,
demandent de prier pour
Albert PEYREDIEU
du CHARLAT,
décédé le 2 juillet 1979, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juillet, à 10 h. 30, dans l'église du Saint-Curé-d'Ars, au Kremlin-Bicêtre.
« Le Cherchefeuilles »,
4, rue Saint-Just,
94110 Arcueil.

— Nous apprenons le décès survenu *le samedi 30 juin, à Paris* du
général Jean POURDIEU,
dont les obsèques seront célébrées le mercredi 4 juillet, à 16 h. 30, en l'église de Loguivy-de-la-Mer (Côtes-du-Nord).

[Né le 19 mai 1905, à Paris, et ancien élève de Saint-Cyr, Jean Pourdieu est, en 1941, chargé de mission à l'inspection générale des troupes coloniales et il sert, en juin 1945, au corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient. En 1951, il est chef de la mission de liaison et d'achat d'armements à Washington et il prend en 1954 le commandement du 1er régiment d'artillerie coloniale. Après avoir été chef d'état-major du général commandant supérieur de la zone de défense de l'Afrique équatoriale française, il dirige, en décembre 1958, le cabinet militaire du haut commissaire général de France à Brazzaville. Il est promu général de brigade en août 1960.]

— M. et Mme Emile Barda,
M. et Mme Vita Salama,
M. Henri Barda,
M. et Mme Freddy Salama,
et leur famille,
M. et Mme Maurice Salama,
ont la profonde douleur de faire part de la très grande perte de leur chère mère et grand-mère,
Rachel SCHINASI,
née Abadi,
qui les a quittés entourée de leur amour.
96, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Olivier Garreta, sa fille,
Mlle Carole Garreta, sa petite-fille,
Mme Grégoire Marchac et ses enfants,
Mme Lazare Svirinovsky,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Grégoire STOUK,
survenu brutalement à Cannes, le 28 juin 1979, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 30 juin 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
62, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

Remerciements

— Nantes.
Mme Marc Nedelec,
Ses enfants et petits-enfants,
actuellement dans l'impossibilité de répondre aux très nombreuses preuves d'amitié et d'estime reçues à l'annonce du décès de
Marc NEDELEC,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie et partagé leur chagrin.

Anniversaires

— A l'occasion du troisième anniversaire de la mort de
Michel DRUON,
une pieuse et amicale pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimé et apprécié.

Visites et conférences

MERCREDI 4 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ».
15 h., sortie métro Monceau, M. Garnier Ahlberg : « Le parc Monceau ».
15 h., façade portail gauche, M. Meyniel : « Notre-Dame-de-Paris ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), M. Huiot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h. 15, rue Vieille-du-Temple, angle rue Debelleyme : « Hôtels du Marais » (Mme Barbier).
15 h., façade Notre-Dame-des-Champs : « Ateliers et curiosités du vieux Montparnasse » (Mme Hager).
15 h., 50, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels du Marais » (M. Marc de La Roche).
15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).
14 h. 45, en haut des marches, à gauche : « L'Opéra » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 19 h., 21, rue Cassette : « Le Maroc » (Arcus).
18 h. 30, galeries nationales du Grand Palais, salle 404, avenue du Général-Eisenhower, M. Michel Melot : « Estampe ou photographie : le cliché verre ».

FEUILLETON

N° 1

ATAR-GULL

•

LIVRE PREMIER

CHAPITRE PREMIER

LA CATHERINE

VOYEZ ce brick, il glisse bien timidement sur la mer des Tropiques, car c'est à peine si cette brise légère et folle peut gonfler ses larges voiles grises.

Ecoutez le murmure sourd et mélancolique de l'Océan ; on dirait le bruit confus d'une grande cité qui s'éveille ; voyez comme les vagues se soulèvent à de longs intervalles et déroulent avec calme leurs immenses anneaux ; quelquefois une mousse blanche et frémissante jaillit du sommet diaphane de deux lames qui se rencontrent, se heurtent, s'élèvent ensemble et retombent en poussière humide après un léger choc.

Oh ! qu'elle est scintillante et nacrée, cette frange d'écume qui se découpe sur les flancs bruns du navire ! Comme le cuivre de la carène étincelle en reflets d'or au milieu de ces eaux vertes et limpides ! Que le soleil brille doucement au travers de ces voiles arrondies qui projettent au loin leurs ombres tremblantes !

Et, par l'ange de saint Pierre ! c'est un vaillant brick que celui-ci, qui, mollement bercé sur une mer paresseuse, semble s'y jouer comme une dorade par un beau temps.

Au souffle de cette petite brise, il continue *honnêtement son chemin vers le sud-est, arrivant* sans doute d'Europe, où il se sera défait de toute sa cargaison, car il navigue sur son lest, et montre presque deux pieds de cuivre hors de l'eau.

Il fait à bord une chaleur excessive, et le soleil ardent de l'équateur calcine le pont, malgré la double tente qui couvre la dunette.

Dans ce navire, tout était propre, luisant, frotté ; il y régnait un ordre admirable, un arrangement minutieux des plus petits détails, on eût dit un de ces comptoirs d'acajou soigneusement cirés qui font la gloire et le bonheur d'un respectable fabricant de bonneteries.

Les fenêtres, ouvertes à la brise, laissaient pénétrer dans la dunette un courant d'air vif et frais qui soulevait de jolis rideaux de toile de Perse, et une vaste moustiquaire dont les plis légers entouraient un lit suspendu.

L'ameublement de cette petit cabine était fort simple : deux chaises, quelques instruments de mathématiques, un porte-voix, une malle, une table à roulis, et sur la table deux verres et une cruche de genièvre.

Au-dessus, le portrait d'une femme grasse et rebondie, souriant à un gros enfant joufflu qui lui offrait une rose, je crois, et, dans le fond du tableau, un chat angora, l'œil vif, la patte en l'air, jouant avec une bobine de coton.

Quel portrait ! Quelle femme ! Quel enfant ! Quelle rose ! Quel chat !

Tout cela fade et blanc, faux et lourd, laid, guindé, plâtré, pourtant on y trouvait je ne sais quelle naïveté d'expression qui n'était pas sans charmes : on reconnaissait dans cette peinture informe une bonne nature de femme heureuse et gaie ; et, jusqu'à ce gros enfant rouge comme sa rose, tout semblait respirer le bonheur et la joie. Et puis, au-dessus du tableau pendait, soigneusement accrochée à un clou, une vieille couronne de bleuets toute fanée.

L'équipage du brick, accablé par la chaleur, s'était sans doute retiré dans le faux-pont, et tout dormait à bord, excepté le matelot du gouvernail et trois autres marins couchés au pied du grand mât.

Le timonier fit alors tinter huit fois une petite cloche placée près de lui, et cria d'une voix forte : « Allons, vous autres, relevez le quart. »

Le bruit causé par cette manœuvre réveilla sans doute l'habitant de la dunette, car la moustiquaire s'agita, on entendit tousser, remuer, grogner, et un homme en sortit, après s'être frotté vingt fois les yeux en bâillant d'une étrange manière.

C'était M. Benoît (Claude-Borromée-Martial), capitaine et propriétaire du brick *la Catherine*, de 300 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre (le brick).

M. Benoît (Claude-Borromée-Martial) était court, replet, *fortement coloré, un peu chauve*, avait le nez gros et rouge, les lèvres épaisses, le menton rentré, les joues pleines et lisses, et de petits yeux d'un bleu clair qui exprimaient une parfaite quiétude ; en somme, c'était bien la plus honnête physionomie du monde. Une veste et un pantalon de toile rayée composaient toute sa toilette, et lorsque, après avoir entouré son cou d'un madras, couvert sa tête grisonnante d'un grand chapeau de paille, il sortit de sa dunette, la figure calme et reposée, l'air souriant, satisfait, les mains croisées derrière le dos, vrai, n'eussent été les feux dévorants de l'équateur qui faisaient étinceler l'Océan comme un miroir au soleil, la chaleur étouffante et le plancher mobile du brick, on eût pris M. Benoît pour un campagnard, humant l'air parfumé du matin dans son bosquet de tilleuls fleuris et allant s'asseoir sur le frais gazon pour respirer à son aise la bonne odeur de ses jasmins tout brillants des gouttes de rosée.

« Eh bien ! garçon, dit-il au timonier en lui pinçant joyeusement l'oreille, *la Catherine* file donc devant la brise comme une demoiselle respectueuse devant sa mère ? (Car les comparaisons de M. Benoît étaient toujours chastes.)

— Oui, capitaine ; mais elle se tortille comme une déhanchée, la vilaine. Tenez... quel coup de roulis... et cet autre...

— Ah ! dame, mon garçon, si nous avions quelques quintaux de fer dans notre cale, elle serait appuyée, cette pauvre *Catherine* ; mais arrive notre chargement, et tu la verras ne pas plus broncher que l'armoire à linge que j'ai à Nantes dans ma petite salle à manger, où je reçois mes amis », disait naïvement le bon capitaine en étouffant un soupir de regret.

A ce moment un grand homme, brun et décharné, descendit des haubans de misaine et sauta sur le pont.

« Je ne l'ai plus revue, dit-il au capitaine Benoît en lui rendant sa lunette, il faut qu'elle soit cachée dans la brume ; car elle épaissit diablement, la brume ; et le soleil, hein... est-il foncé ?...

— Le fait est, monsieur Simon, que le soleil a l'air du four de campagne que Catherine faisait rougir au feu pour dorer le macaroni que j'aimais tant... (*Ici nouveau soupir.*) Mais, dis-moi, cette goélette... elle me tracasse.

— Disparue, capitaine, disparue ; j'avais d'abord craint que ce ne fût une goélette de guerre, mais non ; un grèement tenu comme la tignasse d'un mousse malpropre, des mâts de hune et des flèches de perroquet à faire chavirer le bon Dieu, s'il s'embarquait à bord... et...

— Simon... Simon... tu recommences, je n'aime pas à t'entendre blasphémer comme un païen ; tu fais le philosophe, et ça te jouera un tour... tu verras.

— Allons, bon, motus ; mais, je vous le dis, cette goélette n'est point un bâtiment de guerre, pour sûr ; d'ailleurs, les croiseurs anglais ou français ne visitent jamais ce côté de la ligne ; ainsi ne craignez rien.

— Je ne crains rien non plus ; j'ai, exprès, choisi ce côte de la ligne, parce que je n'ai pas de concurrents ; mes affaires n'en vont pas plus mal ; encore un ou deux jours, et nous verrons le père Van-Hop... Il devient retors en diable, par exemple ; le bois d'ébène (1) renchérit. Ah ! il est passé, ce bon temps où, pour quelques caisses de quincailleries, j'en chargeais mon brick à ne savoir où mettre les pieds...

— Alors, dit Simon, on se moquait pas mal du déchet.

— Un tiers, Simon, toujours un tiers de déchet, parce qu'il faut, vois-tu, que le bois d'ébène fasse son jeu dans le faux-pont, à cause de l'humidité et de la chaleur.

— Aussi, capitaine, ce qui reste est fameux ; et on peut le vendre à la Jamaïque pour en faire des pioches et des chariots, sans craindre qu'il n'éclate, répondit Simon en riant.

— Farceur... Et pourtant, c'est une partie toujours *très demandée* par ces messieurs des colonies.

— Cordieu ! capitaine, si vous croyez qu'il ne faut pas plus de temps au chanvre pour pousser que pour s'user une fois qu'il est tressé en cordages... et que le bon Dieu n'a qu'à souffler pour...

— Ah çà, Simon, encore ! tu ne veux donc pas finir ?... Silence donc, tu vas nous attirer quelque chose de là-haut ; tais-toi : viens plutôt causer de Catherine et boire une gorgée de gin. »

Le capitaine et son second entrèrent dans la dunette et s'attablèrent.

« Tiens, Simon, dit Benoît en montrant le portrait qui ornait sa petite chambre, vois donc, on croirait que Catherine nous regarde, et Thomas, donc... est-il ressemblant ! Jusqu'à Moumouth qui a l'air de me reconnaître avec sa patte levée ; et puis c'est cette couronne-là qu'ils m'ont donnée le jour de ma fête... à la Saint-Claude... Pauvres chers amours ! allez... je pense à vous. » Et il soupira profondément. Le digne homme !...

« Le fait est, capitaine, que vous pouvez vous vanter de faire un crâne père de famille, dit l'autre avec l'accent d'une intime conviction.

— Aussi, une fois cette campagne finie, reprit Benoît, je plante mes choux ; car, après tout, qu'est-ce que je veux, moi ? Je n'ai pas d'ambition. Ah ! mon Dieu ! une petite maison blanche, des volets verts, et un rond d'acacias sous lequel on dîne avec une paire d'amis et sa chère Catherine... sa chère épouse. » Et les yeux du capitaine Benoît pétillaient de plaisir en contemplant avec amour le portrait de celle qu'il appelait son épouse. [...]

A ce moment, le capitaine fut interrompu par un bruit infernal, et le brick donna une telle *bande sur bâbord* que les bouts-dehors des *basses* vergues plongèrent d'un pied dans l'eau.

Benoît et Simon s'attendaient si peu à cette effroyable secousse qu'ils furent jetés sur la cloison.

« C'est une saute de vent (2), cria Benoît tout à fait dégrisé et se précipitant hors de la dunette.

— Ce qui nous annonce un ouragan... Ainsi, nous allons rire », dit Simon en suivant son capitaine.

EUGENE SUE.

(A suivre.)

(1) Les négriers appellent ainsi les chargements de Noirs qu'ils prennent sur la côte.
(2) On donne ce nom à un changement subit de plusieurs quarts dans le vent régnant. Les marins expérimentés jugent du moment où le vent doit sauter par le calme qui précède ; ce qui est important pour ne pas perdre des mâts ou des voiles, car les sautes de vent arrivent avec une furieuse violence.

Le Monde DE LA MÉDECINE

EN MARGE DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT

LE congrès international de psychologie de l'enfant tient — pour la première fois depuis vingt-cinq ans — ses assises à Paris jusqu'au 8 juillet. Organisé sous les auspices de l'Union internationale de psychologie scientifique, de l'université René Descartes, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'Association internationale de l'enfance et de toutes les grandes organisations mondiales se préoccupant de l'enfance, il réunit des centaines de participants venus de tous les pays sur les thèmes les plus divers allant du développement harmonieux du nourrisson aux facteurs sociaux de la carrière scolaire, de la communication aux éléments de l'intelligence, des facteurs sexuels à la fatigue, à la psychobiologie, des troubles émotionnels à ceux du langage, de la démographie familiale à la santé mentale.

Des équipes multidisciplinaires alliant sociologues et démographes, psychiatres et psychologues, pédiatres et éducateurs, responsables politiques et pédagogues uniront leurs efforts pour clarifier l'un des sujets les plus intéressants et les plus nouveaux de la pédiatrie moderne, l'étude des facteurs qui conditionnent le développement psychologique, culturel et physique de l'enfant, où s'imbriquent étroitement des données innées (le terrain, le patrimoine génétique) et acquises (le milieu socio-culturel).

Dans un domaine où tant de positions excessives d'ordre idéologique dénaturent la réalité des faits, le docteur Cohen-Solal apporte son témoignage de pédiatre ; nous exposons, pour notre part, un modèle clinique exemplaire, celui du « nanisme de détresse ». Il illustre parfaitement cette imbrication, dont la négation ne peut conduire, dans un sens comme dans l'autre, qu'à une médecine dénaturée pour le plus grand détriment des petits patients.

Carence affective et sécrétion hormonale

LE NANISME DE FRUSTRATION

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Peu d'affections traduisent aussi clairement l'imbrication étroite entre l'inné et l'acquis, entre l'organique et le psychique, entre la nature et l'environnement que l'étrange syndrome baptisé par les Américains du terme expressif de « nanisme de frustration », et qui atteint un nombre non négligeable d'enfants.

Etudié en France par l'équipe des professeurs Pierre Royer et R. Rappaport, ce syndrome se traduit par un tableau clinique très particulier, dominé par un retard extrême de la croissance, donnant à l'enfant qui en souffre l'apparence d'un nain.

LE poids des enfants atteints par cette maladie est généralement normal pour leur taille, mais l'abdomen est souvent très ballonné avec, parfois, des troubles intestinaux. Leur comportement est étrange : souvent agités, violents, nerveux, insomniaques, ils présentent une polyphagie et une polydipsie spectaculaires. Ils mangent sans cesse, chapardant en dehors des repas, dans les armoires à l'école, dans les boîtes à ordures. Ils boivent aussi continuellement, jusque dans les flaques d'eau et les cuvettes des toilettes.

Leur aspect physique évoque souvent de façon typique une carence en hormone de croissance, avec un visage immature à peau très fine, un front saillant, un petit menton, un écrasement de la racine du nez. Les dosages de cette hormone, sécrétée par l'hypophyse, montrent, lorsque l'enfant est admis pour examen dans un service hospitalier, des déficits importants.

Ce type de déficit est observé dans ce que l'on nomme les « nanismes hypophysaires », troubles graves de la croissance, dus à un fonctionnement défectueux, constitutionnel, de l'hypophyse qui ne sécrète pas de somatotrophine (ou hormone de croissance). Les enfants atteints de ce trouble peuvent être traités par l'administration de cette hormone déficiente qui doit être extraite d'hypophyses humaines prélevées sur des personnes décédées. En effet, et bien que la structure chimique de la somatotrophine ait été identifiée en 1974, sa synthèse n'a pu être réussie jusqu'à présent. Et la spécificité d'espèce de cette hormone est telle qu'aucun extrait de provenance animale ne peut être utilisé.

Europe Hypophyse

Les difficultés de l'approvisionnement font que le traitement — remarquablement efficace — de ces nanismes particuliers est aussi particulièrement complexe. La répartition de la précieuse hormone se fait par un comité scientifique national, lequel l'obtient d'un pool, Europe Hypophyse, alimenté essentiellement par les hôpitaux danois et néerlandais, où la collecte est systématique chez les personnes décédées. Ce n'est pas le cas en France, par défaut d'information vraisemblablement. Cinquante-sept de ces glandes seulement ont pu être recueillies dans notre pays en 1978, alors que les soins en question en exigeaient huit cents (1).

Le coût et les difficultés d'approvisionnement liés à une telle situation exigent à l'évidence que l'indication du traitement soit posée avec rigueur. Les dosages de somatotrophine doivent donc être répétés, et ce déficit confirmé, avant de l'entreprendre.

C'est précisément cette répétition des dosages qui a conduit, chez les enfants atteints du syndrome dit de « nanisme de frustration » ou de « carence psycho-affective », à de surprenants résultats, à l'étude approfondie de leur problème spécifique et à l'identification de leur singulière affection.

Lorsqu'ils sont séparés de leur milieu familial, et après avoir séjourné quelques jours dans un service de pédiatrie, le renouvellement des mesures d'hormone de croissance montre en effet, et de façon très surprenante, que les taux redeviennent tout à fait normaux dès le septième ou le dixième jour de la séparation familiale. Dans le même temps, la reprise de la croissance est rapide et importante, à une vitesse souvent spectaculaire — 9,5 centimètres en six mois chez l'un des enfants observés par le professeur Royer, — et cela sans aucun traitement ou régime particulier.

Grandir par amour

Cette reprise de la croissance s'accompagne d'une augmentation du volume du crâne et de la masse cérébrale. Les troubles du comportement s'amendent rapidement et l'enfant, souvent hyper-émotif, recherche avec insistance l'affection des adultes qui l'entourent. Le changement d'une infirmière à laquelle s'était attaché l'enfant suffit parfois à produire un blocage complet de la courbe de croissance et à faire réapparaître des troubles du comportement, y compris la recherche avide de nourriture et d'eau, jour et nuit.

L'un de ces enfants, placé au Centre hélio-marin de Roscoff, qui dépend de la clinique de pédiatrie du professeur Royer, à l'hôpital des Enfants-Malades, grandissait normalement, lorsqu'il était placé dans l'un des secteurs de ce centre où la salle et les infirmières lui plaisaient ; sa croissance était totalement bloquée lorsqu'il était transféré dans une autre salle.

Dès que l'enfant, même lorsqu'il est complètement transformé, réintègre son milieu familial (ce qu'il réclame souvent avec insistance), le syndrome de blocage de la croissance, de troubles du comportement, et d'arrêt mesurable des sécrétions d'hormones hypophysaires réapparaît sans tarder. Un tel phénomène indique de la façon la plus claire que la production d'une hormone essentielle au développement de l'enfant est liée étroitement à l'environnement psycho-affectif, et qu'elle peut être profondément perturbée au point d'engendrer des anomalies physiques et mentales définitives par une situation relevant de la « carence émotionnelle ».

L'étude du milieu familial de ces enfants a naturellement fait l'objet d'observations attentives de la part tant de multiples équipes américaines que de Mme Ginette Raimbault à l'hôpital des Enfants-Malades.

Les conclusions n'en sont ni évidentes ni simples. La plupart des familles concernées sont en apparence normales, sans facteur socio-économique défavorable évident, et l'enfant est généralement membre d'une fratrie où il est le seul à présenter ces troubles. Des recherches plus attentives indiquent cependant qu'il semble y avoir un rejet affectif de l'enfant — et de celui-là seulement — de la part de la mère ; rejet inconscient, mais apparu dès la naissance. Dans une famille de trois enfants observée par Mme Rimbault, le père, cadre, se désintéressait du deuxième fils, qui présentait un nanisme spectaculaire et avait, à douze ans, grandi de 19 centimètres en un an lorsqu'il avait été placé loin du milieu parental. La mère le haïssait, disait-elle (et cet enfant seulement), car il lui rappelait une poupée qu'elle avait haïe elle aussi lorsqu'elle était jeune... Dans la plupart des cas, la situation est beaucoup moins claire, et la nature exacte du « rejet psychologique » indéfinissable.

(Lire la suite page 14.)

(1) Une association vient de se constituer à Marseille pour lancer un appel au public afin que le traitement de ces enfants puisse être assuré.

De l'« hospitalisme » au « familialisme »

Une étude restée historique de l'Américain Spitz avait attiré l'attention, dès 1949, sur les retentissements de conditions défavorables d'environnement sur le développement des enfants. Comparant des groupes d'enfants en Angleterre et aux Etats-Unis, les uns placés dans une « nursery », les autres dans un foyer d'enfants abandonnés, il avait baptisé « hospitalisme » un syndrome se traduisant, chez les enfants privés de soins maternels, par des troubles de la croissance et des altérations physiques et morales saisissantes.

Les enfants élevés dans la « nursery » étaient issus de mères délinquantes, psychopathes, criminelles ou débiles qui les soignaient elles-mêmes jusqu'à la fin de la première année. Ceux du « foyer d'enfants trouvés » provenaient, pour une part, de milieux comparables et défavorisés, mais pour la majorité de mères normales, appartenant aux classes bourgeoises, et qui avaient décidé l'abandon de l'enfant.

Les conditions de confort, d'hygiène et d'alimentation étaient les mêmes dans les deux établissements, mais, dans le foyer, les bébés étaient confinés dans des berceaux aux parois opaques et dépourvus de jouets ou de stimulations affectives ou sensorielles (une infirmière pour dix bébés). En revanche, les mères s'occupaient elles-mêmes de leurs bébés dans la nursery et ces derniers étaient donc constamment stimulés.

Les observations conduites durant un an ont montré que les enfants de cette nursery, pourtant « génétiquement » défavorisés par rapport aux autres, connaissaient un développement normal, grimpaient aux barreaux de leurs berceaux, chantaient, marchaient avec ou sans aide. Ceux du foyer étaient tous incontinents, n'étaient pas capables de parler, ni de marcher, et subissaient d'importants retards de croissance.

Spitz nomma « hospitalisme » les sérieux désordres physiques et psychiques ainsi constatés, et tira de ces observations des conclusions essentielles sur le rôle que joue, dès les toutes premières étapes du développement de l'enfant, les liens affectifs avec la mère et l'épanouissement émotionnel qui en résulte. La similitude des troubles ainsi observés incite l'équipe de l'hôpital des Enfants malades à nommer « familialisme » les « nanismes de frustration » observés chez leurs petits patients.

Les hormones de la croissance

C'est en 1974 que fut élucidée la structure chimique de l'hormone de croissance (ou somatotrophine, ou S.T.H.) que sécrète la partie antérieure de l'hypophyse et dont les progrès récents des dosages radio-immunologiques permettent la mesure.

Cette hormone a des effets multiples, par l'intermédiaire d'une autre hormone à structure plus simple (un peptide), la somatomédine, qui est synthétisée et libérée en divers points de l'organisme, notamment le foie, sous l'action de stimulation de l'hormone hypophysaire.

Les effets de stimulation du métabolisme, de la morphogenèse, d'élaboration des cellules essentielles aux tissus corporels, et surtout la stimulation intense des cartilages de croissance (qui commande l'augmentation de la taille) expliquent que ce système hormonal soit essentiel pour une croissance harmonieuse de l'enfant. C'est d'ailleurs de la naissance à la puberté que cette action se déploie de la façon la plus forte.

Mais la sécrétion de l'hormone hypophysaire de croissance se trouve, elle-même, sous la dépendance de sécrétions provenant de la portion du cerveau qui jouxte l'hypophyse (ou hypothalamus). Deux hormones cérébrales exercent cette régulation ; l'une stimule la sécrétion hypophysaire, et sa structure est encore inconnue, l'autre (somatostatine) a été identifiée par le professeur Roger Guillemin, prix Nobel en 1978, et exerce une action inhibitrice.

Il semble d'ailleurs que les effets de cette dernière substance soient multiples et qu'il s'agisse d'un véritable « médiateur tissulaire » dont on commence seulement à percevoir les rôles multiples, qui sont vraisemblablement fort importants pour un ensemble d'équilibres métaboliques, comme la régulation des sucres (diabète).

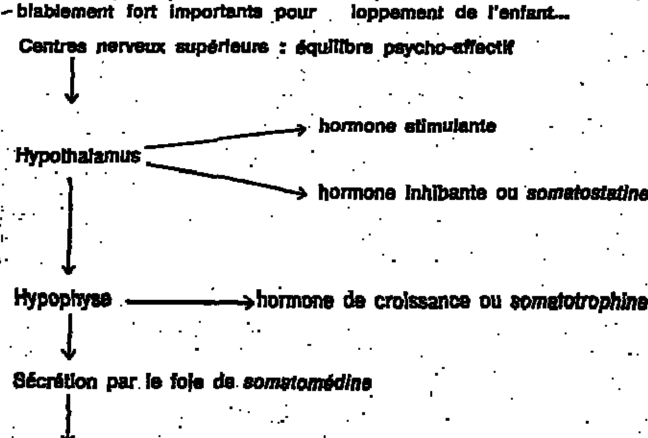
L'hypothalamus voit lui-même ses sécrétions influencées d'une part par la teneur du sang en matériaux énergétiques, et d'autre part par les centres nerveux supérieurs.

Sous l'influence des incidences d'ordre émotionnel, les médiateurs qu'utilisent les cellules cérébrales pour leur activité et leur communication exercent ainsi un effet direct sur un ensemble de réseaux hormonaux commandant tout le développement de l'enfant.

On peut observer, à la suite de troubles fonctionnels congénitaux, des anomalies de la croissance par excès ; c'est, par exemple, le gigantisme des acromégales qui résulte d'un adénome hypophysaire et d'une sécrétion très exagérée de l'hormone de croissance. On dispose aujourd'hui de moyens efficaces permettant de traiter ce trouble, soit par l'administration de somatostatine (inhibiteur de cette hormone), soit par les antagonistes d'un médiateur cérébral, la dopamine.

A l'inverse, certains retards de croissance (ou nanisme hypophysaire vrai) sont dus à une insuffisance congénitale de sécrétion à laquelle on peut remédier par l'injection de cette précieuse hormone extraite d'hypophyses humaines.

Il importe de ne pas les confondre avec les « nanismes de frustration » où le trouble hormonal est le résultat d'une souffrance psychologique, et qui est complètement réversible lorsqu'on remédie à cette détresse. C'est le bonheur qui est, dans ce cas, le véritable moteur de l'épanouissement et du développement de l'enfant...



Le développement du nouveau-né

SCIENCE ET PÉDIATRIE

par le docteur JULIEN COHEN-SOLAL (*)

DEPUIS plusieurs années ont été abordés, avec beaucoup de vindicte et de vivacité, les problèmes de l'inné et de l'acquis dans le développement de l'homme, de l'héritabilité de l'intelligence, en somme de la compréhension du développement affectif et intellectuel de l'individu.

L'observation du nouveau-né et du nourrisson montre la précocité extrême de l'éveil. La pédiatrie ne vivait guère sur cette notion. En 1967, un traité célèbre affirmait : « *Pendant quelques semaines, le nouveau-né va mener une existence purement végétative* ». Rien n'est plus faux. *Le nouveau-né est une « éponge sensorielle »* qui n'est pas seulement sensible à des stimulations intéroceptives, c'est-à-dire venant de l'intérieur de l'individu, mais à l'ensemble de son environnement. Dès qu'il a quelques heures, *il regarde* et suit des yeux dans un champ limité. Dans sa période intra-utérine, il entend, mal parce que son oreille moyenne est remplie de liquide amniotique, mais il entend. Il est sensible aux pressions sur l'utérus maternel et capable de sucer son pouce.

Dès l'âge de trois semaines, le bébé n'a pas du tout la même réaction selon que sa mère le prend sur le bras gauche, sur lequel habituellement elle lui donne le biberon, ou sur le bras droit.

Je suis persuadé que, dès l'âge de six semaines, il distingue la voix de sa mère et, dès huit ou dix semaines, est capable de la reconnaître par la vue ainsi que les jeunes frères et sœurs dont il est très proche. Dès l'âge de six semaines, les bébés ont plusieurs cris différenciés exprimant la faim, la recherche de sommeil, l'inconfort, les coliques ou le « désir » de compagnie.

Le bébé vient au monde avec un cerveau très immature *dont la maturation va s'effectuer dans un environnement de stimulations*. A la fin de la grossesse, vers le huitième mois de la vie utérine, *les cellules nerveuses, les neurones*, ont effectué leur migration à travers le tissu nerveux et ont pris, *grosso modo*, leur place sous l'influence du programme génétique. Mais, pendant les deux premières années de la vie, ces cellules vont grossir, triplant de volume, pousser leurs ramifications centrifuges vers la périphérie (axones), pousser leurs ramifications de connexions avec les cellules environnantes (centripètes), former les synapses représentant le système de connexions intercellulaires, en même temps que se forment les gaines de substance blanche entourant tous les prolongements et permettant une conduction nerveuse normale.

Chaque neurone cérébral a environ, personnellement si l'on peut dire, *vingt mille connexions*. Tout se passe comme si les stimulations sensorielles étaient nécessaires au développement anatomique même, dans le système nerveux, et comme si un bon fonctionnement durant les premières semaines et les premiers mois de la vie était nécessaire à la mise en place d'un bon fonctionnement définitif.

Des données psychanalytiques

Il est sûr, en effet, que les images et les sensations des premières années de la vie s'impriment dans le système nerveux. Elles s'effacent si des stimulations semblables ne se renouvellent pas ultérieurement. Et pourtant, elles laissent des empreintes sous forme d'un fonctionnement neuronal particulier : « Est-on là en présence des phénomènes classés dans le domaine de l'inconscient ou du subconscient ? » Cette question permet d'aborder d'une manière satisfaisante bien des données de la psychanalyse que tout un courant de pensée actuel nie ou rejette. Le pédiatre observe des petits enfants présentant des retards moteurs par défaut de stimulations, des difficultés de comportement par mauvaises relations précoces, des troubles de croissance par carence affective et des déficits intellectuels handicapants par inexistence de relations précoces normales.

Dans les comportements des premières semaines, il me paraît *parfaitement impossible d'affirmer ce qui peut revenir à des données innées de comportement et au rôle des premières relations entre l'enfant et son environnement*. Mais on peut certifier que les bébés élevés dans des conditions de calme, de tranquillité, de chaleur affective, d'absence relative d'angoisse, que l'on pourrait qualifier de normales, sont, quelles que soient leurs caractéristiques neurophysiologiques de départ, des bébés calmes, équilibrés, dont les grandes fonctions (appétit, sommeil, humeur) s'installent normalement. Et les comportements précoces d'instabilité, irritabilité, sont améliorés par le dialogue avec les parents et les modifications des conditions d'ambiance.

J'oserais dire qu'un des éléments paraissant le plus structurant est la qualité de la voix de la mère, avec tout ce que cela peut impliquer d'amour, de compréhension, de non-agressivité, et plus tard de raisonnement, logique ou non.

Les progrès de la génétique ont fait avancer la pédiatrie, la compréhension du mécanisme intime et la détection de maladies métaboliques et parfois leur traitement préventif.

Mais tout cela n'explique pas les comportements. Les enfants ne viennent pas au monde paresseux, opposants ou agités. Comment peut-on concevoir que des gènes, qui commandent à des fonctionnements chimiques, correspondent à des caractères au sens psychologique du terme ? Identifiant de façon parfaitement injustifiée intelligence et quotient intellectuel, quelques auteurs ont pu défendre l'idée que l'intelligence était héréditaire à 80 %, due à l'environnement à 20 %. Récemment, dans *le Monde*, François Jacob et Albert Jacquard ont fait litière de cette démarche. Le pédiatre peut apporter quelques arguments dans cette discussion. Il paraît évident que l'intelligence, notion aussi peu définie, faite de tant de capacités et de qualités de jugement, d'appréciation, de sensibilité et en même temps de vivacité intellectuelle, ne peut être assimilée au quotient intellectuel (Q.I.) apprécié par des tests grossiers.

Le Q.I. n'est pas du tout une donnée fixe, invariable, de la personnalité et il n'est que de constater ses variations à un an de distance, par exemple, chez des enfants placés dans de meilleures conditions affectives où leur efficience trouve à s'épanouir. Chacun connaît des enfants abandonnés à la naissance, ayant passé les deux premières années de leur vie ballottés de nourrices en crèches, sans aucun objet d'attachement stable, et dont jamais les capacités intellectuelles ne pourront s'épanouir. Il est parfaitement évident, pour qui suit des enfants en difficulté ou non, que le développement intellectuel et le développement affectif sont liés de façon totalement indissociable.

Depuis plusieurs années, l'éthologie, science du comportement animal, a enrichi la compréhension du comportement humain. Les observations et les travaux de Harlow, entrepris depuis 1930, ont montré l'importance du contact physique avec la mère et des relations avec les congénères ; les bébés singes préfèrent une mère artificielle en fourrure ou en éponge qui ne les nourrit pas, à une mère artificielle en fil de fer qui les nourrit. Ils ont montré les dégâts entraînés par un isolement durant les premières semaines ou les premiers mois de la vie et le temps au-delà duquel ils devenaient irréversibles. Ils ont confirmé les observations de Spitz sur les nourrissons humains séparés de leur objet d'amour.

La notion d'« attachement », comme besoin primaire, a été dégagée par le psychanalyste J. Bowlby pour caractériser cette nécessité du nourrisson, d'avoir, pour un développement harmonieux, un ou plusieurs objets d'attachement qui sont des objets d'amour, il faut bien le dire. Cette notion paraît extrêmement riche par les perspectives qu'elle peut ouvrir.

(Lire la suite page 14.)

(*) Médecin-assistant à l'hôpital Hérold.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

Le développement du nouveau-né

(Suite de la page 13.)

En tous cas, le pédiatre peut apporter quantité d'observations mettant en évidence l'importance de la stabilité dans la vie d'un nourrisson durant les premières semaines et les premiers mois ; les troubles du sommeil sont durables, par exemple, à la suite d'une séparation de quelques jours d'avec la mère. Toutes les directrices de crèches savent qu'il est bien difficile d'y adapter un enfant entre quatre-cinq et vingt-vingt-deux mois, et qu'il vaut mieux mettre un enfant à la crèche dès la fin du congé de maternité plutôt que d'attendre qu'il ait six ou huit mois. Toutes les mères savent quel peut être l'impact de telle ou telle nourrice sur l'humeur, le comportement du bébé, et combien il est important de sentir s'il est, chez sa nourrice, heureux ou *triste*.

Dans l'état actuel des connaissances, les hypothèses suivantes paraissent raisonnables :

● Les enfants ne viennent pas au monde affublés d'un certain nombre de qualités ou de défauts au sens psychologique du terme, mais leur personnalité se développe en fonction de l'environnement et de l'interréaction entre données neurophysiologiques et réactions de l'environnement.

● Il existe probablement des données innées portant sur des modes de fonctionnement de base, qui ne peuvent être que d'ordre neurophysiologique : réactivité, capacités d'inhibition ou d'excitabilité, vitesse de fonctionnement, capacité de mémorisation, peut-être des éléments de l'humeur. Encore faut-il que l'environnement permette le développement de ces capacités. Les développements de l'affectivité et de l'intelligence sont liés de manière telle qu'il est déraisonnable de les séparer dans l'analyse séméiologique d'un comportement infantile.

● Ce qui s'est structuré dans les circuits normaux, *avant* que l'enfant ait la capacité de verbaliser ses sensations, commande, en partie, ses comportements et ses réactions que bien souvent nous comprenons mal.

● Je voudrais terminer en soulignant qu'il existe actuellement, dans les thérapeutiques institutionnelles en particulier, un abus de prises en charge d'inspiration soi-disant psychanalytique, effectuées avec des *compétences discutables et mal engagées*. Cela les rend peu crédibles dans une grande partie du public. Ce n'est pas une raison pour nier l'immense apport de la psychanalyse à la connaissance du développement de l'enfant. Et c'est une raison essentielle pour que les pédiatres améliorent leur compétence dans la connaissance des comportements infantiles, et pour que s'instaure un dialogue véritable, avec une terminologie acceptable par tous, entre la psychiatrie, la psychologie, la psychanalyse et la pédiatrie.

Dr JULIEN COHEN-SOLAL.

Le nanisme

(Suite de la page 13.)

Une vulnérabilité émotive constitutionnelle de ce type d'enfants les prédispose sans doute à de telles décompensations ; mais leur réversibilité dans un milieu favorable est si spectaculaire qu'il est difficile d'attacher à ce facteur constitutionnel une importance majeure...

Le mécanisme par lequel se produisent de tels bouleversements hormonaux apparaît beaucoup plus clairement depuis qu'une série de travaux datant de ces dix dernières années a montré les liens entre le fonctionnement cérébral (et notamment les centres nerveux régissant l'affectivité et les émotions) et la régulation, par les hormones dites hypothalamiques, de tout l'équilibre endocrinien.

Les troubles dits psychosomatiques bénéficient dès lors d'un éclairage nouveau, et l'exemple du « *nanisme de frustration* » montre à quel point le développement d'un enfant peut être altéré, dans sa globalité physique et psychique, par une détresse affective parfois si subtile qu'une étude pédiatrique trop sommaire et purement organique ne permet pas de l'appréhender.

De tels exemples soulignent les dangers des positions organicistes simplistes, montrent les erreurs de diagnostic, d'interprétation et de traitement auxquelles elles peuvent conduire, et prouvent aussi qu'il ne saurait y avoir de bonne pédiatrie ou de bonne psychiatrie sans une prise en charge harmonieuse d'un tout indissociable résultant des interactions constantes entre le corps et l'esprit, conditions mêmes de l'épanouissement de l'enfant.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Témoignage

CÉSARIENNES ABUSIVES

Dans le Monde *du 16 mai, le professeur Robert Merger, ancien président de l'ordre départemental des médecins de la Seine et expert auprès des tribunaux, dénonçait des « opérations abusives », notamment en obstétrique et en gynécologie, qui seraient dues « à l'ignorance, à la cupidité ou à la crainte d'un procès ». D'après le témoignage que nous publions ci-dessous, il semble que, pour des raisons culturelles, les femmes africaines seraient particulièrement exposées à ce risque.*

On ne peut que se féliciter de la position adoptée par le professeur Merger sur la pratique de plus en plus fréquente de césariennes, et du débat qu'il ouvre ainsi.

Travailleuse sociale exerçant auprès des femmes immigrées d'Afrique noire, je voudrais y apporter ma contribution.

On note un taux très élevé de césariennes subies par les femmes africaines immigrées. Tentant d'en rechercher les causes, plusieurs m'ont été avancées, arguments plus ou moins solides, dont je vous laisse juge : outre une médicalisation de plus en plus poussée et une recherche de rentabilité généralisée, certains parlent aussi d'un temps d'accouchement plus long chez la femme africaine, dû à une morphologie (bassin étroit, cambrure) qui diffère et fait que le travail s'accomplit autrement. *D'autres incriminent le fait de* l'excision qui rendrait l'accouchement difficile.

Ce n'est toutefois pas tant sur les causes que sur les conséquences que je désirerais attirer l'attention. (...)

De grâce, prenons en compte le respect de la personne, replaçons l'individu dans son contexte culturel et social !

C'est dans la maternité que la femme africaine trouve son véritable statut. Enfanter la valorise face à la famille, au groupe. La césarienne est vécue comme une défaillance à ce devoir, comme une infirmité, une incapacité. La femme se sent brimée, elle fera souvent l'objet de moqueries, de plaisanteries.

Pratiquer une césarienne revient à *limiter les naissances*. Cela va à l'encontre de la mentalité africaine pour laquelle un grand nombre d'enfants est recherché et valorisant. De plus, dans un contexte polygamique, quelles raisons plausibles pour le mari dans son désir de prendre une seconde femme, quel handicap face aux co-épouses, si l'on sait que l'enfant est une arme précieuse dans la rivalité entre épouses.

Enfin, mesure-t-on les risques encourus par ces femmes lors du retour au pays ? Ayant subi une, deux césariennes en France, comment se déroulera un nouvel accouchement en brousse africaine, sous-équipée et sous-médicalisée ?

CATHERINE TOURE, *Paris.*

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Le congrès de la Société française de physique

Tous les deux ans, la Société française de *physique* (S.F.P.) tient un congrès général où diverses branches de sciences physiques sont passées en revue. Du 25 au 29 juin, six cents congressistes se sont retrouvés à Toulouse. La formule est maintenant bien rodée : le matin, avaient lieu des conférences d'objet large, où les progrès récents dans un domaine sont exposés dans un langage accessible aux physiciens des autres branches. L'après-midi, les congressistes se répartissaient entre treize colloques spécialisés.

Quelques secteurs connexes à la recherche, qui préoccupent la S.F.P., ont été évoqués au congrès : l'enseignement des sciences physiques, l'insertion du physicien dans la société. La S.F.P. s'associe aux efforts menés pour diversifier les emplois offerts aux jeunes scientifiques et, par le biais d'expositions ou de participations à des animations culturelles, elle tente de faire mieux connaître au grand public la réalité de la science et du métier de physicien.

La liaison entre science et industrie n'était pas directement à l'ordre du jour. Il en sera question plus tard : en mars 1980, toujours à Toulouse, la S.F.P. organisera des journées de physique industrielle.

Saturne, Stradivarius et la confiture

SATURNE a des anneaux. On sait depuis deux ans qu'il en est de même d'Uranus *et depuis trois mois que Jupiter* est aussi entouré d'une ceinture de petits corps. Y a-t-il une *règle générale,* y a-t-il dans l'histoire encore mal connue de la formation du système solaire une étape où la matière se concentrerait préférentiellement en minces bandes annulaires autour des grosses planètes ? Dans ce cas, Neptune aussi devrait avoir un anneau. Ou bien s'agit-il de trois formations distinctes et indépendantes, ce qui d'ailleurs expliquerait qu'à part leur forme annulaire les ceintures des trois planètes soient si peu semblables ?

Nous aimons le son d'un Stradivarius, nous nous lassons très vite de celui d'un orgue électronique. Quand on relève les caractéristiques acoustiques de ces instruments, celles de l'orgue électronique sont bien régulières, celles du Stradivarius n'ont rien d'interprétable : l'instrument donne un son incompréhensible. N'est-ce pas justement pour cela que nous l'aimons ?

Une confiture, un yaourt, sont des gels : à l'échelle atomique ce sont des liquides, mais, pour nous, il est clair qu'ils sont « *un peu solides* ». Comment analyser *cette impression ? Comment* la traduire au niveau atomique ?

Ces trois questions furent posées lors de trois conférences. La physique leur apporte sinon une réponse, du moins des éléments d'appréciation. Par leur diversité, ces trois questions prises parmi d'autres mettent en évidence la variété des branches de la physique.

On pourrait alors craindre que la physique ne soit en voie d'éclatement en sciences distinctes ; ce n'est pas le cas. Il n'y a certes plus grand-chose de commun entre les expériences faites par le physicien nucléaire ou par l'hydrodynamicien. Mais le langage de base reste le même, et constamment des méthodes sont transférées d'une branche à une autre. C'est même souvent à la suite d'une telle translation que la *branche* réceptrice progresse rapidement. Ainsi on a montré ces dernières années que tout un *formalisme* créé depuis trente ans pour étudier les changements de phase (la vaporisation d'un liquide, le passage d'une forme cristalline à une autre, la désaimantation d'un aimant...) était utilisable pour étudier les gels — quitte à réinterpréter certains paramètres et à leur donner des valeurs dénuées de signification dans l'interprétation initiale. Du coup, de nombreux résultats ont pu être transposés de façon quasi automatique.

De même, des problèmes bien connus des électroniciens sur le couplage mutuel d'oscillateurs se retrouvent en hydrodynamique. Il y a d'autres exemples de ces transferts de méthodes d'un domaine à un autre. Il n'est pas exclu que la théorie des gels ait quelque chose à nous dire sur les anneaux planétaires.

MAURICE ARVONNY.

UNE JOURNÉE SUR L'ENSEIGNEMENT

Il y a une dizaine d'années, inquiets de la réforme de l'enseignement des mathématiques qui leur semblait renforcer l'aspect trop théorique des études secondaires, plusieurs physiciens ont estimé qu'il fallait rééquilibrer le cursus scolaire en réformant l'enseignement de la physique et en le tournant plus vers l'expérience et la manipulation. La S.F.P. a coordonné ces réflexions et engagé une action qui aboutit en 1971 à la création par le ministre de l'éducation d'une commission de réforme, dite « commission Lagarrigue », du nom de son premier président. Il en est résulté une refonte des programmes dans les classes de seconde, première et terminale, ainsi qu'une introduction aux sciences physiques, ou *plutôt* à la démarche expérimentale, dans les premiers *cycles* des C.E.S. — qui se fait progressivement et qui a commencé à la rentrée 1977 dans les classes de sixième.

Le besoin d'un « service après-vente »

La commission Lagarrigue, dissoute en 1976, avait demandé qu'une instance d'évaluation soit créée par le ministère pour suivre l'application de la réforme. *Il n'en a rien été*. La S.F.P. s'efforce d'en tenir lieu, et une journée de congrès a été consacrée à l'enseignement de la physique, diverses expériences faites à l'étranger (Quebec, Lausanne) ou en France (Clermont-Ferrand) et à l'application actuelle de la *réforme*.

La crainte générale est que, malgré l'accent mis sur l'expérimentation, beaucoup d'enseignants ne reviennent, faute de formation et de moyens, à l'attitude traditionnelle, le professeur au tableau et l'élève à son banc. Faute d'une division des classes en deux groupes, des enseignants ont refusé certains thèmes, jugeant par exemple impossible de laisser vingt-quatre adolescents manier simultanément des produits chimiques. Certains manuels n'ont pas compris l'esprit dans lequel a été voulue l'introduction de la physique dans le premier cycle ; plusieurs contiennent des erreurs qu'il eût été facile de corriger. Le besoin a été affirmé d'un « service après-vente » (formation des maîtres, aides de laboratoires, équipement de locaux) *sans lequel l'introduction* de la physique dans le premier cycle du secondaire, qui a beaucoup d'aspects positifs, risque fort de ne pas tenir certaines promesses.

Correspondance

Chômage et troisième cycle

A la suite de la publication d'un article sur l'emploi des jeunes physiciens (le Monde *du 20 juin), M. Jacques Friedel, professeur à l'université de Paris-Sud et président du comité consultatif de la recherche scientifique et technique, nous adresse plusieurs remarques.*

1° Le but essentiel de l'enquête était de savoir si cette formation (les troisièmes cycles) formait beaucoup de chômeurs, comme cela était dit tant dans l'université que dans les ministères. La réponse, confirmée pour les allocataires récents, est négative.

2° Le pourcentage de débouchés dans l'industrie est calculé sur une base qui contient un *nombre notable de services militaires* ; il dénote la préférence des physiciens (que vous notez) pour les emplois universitaires ou dans les grands organismes (notamment le C.E.A.) plutôt que pour ceux de l'industrie privée, et l'existence de débouchés appréciables dans le premier type d'emplois ; il est comparable à celui observé pour les Ph. D. (1) américains, comme le montre une *enquête récente*.

3° Je ne pense pas personnellement que le nombre de physiciens allant dans l'industrie soit suffisant. (...) Pour qu'il y en ait plus, il faut plus d'étudiants, et des bons. Leur nombre a été divisé par deux en dix ans. L'industrie, qui recrute dix mille ingénieurs par an, n'est pas opposée à augmenter son recrutement au niveau du troisième cycle en physique. Ce sont plutôt les étudiants qui manquent.

L'enquête recense 6 % de sans-emploi, mais, compte tenu des cas de cessation récente d'emploi ou de retour de service militaire, il n'y a que 2 % de chômeurs réels.

Signalons enfin qu'après cette enquête sur l'emploi des jeunes physiciens, la Délégation à la recherche scientifique et technique et l'Association pour l'emploi des cadres ont entamé une enquête analogue, portant sur les formations en biologie et sciences biomédicales. L'an prochain, ce sera le tour des formations en sciences humaines. — M. A.

(1) Le Ph. D. est le doctorat des universités anglo-saxonnes, d'un niveau généralement intermédiaire entre notre doctorat de troisième cycle et notre doctorat d'État.

[...]se de physique

[...]eignement des sciences phy-[...] du physicien dans la société, [...]ocie aux efforts menés pour [...]nplois offerts aux jeunes scien-[...]e biais d'expositions ou de par-[...]s animations culturelles, elle [...]ieux connaître au grand public [...] science et du métier de phy-[...]

[...]tre science et industrie n'était [...] à l'ordre du jour. Il en sera [...]rd : en mars 1980, toujours à [...]P. organisera des journées de [...]rielle.

[...] confiture

[...] autre. C'est même souvent à la suite d'une telle translation que la branche réceptrice progresse rapidement. Ainsi on a montré ces dernières années que tout un formalisme créé depuis trente ans pour étudier les changements de phase (la vaporisation d'un liquide, le passage d'une forme cristalline à une autre, la désaimantation d'un aimant...) était utilisable pour étudier les gels — quitte à réinterpréter certains paramètres et à leur donner des valeurs dénuées de signification dans l'interprétation initiale. Du coup, de nombreux résultats ont pu être transposés de façon quasi automatique.

De même, des problèmes bien connus des électroniciens sur le couplage mutuel d'oscillateurs se retrouvent en hydrodynamique. Il y a d'autres exemples de ces transferts de méthodes d'un domaine à un autre. Il n'est pas exclu que la théorie des gels ait quelque chose à nous dire sur les anneaux planétaires.

MAURICE ARVONNY.

Correspondance

Chômage et troisième cycle

A la suite de la publication d'un article sur l'emploi des jeunes physiciens (le Monde du 20 juin), M. Jacques Friedel, professeur à l'université de Paris-Sud et président du comité consultatif de la recherche scientifique et technique, nous adresse plusieurs remarques.

1° Le but essentiel de [illegible] enquête était de savoir si cette formation (les troisièmes cycles) formait beaucoup de chômeurs, comme cela était dit tant dans [illegible] que dans les [illegible]. La réponse, confirmée pour les allocataires récents, est [illegible]

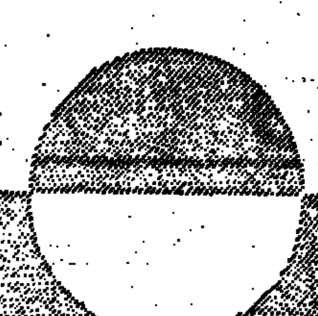
2° Le pourcentage de débouchés dans l'industrie est [illegible] sur une base qui contient un nombre notable de [illegible] taires : il dénote la [illegible] des physiciens [illegible] pour les emplois universitaires [illegible] dans les grands organismes [illegible] tamment le C.E.A. [illegible] pour ceux de l'industrie [illegible] et l'existence de débouchés [illegible] ciables dans le [illegible] d'emplois ; il est [illegible] celui observé pour les Ph. D. américains, comme [illegible] une enquête récente.

3° Je ne pense pas personnellement que le nombre de physiciens allant dans l'industrie [illegible] suffisant. (...) Pour [illegible] plus, il faut plus [illegible] des bons. Leur [illegible] divisé par deux en [illegible] dustrie, qui recrute [illegible] ingénieurs par an [illegible] opposée à augmenter [illegible] tement au niveau [illegible] cycle en physique [illegible] les étudiants qui [illegible]

L'enquête récente [illegible] emploi, mais [illegible] cas de cessation [illegible] ou de retour [illegible] il n'y a que [illegible] réels.

Signalons [illegible] enquête sur l'emploi [illegible] physiciens, la [illegible] recherche scientifique et [illegible] ploi des cadres [illegible] enquête analogue [illegible] formations en [illegible] biomédicales [illegible] sera le tour [illegible] sciences humaines.

(1) Le [illegible] universitaire [illegible] niveau [illegible] entre [illegible] cycle et [illegible]

Le Monde  Modes du temps

On commence à s'intéresser à leur cas

Des artisans aux Champs

UNE salle d'exposition et de vente de l'artisanat français va ouvrir aux Champs-Elysées sous l'égide de la chambre des métiers de Paris. C'est là une des dispositions prises lors d'un conseil restreint le 7 juin à l'Elysée qui avait pour but de poursuivre la politique de promotion des métiers d'art engagée depuis trois ans à la demande de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Deux mesures complémentaires viennent d'être annoncées au Sénat (séance du 15 juin) par M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, en réponse à une question de M. Francis Palmero, sénateur (U.C.D.P.) des Alpes-Maritimes.

Il s'agit en premier lieu de la réforme de la Maison des métiers d'art français, sise rue du Bac, à laquelle on souhaite donner un rayonnement plus national. Rayonnement qui devrait s'exprimer par l'accueil de nouveaux participants, par l'organisation de grandes expositions — la prochaine aura lieu en 1980 — et par une animation en province.

Certaines branches de l'artisanat font, d'autre part, l'objet d'études approfondies. Un rapport sur la facture instrumentale vient notamment d'être déposé. On a passé en revue toutes les filières de fabrication des instruments de musique en France, ce qui permettra d'engager des actions destinées à ranimer certains secteurs de cette production.

D'une manière générale, on entend poursuivre une politique globale. L'action menée sera interministérielle, avec notamment la participation du ministère de la culture. Il a été en effet décidé d'accorder une plus grande place aux métiers d'art dans les commandes publiques constituant un élément du cadre de vie des Français, et ce dans le cadre du 1 %.

Enfin, pour protéger la clientèle contre l'intervention de non-professionnels insuffisamment formés, on pense créer un type de qualification spécifique aux artisans d'art. En dernier lieu, afin de permettre aux artisans de mieux s'insérer dans la vie, des commissions seront ouvertes dans les chambres des métiers de province. Une telle représentation existe déjà à la chambre des métiers de Paris.

∴

C'est un Canada aux nombreux visages que présentent à Paris dix artisans, francophones et anglophones, pour la plupart autodidactes. Un Canada tour à tour simple, réaliste, attaché à ses racines. Mais aussi plein d'humour et d'imagination poétique. Cette exposition-vente (les prix sont raisonnables) a été organisée par Mariette Rousseau-Vermette, peintre-lissier à Montréal. Les pièces circuleront en France et en Europe jusqu'en juin 1980.

Léo Gervais est un chasseur, un pêcheur, et un sculpteur animalier. A travers son œuvre sculpté en bois fruitier, on découvre les animaux de son pays lointain : moutons avec leur chappe de laine et ours blancs frissonnant dans la bise.

Bedeau à Saint-Quentin, dans le Nouveau-Brunswick, Roger Bujold s'attache à raconter comment circulaient ses ancêtres. Les objets-jouets qu'il crée sont des attelages. De tous ces véhicules, le plus étonnant est une voiture citerne en bois qui servait à geler les chemins. L'opération avait lieu la nuit. Le paysan allait remplir au lac sa citerne. L'eau puisée s'écoulait ensuite à l'arrière du véhicule. Elle formait dans les ornières deux sillons gelés sur lesquels, le lendemain, les traîneaux pouvaient aisément glisser.

Mais l'exposition montre aussi des œuvres contemporaines de qualité dans des matériaux variés. Le verre pour Ione Thorkelsson — assiettes, vases, flacons aux couleurs irisées, — la porcelaine pure bleue et vert pâle pour Harlan House, la laine enfin pour Marcel Marois.

Paul Williams, maroquinier, travaille le cuir avec humour. Il cherche à *« rendre forme, corps et fonction à ce matériau autrefois vivant »*. C'est ainsi qu'il a modelé un « attaché-case » d'après un torse de femme. L'objet est davantage destiné à la vitrine d'un collectionneur épris d'insolite qu'au bureau d'un homme d'affaires...

FLORENCE BRETON.

★ Jusqu'au 12 septembre, Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, 75007 Paris. Ouvert tous les jours, de 9 heures à 19 heures.

Nos ennemis les insectes

DE nouveaux insecticides viennent compléter, cet été, la gamme des produits « Raid » de Johnson. Le « Raid maison et plantes » est un insecticide à double action ; il permet de lutter à la fois contre les insectes volants et contre ceux qui élisent domicile sur les plantes d'appartement. C'est un produit non toxique, à base de pyrèthre, élément d'origine végétale que l'on trouve en Afrique. Pour éloigner les moustiques de la chambre et les empêcher de perturber le sommeil de ses occupants, « Raid électrique » est un boîtier qui se branche sur une prise de courant 220 volts ; on y glisse une pastille insecticide qui se consume pendant une dizaine d'heures.

Pour mettre au point ses insecticides, la société américaine possède près de son usine — sur les bords du lac Michigan — un laboratoire d'entomologie qui est un modèle du genre. Depuis plus de dix ans, ses chercheurs y travaillent sur des insectes collectés dans différents pays du monde. Dans une grande pièce où règne une chaleur humide, des moustiques, mouches et cafards de diverses espèces font l'objet d'études sur leur résistance aux insecticides. Dans un autre laboratoire, des caissons spéciaux (reproduisant l'atmosphère des pièces de la maison) permettent d'observer le comportement des insectes soit dans l'obscurité, soit à la lumière électrique. C'est à partir de ces constantes recherches que des produits à la fois plus efficaces et non toxiques pour l'homme sont mis au point.

Autre originalité : le service « consommateurs ». Créé il y a quarante ans, il est animé par vingt personnes qui assurent la liaison entre la fabrication, la commercialisation et les consommateurs. Des informations très complètes sont diffusées à ces derniers pour les aider à mieux utiliser les divers produits : entretien de la maison, de l'auto et (aux Etats-Unis seulement) produits pour le bain et la coiffure. — J. A.

Une Anglaise sort de la grisaille

Laura en couleurs

DES couleurs dans la grisaille : la boutique de Laura Ashley (66, rue des Saints-Pères) paraît une oasis de fraîcheur. Venue présider la réouverture de son premier magasin, la créatrice anglaise ne craint pas de lancer maintenant sa collection de plein été en jouant à fond les couleurs vives : turquoise, violet, jaune intense et rouge carmin. Les formes restent romantiques, avec des robes à volants, des encolures transformables, des modèles tuniques sur pantalons ainsi que les robes de coton blanc rehaussé de dentelle.

Les blouses et les jupes droites ou plissées voisinent avec de délicieux modèles habillés, très décolletés, à fines bretelles ou à corsage croisé, à taille resserrée de ceintures-corselets.

Les robes de mariées en voile de coton sont ingénues comme les modèles du soir. Enfin les filles de ses clientes se voient proposer une charmante série de robes traditionnelles (de trois à douze ans). Les prix restent raisonnables (autour de 230 F la robe) et les tailles vont du 36 au 44.

NATHALIE MONT-SERVAN.



★ *Croquis de MARCQ.*

LAURA ASHLEY : robe à décolleté transformable en voile de coton turquoise à mini-pois blancs, manches ballon et ceinture-corselet. Existe en deux longueurs, à partir de 265 F, 66, rue des Saints-Pères ; 95, avenue Raymond-Poincaré ; Lyon, 1, quai Tilsitt ; Toulouse, 58, rue Boulbonne.

Problème de vacances

La benne ne passe jamais deux fois

LE ramassage des ordures ménagères ne se fait souvent, à la campagne, qu'une seule fois par semaine. Pour se débarrasser des détritus ménagers, des papiers, cartons et des feuilles mortes et branchages, on peut installer au jardin un incinérateur. Placés assez loin de la maison pour ne pas être gêné par la fumée, les incinérateurs du genre « lessiveuse », en tôle galvanisée avec couvercle à trous, existent en diverses capacités : soit 75 litres (139 F, catalogue Coop), soit 115 litres (193 F, au B.H.V.).

Pour éviter une accumulation des ordures ménagères — qui prennent de la place et sont antihygiéniques, — il y a deux types d'appareils électriques à installer dans la cuisine. Il s'agit des broyeurs d'évier et des compacteurs.

Le broyeur est un petit appareil de forme cylindrique ou tronconique qui se fixe sous l'évier, à la place du siphon. Il permet d'éliminer, par l'orifice de vidange de l'évier, uniquement les déchets d'origine alimentaire : épluchures de légumes et de fruits, os, arêtes, restes de nourriture. Ces déchets, broyés en fines particules et liquéfiés par l'eau coulant du robinet, s'évacuent par le réseau du « tout à l'égout » ou vers la fosse septique. Mais attention : l'installation d'un broyeur d'évier n'est pas autorisée partout et il faut se renseigner à la mairie.

Bien que les fabricants aient abaissé son niveau sonore, un broyeur reste assez bruyant pendant son fonctionnement. Un système de déblocage est prévu sur la plupart des appareils actuels pour éviter une panne si un élément dur se trouve coincé entre les disques de broyage. Un broyeur d'évier vaut entre 900 F et 1 750 F (Kenwood, Kitchen-Aid, ISE-Galicier).

Aux Etats-Unis, sept foyers sur dix utilisent un compacteur d'ordures. L'ingéniosité du système consiste à réduire, sous une très forte pression, le volume des ordures en une sorte de galette. Le compacteur peut tout écraser, y compris les boîtes métalliques et les bouteilles. Cet appareil, aussi volumineux qu'une machine à laver, possède un grand bac pour recueillir tous les déchets. Lorsque le sac dont il est garni est plein, un bouton de commande actionne le compactage.

Un compacteur est assez onéreux (entre 2 250 F et 3 850 F selon les capacités), mais il peut être très utile dans une résidence permanente située à l'écart d'un circuit de ramassage quotidien des ordures. Le chargement de l'appareil se fait en façade, par une porte, sur le compacteur Emerson distribué par Galicier et sur ceux de Neff et de General Electric. Le modèle de Kitchen-Aid s'ouvre par un grand tiroir, et il possède, au sommet, un volet qui permet de glisser des petits objets qui tombent dans le bac à l'ouverture du tiroir. Même système de tiroir pour le nouveau compacteur Rossignol, qui se fait en deux capacités : 30 litres et 45 litres.

Le compacteur Scholtès est le plus petit qui existe sur le marché. Ressemblant à une poubelle, il prend place sous un évier.

JANY AUJAME.

★ Kenwood, 14-16, avenue de Stalingrad, 94262 Fresnes. Kitchen-Aid, 53, avenue Anatole-France, 94400 Vitry. Galicier, r. d'Amiens, 60120 Breteuil. Neff-France, 253, avenue du Président-Wilson, 93210 La Plaine-Saint-Denis.

★ General Electric, SLEMS, R.N. 86, 69530 Brignais. A Paris : 11, place de la Porte-Champerret (75017). Rossignol, 53150 Montsurs. Scholtès, BP 48, 57101 Thionville Cedex.

UN HOMME DE GRIFFE

A partir de l'été prochain, Maurice Bidermann proposera, sous son nom, une intéressante collection de vêtements de sport pour hommes : blousons, sahariennes, pantalons, survêtements et autres coordonnés, à des prix accessibles au grand public, dans des tailles confortables.

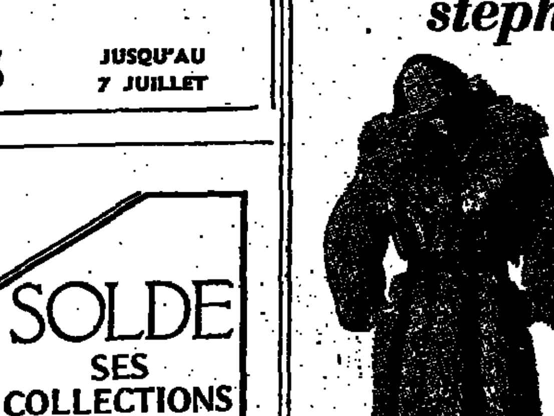
Les formes s'apparentent aux modèles de luxe en tissus présentant des recherches de couleurs et de relief. Les costumes souples et lavables, deuxième volet de cette nouvelle gamme, devraient atteindre un créneau de consommateurs plus étendu.

Trouvailles

Nappe à jeter...

Pour réduire au minimum les lavages, en vacances, une nouvelle nappe à jeter possède quelques qualités supplémentaires. Elle est composée d'une double épaisseur de pure ouate de cellulose dans laquelle est insérée une très fine feuille de plastique. Elle protège ainsi la table des taches et, lorsqu'elle est salie d'un côté, on la retourne sur l'autre face restée nette. Ses très grandes dimensions (4,30 m × 1,54 m) permettent de la découper pour la diviser en plusieurs nappes ou de la déployer sur une très grande table de douze couverts. Elle est toute blanche et coûte 10,50 F environ.

★ Nappe O'Kay, en vente dans les grands magasins et supermarchés.



Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Prix à Cagnes.

Ce sont les pays latino-américains qui ont été les plus remarqués au XIe Festival international de la peinture de Cagnes-sur-Mer, où sont regroupés jusqu'en septembre les œuvres de plus de cent artistes.

Le grand lauréat du festival est Fernando Robles Garcia, un Mexicain de trente ans qui peint la femme, énorme de vitalité, et souligne la décadence et l'exhibitionnisme des grandes métropoles modernes. Ont été primés notamment le Guatémaltèque Rolando Izquiac-Xicara, un coloriste qui, dans ses thèmes, évoque l'ambiance rurale de son pays, et le Français Hubert Munier, peintre d'amples paysages, influencé par Soulages et Max Ernst.

Celadons à Singapour.

Une remarquable exposition de céladons d'exportation chinoise, mais aussi d'origine siamoise, s'est ouverte fin juin au Musée de Singapour. Elle regroupe trois cent quarante-deux pièces issues de collections privées et de musées de la région, dont la plus ancienne est une cruche au goulot en forme de tête de poulet datant du IVe siècle. Vases et coupes, jarres et bols, plats et assiettes donnent une image de ce qui fut à la fois un art et le symbole d'échanges commerciaux plus que millénaires entre la Chine et les pays d'Asie du Sud-Est. Céladons et autres porcelaines chinoises se retrouvent dans toute la région, jusque dans les jungles de Bornéo, où les jarres chinoises étaient un signe de richesse et de puissance et auxquelles on attribuait même des pouvoirs surnaturels.

Un ouvrage de grande qualité a été publié à cette occasion qui reproduit en couleurs toutes les pièces et propose une étude chronologique sur le commerce tributaire — Chinese celadons and other related wares in Southeast Asia, — *qui est l'œuvre de la Southeast Asian Ceramic Society de Singapour et est édité dans ce pays par Arts Orientalis, 18, Walmer Drive, Singapour, 1955. — (Corresp.)*

Culture technique à Annonay.

La deuxième conférence nationale pour le développement de la culture technique, aura lieu les 3, 4 et 5 octobre à Annonay. Organisée par le C.R.C.T. (Centre de recherche sur la culture technique), récemment créé, et la ville d'Annonay, avec la collaboration du ministère de l'industrie, cette manifestation permettra aux chercheurs — ingénieurs, industriels, universitaires, représentants des musées techniques, des pouvoirs publics et des collectivités locales, etc. — de faire le point et de travailler sur les quatre thèmes suivants : culture technique et innovation, muséographie scientifique et technique, étude et mise en valeur du patrimoine industriel, architecture industrielle. Un important dossier de présentation sera diffusé à cette occasion. Renseignements : Jocelyn de Noblet, Centre de recherche sur la culture technique, 92, boulevard Victor-Hugo - 92200 Neuilly-sur-Seine.

Concours international sur l'habitat traditionnel.

La Fondation postuniversitaire internationale organise, avec l'aide du Conseil international de la langue française, un concours sur l'architecture et l'habitat traditionnel. Elle souhaite ainsi contribuer à une meilleure appréciation de leur patrimoine par les habitants des dix-huit pays riverains de la Méditerranée, les encourager à la coopération dans ce domaine, favoriser les échanges culturels entre ces pays. Doté de plusieurs prix, dont un premier prix de 30 000 francs, ce concours devrait ouvrir en octobre pour être clos au mois de mai 1980. Le jury doit être composé, sous réserve de leur accord définitif, par les maires ou les responsables des grandes villes du bassin méditerranéen. (Fondation postuniversitaire internationale, 103, rue de Lille, 75007 Paris.)

Expositions

HUYSMANS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

Du Diable à Dieu par les détours de l'art

Joris-Karl Huysmans refait surface. On le réédite. On lui consacre une exposition. Mais à chaque détour du temps, l'écrivain change de public, la postérité change d'optique. Il y eut les lecteurs bien-pensants, n'ayant d'yeux que pour *la Cathédrale* ou *l'Oblat*. Il y eut les contemporains des surréalistes fascinés par le satanisme de *Là-bas*. (Ce livre et *A rebours*, autre maître livre, viennent de reparaître dans une collection de poche.) Et récemment ce sont ceux de la première période, un peu négligés jusque-là, qui, enfin accessibles, répondent aux préoccupations d'une certaine intelligentsia : *Marthe, les Sœurs Vatard.*

Rien de tout cela n'a pourtant motivé la passionnante exposition de la Bibliothèque nationale. Son prétexte : le dixième anniversaire de la mort du libraire érudit Pierre Lambert (« Chez Durtal », rue Jacob), qui a légué ses collections d'une incomparable richesse, relatives à Huysmans et à ses amis, au département de la bibliothèque de l'Arsenal, que dirige M. Jacques Guignard, et où une masse de documents inédits, illustrés par une abondante iconographie, font revivre Des Esseintes dans son milieu, dans ses *milieux*.

Le titre même de l'exposition : « *Du naturalisme au satanisme et à Dieu* », laisse, en effet, entendre que Huysmans a vu se modifier peu ou prou son entourage à chaque phase d'une progression mouvementée. Maintes preuves tangibles nous en sont fournies, sans qu'il y eût toujours cassure totale. Parmi les compagnons de la dernière heure on retrouve certains des contemporains des premiers écrits, du *Drageoir aux épices*, selon les pièces autographes (pas toutes publiées) devenu *le Drageoir aux épices*, de *Marthe*, dont on nous ouvre le manuscrit (comme les autres) ; les habitués des *Soirées de Médan*, dont Huysmans fut un des six co-auteurs. Ainsi l'amitié de Zola résista au changement de cap de *Là-bas* : « *Cela ne nous a pas empêchés de nous aimer dans nos œuvres* », écrit-il. Quant à Forain, auteur du meilleur portrait de Huysmans, le pastel du musée de Versailles, illustrateur de beaucoup de ses livres, il lui restera fidèle jusqu'à la fin.

Auparavant avait paru ce que M. Jacques Lethève appelle (dans le catalogue) « *un livre charnière dans l'œuvre de Huysmans* » : *A Rebours*. Livre terriblement travaillé à en juger par les ratures, corrections et repentirs du manuscrit, qui célébra et conforta une véritable révolution esthétique, voire spiritualiste en ce dix-neuvième siècle moribond. Le voici présenté avec ses sources d'inspiration, notamment *les Fleurs du Mal* dans l'exemplaire ayant appartenu à Huysmans, avec son musée imaginaire de toiles ou de gravures de Gustave Moreau, Goya, Odilon Redon, Bresdin, avec la peu conformiste bibliothèque de Des Esseintes (Pétrone, Hello, Mallarmé...) pour qui Robert de Montesquiou a plus ou moins servi de modèle. Il était juste que l'excentrique gentilhomme fût évoqué, comme ceux qui accueillirent ce livre explosif ou en furent marqués : Barbey d'Aurevilly, Oscar Wilde, Paul Valéry.

Ce n'est pas seulement dans *A rebours* que Huysmans a pris parti pour un art alors conspué et contre le pompiérisme officiel. Les critiques, les compte rendus des salons, de « l'inventeur de l'impressionnisme » (il faudrait nuancer cette formule de Félix Fénéon) nous valent en tout cas, à l'Arsenal, une nouvelle galerie de tableaux de Forain, Manet, Sisley, Pissarro, Félicien *Rops, Whistler*, et quelques-uns de ceux que férocement il éreintait, telle « *la chair molle de poulpe* » de *l'Océanide* de Bouguereau.

Avec Là-bas, on aborde, sept ans après, la période la plus passionnante de la carrière de l'écrivain. *Pour cette plongée dans le satanisme*, Huysmans ne s'est pas contenté d'une accumulation livresque dont le visiteur peut jauger l'opulence : il s'est renseigné *in vivo* auprès des occultistes et des personnages les plus inquiétants. L'ex-abbé Boullan, sur lequel Pierre Lambert a constitué un dossier exemplaire, a reçu sa visite, a échangé avec lui une intéressante correspondance. Et sortent de l'oubli Berthe Courrière, Henriette Maillat, un des modèles d'Hyacinthe Chantelouve, Julie Thibault qui fut servante de Joseph Boullan avant de faire le ménage de Huysmans.

Malgré son odeur de soufre, *Là-bas*, en son ultime chapitre, laisse présager une remontée vers une surnaturelle lumière. La publication du roman n'en provoqua pas moins la rupture d'une amitié dont tant de traces, étalées ici, auraient dû garantir la solidité : celle de Léon Bloy, qui, désormais, poursuivra « Folantin » d'une haine mortelle. Bloy n'était pas le seul à figurer aux « dimanches de la rue de Sèvres ». L'entourage de l'écrivain pendant la longue gestation de *Là-bas* est reconstitué, d'abord en la personne d'Anna Meunier « *seule présence féminine dans la vie du misogyne Huysmans* », selon M. Pierre Cogny, et que son ancien amant n'abandonna pas dans sa déchéance physique. Et, autour de lui, Georges Landry, Villiers de l'Isle-Adam, Verlaine.

Il fallait en sortir. On sait de quel côté Huysmans a cherché et trouvé l'issue. On connaît, en général, assez bien les étapes de cette conversion — étapes auxquelles d'ailleurs l'art sous toutes ses formes, et la liturgie en est une, a été indissolublement mêlé. Et, tandis que ses aspirations religieuses se précisent peu à peu — il lit saint Jean de la Croix : les signets et les nombreux passages soulignés de son exemplaire l'attestent. — il s'attache à éterniser le charme *du vieux Paris : la Bièvre et Saint-Séverin*, la Bièvre encore visible, Saint-Séverin dont Auguste Lepère grava des eaux-fortes et des bois *pour son ami Huysmans. Mais* Huysmans est *En route*.

L'abbé Mugnier, qui lui est pré*senté par Berthe Courrière, le dirige* sur la trappe d'Igny. Son journal intime fait état de sa première confession. Puis on le suit à la Salette, aux abbayes bénédictines de Saint-Wandrille où il rencontre Dom Besse, de Solesmes. On le voit ensuite s'atteler à l'énorme travail qui donnera naissance à *la Cathédrale* (1898). Trois ans plus tard, c'est à Saint-Martin de Ligugé qu'il fait profession d'oblat.

Persistance peut-être de son atavisme hollandais, il se rend à Schiedam pour écrire la vie de *Sainte Lydwine*, à Lourdes pour en célébrer *les Foules* et finit par s'installer, pour les trois années qui lui restent à vivre, rue Saint-Placide, à Paris. Très malade, il trouve la force d'écrire la dernière lettre tracée de sa main à son ami Leclaire — le 11 mars 1907 : il mourra le 12 mai : « *Personne, n'ayant la foi et deux sous de courage, ne se serait fait déjà sauter la cervelle (...). Eh bien, je ne suis pas malheureux, le jour où j'ai dit* fiat, *Dieu m'a donné une force incroyable et une paix de l'âme admirable...* »

Pour la petite histoire, une vingtaine de documents rappellent que Huysmans fut le premier président de la société devenue académie Goncourt. On nous montre même le manuscrit du règlement avec quelques modifications et les quatre derniers articles, de la main également de l'écrivain.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully. Tous les jours, dimanche compris, de 11 h. à 18 h.

Musique

« LE DOCTEUR MIRACLE » A CASTRES

Un peu partout en France, dans les villes moyennes, il y a des théâtres qui sommeillent. Certains, transformés en cinémas, ont connu une nouvelle jeunesse, éphémère parfois ; les autres accueillent bon an mal an quelques artistes de passage — pianistes, guitaristes, — des compagnies théâtrales itinérantes, des galas de danse ou des fêtes de bienfaisance. Pour les habitants plus âgés, l'opéra n'est qu'un souvenir et, pour les jeunes, un mythe, mais à Castres, l'école municipale de musique est florissante et, depuis quelques années, le succès du concours de guitare classique porte le nom de la ville au-delà des frontières : il était temps de s'occuper aussi du théâtre.

Le bâtiment date du début du siècle, mais il s'agit d'un théâtre à l'italienne ; toute la décoration intérieure porte la marque du modern' style : les figures de dragons chinois sur les rampes d'escalier, les radiateurs courbes et épineux du foyer, les couleurs pastel des fresques du plafond, les lianes et les chardons lorrains enfin, hommage, peut-être, à l'école de Nancy, berceau de l'art nouveau. Un lieu idéal pour représenter Pelléas et Mélisande, *mais il ne faut pas rêver, et, pour la réouverture après tant d'années de silence, on a choisi* le Docteur Miracle, *opérette en un acte de Bizet, composée en 1856 pour un concours qu'avait organisé Offenbach*

A dix-huit ans, Bizet pouvait seulement laisser pressentir qu'il signerait un jour Carmen *et* l'Arlésienne, *mais, à écouter cette œuvre de jeunesse si pleine d'esprit et de musique, on peut penser que le jury, en lui attribuant le premier prix, ex aequo avec Lecocq, n'a pas eu beaucoup de peine à deviner que ces compositeurs débutants avaient de l'avenir.*

Sous la baguette de Marc Carles, directeur de l'école de musique, l'ensemble instrumental du Haut Languedoc réunit professeurs et élèves de l'école auxquels viennent se joindre quelques amateurs. C'est une formation de fortune mais, à défaut de métier, elle possède cet enthousiasme sérieux qui fait excuser bien des choses.

La distribution réunissait Marie-Josèphe Quque (Laurette), Dany Barraud (Véronique), Georges Cayla (Silvio) et Jacques Villesech (le Podestat). Ce dernier s'était chargé, en outre, de la mise en scène et des décors avec le souci de rester exactement dans la limite des possibilités d'une entreprise aussi aventureuse.

Ainsi, le premier pas est fait ; la suite, lorsque le théâtre aura reçu un minimum d'aménagements modernes, exigera un peu de patience et de persévérance, mais surtout de savoir garder la mesure des moyens dont on dispose, car la France ne manque pas de théâtres où l'on s'essouffle à monter des ouvrages trop difficiles en méprisant ceux qui, justement, conviendraient à merveille.

GÉRARD CONDÉ.

Architecture

Le patrimoine objet de sondage

Le numéro du 1er juillet de la revue *le Pèlerin*, consacre un dossier court mais bien documenté au problème du patrimoine français. Outre un entretien avec M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la documentation, un article de présentation générale et plusieurs notes sur les aspects particuliers du problème, ce numéro publie les résultats d'un sondage réalisé par la Sofres pour *le Pèlerin* à la fin du mois de mai et au cours duquel un millier de personnes ont été interrogées. Selon ce sondage, 56 % des Français estiment plus important d'accorder la priorité à la protection du patrimoine national qu'à la création artistique et culturelle. En revanche, 39 % des personnes interrogées seulement seraient personnellement prêtes à faire un effort supplémentaire pour la sauvegarde de ce patrimoine, contre 50 % qui ne s'y disent pas disposées. L'analyse des résultats fait apparaître, d'autre part, que l'importance accordée au patrimoine croît avec l'âge, et avec l'appartenance politique (U.D.R., R.P.R.) — les jeunes et ceux qui se disent socialistes ou communistes étant plus portés à défendre la création. Enfin, le refus d'un effort supplémentaire est plus vif chez les ouvriers (60 %), les agriculteurs (52 %) et les communistes (65 %), pour qui cet effort devrait incomber à l'Etat.

Ce sondage appelle deux remarques. Les questions posées opposent l'idée de création à celle de conservation. Il ne met donc pas en évidence des intérêts profonds, mais des pesanteurs nationales. Si, au lieu d'être opposées, les deux idées avaient été associées, la création contemporaine ne se trouverait peut-être pas aussi traditionnellement sous-estimée. Le patrimoine, ensuite, est défini à travers la question comme une affaire de « châteaux, de cathédrales et d'œuvres d'art », ce qui en fait une fois de plus un problème d'élite, de grand art, de bonne présentation nationale, et non ce qu'il est et que mettait bien en évidence le rapport Vergnaud récemment publié (*le Monde* du 8 mai 1979) : un problème plus général dans lequel interviennent les multiples aspects du domaine bâti, tout ce qui fait l'aspect — précaire — des villes et des campagnes, tout ce qui touche à la mémoire du pays, de l'archéologie aux techniques de la civilisation industrielle.

Si le patrimoine n'est qu'une affaire de « conservateurs », les clivages sociaux et politiques dont fait état le sondage Sofres-*le Pèlerin* ne sont guère étonnants. — F. E.

Cinéma

« NOW, VOYAGER », d'Irving Rapper

Bette Davis révélée

Sorti en France, à la fin de 1947, sous le titre *Une femme cherche son destin*, *Now, voyager* (1942) appartenait à une série de drames sentimentaux que Bette Davis avait tournés pour la Warner Bros, entre 1939 et 1945, et qui ne furent distribués chez nous, pêle-mêle, qu'après la guerre. La critique française accorda beaucoup moins d'importance à ces films — réalisés par Edmund Goulding, Irving Rapper et Vincent Sherman — qu'à *la Lettre* (1940) et *la Vipère (Ten Little Boxes, d'après Lillian Hellman, 1941)*, où William Wyler avait, par son réalisme psychologique alors très prisé, perfectionné le type de personnage dans lequel Bette Davis s'était imposée à la fin des années 30 : une femme autoritaire, orgueilleuse, dominatrice, allant de la méchanceté au crime.

La reprise de *Now, voyager* fait apparaître un énorme contraste entre cette mythologie de Bette Davis passée à l'histoire du cinéma et les dons réels, la subtilité de composition d'une actrice, certes pas jolie, mais pas « laide » non plus, comme on le dit toujours, antithèse de la star sophistiquée, et capable d'émouvoir. En fait, *Victoire sur la nuit* (1939), *la Vieille Fille* (1939) et *le Grand Mensonge* (1941), d'Edmund Goulding, avaient préparé le terrain à ce film d'Irving Rapper, avec une Bette Davis poursuivie par la fatalité, malheureuse en amour, sacrifiée ou portée vers l'abnégation.

Dans *Now, voyager* (titre qui se réfère au poète Walt Whitman), elle est la fille dernière née, non désirée, d'une milliardaire veuve, de Boston, qui a étouffé sa jeunesse, ses élans, l'a forcée à vivre dans son ombre, enlaidie par la tristesse et le port de lunettes, grosse, mal habillée. En pleine dépression, Charlotte est arrachée à l'atmosphère familiale par un psychiatre qui lui redonne confiance en elle et l'envoie, transformée moralement et physiquement, faire une croisière au cours de laquelle elle rencontre un homme marié. Ils s'éprennent l'un de l'autre. Amour impossible, que Charlotte va transcender dans une nouvelle métamorphose la révélant définitivement à elle-même.

Now, voyager, c'est un admirable scénario de Casey Robinson (tiré d'un roman d'Olive Higgins Prouty, l'auteur du célèbre *Stella Dallas*), où l'étude de caractère l'emporte sur les conventions romanesques ; c'est une mise en scène d'Irving Rapper (cinéaste hollywoodien méconnu), intelligente, nuancée (même dans les rapports avec la mère abusive), semée d'idées poétiques (les deux cigarettes allumées en même temps par Paul Henreid) et tout entière construite sur le thème moral de la régénération d'une victime de la domination matriarcale et du puritanisme bostonien : c'est Bette Davis, étonnante de retenue, de frémissements intérieurs, pas du tout « monstre sacré », et dont le jeu semble souvent « moderne ». Une révélation, en somme.

JACQUES SICLIER.

★ Olympic (v.o.).

ÉDITION

La crise de l'imprimerie

LE LIVRE C.G.T. REÇU AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Une délégation de la Fédération française des travailleurs du livre (C.G.T.) s'est rendue au ministère de l'industrie, où, à sa demande, elle a été reçue par M. Maire.

Evoquant le problème de la « *désagrégation* » de l'imprimerie en France, les dirigeants syndicaux à la suite de l'entretien ont rendu publi un communiqué de la F.F.T.L. soulignant « *le grave déséquilibre des échanges à l'intérieur de la C.E.E., ainsi que la généralisation et l'aggravation du chômage dans la branche où les fermetures d'entreprises se sont accrues de 30 % en un an* ».

En ce qui concerne « *la situation plus qu'inquiétante dans l'imprimerie lourde (...), la délégation du livre C.G.T. a rappelé sa revendication du rééquilibrage des échanges commerciaux d'imprimés et du développement d'un investissement cohérent dans le secteur industriel, problèmes sur lesquels les pouvoirs publics peuvent avoir une action directe* ».

Selon le communiqué syndical, « *le représentant du ministre s'est borné à affirmer que seuls les industriels concernés sont à même de prendre des décisions dans ces domaines, l'aide de l'Etat étant acquise... à ceux qui sont capables de présenter des plans sérieux de « compétitivité ».*

« *Une fois de plus, le pouvoir affirme son soutien aux groupes capitalistes pour le démantèlement de l'industrie graphique et rejette toute responsabilité quant aux effets dans les domaines économique et social* », conclut la F.F.T.L.-C.G.T.

Au sujet de l'impression des livres scolaires

A la suite d'un article sur la crise de l'imprimerie (*le Monde* du 27 juin), nous recevons de M. Jean Adam, président du Syndicat national de l'édition, la lettre suivante :

« *J'apprends ainsi, par une citation de M. Bureau, secrétaire général du Comité intersyndical du Livre parisien, que « les livres » scolaires sont en grande partie » imprimés à l'étranger (pour 1978 » les livres de 6e et de 5e) ».*

» De pareilles contrevérités ont déjà été entendues, mais cela ne venait pas de professionnels du du livre. Il est dommage que le Syndicat du Livre C.G.T., qui sait lire un achevé d'imprimer, apparaisse, lui aussi, mal informé.

» Pour la rentrée 6e 1977, soixante-quinze titres ont paru, un seul a été imprimé à l'étranger.

» Pour la rentrée 5e 1978, cinquante-sept titres ont paru, deux ont été imprimés à l'étranger.

» Pour la rentrée 4e 1979, quatre-vingt-deux titres ont paru, aucun n'a été imprimé à l'étranger.

» Quand on connaît les calendriers imposés aux éditeurs par le ministère de l'éducation, quand on sait la difficulté pour trouver, à une époque de l'année très tendue pour toutes les professions, les imprimeries de haute technicité nécessaires à la production scolaire, on doit reconnaître que les éditeurs d'enseignement ont un mérite supplémentaire : celui de continuer à faire travailler l'imprimerie française. »

PRESSE

M. ROGER BOUZINAC NE QUITTERA PAS L'A.F.P. « POUR LE MOMENT »

M. Roger Bouzinac, président-directeur général de l'Agence France presse, a indiqué lundi 2 juillet, devant les membres du conseil d'administration de l'Agence, que celui-ci serait le premier informé d'une éventuelle démission de sa part, mais qu'il n'en était pas question « *pour le moment* ». M. Bouzinac a souligné qu'il avait reçu un mandat du conseil et qu'il tenait à le remplir. Rappelons que M. Bouzinac a pris la tête de l'A.F.P. le 29 mai 1978.

Cette mise au point était destinée à infirmer une rumeur, dont *le Point* se fait l'écho dans son dernier numéro, selon laquelle M. Bouzinac quitterait l'Agence prochainement, pour prendre la succession de M. Gaston Gaudy comme directeur de la Fédération nationale de la presse française.

[Le conseil supérieur de l'agence France-presse vient, pour sa part, d'être renouvelée. Le président, M. Etienne Burin des Roziers, ambassadeur de France, a été reconduit dans ses fonctions. Signalons la nomination de deux nouveaux membres, MM. Jean Bornay, conseiller à la cour de Cassation (qui succède à M. Pierre Mongin), et Michel Lemerle, président de l'Union nationale des syndicats de journalistes (qui succède à J.-M. Grunebaum).]

● *A la carte d'identité des journalistes professoinnels* dont le bureau vient d'être renouvelé (*le Monde* du 30 juin) les élus du collège employeurs sont MM. René Filkelstein en tant que vice-président et Christian Loyauté comme secrétaire général. Le trésorier est M. Jean Lucchesse (Editions mondiales).

SPECTACLES

« NOW VOYAGER », d'Irving Rapper

...vis révélée

...man), elle est la fille dernière née, non désirée, d'une milliardaire veuve, de Boston, qui a étouffé sa jeunesse, ses élans, l'a forcée à vivre dans son ombre, enlaidie par la tristesse et le port de lunettes, grosse, mal habillée. En pleine dépression, Charlotte est arrachée à l'atmosphère familiale par un psychiatre qui lui redonne confiance en elle et l'envoie, transformée moralement et physiquement, faire une croisière au cours de laquelle elle rencontre un homme marié. Ils s'éprennent l'un de l'autre. Amour impossible, que Charlotte va transcender dans une nouvelle métamorphose la révélant définitivement à elle-même.

Now, voyager, c'est un admirable scénario de Casey Robinson (tiré d'un roman d'Olive Higgins Prouty, l'auteur du célèbre *Stella Dallas*), où l'étude de caractère l'emporte sur les conventions romanesques ; c'est une mise en scène d'Irving Rapper (cinéaste hollywoodien méconnu), intelligente, nuancée (même dans les rapports avec la mère abusive), semée d'idées poétiques (les deux cigarettes allumées en même temps par Paul Henreid) et tout entière construite sur le thème moral de la régénération d'une victime de la domination matriarcale et du puritanisme bostonien ; c'est Bette Davis, étonnante de retenue, de frémissements intérieurs, pas du tout « monstre sacré », et dont le jeu semble souvent « moderne ». Une révélation, en somme.

JACQUES SICLIER.

★ Olympic (v.o.).

...e l'imprimerie

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

PRESSE

M. ROGER BOUZINAC NE QUITTERA PAS L'A.F.P. « POUR LE MOMENT »

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Het Nationale Ballet (Pays-Bas).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 45 : Spectacle Ionesco ; 22 h. : la Voix humaine.
Artistic-Athévains (700-19-15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Galerie de Nesles (325-59-50), 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. : Journal fou d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke.
Marigny (256-04-41), 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Une case de vide.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : le Philanthrope.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Anna Prucnal ; 21 h. 30 : Ronny Coutteure ; 22 h. 30 : Preservation hall, jazz.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Poche-Montparnasse (548-50-21), 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Sans issue.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. : R. Magdane ; 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? ; 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les concerts

Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach, Murgier).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 22 h. : Capital Letters.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : B. Freeman.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 21 h. : B. Guérin, L. Francioli, B. Philipps, J.-F. Jenny-Clark ; 22 h. 45 : C. Freeman, J. Hoggard, R. Rosie, F. Don Moye.

Mardi 3 juillet

Pavillon de Paris (205-44-12), 20 h. : J. Beck et St. Clarke.
Puce-à-l'Oreille (278-11-83), 20 h. 30 : M. Ponticelli.

La danse

Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : O America.
Théâtre des Champs-Elysées (359-72-42), 20 h. 30 : la Jeune Bouquetière.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Tendresse, Toi l'Indien.

Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Micromégas.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Groupe Sybil ; 20 h. 30 : Mascarade par les Fabulers (commedia dell'arte).
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : René Lafleur, José Parras ; 22 h. : Comment ça va sur la terre.
Essaïon, 20 h. 30 : la Fille de Rappaccini.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Ensemble des musiciens de France.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

CHAMONIX SALLE du MAJESTIC Mardi 3 juillet Dimanche 8 juillet Lundi 16 juillet Ven. 27 juil. Sam. 4 août Mercredi 8 août Dim. 12 août Vendredi 17 août Mardi 21 août à 21 heures (p.e. Werner)	SEMAINES MUSICALES du MONT-BLANC OCTUOR DE BERLIN Dir. : Danielle LAVAL LONDON MOZART PLAYERS Dir. : Harry BLECH Sol. : Malcolm MESSITER Aldo CICCOLINI Jean-Pierre WALLEZ Jean-Philippe COLLARD TRIO TORTELIER Katia et Marielle LABEQUE Pascal ROGE MUSICA DA CAMERA DE PRAGUE ENSEMBLE J. STRAUSS du WIENER SYMPHONIKER Rens. OFFICE DU TOURISME (16) 50-53-00-24
EGLISE SAINT-ROCH Mercredi 4 juillet à 20 h. 45 Loc. Durand (p.e. Werner)	HAYDN LES SAISONS Chœur Polyphonique de MONTRÉAL Renée O'DWYER, soprano Francis BARDOT, ténor Pierre d'HOLLANDER, basse Ensemble instrumental Dir. : MIKLOS TAKACS
EGLISE DES BILLETTES 24, rue des Archives Jeudi 5 juillet à 21 heures (p.e. Kiesgen)	L'ENSEMBLE 12 Violon solo Ph. BRIDE N. PILLET-WIENER, orgue HAENDEL : Cto pr orgue MOZART : Son. d'église VIVALDI : Quatre Saisons
EGLISE ST-SEVERIN Tous les mardis à 21 heures Loc. : face Eglise et Durand (Werner)	« Saison Parisienne 1979 » ORCHESTRE et CHORALE KUENTZ 3 juillet : BACH Magnificat, Messe en Fa Le 10 : Concertos Orgue
SALLE GAVEAU Mardi 10 juillet à 21 heures (p.e. Dandelot)	« PIANISTES ET CONCERTS » JEAN-MARIE FOURNIER CHOPIN-LISZT BEETHOVEN (Sonate op. 111)
PRINCIPAUTE de MONACO PALAIS PRINCIER Cour d'Honneur Du 18 juillet au 12 août à 20 h 45 Renseignem. : Opéra de Monte-Carlo Téléphone : (93) 50-69-31 (P.e. Dandelot.)	CONCERTS du PALAIS PRINCIER (Vingtième anniversaire) ORCHESTRE NATIONAL de l'OPERA de MONTE-CARLO 18/7 : Lawrence FOSTER, Jean-Bernard POMMIER. 22/7 : Lawrence FOSTER, Salvatore ACCARDO. 25/7 : Guennadi ROJDESTVENSKY, Victoria POSTNIKOVA. 29/7 : Guennadi ROJDESTVENSKY, Aldo CICCOLINI. 8/8 : Lovro VON MATACIC, Sydney WEISS. 12/8 : Ferdinand LEITNER, Krystian ZIMERMAN.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot : 16 h., vingt-cinq ans de cinéma italien : Cette folle jeunesse, de G. Franciolini ; 18 h., le Sang d'un poète, de J. Cocteau ; 21 h., Hommage à M. Carné : la Merveilleuse Visite.
Beaubourg : relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LES BELLES MANIERES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), Capri, 2e (508-11-69), Styx, 5e (633-08-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Parnassiens, 14e (329-83-11), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), Passy, 16e (288-62-34).
FELICITE (Fr.) (*), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Blg., v. flam.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
FLAVIA LA DEFROQUEE (It., v.f.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FLIC OU VOYOU (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41).
GAMIN (Col., v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) (**), Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
GOLDORAK (Jap., v.f.), Madeleine, 8e (073-56-03). H. Sp.
HAIR (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
HORRIBLE CARNAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : George V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48).
NEW-YORK, SALSA CITY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
PHOTOS SCANDALE (Fr.) (**) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) hor. sp. ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES SŒURS BRONTE (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELLA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
TROISIEME GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), hor. sp.
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), hor. sp.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

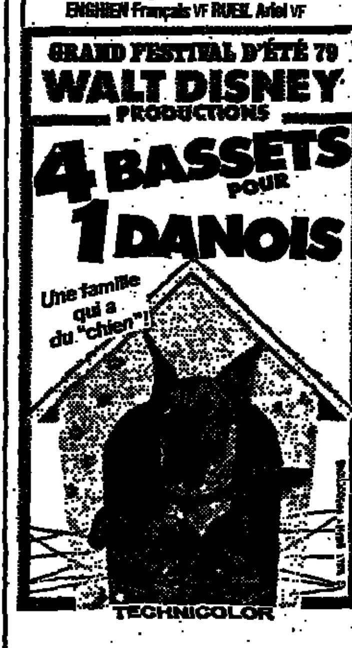
Les films nouveaux

CIAO LES MECS, film français de Sergio Gobbi — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE, film italien de Mario Mattoli. — V.o. : Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES FLOCONS D'OR, film allemand de Werner Schroeter. — V.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
NOW VOYAGER, film américain d'Irving Rapper. — v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
DEUX HEURES DE COLLE POUR UN BAISER, film français d'André Farwagi (*). — Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-56-40) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COLLECTIONS PRIVEES, film franco-japonais collectif de Valerian Borowczyk, Just Jaeckin, Shuji Terayama. — U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
N° 1 OF THE SECRET SERVICE, film américain de Lindsay Shonteff — V.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE RAYON LASER, film américain de Michael Rae. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANDREI ROUBLEV (A., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

(Lire la suite page 18.)



MERCREDI



MERCREDI

U.G.C. BIARRITZ (v.o.) - U.G.C. DANTON (v.o.) - RIO OPÉRA (v.f.)
MONTPARNASSE BIENVENUE (v.f.) - CONVENTION ST-CHARLES (v.f.)
CYRANO Versailles - ARTEL Villeneuve - ARTEL Nogent
MÉLIÈS Montreuil - CARREFOUR Pantin - ENGHIEN

JENNY GERARD • BORIS SZULZINGER et MICHEL GAST présentent



SPECTACLES

(Suite de la page 17.)

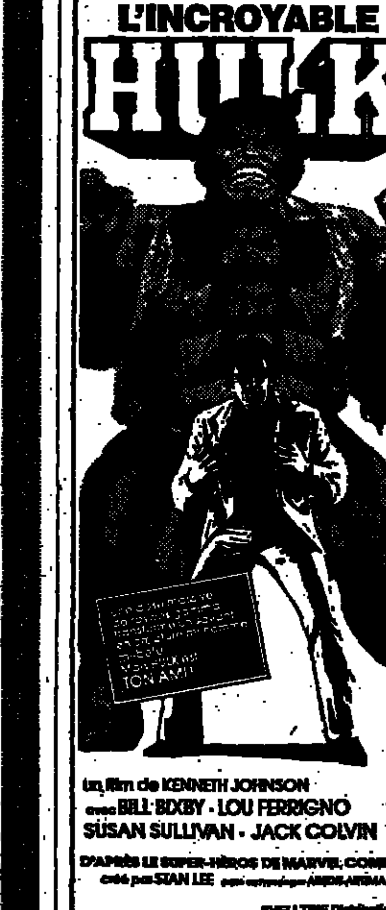
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75)
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BULLIT (A., v.o.) : Hollywood Bd. 9e (770-10-41).
LE CANARD A L'ORANGE (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DRIVER (A., v.f.) : Paramount Opéra, 2e (073-34-37).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29)
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11), sf L.
LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount City, 8e (225-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
L'HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68)
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.-Amér., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (359-52-43), Murat, 16e (651-99-75).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
JONATHAN LIVINGSTONE LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e (705-04-55) H. Sp.
LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JULIA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MASCULIN FEMININ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MASH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
O MADIANA (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), Hollywood Bd. 9e (770-10-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f. (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Rex, 2e (236-83-93), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Secrétan, 19e (206-71-33)
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Rex 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o.-v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) (L.).
LE RECIDIVISTE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
THEOREME (It., v.o.) : Templier, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) jusqu'à jeudi.
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : L'Epée de Bois, 5e (337-57-47).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Omnia, 2e (233-39-36), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 13 h.
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) 22 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 17 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 30.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) 12 h. et 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : L'Epée de bois, 5e (337-57-47) 12 h.
MESSIDOR (Suis.) : L'Epée de bois, 5e (337-57-47) 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h., 24 h.
THE PARTY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h. et 24 h.

Les festivals

MELIES, Le Seine, 5e (325-95-99) : les Burlesques de Méliès : Méliès tel qu'en lui-même.
LUIS BUNUEL-INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : la Mort en ce jardin, la Source.
SEPT AVENTURES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Shangai gesture.
CHEFS D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Romance de Paris.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey business.
FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83) : Fellini Roma ; Satyricon ; les Clowns ; Juliette des Esprits ; la Dolce Vita.
JAMES BOND (v.f.), Maillot Palace, 17e (574-10-40) : Vivre et laisser mourir.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
SERIE NOIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : la Femme au portrait.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrilège.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.f.), Noctambules, 5e (033-42-34) : les Sans-Soucis.
Studio 28, 18e (606-36-07) : Rétrospective John Wayne.



RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 3 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Les aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt (dernier épisode).

Après la condamnation à mort de James des Glens, le prince Charles Stuart ne se battra plus pour reconquérir le trône d'Angleterre.

22 h. 05, Documentaire : L'Or du ciel (II, « Ariane » ou l'indépendance), de Cl. Savarit et B. Gonner.

Le projet européen du satellite Symphonie sera enfin mis en œuvre grâce à la fusée Ariane, qui d'ici à 1985 permettra aussi la retransmission des émissions télévisées.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran. *FILM :* LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT, de J. Tati (1952), avec J. Tati, N. Pacaud, M. Rolla, V. Camax, L. Perrault, A. Dubois, S. Willy (N.).

Venu passer les vacances sur une petite plage bretonne, Monsieur Hulot, célibataire maladroit et distrait, sème constamment la perturbation.

Caricature géniale d'un univers de petits-bourgeois au bord de la mer. Et création d'un personnage typique et d'un style burlesque qui ont fait la gloire de Tati.

Vers 22 h., Débat : Les vacances.
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Siloé ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE MERCENAIRE, d'E. Périer et B. Bandini (1961), avec S. Granger, S. Koscina, C. Kaufman, R. Garone, A. Lupo, F. Tozzi (rediff.).

Au quinzième siècle, un mercenaire anglais au service du gouverneur espagnol de Sienne prend le parti d'une organisation secrète qui prépare une rébellion contre les occupants.

Un film de cape et d'épée banal et languissant.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : le Double Crime du Valpinson, d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, la science au service de l'art ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... avec G. Bergeron et Fr. Goguel : systèmes politiques ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Ch. Ives ; 22 h. 50, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; *20 h. 30,* Prestige de la musique : « Concerto pour trompette en mi bémol majeur » (Haydn), « Concerto l'Empereur pour piano en *mi* bémol majeur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 2 en ut majeur opus 61 » (Schumann), par le nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Ajmone-Marsan, avec G. Oppitz, piano, et B. Soustrot, trompette ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., A la lyonnaise ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 4 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Pour les enfants ; 20 h., Journal.

18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ; 19 h. 53, Loto ;

20 h. 35, Dramatique : L'homme au petit chien, d'après le roman de G. Simenon.

Commis dans une librairie, Félix mène, avec Couic son chien, une vie terne et solitaire, privé de sa femme et de sa fille.

22 h. 5, Emission médicale d'I. Barrère et E. Lalou : Le couple devant la stérilité (I. Génétique et stérilité masculine).

Brillant plaidoyer du professeur David pour l'insémination artificielle. Une explication claire des cas de stérilité chez les hommes.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 50, Feuilleton : Tang ; 14 h., Aujourd'hui, madame (les lauréats du Conservatoire) ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h., Sport (tennis : Wimbledon ; cyclisme : Tour de France) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE JOUR SE LEVE, de M. Carné (1939), avec J. Gabin, J. Berry, Arletty, J. Laurent, J. Baumer, B. Blier, A. Devere, M. Peres (N. Rediffusion).

Barricadé dans sa chambre, après avoir tué un homme, François, ouvrier sableur, revit, au cours d'une nuit, les événements qui ont fait de lui un assassin.

La plus grande réussite de Marcel Carné dans le « réalisme poétique ». Une construction narrative créant un univers de fatalité sociale et de malentendus. Gabin à l'apogée de son mythe d'avant-guerre.

22 h. 10, Magazine : Salle des fêtes.
23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Fédération anarchiste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : MON FILS EST INNOCENT, de M. Robson (1955), avec G. Ford, D. McGuire, A. Kennedy, J. Hodiak, K. Jurado, R. Campos (N.).

Un professeur de droit assurant la défense d'un jeune Mexicain accusé du meurtre d'une jeune fille blanche s'oppose aux manœuvres de son patron, avocat cherchant à exploiter le procès à des fins idéologiques.

Un curieux film — sorti en 1959 sous le titre « le Procès » — s'attaquant à la fois au racisme, au maccarthysme et au « double jeu » d'une certaine gauche américaine.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la route et le fleuve ; à 8 h. 32, Paul Diel ou la connaissance de soi ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre ouvert sur la vie : rencontre avec des jeunes participants de l'Atelier d'écriture de Montreuil ; 11 h. 2, Le trio à cordes de Paris ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « le 19 Octobre 1977 », de B. Noël ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : dialyses et transplantations rénales chez l'enfant ; 15 h., Points d'interrogation : les grands événements de la rationalité philosophique ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : la biologie du futur ; 17 h. 32, Trio à cordes de Paris ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Double Crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science en marche : la géométrie de la vie ;

20 h., La musique et les hommes : Thomas Mann et la musique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour : Byrd, Daquin ; 14 h., Musique en plume : Betti, Bolling ; 14 h. 15, L'école russe : Balakirev, Cui ; 14 h. 35, Concerto (Telemann) ; 15 h., Musique France plus : Jolivet, Alain, Bach ; 17 h., « les Frères jumeaux » (Schubert).

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz.

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Concert annuel de jazz de l'U.E.R. à Pérouse : « Preludio », « Black Out », « Soul Street », « Ballo Popolare Sui Navigli », « Simona », « Black Night, Black Light » (G. Gaslini) ; 22 h. 15, Quiz international de jazz (finale) ; 23 h., Ouvert la nuit : à la lyonnaise ; 1 h., Les chants de la terre.

« Mémoire populaire et expressions régionales » à Villeneuve-lès-Avignon

L'Institut national de l'audiovisuel (INA) et le Centre international de recherche, de création et d'animation (CIRCA) présenteront du 16 au 29 juillet à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon (Gard) une série de films sur le thème « Mémoire populaire et expressions régionales ».

Une centaine de courts et de longs métrages seront proposés par les services d'archives et de productions de l'INA, les sociétés de programmes de la télévision, des organismes de recherche, des associations locales et des cinéastes amateurs.

Tous les documents (exclusivement français ou suisses) ont été sélectionnés non pour leur qualité artistique ou technique mais pour leur valeur de témoignage et classifiés en fonction de la manière dont cette « Mémoire populaire » a été abordée : à travers les personnages, la famille, le travail, les lieux, les fêtes et traditions, les histoires, les images, la musique, la chanson et la danse, les situations et les luttes, l'histoire.

Conçue comme un outil d'analyse, de réflexion et de régionalisation, cette téléthèque sera accessible au public qui pourra visionner les documents de son choix. Deux journées de rencontres-débats auront lieu les 18 et 19 juillet à la Valfrenière de la chartreuse, elles réuniront des réalisateurs et professionnels de l'audio-visuel, des chercheurs, des ethnologues qui s'interrogeront sur le rôle de l'audio-visuel dans l'identité régionale.

M. JEAN COLLET NOMMÉ CONSEILLER DES PROGRAMMES A L'INA

M. Jean Collet vient d'être nommé conseiller des programmes auprès de M. Gabriel de Broglie, président de l'Institut national de l'audiovisuel. Il s'occupera plus particulièrement des programmes de fiction, M. Jean-Noël Jeanneney, nommé à la même fonction il y a deux semaines, étant chargé des émissions documentaires.

[Né le 3 mars 1932 à Pau, docteur ès lettres, M. Jean Collet est chargé de cours aux universités de Paris-VII et de Dijon. Il a collaboré aux *Cahiers du cinéma*, à *Télérama* et à *J'informe*. Il tient actuellement la chronique de cinéma à la revue *Etudes*. Il a publié plusieurs ouvrages, dont deux consacrés respectivement à Jean-Luc Godard et François Truffaut.]

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 3 JUILLET

— *M. René Monory,* ministre de l'économie, répond aux questions des auditeurs, au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

MERCREDI 4 JUILLET

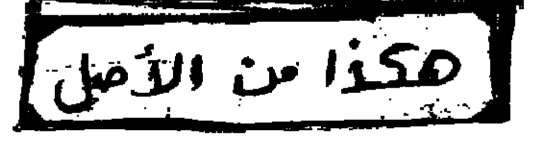
— *Mme Simone Veil,* ministre de la santé et de la famille, est l'invitée du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

● *Un protocole d'accord* vient d'être signé entre Radio-France et la Radio-Télévision soviétique qui prévoit pour l'année 1979-1980 une plus grande coopération des deux organismes.

■ La finale nationale du concours « Nouvelles Chansons françaises », organisée par le ministère de la jeunesse et des sports, FR 3-Radio et le mouvement « A Cœur Joie », aura lieu à Strasbourg le samedi 7 juillet. Vingt-deux chansons, toutes catégories confondues, seront présentées au grand auditorium de FR 3 à 16 h.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Jeune responsable Amérique Latine Ingénieur électrotechnicien

Nous sommes une entreprise d'appareillage électrique en rapide expansion, notamment à l'exportation.
Nous désirons nous implanter sur le marché de l'Amérique Latine et créons donc un poste de responsable de cette zone. Ce poste convient à un jeune ingénieur électrotechnicien ou électromécanicien (ou niveau équivalent), ayant une expérience industrielle (B.E.) et commerciale à l'exportation. Il doit avoir une pratique courante de l'espagnol et des connaissances en anglais.
Basé dans une ville agréable du Sud-Ouest où se trouve notre Siège Social, il aura des voyages fréquents en Amérique du Sud.
Poste passionnant, convenant à un homme de terrain, jeune et dynamique, très disponible, pouvant se libérer dans un bref délai.
Rémunération fixe élevée + indemnités et frais.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. détaillé sous la référence 13566/M à D. de LARIVIERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES
Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC



SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

recherche pour sa filiale en Algérie

EXPERTS TÉLÉCOMMUNICATIONS

- gestion de réseau téléphonique (procédures d'exploitation, analyse des données de trafic, ingénierie corrective) ;
- télé-imprimeurs, matériels de commutation de messages, télé-informatique ;
- transmission (câbles urbains, câbles coaxiaux, faisceaux hertziens, liaisons radio et troposphérique).

Expérience minimum de 5 années. La pratique de la langue anglaise est un avantage.

Envoyer sous 15 jours, à l'adresse suivante, curriculum vitae détaillant de manière précise l'expérience acquise :
DIGITAL RESOURCES CORPORATION
Projet Télécommunications,
B.P. 103, Plateau Saulière, ALGER (ALGERIE).

Deux responsables administratifs et financiers pour l'Afrique

L'Afrique francophone, notre terrain d'élection ; nous y vendons des véhicules, des matériels TP, des biens d'équipement.

Nous recherchons les Chefs des Services Administratif et Financier de deux de nos filiales. Relations avec les banques, suivi des comptes clients, supervision des comptabilités, budget seront, à ce titre, naturellement de leur compétence. Mais ils seront plus que cela : le numéro deux de la filiale, le bras droit de son Directeur Général. Et responsables par ailleurs de toute la part d'activité qui n'est pas du domaine commercial ou technique.

Pour réussir dans ces postes, vos études supérieures orientées comptabilité et gestion, vos six à dix années d'expérience sont nécessaires, mais pas suffisantes ; il vous faut aussi un réel désir de partir pour l'Afrique, ou d'y repartir...

Ecrivez sans tarder aux consultants de SIRCA sous référence 792 260 M ; en vous recevant, ils vous donneront les précisions complémentaires que vous attendez sur ces postes. Une disponibilité rapide sera appréciée.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

« ALGEO »

Importante Société Algérienne de Géophysique recrute d'urgence pour l'ALGERIE

— DEUX (2) SENIORS GÉOPHYSICIENS (traitement des données sismiques)

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans dont 4 sur le traitement des données sismiques sur ordinateur.
- Lieu de travail : Siège.

— DEUX (2) SENIORS INTERPRÉTATEURS

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans dans l'interprétation des données sismiques.
- Lieu de travail : Siège.

— DEUX (2) SENIORS GÉOPHYSICIENS

- Diplôme : Ingénieur Géophysicien.
- Expérience : 10 ans en Géophysique ou Ingénieur en recherche pétrolière par méthodes sismiques, connaissance des méthodes terrain.
- Lieu de travail : Siège et Sud.

— UN (1) TECHNICIEN SUPÉRIEUR

- Diplôme : spécialisé en mécanique hydraulique.
- Expérience : cinq (5) ans minimum.
- Lieu de travail : chantiers sahariens.

Adresser curriculum vitae à ALGEO, rue Finalteri, EL BIAR - ALGER (Algérie).

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS.

IMPTE STÉ PETROLIERE recherche pour l'ETRANGER
GÉOPHYSICIENS de recherches pétrolières
GÉOPHYSICIENS de sondes
IDS 12, bd Poissonnière, PARIS (9e)

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Importante Sté recherche pour ses activités d'Outre-Mer :
CHEF COMPTABILITE MATIÈRES
pouvant assurer mise en place système informatique de la gestion des stocks inventeur permanent prix standards. Le candidat doit posséder une bonne formation de base et expérience de plusieurs années dans ce domaine.
Ecr. : CFDT, 13, r. de Monceau, 75008 Paris, avec photo, références et prétentions.

CABINET DE REVISION COMPTABLE (AUDIT) DAKAR

recherche

JEUNES SENEGALAIS

Diplômés Grandes Ecoles

HEC, ESSEC, ESC, IEP (Eco. Fi)

débutants ou ayant environ un an d'expérience professionnelle.
Il est offert :
- un programme de formation et de séminaires organisés au niveau national et international;
- les moyens nécessaires à l'obtention du titre d'Expert Agréé (stages, etc);
- un plan de carrière menant à la position d'associé;
- un travail en équipe;
- une expérience enrichissante par la diversité des missions;
- des opportunités d'intervention à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite avec cv. détaillé et photo sous réf. 77053 à
HAVAS CONTACT -
156, boulevard Haussmann - PARIS 75008
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ CONSTRUCTION USINES

"clés en main"
recherche

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL

pour L'ALGÉRIE - L'ÉGYPTE - L'IRAK.
Durée des chantiers de 1 à 2 ans.

Écr. avec CV et prétentions à n° 6377
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS.

CONGO BRAZZAVILLE

Groupe de sociétés de distribution Supermarché et magasins
recherche son

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Le candidat qui peut être un diplômé ayant une courte expérience professionnelle ou un comptable plus confirmé aura de préférence déjà eu l'habitude du travail en Afrique noire et la connaissance de la comptabilité OCAM.
Rémunération élevée et tous avantages habituels des expatriés.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à la SAMA, 80, rue Blanche, 75009 Paris.

POUR LA MARTINIQUE

une Société d'importation et vente véhicules PL VL

recherche

COMPTABLE NIVEAU D.E.C.S.

5 ans exp. chez CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

Env. C.V., photo et prétentions n° T 14.090 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DU BATIMENT

- Chiffre d'Affaires : 1,4 Milliard de Francs -
offre pour un ensemble de plusieurs filiales (France et Etranger) un poste de

contrôleur de gestion

BESANCON

MISSION :
Mise en place des procédures du Groupe, élaboration du budget, tableaux de bord, analyses de gestion...
FORMATION :
supérieure, type HEC, ESSEC, Sciences Po ; connaissances statistiques, informatiques souhaitées - DECS apprécié.
EXPERIENCE :
5 ans minimum dont 3 ans dans fonction similaire.
Rémunération : 160.000 F +

Si ce poste vous intéresse, adressez votre c.v., photo récente et prétentions s/réf. CG 2020 à Madame LEREDE.

LAMBERT FRERES ET CIE
5 RUE VERNET - 75008 PARIS

ULN

L'UNION LAITIÈRE NORMANDE, premier groupe laitier français, 6000 salariés, 6 milliards de C.A., cherche pour son siège à St-Lô (50)

le directeur "gestion et comptabilité"

Reportant à la D.G., il dirige les services comptables et de gestion (40 salariés) : comptabilité générale, bilans, comptes d'exploitation, gestion budgétaire, comptabilité analytique. Il centralise les comptes de 15 sociétés, conseille et contrôle les services comptables des autres sociétés du groupe et assure la consolidation finale (en tout 40 sociétés). Ce cadre comptable supérieur, IEP, HEC, ESSEC, plus DECS et expertise, a 40 ans min. Il possède la maîtrise de la comptabilité sous tous ses aspects, par une expérience de Direction comptable et budgétaire dans un groupe aux activités diversifiées.
Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3589 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE

recherche pour son Siège de la Banlieue Ouest Lyonnaise

PROGRAMMEURS CONFIRMES

Nous sommes équipés d'un ordinateur IBM 370/138 sous DOS/VS.
Les candidats auront une parfaite connaissance des langages COBOL - GAP 2.

Envoyer CV à no 18099
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

Société POTAIN

LEADER MONDIAL DANS SON PRODUIT
recherche

CHEF COMPTABLE

pour l'une de ses filiales (près de Lyon) 600 personnes - 200 millions de CA dont 50% à l'exportation.

Age minimum 30 ans
Formation comptable supérieure
Connaissance de la gestion comptable dans le cadre d'un système informatique.

Qualités d'animation et de commandement (service 15 personnes)
Expérience professionnelle indispensable.

Hiérarchiquement attaché au P.D.G. de la filiale mais fonctionnellement à la Direction Financière du Groupe.

Il aura pour mission :
- Centralisation de tous les éléments de comptabilités, temps général, analytique que budgétaire

Ecrire à la Direction des Ressources Humaines POTAIN - B.P. 173 - Route de Charbonnières . 69130 ECULLY.

secrétaire général

Une importante société de services à vocation agricole de la Région Centre cherche son secrétaire général. Celui-ci prend en charge :
- les relations administratives avec les unités décentralisées et l'animation de celles-ci, les questions juridiques et fiscales, la direction du personnel au niveau de la Société, l'information interne et externe, les services généraux. C'est un juriste (licence en droit et/ou IEP) de plus de 30 ans, ayant exercé de réelles responsabilités d'animation, de préférence au siège d'une entreprise comportant des divisions décentralisées.

Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire (réf. 3446 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Groupe Agro-alimentaire

- C.A. 1979 : 500 MF - VAL-DE-LOIRE

recherche le

responsable du département finance & contrôle de gestion

Il aura une double mission : mettre en place un système plus élaboré de Contrôle de Gestion et diriger les services existants de Comptabilité Générale et de Trésorerie.

Par la suite, il sera amené à prendre en charge la totalité de la

direction administrative & financière

Rattaché au Directeur Général, ce poste conviendrait à un Diplômé HEC, ESC... ayant complété sa formation par le DECS.
Il possédera de préférence une double expérience acquise dans un Cabinet d'Expertise Comptable, et/ou à la tête d'un service de Contrôle de Gestion.

Il aura de plus une bonne maîtrise des techniques d'Organisation et des Méthodes Informatiques.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1762 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEFS DE RAYON : NORD et SUD-OUEST

Si vous êtes ambitieux et efficace, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, une grande chaîne d'hypermarchés française vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant d'abord CHEF DE RAYON (formation assurée dans ses magasins écoles).

Profil du poste : Jeune Homme 23 ans minimum. Formation commerciale supérieure (E.S.C., Sciences Economiques, Ecoles de Commerce) ou Autodidacte de niveau équivalent.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- enthousiasme et combativité,
- sens commercial très développé,
- goût des responsabilités,
- aptitudes à former et animer du personnel,
- gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction durant 2 ans, se verront confier des responsabilités importantes avec réelles perspectives d'avenir et une rémunération élevée liée à la progression du chiffre d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à

PROMONOR
52, rue de Douai, 59000 LILLE.
Discrétion absolue.



Chef de Produits
100 000 F +

SUD-OUEST

Société française, rattachée à un groupe de renommée mondiale, nous produisons et commercialisons des articles de consommation courante (branche papetière, tous circuits de distribution). Nous vous proposons un poste de Marketing : recherche nouveaux produits, études de marché, mise en œuvre et suivi d'actions promotionnelles et publicitaires.

Diplômé d'une école commerciale supérieure, vous avez une expérience similaire (3/4 ans), de préférence dans les produits de consommation courante, une bonne culture littéraire et artistique, la facilité au niveau des relations et la compréhension de l'anglais sont des atouts supplémentaires pour la réussite à ce poste.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à *Madame LIPSZYC* sous la référence 906268 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

LE DISTRICT URBAIN DU PAYS DE MONTBELIARD (DOUBS)
groupant 25 communes
145.000 habitants, rég. agréable, proximité de la Suisse et de l'Allemagne
recrute par mutation ou par contrat un

ATTACHÉ D'ADMINISTRAT.

titulaire d'une licence de droit public, chargé des affaires contentieuses et des études liées à la législation communale.
Possibilité de logement.
Candid. à adr. av. C.V. manusc. au PRESIDENT DU DISTRICT URBAIN DU PAYS DE MONTBELIAR, 4, cour du Château, BP 75 25208 Montbéliard Cedex

---

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC
recherche

DIRECTEUR

pour un de ses centres de formation.

Ce centre, qui a pour vocation de former des cadres dirigeants ou futurs dirigeants, nécessite un homme de haut niveau ayant réussi dans un domaine - clé de la Direction d'une Entreprise.

Pour remplir ce poste - qui offre une rare opportunité de développement personnel et professionnel - Il faut mettre en œuvre de solides qualités de développement, de contact et une réelle motivation pour la *pédagogie des adultes*, en s'appuyant notamment sur une excellente formation supérieure.

Le poste à pourvoir implique une résidence à LYON

Adr. lettre manusc., C.V. détaillé, photo et prét. s/réf. 2209, à P. LICHAU S.A. 18, quai Jean Moulin 69002 Lyon qui transmettra.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

Importante Société Industrielle à vocation internationale
recherche

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
RESPONSABLES D'APPLICATION

— Niveau D.U.T.
— Expérience souhaitable dans les domaines suivants :
- Cobol.
- Télétraitement.
- Méthodes.

Connaissances : Comptabilité, Gestion des approvisionnements achats, seraient appréciées.
Lieu de travail : Saint-Avold.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
PERCEVAL : référ. M10.
16, rue d'Athènes, 75009 PARIS.

---

l'assurance vous intéresse la CÔTE D'AZUR vous attire

- Vous avez une expérience de responsable et d'animateur d'une entreprise commerciale de dimension moyenne (secteur de services de préférence).
- Vous connaissez bien la région et vous y avez de nombreuses relations.

Nous vous proposons le poste de

DIRECTEUR D'AGENCE

Vous trouverez au sein de notre groupe une situation dont la rémunération sera fonction de votre expérience et de vos ambitions.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre curriculum vitae avec vos prétentions sous référence 666 à PUBLIPANEL 20, rue Richer 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

Importante Société de Distribution recherche pour sa filiale de
CLERMONT-FERRAND

comptable expérimenté

connaissant l'informatique, capable d'animer un service de 4 personnes.
Envoyer CV manuscrit + photo s/réf 030 à

degré Conseil
11 rue de la Boëtie
75008 PARIS

CONTROLEUR DE GESTION ADJOINT

Est le responsable de la gestion d'une des Usines du premier Groupe Industriel Français (C.A. : 1 milliard de francs)

Concevant et fabriquant des meubles, recherche pour le seconder son Assistant principal.
Il s'appuiera sur un puissant outil informatique et sera chargé de l'analyse, du suivi, de la gestion industrielle et budgétaire des différents secteurs de l'Usine.

Il participera à la mise en place des nouvelles procédures et au contrôle.

Agé de 25 ans au moins, de formation B.T.S. Comptable ou équivalent, il aura une première expérience de la gestion de production et de l'informatique. Poste évolutif dans le Groupe (6.000 personnes). Lieu de résidence attractif à *proximité* de ville d'eaux agréable.

Ecrire à n° 812.919 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.



THOMSON-CSF

BREST

recherche

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN

pour lui confier le poste de :

CHEF DES ATELIERS USINAGE ET TOLERIE

Les candidats devront être diplômés d'une école d'ingénieurs et avoir 10 ans d'expérience industrielle environ dont 3 ans en tant que responsable d'atelier.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
THOMSON CSF - Service du Personnel
Route du Conquet. — 29200 BREST.

Recherchons pour usine NICE

● INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il prendra en charge : bureau d'études - production - intégration C.N.C. sur fraiseuses et centres d'usinage - S.A.V.

● RESPONSABLE PRODUCTION

Il sera Ingénieur spécialiste production fraiseuses et centres d'usinage, pour remplacement départ en retraite actuel responsable.

Ecrire avec C.V. manuscrit, prétentions et photo à G. VERNIER S.A., Directeur Général, B.P. 400 - 06005 NICE Cedex.

PETITE SOCIETE VERRIERE (Haute-Normandie) se restructure et recherche

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

pour ensemble production

Adr. curriculum vitae + photo + prétentions à :
Confédération Générale des S.C.O.P.
37, rue Jean-Leclaire, 75017 Paris. Tél. : 627-89-58.

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES *implanté depuis longtemps dans Centre-Ouest et Sud-Ouest*, recherche

DEUX CHEFS D'AGENCE

confirmés

capables de prendre en charge la responsabilité de la gestion, du commercial et des travaux. Une bonne formation de base, une expérience réussie et véritable sont indispensables pour accéder à ces postes dont la rémunération sera d'au moins 120.000 francs par an.

JEUNES DIPLOMÉS

de l'enseignement supérieur (E.S.C., fac, ingénieurs) qui à l'issue d'un stage réussi de six mois pourront accéder à moyen terme, s'ils ont fait preuve de réelles qualités, à des fonctions de chefs d'agence ou de secteur. Une première expérience sera prise en considération. Leur rémunération durant le stage ne sera pas inférieure à 30.000 F.

Ecrire avec curriculum vitae à
Agence OPOLE - 6, cité Trévise - 75009 PARIS

SOCIETE ELECTRONIQUE
GRENOBLE

recherche DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT

ingénieur produits MOS

Responsable d'une famille de produits (mono ou pluri technologie) il aura pour mission de participer à la mise en fabrication de cette famille et de faire l'interface entre concepteurs, fabricants, et technologues.

PROFIL :
Ingénieur Electronicien ayant une expérience de 2 à 3 ans en conception de circuits intégrés MOS et une bonne connaissance dans le domaine des semi-conducteurs.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à
Société pour l'Etude et la Fabrication de Circuits Intégrés Spéciaux
B.P. 217 - 38019 GRENOBLE Cédex
E.F.C.I.S.

Société d'Expertise Comptable en expansion, région NORD recherche juriste et fiscaliste expérimenté. — Adresser C.V. manuscrit complet + photo + prétention.
Discrétion assurée.
Ecrire n° 8.163 « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

IMPTE STE AUTOMOBILE RECHERCHE pour l'une de ses concessions Poids Lourds : JEUNE DIRECTEUR très expérimenté, ayant fait ses preuves. Ecr. C.V. à G. Cayol-S.C.I.A.S., 5, rue du Docteur-Mouisset. — 69006 LYON.

MAIRIE DE VIENNE
recrute

DIRECTEUR

FOYER JNES TRAVAILLEURS 120 lits - EXPER. SOUHAITEE C.V. à M. le Maire 38209 Vienne.

Pour diriger agence départementale d'un quotidien du Centre

CHEF D'AGENCE
CONFIRME

est demandé d'urgence.
Ecrire avec C.V. et prétentions, n° 8.182 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Très importante entreprise fabrication et pose produits d'étanchéité - en expansion constante - rech. pour son siège à STRASBOURG

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

5 à 10 ans d'expérience

Formation supérieure juridique (licence droit au minimum)

MISSIONS :
Gestion du personnel : cadres, maîtrise, ouvriers.
Très larges responsabilités juridiques : contentieux, règlements des litiges, assurances.

Une très sérieuse expérience dans ces différents domaines est nécessaire.

Poste d'avenir très stable.

Logement facilité.

Adr. C.V. dét. ss référ. 861 à :
SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX.

Etabl. catholique ch. Prof. de math., à mi-temps, 1re et 3e (homme), Prof. éduc. esthétiq. (*musique et dessin*), expérim., termin. à 6e, à temps complet (homme). Ecr. manuscr. avec référ., C.V., photo, au n° 8.187, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris 09, qui transmettra, Région Auvergne.

Importante Société Industrielle Française Produits Grand Public recherche (pour Paris) :

JEUNE CADRE DE MARKETING

formation ESSEC, ESC ou similaire, 2 à 3 ans d'expérience d'études de marchés « produits grand public ».

Bonne Maîtrise des statistiques appliquées à l'étude de marché indispensable.

MISSION :
En collaboration avec le D.G., études d'orientation de la Sté sur les marchés français et étrangers, à moyen et long terme, en particulier pour les nouveaux produits.

Bonnes possibilités d'évolution.

Allemand ou anglais indispens.

Adr. C.V. dét. s/référ. 848 à :
SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

Important Groupe Industriel *Electromécanique* recherche :

pour usine à 150 kilomètres NORD DE PARIS travaillant en très grande série

INGÉNIEUR DE FABRICATION

minimum 30 ans, dynamique, ayant le sens des responsabilités, de la gestion et apte au commandement.
Candidat n'ayant pas ce profil s'abstenir.

Ecrire avec C.V., photo (retournée) et prétention, n° 2.292 à : Parfrance, 4, rue R.-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

Concess. 650 V.N. marque française ville 80.000 hab., rég. Nord-Est recherche

DIRECTEUR

— 40 ans minimum;
— Dynamique;
— Forte personnalité;
— Gestionnaire. De préférence expérience de la profession;
— Fixe + intéressement aux résultats.

Ecrire avec C.V. sous n° 1.724, M. CHARLES HAVAS, 136, avenue de Gaulle, 92522 NEUILLY.

Etablissement Hospitalier Grande Ville OUEST recrute :

CADRE ADMINISTRATIF

NIVEAU DIRECTION
intéressé par les problèmes de GESTION DE PERSONNEL ET COMPTABILITE
Formation supérieure exigée
Statut semi-public.
Ecr. sous n° 3,125, à C. Bilque, 160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY, ou Téléphonez : (83) 35-42-63, pour détails.

STE EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ANGOULEME

COLLABORATEUR

Expérience cabinet souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à : *S.E.G.E.C.A., 28, rue La Boétie 75008 PARIS.*

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

---

offres d'emploi

informatis

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE en pleine expansion

recherche

Pour projets importants de LOGICIEL DE BASE, de TEMPS REEL et de bases de données; en France et à l'étranger,

10 INGÉNIEURS *(X, E.C.P., Sup. Aéro, Universitaires,...)*

2 INGÉNIEURS *(compilateurs, spécialistes du langage L.T.R.)*

5 ANALYSTES *(titulaires maîtrise informatique,...)*
maîtrisant l'un des systèmes suivants : SOLAR - MITRA 15/125 - PDP 11

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX
ayant 3 à 4 ans d'expérience dans la vente de services INFORMATIQUES.

Ces postes conviennent à des informaticiens compétents ayant 3 à 4 années d'expérience, le goût de la recherche et le sens des responsabilités.

Nous offrons la possibilité d'acquérir une formation technique permanente grâce à des moyens Audio-visuels importants.

Nous offrons la possibilité de participer à des projets variés utilisant des techniques de pointe.

Nous offrons de réelles possibilités de promotion pour des éléments de valeur.

Le niveau des rémunérations dépendra exclusivement de la compétence technique.

Ecr. 26, r. Daubenton, 75005 Paris - 337-98-22, p. 321.

Johnson

Société internationale, leader sur le marché des produits d'entretien recherche dans le cadre de son organisation française

UN CHEF DU SERVICE PLANIFICATION ET CONTROLE DE GESTION

— Il coordonnera la préparation des plans financiers des différentes divisions de la société et assurera leur consolidation.
— Il informera les directeurs de division du résultat de leur gestion, attirera leur attention sur les écarts de réalisation et à travers ses analyses régulières ou ponctuelles, élaborera avec eux les actions de redressement.
— Diplômé d'une grande école de commerce, il aura une expérience de 3 à 5 ans en tant qu'assistant contrôleur de gestion ou contrôleur financier, dans une société où il aura pratiqué les méthodes de gestion anglo-saxonne.
— Son sens des contacts, sa diplomatie et son autorité professionnelle lui permettront de développer ses méthodes dans les différentes unités opérationnelles de la société comme au sein de son propre service.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Lieu de travail : Cergy-Pontoise.

Adresser lettre man., C.V. détaillé et prétentions à : O. de PREMARE, Service du Personnel, LA JOHNSON FRANÇAISE B.P. 606 95004 CERGY-PONTOISE Cedex.

---

ingénieur organisation haut-niveau

CREUSOT-LOIRE Organisation recherche pour des interventions à assurer tant auprès des différentes sociétés du Groupe que pour sa clientèle extérieure, un Ingénieur en Organisation de haut niveau.

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, diplômé ou non de l'enseignement supérieur, devra avoir exercé la profession de CONSULTANT en CABINET spécialisé pendant 5 ans minimum. Il devra apporter de solides compétences, notamment dans les domaines de la production et de la gestion.

De fréquents déplacements sont à prévoir à partir d'une base qui tiendra compte du domicile de l'intéressé.

Les lettres de candidature sont à adresser avec photo et indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, à Monsieur SABBAG, Département Organisation, CREUSOT-LOIRE, 8/12, rue de la Rochefoucauld - 75428 Paris Cedex 08.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi
c'est acheter
DIRECTEUR
BANQUE PRIVEE PARIS
JEUNE ADJOINT DU RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES
sélection conseil
JEUNE INGENIEUR
CHRYSLER FRANCE
DES INGENIEURS ET CADRES DEBUTAN

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

...sté de second oeuvre du bâtiment
.définir, rechercher, choisir,...d'abord
.négocier, gérer,...bien sur

c'est acheter

→ C'est ainsi que nous le voyons pour notre activité "lots techniques, mécanique et électricité" qui représente plus de 45 MF d'achats

→ Nous souhaitons confier ce poste (Paris) à une personne connaissant les produits, les travaux ou les études (achats, B.E., Agence).

→ Il participera à la politique générale d'achat du groupe.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez CV avec photo récente, salaire actuel, sous référence 53.15 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité assurée)

DIRECTEUR COMMERCIAL
Grande Distribution

Pour Société à fort taux d'expansion

VOUS VOULEZ "manager" une équipe de vente dynamique...
Des produits électroniques nouveaux...
En assurer le marketing jusqu'à la publicité.

VOUS AIMEZ diriger et vous savez vendre.

VOUS CONNAISSEZ bien la grande distribution, et vous avez plus de 30 ans, de l'enthousiasme et l'esprit d'entreprise qui seront la clef du succès de ce poste.

NOUS AVONS une équipe de base qu'il faut développer et animer depuis Paris.
Nous sommes devenus leaders sur une gamme d'appareils électroniques grand public sous nos propres marques.

NOUS ALLONS LANCER de nouveaux produits inexistants sur le marché.

NOUS SOMMES CONNUS des grossistes et hypers pour lesquels nous voulons développer une infrastructure de base.

La décision devant être prise avant la fin du mois, F. HUMBLOT vous remercie de lui adresser, sous référence M 1201 J un CV détaillé et une lettre manuscrite, avant le 13 Juillet 1979.

EGOR. 5, rue Meyerbeer 75009 PARIS

---

un ingénieur d'affaires
spécialiste des télécommunications

Un bureau d'études techniques (proche banlieue Ouest) cherche un ingénieur capable de contrôler d'importants marchés d'installations de télécommunications : vérifier les spécifications techniques, les appels et remises d'offres, les plans d'exécution, l'avancement des travaux.
C'est un jeune ingénieur diplômé, expérimenté en B.E. et en chantiers d'installations de téléphone, radio, télévision, VHF. La pratique de l'anglais est indispensable.
Notre consultant, G. BARDOU, vous remercie de lui écrire (réf. 3381 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Une importante entreprise française de bâtiment
recherche

DIRECTEUR
FILIALE BATIMENT (Paris)

Succédant au créateur de la filiale bâtiment, appelé à d'autres fonctions dans le groupe, il aura la responsabilité d'une équipe de 200 personnes, dont le C.A. 1978 était de 80 millions de francs.

Le candidat retenu, âgé de 40 ans environ, diplômé d'une grande école d'ingénieurs, aura une expérience des chantiers.

Bénéficiant d'une large autonomie dans son action, il participera activement aux travaux de l'équipe de Direction de l'un des premiers groupes français de Bâtiment et Travaux Publics.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous réf. 7.517 à

S. R. C.,
Immeuble Péricentre, rue Van-Gogh
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL
SECTEUR ASSURANCES
IBM 370/138 et 148/VM/CMS

recherche

pour postes stables dans ses locaux

PROGRAMMEURS PL/1
PROGRAMMEURS-ANALYSTES PL/1

Ces postes conviendraient à candidats de niveau DUT informatique ou équivalent
- Horaires à la carte
- Restaurant d'entreprise
- Vacances 79 possibles

Envoyer C.V. et prétentions annuelles à :
Monsieur DERYNCK - AGSAA
118, rue de Tocqueville
75850 PARIS CEDEX 17

bleu

---

branch manager

180 000 F — *Région Parisienne*

C'est un jeune, un vendeur, un bon gestionnaire.

Il s'agit, en fait, de prendre en charge la distribution et la mise en place de nos produits techniques, c'est-à-dire tout ce qui touche aux vannes, aux clapets, volets, etc.; en milieu industriel.

Bien sûr, il faut avoir la connaissance du marché français, l'habitude de la clientèle et une bonne pratique de l'anglais, mais surtout être capable de prendre des décisions par soi-même, de mener une équipe au plan Vente, Gestion, Après-Vente. En outre vous entretiendrez un bon climat de confiance avec la maison mère puisque nous agissons dans un contexte international.

Vous serez donc votre propre patron en France et, pour un jeune aux dents longues qui souhaiterait avoir sa propre entreprise, c'est probablement une bonne occasion de faire valoir ses capacités.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4171 à Gérard DESJEUX :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE **IBD**
28, av. de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

JEUNES DIPLOMÉS
ESC - SC. ÉCO - DROIT

Nous sommes parmi les premières Sociétés privées d'Assurances. Le réseau commercial de notre compagnie est solidement implanté sur le marché français. A la tête de chaque région, nous avons nommé des responsables chargés d'encadrer les agents et à qui nous déléguons de larges responsabilités commerciales et techniques.
Dans le cadre d'une structuration plus importante nous recherchons de nouveaux

RESPONSABLES DE RÉGIONS

Vous avez une formation supérieure et votre goût des contacts sur le terrain vous fait refuser tout emploi passif. Votre dynamisme et votre esprit d'entreprise sont dans la ligne de notre tempérament commercial.

Nous vous offrons une formation de base de plusieurs mois vous permettant par la suite d'être opérationnel au sein de l'une de nos régions.

Merci de nous écrire et d'envoyer vos dossiers de candidature sous n° 8.181 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

BANQUE PRIVEE
PARIS

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
1.300 PERSONNES
rech. pour sa Direction du Personnel et des R.H.

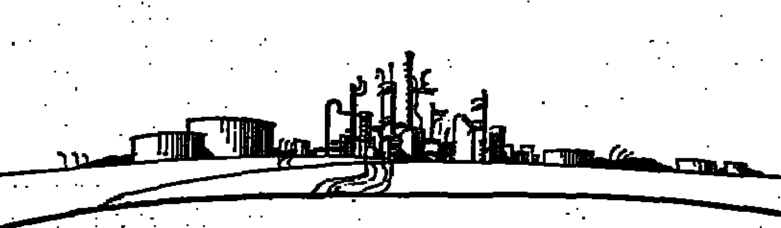
JEUNE ADJOINT
DU RESPONSABLE
RELATIONS SOCIALES

L'ASSISTE pour les RELATIONS SOCIALES (relations avec les partenaires sociaux) et L'INFORMATION. Participation à des recrutements.

FORMATION SUPERIEURE OU EXPERIENCE EQUIVALENTE SPECIALISTE DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA COMMUNICATION : AFFINITES ET EXPERIENCE INDISPENSABLES

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunér., photo ss réf. 4125 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS



ESSO CHIMIE occupe une position importante dans son secteur aussi bien qu'à l'intérieur du Groupe ESSO (C.A. 2,3 Milliards de Francs dont 30 % environ à l'étranger).
Ses dimensions actuelles et ses objectifs lui permettent de prévoir d'importants développements.
Elle souhaite renforcer et diversifier son potentiel dans divers domaines et préparer ainsi ses futures structures d'encadrement.
Elle propose à plusieurs jeunes

ingénieurs grandes écoles

X - Centrale, Mines, A & M. + Formation complémentaire en Gestion, Finances, Marketing, Informatique...

une première affectation dans son usine de la Région du HAVRE.
Au sein de divers départements, ils se formeront à nos activités et nos procédures tout en assumant rapidement des responsabilités opérationnelles.
Les dimensions internationales de nos activités et la connaissance parfaite de nos structures que ces cadres doivent acquérir nous amèneront à leur proposer diverses affectations successives en France et à l'Etranger.
Ces postes s'adressent donc à des ingénieurs attirés par des responsabilités très diversifiées. L'anglais est naturellement indispensable.

Les candidatures sont à adresser, sous réf. MB/1, à ESSO CHIMIE Direction des relations sociales 6, avenue André PROTHIN Cedex 2 - 92080 PARIS LA DEFENSE.



CHIMIE

HAVAS CONTACT

Une Société de Conseil réputée, filiale d'un Groupe important cherche une

ATTACHÉE DE DIRECTION
80.000 F +

rattachée au Directeur Administratif et Financier, elle dirige et gère, avec une Assistante, l'ensemble du Secrétariat en animant une équipe de 7 personnes. Il lui appartient de choisir et d'adapter les moyens de frappe moderne, de reprographie et de présentation des documents produits par la Société, en relation avec les Consultants. Agée de 30 ans minimun, elle a, de préférence, une formation supérieure et une expérience confirmée du Secrétariat de Direction.

Lieu de travail : Paris (quartier Opéra)

Ecrivez sous référence M 52 à
GEM PUBLICITE
142, rue Montmartre - 75002 Paris,
qui transmettra

Etablissement de crédits aux professions médicales

offre poste

d'INSPECTEUR COMMERCIAL

à élément de valeur, ayant une grande expérience de plusieurs années dans ce domaine d'activité et connaissant bien les conditions d'intervention de la concurrence.

Le poste comporte une participation directe à la définition de la politique commerciale et la responsabilité de sa mise en œuvre sur le terrain. Des missions en province sont à prévoir pour l'information et la formation des Correspondants de la Société.

Conviendrait à élément dynamique présentant d'excellentes références. Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 8.194 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS Cedex 09.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour sa Division
EQUIPEMENTS AUTOMOBILES

JEUNE INGENIEUR
(CENTRALE ou A.M.)

désirant orienter sa carrière vers LA VENTE. Après formation, il sera chargé, au sein de la Direction Commerciale, des relations avec un ou plusieurs constructeurs automobiles.

Le candidat devra démontrer une bonne pratique de l'Allemand ou de l'Anglais et un goût réel pour le commerce - Une première expérience commerciale ou marketing serait appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 17.524, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CHRYSLER FRANCE

propose à

DES INGENIEURS ET CADRES DEBUTANTS

(libérés des Obligations Militaires)
des perspectives de carrière dans les domaines suivants :

PRODUCTION, METHODES... ETUDES, ESSAIS... INFORMATIQUE DE GESTION	Formation : Ingénieurs Grandes Ecoles (Centrale, Mines, A. & M., etc...)
FINANCE, ACHATS COMMERCIAL	Formation : HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE Maîtrise de Gestion ou équivalent, DES, DEA
PERSONNEL	Formation : Maîtrise de Droit, DES, Formation complémentaire appréciée.

Deux années d'affectations successives dans des branches d'activités complémentaires permettront aux candidats retenus d'acquérir, outre la connaissance de l'Entreprise, une expérience pratique et d'accéder ainsi à des postes de responsabilités.

Adresser dossier de candidature complet en précisant l'orientation souhaitée à :
CHRYSLER FRANCE — Secrétariat Général
Administration du Personnel Cadre
45, rue Jean-Pierre Timbaud — 78307 POISSY.

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORT
(QUART. LA DÉFENSE)

recherche

UN CADRE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Niv. Ingénieur ou I.U.T., 2 ans expérience min., pour renforcer son équipe informatique dans ses activités centralisées.

EXPER. COBOL, bases de données et gestion du personnel appréciées.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à notre service informatique GESCO, 115, rue Danton, 92402 COURBEVOIE CEDEX.

CENTRE DE FORMATION, ECOLE DE LANGUES
recherche

COLLABORATEUR

pour développement commercial
convenant à un Français bilingue
ou à un Anglo-Saxon résident
connaissant les principes des méthodes
AUDIO-VISUELLES
Formation ou expérience commerciale

CECELE, 50, rue La Boétie - 75008 Paris — 563-33-80

IMPT GROUPE FRANÇAIS DE SERVICES

2 MILLIARDS DE F (consolidé) dont 30 % hors France
18.000 PERSONNES
rech. pour ses activités en FRANCE

UN JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

RESPONSABLE D'UNE LIGNE D'ACTIVITE.

Dépend du C. de G. CENTRAL et anime (fonctionnellement) l'action des C. de G. en Filiales. Centralisation et synthèse des résultats. Basé à PARIS, avec déplacements brefs et fréquents en PROVINCE.

EVOLUTION ULTERIEURE
VERS POSTES DE HAUTS FONCTIONNELS OU OPERATIONNELS

CONDITIONS EXIGEES
- **INGENIEUR (X, CENTRALE,...)**
  OU GRANDE ECOLE (HEC, ESSEC, ESCP,...)
  PLUS M.B.A., INSEAD,...
- **2 à 3 ANS D'EXPERIENCE dans la fonction CONTROLE DE GESTION**

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., rémunération et photo ss référ. 4128 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

offres d'emploi

informatis...
...ÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE en pleine expansion
recherche
...projets importants de LOGICIEL DE BASE...
INGÉNIEURS (X, E.C.P., Sup. Aéro, ...)
INGÉNIEURS (compilateurs, spécialistes du langage L.T.R.)
ANALYSTES (titulaires maîtrise informatique...)
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
...
...r. Daubenton, 75005 Paris - 337-99-22, p. 331.

Johnson
Société internationale, ...ier sur le marché des produits d'entretien recherche dans le cadre de son organisation française

CHEF DU SERVICE PLANIFICATION ET CONTROLE DE GESTION

...
...JOHNSON FRANÇAISE
B.P. 606
CERGY-PONTOISE Cedex

ingénieur organisation haut-niveau

...
CREUSOT-LOIRE

offres d'emploi

LOCAFRANCE

recherche
pour la réalisation de son plan informatique

ANALYSTES ORGANIQUES

pour participer au développement d'applications temps réel et bases de données sur matériel IBM 370 (logiciels utilisés : COBOL, CICS, DLI).

- formation I.U.T. ou équivalent ;
- 2 ans d'expérience souhaitée ;
- connaissances temps réel et/ou bases de données appréciées ;
- formation complémentaire assurée.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au Département Formation et Recrutement, 43-47, avenue de la Grande-Armée, 75016 PARIS.

Groupe de Sociétés propriétaires d'un important patrimoine immobilier industriel et commercial recherche

NEGOCIATEUR

POUR LA LOCATION DE SES IMMEUBLES

Ce poste conviendrait à un candidat de 25 ans minimum de formation supérieure de préférence, possédant une bonne connaissance du marché de l'immobilier industriel et commercial acquise par exemple au service Immobilier d'un groupe financier.

Adresser lettre manusc.+ c.v., photo et prét. nº 77.596, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ INTER-ELEC

spécialisée dans les systèmes automatiques complexes (350 personnes), filiale d'un important groupe industriel français, recherche un

ASSISTANT GESTION DU PERSONNEL

En relation avec le Secrétaire Général, il sera chargé de la gestion administrative du personnel. Le poste nécessite de bonnes connaissances en Droit Social et une initiation à l'informatique, et conviendrait à un diplômé DUT Option Personnel, débutant ou ayant une première expérience dans la fonction.

Lieu de travail : DRANCY.

Écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle, sous réf. 77060 M, à Catherine ROZES

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

---

commencer par la gestion et le développement de la formation

ESSO CHIMIE souhaite renforcer son équipe de gestion et de développement de la formation. Elle recrute pour cela un jeune Diplômé d'Etudes Supérieures (commerciales ou de gestion) ou un ingénieur, débutant - libéré des obligations militaires - ou ayant déjà assumé de telles fonctions, par exemple dans un cabinet conseil ou dans le service organisation-formation d'une grande entreprise.
Cette affectation de 2-3 années dans le service formation de notre usine (900 personnes - 150 cadres) située en Normandie - Région Havraise, le prépare à évoluer en fonction de ses compétences et de ses motivations vers de plus larges responsabilités dans les domaines du marketing, de la production, de la gestion ou des Relations Sociales.
Son développement de carrière peut se traduire par des affectations à l'étranger. La pratique de l'Anglais est naturellement indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. MB/2 à ESSO CHIMIE Direction des Relations Sociales, 6, avenue André PROTHIN - Cedex 2 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

ESSO CHIMIE

HAVAS CONTACT

---

maintenance travaux neufs responsable électricité

La filiale française d'un important groupe multinational spécialisée dans la production et la commercialisation de produits de grande consommation recherche pour son usine située en proche banlieue Est de Paris un Ingénieur Electricien. Au sein du Département Maintenance-Travaux Neufs (110 personnes) il sera le patron du service électricité. Sa principale mission sera d'assurer la maintenance, la sécurité et l'amélioration de la fiabilité des équipements électriques et électroniques actuellement en place, ainsi que de suivre et implanter au sein de l'usine les nouvelles technologies (automatismes, microprocesseurs,...). Il aura également à assurer le joint entre la phase études (travaux neufs) et la phase exploitation (information et formation du personnel). Pour ce faire, il disposera d'une équipe de 10 ouvriers professionnels animés par un agent de maîtrise. Son budget annuel sera de l'ordre de 1 MF. Ce poste, nouvellement créé, implique d'être âgé d'au moins 30 ans, de posséder un diplôme d'Ingénieur ainsi qu'une expérience d'au moins 5 ans en électricité, électronique, microprocesseurs..., acquise si possible dans des unités de fabrication à feu continu de grande série ou de maintenance ; il fait appel à des qualités d'animateur et d'organisateur. La connaissance de l'anglais technique est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez très rapidement sous référence 52-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche

TECHNICIENS GEOPHYSICIENS

Dégagés obligations militaires, niveau minimum Bac scientifique ou technique.
Expérience professionnelle de quelques années souhaitées.
Connaissances de l'anglais.
Aptitude physique à l'expatriation.
Affectation à PARIS — LA DEFENSE.
Mutations Province ou Etranger possibles ultérieurement.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à No 17397 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement, 21bis, avenue des Lilas - Bâtiment *Mestressat* - 64000 PAU.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE DISTRIBUTION

recherche

CHEF DE PROJET

Pour prendre la responsabilité d'un groupe de programmation en vue de mener à bien les applications en cours de développement.

Ce poste, qui nécessite un sens de l'autorité et du travail en équipe, conviendrait à un informaticien confirmé ayant une réelle expérience du matériel CII-HB 6H et du télétraitement sous T.D.S.

Age minimum 30 ans.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prét., Nº 18.045, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche

comptables qualifiés

Dégagés obligations militaires ayant obligatoirement DUT ou BTS (option finance - comptabilité) ou certificat comptable du DECS, 4 à 5 ans d'expérience en comptabilité analytique ou générale dans une entreprise industrielle.
Bonnes connaissances de l'anglais.
Pourront être affectés suivant besoins du Groupe dans une filiale à l'étranger après formation à PARIS.

Adresser CV détaillé avec photo et prétentions *sous réf.* 17393 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement 21 bis, avenue des Lilas - Bât. Mestressat - 64000 PAU.

GIXI

Société d'Ingénierie de Systèmes du Groupe CISI, recherche

analystes programmeurs confirmés

ingénieurs débutants
Grande École ou Maîtrise d'Informatique

ingénieurs confirmés
2 à 3 ans d'expérience

chefs de projet
pour la conception et la réalisation de systèmes informatiques dans les domaines suivants :
- Systèmes de gestion. • Téléinformatique.
- Systèmes transactionnels et réseaux.
- Conduite de procédés industriels.

Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris avec quelques postes en province. Déplacements à prévoir.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, vos prétentions et une photo :
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique,
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
(Réponse assurée)

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

IMPORTANTE SOCIETE FABRIQUANT DU MATERIEL DE REGULATION RECHERCHE

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Formation grande école de préférence.
Age minimum 30 ans.

Il aura l'entière RESPONSABILITE des ETUDES et de l'EXPLOITATION et devra s'intégrer à l'équipe de direction en place.

Dans l'immédiat il assurera la maintenance et l'évolution des chaînes existantes et à très court terme le développement d'applications nouvelles dans le domaine industriel.

Il gérera intégralement le budget informatique.

Une expérience du démarrage d'un service informatique dans une entreprise industrielle et commerciale serait très appréciée.

Poste évolutif pour candidat intelligent, efficace, et ayant prouvé ses capacités d'organisation.

Si vous êtes intéressé, envoyez C.V., références, et prétentions sous nº 79.071 à :

capic 18, rue Volney 75002 PARIS

Un des groupes les plus importants du

BATIMENT — T.P.

recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

SA MISSION :
- le suivi de la préparation et du planning
- la responsabilité de la salle machines.

Sa formation et/ou son expérience (4 à 5 ans) dans une fonction similaire lui permettent d'assurer l'encadrement et le suivi technique de la production.

En fonction des résultats obtenus, il pourra accéder à de plus larges responsabilités.

Adresser un dossier personnel sous No 17386, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.

SOCIETE ELECTRONIQUE
(Hauts-de-Seine)

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Même débutants ;
- Connaissant les microprocesseurs (matériel et logiciel) pour études et développement de systèmes en temps réel.

Adresser curric. vitae détaillé sous nº 736 à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui transmettra.

Contrôle de Gestion

Vous avez une formation type ESC (option gestion).
Dans le cadre du contrôle de gestion du GROUPE BERNARD KRIEF CONSULTANTS (département marketing, management, communication) vous serez chargé d'aménager les procédures de contrôle de l'activité et de l'action commerciale et de recueillir l'information nécessaire pour tenir à jour les tableaux de bord.
Des connaissances juridiques et une première expérience professionnelle seraient appréciées.
Ce poste est évolutif.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 7944 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Christiane MONTEIL.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Filiale française d'un groupe industriel de niveau international, nos produits concernent l'équipement informatique des entreprises.
Nous recherchons dans le contexte actuel de notre expansion un

directeur du développement

Paris 200 000

dont la première mission, après une période de formation à nos produits en France et à l'étranger, consistera à rechercher aux USA, au Japon ou en Europe, les produits nouveaux et technologies dont il devra assurer la transposition et la mise en application dans nos usines en collaboration avec leurs responsables.
Conseiller technique de notre PDG, il participera étroitement à la définition de la stratégie de développement industriel de notre société. A l'échelon international du groupe il aura également à participer à la mise en place d'une plateforme de recherche et développement cohérente avec les contraintes des différents marchés.
Ingénieur grande école (Centrale, Supelec, AM), vous avez au minimum 5 ans d'expérience industrielle en fabrication, acquise de préférence dans une multinationale.
Votre expérience nous intéresse particulièrement si elle concerne notre secteur d'activité, mais nous restons très ouverts à l'égard des autres secteurs industriels.
Vous êtes non seulement un homme de recherche et de synthèse mais aussi un homme de réalisation, capable de cerner les aspects techniques, financiers et humains des projets de développement, de convaincre et stimuler les responsables de fabrication. Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.
Le développement de notre groupe permet de vous offrir de réelles perspectives de carrière.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence B 5755 à Madame Sigolet, 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE
Située à PARIS
recherche dans le cadre de la mise en œuvre de ses centraux téléphoniques électroniques

analystes programmeurs confirmés

Pour participer :
- à la fabrication du Logiciel d'application de centraux
- aux développements des méthodes et procédures associés à cette fabrication.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 17883 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DISTRIBUTION DE MATERIEL

COMPUGRAPHIC

Premier Constructeur mondial de Systèmes de photocomposition
RECHERCHE

INGENIEURS COMMERCIAUX

Les candidats doivent :
- être dynamiques et ambitieux,
- posséder une expérience de la négociation et de la vente au niveau des Chefs d'Entreprise et avoir déjà occupé un poste similaire dans la vente de matériels de reprographie, de traitement de textes, de système de photo-composition ou de matériel pour les Arts Graphiques :
- Connaissance de la typographie appréciée.

— Postes à pourvoir
- Sur région Paris-Province
- Formation assurée au sein de l'entreprise
- Rémunération intéressant fixe + commissions
- Voiture de société
- Potentiel de progression considérable.

C.V + photo + lettre manuscrite et prétentions sous référence 1983 à *PUBLISCOPE JUNIOR* 11, rue Royale 75008 - Paris
(qui transmettra)

هكذا من الأصل

offres d'emploi

1200 personnes
4 unités de production
500 millions de C.A.

Vous êtes

Ingénieur

Généraliste, Mécanique ou Electromécanique,

Vous avez une première expérience de 2 ou 3 ans acquise dans un poste *PRODUCTION*,
Vous êtes mobile tant sur le plan professionnel que géographique,
Vous avez acquis quelques notions en matière de gestion (I.A.E.) ou appris à travailler avec un budget.

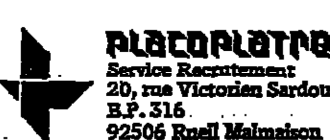
Nous vous offrons un poste

Contrôle de Gestion

Après une période de formation, vous serez *RESPONSABLE* de l'élaboration et du suivi des budgets au sein de l'un de nos établissements de la Région Parisienne.

Vous devrez, d'ici 2-3 ans, évoluer au sein de la Direction de la Production, soit dans un service central, soit en usine. Ceci exige de vous des capacités certaines d'adaptation, d'initiative et de décision.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions sous référence C. 480 M à



Service Recrutement
20, rue Victorien Sardou
B.P. 316
92506 Rueil Malmaison cédex

POUR GROUPE INTERNATIONAL

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT PHYTOSANITAIRE

Formation Universitaire ou Ingénieur

Expérience 10 ans minimum

130.000 F A 160.000 F/AN

Ecrire à SWEERTS sous référence 1.868, B.P. 269, 75424 PARIS, Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION
recherche

▪ 6 Jeunes Ingénieurs Informaticiens

Grand Ecole, Maitrise ou équivalent, ayant une bonne formation informatique (gestion ou scientifique).
Les candidats (dégagés O.M.) recevront une solide formation en mini-informatique de gestion, en suivants des cours théoriques, puis en étant intégrés à nos équipes de réalisation.
Selon leurs aptitudes ils auront rapidement de nombreuses possibilités d'évolution. Ces postes conviennent à des éléments dynamiques et motivés, souhaitant assumer à moyen terme des postes de responsabilités en fonction des résultats.

▪ un Informaticien

2 à 3 ans d'expérience en mini-informatique de gestion. Evolution possible vers analyse après un passage dans les équipes de réalisation.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 Orsay
(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

---

offres d'emploi

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur du personnel
référence SH 518 CM

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE filiale d'un groupe international recherche son Directeur du Personnel. Il fera partie du Comité de Direction et sera chargé d'élaborer la politique générale du personnel et de l'animer. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant une solide expérience de la fonction et connaissant si possible les méthodes modernes de gestion de personnel au sein de groupes internationaux.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ordre de grandeur de rémunération : 150.000 F. Poste : banlieue Est Paris.

Produits grande distribution
cadre de direction commerciale Allemagne
référence DS 526 CM

LE DIRECTEUR DES EXPORTATIONS D'UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN recherche un Responsable de Très Bon Niveau.
Dans un premier plan, il lui confiera la direction des opérations commerciales en Allemagne : développement des ventes, organisation, gestion, animation d'un effectif de 50 personnes.
La réussite dans ces fonctions lui ouvrira de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.
Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école commerciale, disposant d'une solide expérience acquise dans la distribution de produits grand public, ayant déjà séjourné et travaillé en Allemagne et parfaitement bilingue.

Rémunération base France : 150.000 FF. Poste à Francfort.

Responsable exportation haut niveau
référence ET 527 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (CA 500 millions de francs dont 50 % à l'exportation) recherche le Responsable Exportation d'un departement (dont le CA à l'export est actuellement de 70 millions de francs). Ce poste conviendrait à un candidat ayant 8 à 10 ans d'expérience internationale, une formation supérieure (grande école commerciale ou d'ingénieurs), l'habitude d'animer des réseaux de ventes et de negocier personnellement des contrats dans le domaine des biens d'équipement ou des produits industriels et parfaitement bilingue (français - anglais).

Ordre de grandeur de rémunération : 150.000 F Poste à Paris.

Directeur régional des ventes
référence VK 521 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES, rattachée à un groupe européen (marques connues, progression constante) recherche son Directeur Régional Des Ventes pour Paris. Il animera son équipe de vente, négociera avec les clients importants, participera à l'élaboration de la politique commerciale et agira dans le cadre d'une réelle délégation de responsabilités.
Ce poste conviendrait à un candidat 30 ans minimum, ayant acquis dans le domaine des produits grand public une solide expérience de vente et d'animation.
La connaissance des réseaux modernes de grande distribution est nécessaire.
Situation intéressante et évolutive pour un candidat ayant des qualités marquées de dynamisme et d'initiative.

Ordre de grandeur de rémunération : 120.000 F +.

Travaux publics
ingénieur mécanicien
référence FU 528 AM

UNE TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET EXPLOITATION DE CARRIERES disposant de moyens techniques très modernes offre une situation intéressante et évolutive à un jeune Ingénieur Mécanicien (AM ou équivalent), ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle (la connaissance des matériels TP et/ou des installations d'exploitation de carrières serait un atout sans être indispensable, le candidat retenu recevra une solide formation).
Il assumera des responsabilités très variées, impliquant mise en œuvre de techniques diversifiées, animation de personnel et contacts extérieurs.
Poste très intéressant pour candidat dynamique, pouvant comporter des déplacements en France et à l'étranger.

Base du poste : ville COTE-D'AZUR.

Ingénieur débutant
(électro-mécanicien électronicien)
référence HW 530 AM

WABCO WESTINGHOUSE étoffe les structures de sa division automobile et propose un poste à dominante technique à un Ingénieur Débutant ou ayant un ou deux ans d'expérience (électro-mécanicien électronicien, si possible notions de pneumatique).
Rattaché au service méthode, il sera responsable d'un petite équipe d'équipements d'essais : conception de bancs automatiques, traitement des données en liaison avec les utilisateurs.
Ce poste peut offrir une opportunité de carrière à un jeune diplômé ayant le "sens de la technique". L'importance du groupe permet une évolution professionnelle vers d'autres postes ou secteurs de l'entreprise.
Connaissance de l'anglais nécessaire - allemand apprécié.

Lieu de travail : 30 km Est Paris.

Une responsable
de la documentation et de l'information
référence JY 531 AM



LA FEDERATION FRANÇAISE DE LA PARFUMERIE

crée le poste de Responsable de la Documentation et de l'Information.
Ce poste conviendrait à une candidate de formation supérieure, ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle acquise dans le secteur des produits de beauté, capable de créer et de développer le service de documentation et de diffuser toutes informations.
Situation très intéressante et evolutive pour candidate ayant qualités marquées d'organisation, de curiosité intellectuelle, de rédaction et de contact humain.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Poste à PARIS.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Important Service Informatique
recherche dans le cadre de son expansion

chef de projet	réf. 7689
responsable d'application	réf. 7690
2 analystes programmeurs	réf. 7691
monitrice de saisie	réf. 7692
pupitreur	réf. 7693

Analystes programmeurs : Cobol, PL 1, connaissance mini souhaitée.

Pupitreur : équipement : 370/145 - 370/138 mini-ordinateurs Texas - CMC.

Adr. lettre man., CV détaillé et prét. en précisant la réf. du poste à ICM 83 r. de Rennes Paris 6e qui trans.



FRANCE

GROUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour son poste

d'ADJOINT au CREDIT MANAGER

UN JEUNE DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Ayant acquis une première expérience professionnelle dans le domaine bancaire, financier ou commercial.

Sous la responsabilité du Crédit Manager, il participera à la gestion de l'encours, à l'analyse des risques clients et à l'animation d'une équipe de 5 personnes.

Il aura des contacts fréquents avec nos responsables commerciaux et avec notre clientèle.

La taille de notre groupe permet d'envisager de nombreuses possibilités d'évolution.

Une bonne maîtrise d'anglais est nécessaire.

Envoyer lettre et C.V. avec photo à I.C.I. FRANCE, Service du Personnel, 8, avenue Réaumur, 92142 CLAMART, sous référ. 4.

CHEF COMPTABLE

INDUSTRIE INFORMATIQUE : F 100 000 +

Notre client est une filiale (CA 12 millions de F) d'une multinationale américaine (CA mondial 140 millions de $).

Elle vend en France des matériels périphériques d'ordinateurs importés des USA.

Vous êtes peut-être le responsable de son service administratif et comptable qu'elle recherche. Agé de 30 ans au moins, avec l'expérience de tous les problèmes juridiques et comptables qui se posent dans une PME française, vous avez de préférence des notions de reporting anglo-saxon.

Vous êtes capable de polyvalence, disponible d'esprit, avez un sens poussé de vos responsabilités et de bonnes relations humaines, avec le sens de l'équipe.

Vous pratiquez correctement l'anglais.



Poste à pourvoir immédiatement à Paris.

Adresser lettre manuscrite CV, photo et prétentions à G. de Sainte Marie TEG - Tour Maine Montparnasse, 33 av. du Maine 75015 Paris, sous référence M 121.
Discrétion assurée.

The Executive Group
management consultants

---

answare

135 rue de la Pompe - 75116 Paris

Filiale d'un des tout premiers groupes Industriels Internationaux pour promouvoir ses activités "Systèmes Clés en Main"

recherche

informaticiens

DIPLOMES

de l'Enseignement Supérieur Gestion option Informatique, minimum 2 ans expérience gestion sur mini (Réf. DSI.57)

JEUNE INGENIEUR

Systèmes Industriels (Réf. DSI.58)

offre : • une rémunération intéressante, • les avantages sociaux du Groupe, • une possibilité d'absence pour les congés 79 ;
et une collaboration caractérisée par : • sa diversification technique, • ses méthodes de travail, • les techniques de pointe abordées, • des possibilités d'évolution de carrière aux plus hauts niveaux, • une formation constante.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner en vue d'un premier entretien à Bénédicte DELAHAYE au 749.02.33 poste 35.19

Dans le cadre de son EXPANSION Cabinet de RECRUTEMENT, recherche :

2 PSYCHOLOGUES

Les candidats (es) seront diplômés en psychologie (maîtrise min.). Ils ou elles effectueront le recrutement de toutes les catégories de personnel sur l'ensemble du territoire national. Voiture indispensable. Rémunération motivante pour candidats de valeur.

DES CONSULTANTS

spécialisés dans le recrutement du personnel commercial. Il est demandé une expér. prof. de 2 ans min., une grande disponibilité, voiture indispensable. Rémunération. Fixe + % sur C.A. réalisé.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo + N° de tél. à M. WAWROW, 76, rue des Grands-Champs, 75020 PARIS, qui transmettra.



Jeune Enseignant Hme ou Fme

Organisme de Formation souhaite intégrer un (e) JEUNE ENSEIGNANT (e) diplômé (e) de l'enseignement supérieur.
Il (elle) sera progressivement formé (e) au métier d'ANIMATEUR CONSULTANT en assurant des actions de formation et le suivi d'une clientèle.
Adresser rapidement lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 79 613 M à

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

---

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de terminaux intelligents, de mini-ordinateurs et de guichets bancaires

ingénieur informaticien

(référence SLP 026)

Ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants :
— théorie des langages
— méthodes de compilation
— optimisateur de code généré.

Cet ingénieur de haut niveau sera chargé de créer un noyau langage et devra donc avoir, en plus d'une solide connaissance technique, une expérience dans la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs.

Il ne sera répondu qu'aux candidats dont l'expérience est strictement celle exposée ci-dessus.



Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mme. Thiriot
TRANSAC S.A. Centre Pierre Herreng
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ESSO CHIMIE souhaite recruter, pour renforcer ses structures d'analyse comptable, financière et de gestion, de jeunes

diplômés d'études commerciales et de gestion

(HEC - ESSEC - ESCP...)

analyse et organisation comptable

Débutants, libérés des O.M., ou ayant 2 à 3 années d'expérience dans une telle fonction, ces cadres devront, dans un premier temps, réaliser des études à partir des comptabilités générale et analytique, en relation avec les activités du marketing et de la distribution.

Réf. MA/1

audit interne

Cette fonction, de dimension plus internationale, nécessite une expérience d'environ 3 ans dans un Cabinet d'audit ou dans une grande entreprise bien implantée à l'étranger. Ce cadre travaillera pour l'ensemble des affiliées du Groupe EXXON CHEMICALS en Europe.

Réf. MA/2

Ces postes sont basés à Paris. Mais ils préparent à d'autres responsabilités dans les domaines marketing, production ou gestion, impliquant des affectations successives en France et à l'étranger.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les candidatures sont à adresser, sous la réf. correspondante, à ESSO CHIMIE Direction des relations sociales 6, avenue André Prothin - Cedex 2 - 92080 PARIS LA DEFENSE.



CHIMIE

HAVAS CONTACT

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

analystes

Référence 3914 A

programmeurs

Référence 3914 P

ingénieurs système

Référence 3914 IS

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing.

Le matériel actuellement installé se compose de :

- DEUX 3033 - 8000 K,
- UN 370/168 - AP 8000 K,
- 800 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

recherche pour sa DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

CADRE EXPERIMENTE

qui sera chargé de la négociation des CREDITS ACHETEUR, en relation avec les fournisseurs et les autorités françaises compétentes en matière de crédits export.

PROFIL RECHERCHE :

- formation supérieure ;
- expérience bancaire de quelques années, comportant une bonne maîtrise des problèmes de crédits export et, si possible, de crédits acheteur ;
- anglais indispensable.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo au Chef du Personnel - Recrutement Cadres BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE Boîte Postale 89. — 75060 PARIS CEDEX 02.

Sté Gestion pour ROISSY - CHARLES-DE-GAULLE recherche

COMPTABLE

hautement qualifié

- poste libre de suite,
- vacances 1979 aménageables.

Tél. pour renseignements et R.-V. : 862-34-57 ou 58.

UN DES PREMIERS CONSTRUCTEURS DE BIENS D'EQUIPEMENT recherche

INGÉNIEUR pour DIRIGER son BUREAU D'ÉTUDES TUYAUTERIE NUCLÉAIRE

(effectifs : 130 ingénieurs, projeteurs, dessinateurs)

PROFIL :

- Ingénieur grande école et/ou Chef de B.E. confirmé, organisateur, gestionnaire, animateur et pédagogue.

Evolution possible vers des fonctions plus larges à moyen terme.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions n° 5.087, PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Dans le cadre de la stratégie de développement industriel notamment du transfert de process et d'amélioration de la productivité, la filiale française d'un groupe américain spécialisée dans la production et la commercialisation de produits de grande consommation cherche à structurer la fonction méthodes des établissements et à ce titre crée les positions suivantes :

chef service central méthodes

Au sein des services centraux (proche banlieue Est), sous l'autorité du Directeur du Département Central de l'Engineering, il sera particulièrement chargé, en liaison avec les services méthodes des différentes unités de production, de centraliser la fonction méthodes. Son rôle sera de concevoir et d'exploiter une banque de données centrales au service des utilisateurs, de formaliser des méthodologies pour aboutir à l'élaboration d'une politique méthodes en conformité avec la stratégie industrielle développée. Il consolidera les techniques d'évaluation (homologation, analyse de la valeur, standards, gammes, implantation...) en coordination avec les unités européennes dans sa spécialité. Cette position fonctionnelle de conseil interne, intégrant à la fois une dimension B.E. méthodes et animation-promotion auprès des correspondants en usine, conviendrait à un Ingénieur âgé d'au moins 35 ans ayant déjà acquis une expérience méthodes d'au moins 8 ans si possible en fabrication moyenne ou grande série dans l'industrie chimique ou alimentaire, alliant à la fois des qualités humaines d'animation et d'organisation. La connaissance courante de l'anglais est indispensable. (Réf. 53-M)

chef département méthodes organisation industrielle

Relevant du Directeur d'Usine, (250 personnes) située dans une ville universitaire à 150 km de Paris, sa mission sera de contribuer à l'optimisation des installations automatiques et à l'amélioration de la production (réduction des coûts, analyse de la valeur, productivité, implantation...). Il élaborera également des systèmes d'évaluation de qualification et pour ce faire il animera une équipe méthodes de 4 agents. Son rôle prédominant sera de promouvoir la fonction méthodes en y formant les utilisateurs à tous les niveaux, ceci dans un contexte social où fonctionne depuis quelques années une large politique de concertation. Ce poste conviendrait à un Ingénieur âgé d'au moins 28 ans et possédant une expérience industrielle en méthodes acquise de préférence au sein d'une société de production moyenne ou grande série. Seule une personnalité de poids ayant de réelles capacités d'animation et une grande souplesse d'adaptation peut réussir en ce poste clé. La connaissance minimum de l'anglais sera un atout supplémentaire. (Réf. 54-M)

Pour ces deux postes de larges perspectives d'évolution sont offertes au sein du groupe compte-tenu de la taille et de la diversification des lignes de produits.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez très rapidement en indiquant la référence correspondante aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

membre de Syntec

Société de Services

Siège à PARIS

recherche

UN CHEF DES VENTES

Le candidat retenu aura une première expérience dans le secteur des services ou de la grande distribution.

Il sera responsable, avec son équipe, de nos ventes sur la moitié de la France.

Ce poste nécessite une capacité de négociation à tout niveau.

Nombreux déplacements de courte durée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 18.301, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MÉCANIQUE DE PRÉCISION

(4.000 personnes)

Société filiale d'un grand groupe à vocation internationale renforce son réseau de vente et recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour prendre en charge, après formation, un secteur de clientèle

- Goût pour les contacts à tous les niveaux et habitude de la négociation commerciale.
- Quelques années de vente de produits industriels souhaitées.
- Mobilité en France nécessaire.
- Evolution possible en France et à l'étranger.
- Langues étrangères appréciées.
- Secteurs de départ à pourvoir : Paris, Nancy.

Env. lettre man., C.V., photo et prét. à n° 17.936, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Discrétion assurée.

Bureau d'Etudes Francis Lefebvre
NEUILLY/SABLONS

recherche

JURISTE CONFIRMÉ

— Niveau doctorat en droit privé.

Pour seconder un collaborateur consultant en Droit des Affaires et en Droit des Sociétés.

Une formation complémentaire fiscale et comptable ainsi que la connaissance de l'Anglais seront appréciées.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à : 3, villa Emile-Bergerat 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.



ROCHE **BIOÉLECTRONIQUE**

Roche Bioélectronique est un des leaders mondiaux dans son domaine : l'électronique médicale.

INGENIEUR DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Ce poste est rattaché au Directeur du service Études et Développement. Cet ingénieur a pour mission d'intégrer l'électronique complète des appareils qui lui est fournie par le service Études dans un ensemble électromécanique dont il coordonne la conception et la réalisation. Il prépare également le dossier complet de fabrication.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électronicien ayant si possible des connaissances en électromécanique. Il a une expérience professionnelle de 5 ans minimum. Une partie de celle-ci a été acquise dans un service industrialisation et/ou fabrication.

Localisation du poste : 6 mois Vélizy, puis Montigny-le-Bretonneux.

Les personnes intéressées peuvent remettre un dossier manuscrit complet, sous référence M 4209 H, en précisant leur désir de rémunération.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

media-system



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DEBUTANT SUPELEC

Il sera chargé de développements sur matériels nouveaux (radars de surveillance, télépointeurs, matériels de maintenance) et devra assumer très rapidement de larges responsabilités techniques et humaines.

Les fonctions proposées sont susceptibles de développement en province éventuellement.
Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé + photo sous référence T. Service du Personnel - 17, quai Pierre-Brunel, 78500 SARTROUVILLE.

ORGANISATION - CONTROLE DE GESTION

JEUNE ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Cette société (C.A. 200 millions de F.) est dans un secteur économique (l'électronique professionnelle) qui connaît un très fort taux de développement (C.A. x 2 tous les 3 ans).

Pour mieux maîtriser ce développement, le Directeur Financier crée un poste d'Adjoint.

Sa mission au départ sera double : conception, mise en place et contrôle de procédures administratives et comptables (incluant les circuits de production et l'organisation commerciale) ; prise en charge des contrôles budgétaires et de gestion.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (grande école de commerce, option gestion) ayant acquis une première expérience professionnelle de 3 ans environ, soit dans l'industrie, soit dans un cabinet.

Localisation du poste : banlieue Sud-Ouest.

Les perspectives d'évolution sont importantes.

Nous remercions les personnes intéressées de nous faire parvenir sous référence M 480 N un dossier manuscrit complet en précisant le niveau de rémunération souhaitée.

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

media-system

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

PRECISION MECANIQUE LABINAL - TELMA, filiale du groupe, est implantée dans la région parisienne. Elle fabrique et vend une gamme de ralentisseurs électro-magnétiques destinés aux véhicules industriels (camions, autocars,...). Le ralentisseur TELMA est leader sur le marché européen. Pour développer sa présence commerciale en Amérique du Sud – et particulièrement au Brésil – TELMA recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORTATION
responsable de l'Amérique Latine

Vous êtes diplômé d'une grande école (d'ingénieurs ou de commerce) et vous avez acquis une bonne expérience de la vente des produits industriels à l'exportation. Vous parlez bien l'anglais et l'espagnol, et si possible le portugais. Votre mission sera de contribuer à la réussite d'une promotion significative des ventes et d'orienter, d'assister et de contrôler les agents commerciaux locaux dans leurs contacts avec les constructeurs, les compagnies de transport et le réseau de distribution et de transformation des véhicules industriels. Vous êtes prêt à effectuer plusieurs longs voyages chaque année en Amérique du Sud. Votre dynamisme, vos qualités d'animateur, votre autonomie d'action vous permettront de vous engager sur un résultat à obtenir.

réf. 7290 M

TRANSITAIRE

Nice - Notre société est devenue en 5 ans le principal transitaire de la région. Notre succès tient à notre dynamisme et à la qualité du service rendu à la clientèle. Nous avons l'ambition d'un nouveau développement et nous cherchons à intégrer dans notre équipe dirigeante un

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vous avez la maîtrise et la pratique du métier de transitaire routier acquise depuis plusieurs années. Vous êtes imaginatif, concret et capable de définir une politique commerciale de croissance. Vous êtes un homme d'action capable de vous engager sur des objectifs concertés. Votre contact avec la clientèle est aisé et vous êtes habitué à conduire une équipe de collaborateurs. Vous avez une bonne connaissance de l'italien et si possible de l'espagnol.

réf. 7291 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roger Meurice en précisant la référence; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Plain Champ

Importante
Société de Second Œuvre
à vocation internationale spécialisée en
CONDITIONNEMENT D'AIR - CHAUFFAGE
PLOMBERIE ET INDUSTRIES ANNEXES
recherche pour prendre à terme, en région parisienne, la
responsabilité
d'un important
service d'entreprise
un
ingénieur A & M

ou équivalent, 35 ans minimum, possédant bonne expérience de l'Entreprise, bon meneur d'hommes et désireux de se voir confier de véritables responsabilités d'ENTREPRENEUR.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1763 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

NOUS SOMMES :
Une société dynamique de distribution, C.A. 35 millions de francs, 70 personnes, dans la Région de VERSAILLES (78)

VOUS AVEZ :
- une formation supérieure : DECS, SUP de CO ou équivalent
- une expérience dans la fonction
- anglais courant et de bonnes connaissances en informatique

NOUS OFFRONS :
- la responsabilité (10 personnes) : comptabilité, budget, trésorerie, relations société mère, informatique, personnel
- la participation à une équipe de direction
- la formation par le titulaire (promu dans une autre société du groupe)
- une rémunération selon compétences.

Adresser C.V. à no 18222 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SCOR

Première société française de réassurance, nous sommes en relations d'affaires avec des sociétés d'assurances dans plus de 120 pays. Depuis notre création en 1970, nous avons multiplié notre CA par 4 (près de 3 milliards de francs) et nous situons au 4ème rang mondial.

Dans le cadre de ce développement, notre Direction Financière crée la fonction

audit interne et organisation comptable
100 000

Par une première mission d'étude et d'organisation des procédures et circuits comptables, ce spécialiste (homme ou femme) préparera la mise en place de la fonction d'audit du groupe dans les domaines des finances, de la comptabilité et de l'informatique. Il pourra être appelé à conduire des études comptables spécifiques et intervenir à titre d'audit dans les filiales étrangères. Cette mission demande une formation comptable de tout premier plan, école supérieure de commerce ou expertise comptable.

Après quelques années d'expérience de comptabilité générale et analytique d'une société (de préférence du secteur tertiaire) avec utilisation de l'outil informatique, il aura conduit des actions d'audit en entreprise ou en cabinet spécialisé et il connaîtra si possible la réassurance.

Un usage courant de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 3747 à Monsieur Collet au 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC

SIEMENS
recherche
pour son siège de ST-DENIS
INGÉNIEURS
POUR LA MAINTENANCE des centraux téléphoniques
— Connaissance de la langue allemande indispensable
— Formation assurée
Nous remercions les candidats de bien vouloir envoyer leur CV sous référence DT/TELCOM à : SIEMENS S.A. Départem. du personnel B.P. 122 93204 SAINT-DENIS CEDEX 1.

Centre René-Huguenin 5, rue Gaston-Latouche (92) Saint-Cloud, recherche :
MANIPULATEUR-RADIO
Diplômé Temporaire.
Pour RV : 602-70-50 (P. 315).

Sté fabrication ROBINETTERIE industrielle - Filiale groupe import. rech. pr BUREAU Paris
INGENIEURS pour Paris et Nord France
28 ans min. Format. technique. Expér. vte produits industriels. Anglais courant. Disponible et autonome. - FIXE ELEVE + intéressement au C.A.
Ecr. : M. Benayoun Sté IFRES, 24-26, r. la Pépinière 75008 Paris.

PROGRAMMEURS
COBOL - ANS - PL 1 - GAP II
BACA 36, r. Henri-Chevreau-20e. Tél. : 366-76-65

POUR NOUVEAU MAGASIN
FOURRURES DE LUXE
recherche
VENDEUSES très QUALIFIEES
AIDES-VENDEUSES
MODELISTE
Tél. tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. au 280-69-62 - POSTE 36.

MICROLOG
S.S.C.I. de micro-informatique recherche
INGÉNIEUR LOGICIEL
Env. C.V., photo et prétent. à MICROLOG 116 av. Michel-Bizot 75012 PARIS.

Dans le cadre de l'élargissement de ses gammes actuelles de produits (Modems, Multiplexeurs, Analyseurs de réseaux, Terminaux de saisie, portables) et du lancement de nouveaux produits, notre DEPARTEMENT PERI-INFORMATIQUE recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
pour assister une équipe de vente. Expérience réseaux indispensable.
TECHNICIEN SUPERIEUR
pour prendre en charge de nouveaux produits. Expérience transmissions de données indispensable.
AGENTS TECHNIQUES
pour réparation en laboratoire, installation et dépannage en clientèle. Expérience transmission de données souhaitée.
Env. C.V. à Direction générale, WALTON, 80, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, ou téléphoner 225-14-44 pour rend.-vous.

Fabrique Meubles industriels, proche BANLIEUE EST de PARIS recherche :
INGÉNIEUR
pour poste RESPONSABLE METHODE ORDONNANCEMENT ateliers.
Formation Ecole supérieure du BOIS ou similaire.
Le candidat aura 29 ans minim., une forte personnalité, la pratique des plannings, des temps et des coûts pour usinage bois grandes séries, panneaux et stratifiés.
Situation sérieuse et d'avenir.
Ecr. av. références et prétent. s/nº 18375, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
recherche
UN ATTACHÉ DE DIRECTION
2 ans d'expérience ou débutant, dégagé obligations militaires. Niveau maîtrise de gestion, sciences économiques, I.U.T., école supérieure de commerce. Envoyer C.V. manuscrit, à C.O.P.I.C.A. 3, rue de Logelbach, Paris-17e, qui transmettra

---

ETUDIANTS :
TRAVAILLEZ UN MOIS A LA RENTREE ET PAYEZ VOS ETUDES

Vous êtes gonflé, accrocheur et n'avez pas peur des contacts. L'Office universitaire de presse peut vous réserver une place dans une de ses équipes de vente en milieu étudiant pour la rentrée de septembre.

En participant au lancement de cette prochaine campagne de promotion de la presse écrite et de vente d'abonnements (au tarif étudiant), vous pouvez, si vous voulez vous en donner la peine, obtenir en quelques semaines l'équivalent d'une bourse annuelle (la rémunération est élevée parce qu'elle est liée aux résultats).

Ecrivez très rapidement à : l'OFUP, 21, rue Rollin, 75240 Paris Cedex 05.

INGÉNIEUR PHYSICIEN
pour développement de méthodes et moyens d'essais (environnement spatial)
Expérience en mécanique, thermo-dynamique, électronique, acquisition et traitement de mesures.
ANGLAIS INDISPENSABLE
Envoyer C.V., à nº 18.002, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

CABINET
RECRUTEMENT DE CADRES
10 ans d'ancienneté rech. pour renforcer son équipe
PSYCHOLOGUE VACATAIRE
INDISPENSABLE être diplômée, avoir solide expérience RECRUTEMENT (sinon s'abst.) et ne pas travailler pour un autre Cabinet.
Pour contact rapide, lettre manuscrite, salaire ou honor., à ROUSSEAU 2, bd Pereire, 75017 Paris, q. tr.

GESTION 2000
recherche
pour Engineering pétrolier Paris
INGÉNIEUR
— Instrumentation.
— Régulation.
INGÉNIEUR
— Mécaniq. machine tournante
— Pompe compresseur.
INGÉNIEUR
Thermicien pour four et échangeur - Tél. 246-42-01.

Pour Société de mécanique
INGÉNIEUR DE RECHERCHES
Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience.
Diplômé E.N.S. des pétroles et des moteurs.
75.000 à 100.000 F par an.
Ecr. à SWEERTS s/réf. 1.873, B.P. 269, 75424 Paris cédex 09.

GROUPE DE PRESSE
recrute pour son service de nuit
UN RÉDACTEUR
pour revue de presse quotidienne concernant problèmes politiques, économiques, sociaux, d'information et de culture.
Ecr. avec réf. professionnelles détaillées à S.G.P. : 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

Recherchons pour Usine 70 km Nord de PARIS
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Expérience 5 ans en GAP 2. Connaissance I.B.M. 32 indisp. Connaiss. I.B.M. 34 souhaitée. Salaire et avantages sociaux importants.
Ecr. nº 8192, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Sté d'Expertise Comptable Quartier Richelieu-Drouot recherche pour travaux de révision comptable et commissariat aux comptes au sein d'une équipe
RÉVISEUR QUALIFIE
— Ecole Supérieure Commerce.
— D.E.C.S.
— 3 ans d'expérience.
RÉVISEUR DEBUTANT
— Ecole Supérieure de Commerce.
Envoyer C.V. et prétentions à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, Paris (8e) Sous réf. 1180 (qui transmettra).

INGÉNIEURS
TEMPS REEL, MICRO-PROCESSEURS ou MINI-
ASSEMBLEURS
HAUTS SALAIRES - POSTES IMMEDIATS
Téléph. : 355-40-80

IMPRIMERIE EN CONTINU rech. pour bureau PARIS
COLLABORATRICE
CONNAISSANCE SECRETARIAT COMMERCIAL vivement souhaitée.
Ecrire ou téléphoner : IMPRIMERIE MERICO M. MASSARE 15, rue du Louvre, 75001 PARIS 236-09-54 ou 236-09-80

Centre René-Huguenin, 5, rue Gaston-Latouche, 92 Saint-Cloud, recherche
MANIPULATEUR RADIO
Diplômé - Temporaire.
Pour R.-vs. 602-70-50, p. 315.

Association Loi 1901 recherche
- **DIRECTEUR**
- **DIRECTEUR ADJOINT**

de foyers de jeunes travailleurs, avec grande expérience. Libres rapidement.
Tél. pour rend.-vous au 574-99-42 (poste 21-34)

Import. Bureau d'études rech.
3 INGÉNIEURS METALLURGISTES
connaiss. assurances qualités structures Offshor.
2 INGÉNIEURS
en mécanique des sols
3 INGÉNIEURS CALCULATEURS
structures métalliques.
3 PROJETEURS
tuyauterie Offshor.
5 ACHETEURS
de haut niveau, conn. équipement industriel pétrochimique.
Ecrire ou se présenter à notre Centre de Recrutement T.A.I., 94, r. St-Lazare-9e. T. 280-32-55 (Intérim s'abstenir).

---

ingénieur technico-commercial
Direction Commerciale
Secteur mécanique PARIS

Nous sommes FILIALE (8000 personnes) D'UN GROUPE MULTINATIONAL.

L'homme que nous recherchons :
- opiniâtre et psychologue, agressif et diplomate
- diplômé Ecole d'Ingénieurs (Arts et Métiers, ETACA...)
- expérience souhaitée
- anglais indispensable.

Le poste :
- assurer les relations commerciales avec les clients
- assurer et coordonner les liaisons entre la Direction Commerciale et les services concernés (technique, qualité, méthodes...)
- rechercher et définir les besoins
- participer à la réalisation des budgets et plans.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions sous No 18.093 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

diplômés à fort potentiel pour l'informatique

Vous êtes soit un Ingénieur initié à l'informatique, soit un diplômé MIAGE. Actuellement débutant ou avec un tout début d'expérience, vous considérez l'informatique de gestion comme un bon moyen de connaître différents rouages de l'entreprise et de s'ouvrir des horizons.

Le Groupe BSN-Gervais Danone (14,4 Md de C.A., 57 400 personnes) vous propose :
- un début de carrière dans l'informatique de gestion (gestion industrielle ou bien administrative et commerciale) en commençant par des fonctions d'analyste ;
- des postes au sein d'importantes sociétés installées en Province et région parisienne ;
- des possibilités de formation et d'évolution.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. JC 28, en indiquant vos préférences géographiques, à J.C. PICOT BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
PARIS
recherche
Diplômés Grandes Ecoles
HEC, ESSEC, ESC, IEP (Eco. Fi.)

débutants ou ayant environ un an d'expérience professionnelle.

Il est offert :
- un programme de formation et de séminaires organisés au niveau national et international ;
- les moyens nécessaires à la préparation du diplôme d'Expertise Comptable (stages, etc) ;
- un plan de carrière menant à la position d'associé ;
- un travail en équipe ;
- une expérience enrichissante par la diversité des missions ;
- des opportunités d'intervention à l'étranger.
- un salaire annuel de 70.000 F pour les débutants.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo sous réf. 77054 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - PARIS 75008, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

chercheurs confirmés

REGION DE VERSAILLES

Le Centre de Recherche de la Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL recrute des chercheurs confirmés :

- **Ingénieurs spécialistes en logiciel de base** (systèmes distribués, bases de données, bureautique).
- **spécialistes en architecture d'ordinateurs.**
- **physiciens** (semi-conducteurs, optoélectronique)
- **spécialistes en conception assistée de circuits VLSI.**

pour des postes de responsabilités à pourvoir :
- aux CLAYES-SOUS-BOIS (Yvelines) ;
- à LOUVECIENNES (Yvelines).

Les candidats devront justifier d'une formation d'Ingénieur (Université niveau Doctorat, Grande Ecole Scientifique) et d'une référence dans leur spécialité.

Les lettres de candidatures manuscrites accompagnées d'un c.v., photo et prétentions sont à adresser à :
Cii HONEYWELL BULL
Direction Scientifique
68, route de Versailles
78430 LOUVECIENNES.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

secrétaires

Nous sommes une société textile spécialisée dans la fabrication de tissus et nous recher[illegible] notre Direction Générale une

SECRE[illegible]STANTE

[illegible] 000 F

La candidate [illegible]
- maîtrisera a[illegible] les [illegible]rétariat,
- sera biling[illegible]
- justifiera d[illegible] d'expérience dans [illegible]tariat de haut niveau.

Très autonom[illegible] cadre assurera aussi la ge[illegible] le suivi des réunions administra[illegible] de personnel.

Lieu de travail : LO[illegible]
Entrée en fonction : Se[illegible] 19[illegible]

Envoyer C.V., photo et [illegible] actuelle sous la référence 906276 M (à mention[illegible]) à France PARISY.

BERNARD [illegible] CONSULTANTS
[illegible] «Haut Niveau»
[illegible] 75263 PARIS Cédex 06

BKC — MEMBRE DE SYNTEC

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS
recherchée par IMPTE SOCIETE
Région COLOMBES
à partir du 1er septembre
Adresser C.V., prétentions, photo et date de disponibilité nº 17.165 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Cie de REASSURANCES recherche
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO NIVEAU B.T.S.
parfaite BILINGUE ESPAGN.
Anglais souhaité.
— Avantages sociaux;
— Restaurant d'entreprise;
— Horaires mobiles.
Ecrire avec C.V. à : COREFI Service du Personnel, 372, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

SECRETAIRES BILINGUES
G. K. CONSEILS.
Téléphone : 225-12-94.

formation professionnelle

L'AMERICAN COLLEGE IN PARIS
31, avenue Bosquet - 75007 PARIS

Vous propose divers programmes en préparation pour des carrières dans :
— INTERNATIONAL BUSINESS ADMINISTRATION.
— INTERNATIONAL AFFAIRS.

L'A.C.P. est le seul établissement d'enseignement supérieur américain habilité à délivrer en Europe les deux diplômes de :
● ASSOCIATE ● BACHELOR

Les cours ont lieu en anglais et selon les méthodes en vigueur dans le système d'enseignement nord-américain, et sont entre autres proposés :
— Droit commercial ;
— Comptabilité ;
— Informatique ;
— Gestion ;
— Jeu d'entreprise ;
— Création d'entreprise ;
— Marketing ;
— Analyse financière.

Formation professionnelle continue possible.
INFORMATIONS : OFFICE OF ADMISSIONS
Tél : 555-91-73.

EMPLOIS A SAISIR EN INFORMATIQUE
Devenez
PROGRAMMEUR ANALYSTE
Stages de 14 semaines y compris pendant vacances
PRÊTS ÉTUDIANTS
remboursables en 24 mois
PRATIQUE SUR IBM 370 et CII/HB Syst. 6
Niveau requis : BAC
355-95-96
CEFIA Formation privée 66, rue Amelot (11e)

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décorations et coordination, tous corps d'état. Devis grat. - 368-47-84, 893-30-02

travail à domicile

Je frappe vos thèses, manuscrits en français, anglais, espagnol sur I.B.M. Travail soigné. - Tél. : 051-44-49.

demandes d'emploi

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF
49 ANS
Formation Expertise-Comptable et Droit
20 ans référ. professionnelles haut niveau

Expérience études rentabilité, contrôle interne, analyse des coûts variables et de structure, gestion prévisionnelle par centres budgétaires. Bonne maîtrise gestion informatisée, création et mise en place nouvelles procédures, solide pratique gestion du personnel, recherche
poste à larges autonomie et délégation, préférence moyenne entreprise région parisienne
Salaire actuel : 180.000 francs

Ecrire sous nº 1.176 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

Docteur 3e cycle physique, 26 a., Français, résid. Californie, bil. Français, Anglais, b. connaiss. allemand, espagnol, sens des relat. Cciales, sociales, juridiq., voyagerait, étud. toutes propos. Ecr. nº 8.186, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Capacitaire en Droit, Cadre 11 a. expér. gestion personnel (contrat, licenciem., congés, salaires, fichiers informatiq., etc.), recherche poste ADJOINTE CHEF DU PERSONNEL Ecr. nº T 014328 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.H. 22 ans, libéré O.M., BAC + 1 année droit, cherche emploi stable - TELEPH. : 986-21-74

CADRE SUPERIEUR ALLEMAND (33 ans)
Parf. français, anglais, 4 ans expér. gestion commerciale et administrative (tourisme et finance) recherche
Position de responsabilité.
Veuillez me contacter sous le nº 575, REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1 a, D - 6000, Frankfurt, qui transmettra.

Maître Sciences, 25 ans, expér. Electronique de puissance, ch. emploi région indifférente. Ecr. s/nº T 014288 M, REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

AVOCATE - 39 ans
DOCTEUR EN DROIT
10 ans de Palais, étudie toutes propositions de collaboration salariée dans un cabinet d'avocat ou dans une entreprise. Ecrire s/nº 18241 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Ingénieur énergéticien, 26 ans, 1re expérience dans un centre professionn., pratique l'anglais, cherche, ds un trav. d'équipe, un poste de rédacteur scientif. ou équivel., apprée. aussi un emploi d'ingénieur ds domaines énergie et économies d'énergie. Ecr. nº 7.256, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Psychologue DESS ch. vacations, remplacements, expér. tests projectifs, enquêtes, entretiens. Ecr. s/nº 90160 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. Fme Cadre Sup., spécialiste rel. publ. et étude média, expér. gde agence et support. Dispon. de suite pour poste se rapportant - Tél. : 278-05-73

Secrétaire spécialisée droit des sociétés cherche emploi mi-tps, matin, à Paris 5e, 6e, 8e, 17e, Levallois, chez avocats, conseils juridiques, expérience dix ans, disponible octobre. — Ecrire : nº 1.171, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 32 a. **AIDE-COMPTAB.** MECAN. 2 rech. EMPLOI SIMILAIRE Ecr. nº 90.146 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme 42 ans (licenciem. collectif économique), sens organisation, responsabil., initiatives, sérieuses références, ch. poste
SECRÉTAIRE ASSISTANTE
Périphérie ORLY souhaitée ou Paris - Téléph. : 938-33-62

H. 32 ans, maîtrise droit + IAE, 6 ans exp. form. professionnelle (dont 2 ans respons), ch. poste
RESPONSABLE FORMATION
Ecr. nº 8078, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

A SAISIR - 180.000 F charmant PIED-A-TERRE PALAIS-ROYAL, 30 m² équipés. Téléphone : 260-50-64.

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES rénovation de grande qualité : 2, 3, 4 PIECES. Duplex. Visite lundi à vendredi, H. de B., et samedi après-midi. - 274-59-18.

5e arrdt.

VUE NOTRE-DAME
living + chambre au dernier étage en duplex, caractère, cheminée, libre de suite, 450.000 F. SERGE KAYSER : 329-60-60.

CONTRESCARPE. Rare, ravissant 4 pièces, 85 m², LIVG + 3 chambres, vue, calme, soleil. 535-86-37.

Mº CENSIER 4e étage Soleil
Imm. en cours de ravalement STUDIO, entrée, cuis., chauff., salle d'eau, w.-c., tél. Agréabl. aménagé. PRIX INTERESSANT 11, rue de la CLEF Mardi et mercredi, 15 à 18 h.

GOBELINS Pierre de taille Etat neuf
2 pièces, cuis. équipée, entrée, bains, 195.000 F. - 336-17-36.

GOBELINS Mº - 3 P., cuis., bains, confort, état neuf, 2e ét. (asc. possib.), calme. Profess. libérale admise. 331-89-46

6e arrdt.

6e arrdt - RUE DU SABOT
2 Pces, amén., cuis., S. de B., wc, cave, tél., chauff. central, 4e étage sur cour. Calme. TELEPHONE : 548-58-07.

ODEON - 300 m²
7 pièces principales, 2 chbres de service, grand standing. - 567-22-88.

PRES SENAT. Maison partic., XVIIe, élégante et raffinée, 230 m² jardin d'hiver et terrasse. - 325-66-66.

Mº MONGE Imm. restauré, poutres, cuis. agencée, séjour, 1 chbre, salle de bains, w.-c., impeccable. Prix 420.000 F. - 387-71-55.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine
95 M² DUPLEX CARACTERE
Park. sous-sol, asc. - 354-95-18.

7e arrdt.

PARIS (7e)
7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF
GD 3 PCES 122 m2
Vue sur jardin, hôtel classé. Sur place, tous les jours, de 14 à 17 heures, sauf le dimanche. SAGE : 359-63-63, 21, avenue Montaigne, Paris-8e.

GRENELLE-INVALIDES, calme
7 PIÈCES 180 m2
étg. él. ODE. 42-70. Soleil. Asc.

VIIe BAC
DS IMM. RAVALE 5e ET. ASC. APPART. DE CARACTERE
5-6 P. 140 M² environ, cuis., 2 bains
POUTRES ET COLOMBAGE
PRIX 1.250.000 F
Mardi, mercredi, 14 h à 18 h :
40, RUE DE VERNEUIL ou 723-96-05

8e arrdt.

8e Living + 2 chambres, état neuf, 6e ét. asc. 325-32-77 et 272-53-40

ALMA Luxueux 3 pièces Prix élevé
Vue sur Seine. Chbre de serv. MICHEL & REYL - 265-90-05

9e arrdt.

16, rue CONDORCET, bel imm. pierre de taille, studio, entrée, cuis., salle d'eau, wc. 130.000 F

CONDORCET. A MODERNISER Dans bon imm. **3 P.** Tél. cuis., wc, 52 m2 766-50-45

11e arrdt.

FILLES DU CALVAIRE
Petit imm. rénové, CALME, A AMENAGER, charm. 2-3 p. sous combles, 58 m² autres surfaces plus importantes en duplex - Téléph. : 293-63-16.

BD VOLTAIRE. Bel imm. 1900, — 3 P. équipées luxe, 3e étage, tél., 360.000 F - 229-52-98.

12e arrdt.

Près PLACE DAUMESNIL résidentiel, gd 4 pces, tt cft, 690.000 F. MICOT, 344-43-87.

14e arrdt.

14e RECENT - PRES métro S/jardin - Grand calme Liv.+2 chbres, gde cuisine, etc. Parking. 455.000 F. — 577-74-38.

DENFERT
17, RUE ERNEST-CRESSON charmant 2 pces, environ 40 m², 3e étage, asc., balc. chff. cent. 255.000 F - Mercredi 13-17 h.

15e arrdt.

OLIVIER-DE-SERRES
Bel imm. 2 PIECES, CONFT, ASCENS., 220.000 F. - 577-96-85.

EMILE-ZOLA
Imm. Pierre de Taille, 1930 : séj. dble + chbre, entr., cuis., wc, Salle de Bains, penderie, 75 m2, 5e étg., asc. + chbre de service. Prix : 558.000 francs. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

MAIRIE 15e. Studio 6e étg. sans asc., 1 pce, cuis., dches, wc, débarras, entrée. Tél. 566-59-01.

16e arrdt.

ÉTOILE - FOCH
SUR AVENUE, imm. tout conft, côté soleil, 4e étage : belle réception, chambres de service, 300 m2 environ à rénover. Téléphone : 723-38-58.

HAMEAU BOILEAU
Sur verdure, calme, living + 1 chbre, tout confort, 70 m2. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Mº EXELMANS
A SAISIR - Direct Propriétaire
2 P. tt cft, asc. Prix 280.000 F. 720-89-91 - 766-41-07

17e arrdt.

BROCHANT - 1er sur cour tranquille, ravissant petit STUDIO équipé, confort, 60.000 F - 705-31-13.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend 44, AV. GRANDE-ARMEE Très bel imm. 1920 restauré
3 P. A 5 P. S/place mercredi et vendredi de 14 h à 18 h 30, ou 755-98-57.

18e arrdt.

MONTMARTRE. Imm. récent, living, 3 chbres, TERRASSE, 630.000 F - 878-97-52.

RUE ORDENER, 2 p., cuis., entr., wc, bains, 2 étg. s/rue, loué 1.000 F, à vendre 178.000 F - 255-66-18.

RUE CHAMPIONNET, 2 pces, cuisine, entrée, wc, douche, 3e étage, soleil, bon immeuble 148.000 F - 255-66-18.

Charmante maison rénovée SACRE-CŒUR, style atelier, 110 m², 660.000 F - 260-50-04.

19e arrdt.

Dans PARIS, originale
MAISON JARDIN
Prix 1.100.000 F. Prop. 282-14-58.

Quartier BUTTES-CHAUMONT soleil, calme, 28, r. de l'Ourcq, grenier libre. Prix à débattre. Appt libre, 2 pces, entr., cuis., bains, wc, état neuf, 115.000 F. Appt occupé (35 m², 65.000 F. Possib. appt de 4 p. ou 6 pces, 520-13-57 ou sur place de 13 h. à 15 h. Sam., dimanche, lundi.

78 - Yvelines

A 700 m du R.E.R. du **VESINET**
Dans résidence de standing avec piscine, appt très belle vue. Gd séjour sur terrasses S.-O. 3 chbres, 2 s. bains. 685.000 F. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84.

ST-GERMAIN - Proche RER, calme, verdure, tennis, appt stdg, séj. + 3 chbres + 2 bs + parkg. Exceptionn. 700.000 F. Tél. : 973-10-13.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
Belle RECEPT. av. mezzanine, 2 chambres, 2 bains, poutres, 95 m2, 530.000 F - 958-48-99.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Près bois Imm. 1965
4 P. 95 m2. 4e et dernier étage. Balc. S/jardin. Parking. Ce jour 14/18 h. : 88, rue Jacques-Dulud.

BOULOGNE (Mº) - Beau pavill.
4 PIECES TT CFT - 450.000 F PPTAIRE - 766-49-94

ASNIÈRES - 5.000 CPT
+ long crédit, bel immeuble 1930 avec chff. centr., agréable 2 Pces, cuis., wc, salle d'eau, 3e étage, très clair et soleil. *Propriétaire : 720-89-18, P. 33.*

RUEIL. Beau 5 pièces 100 m², résid. standing, calme, proxim. RER. 420.000 F. Tél. 724-52-19.

NEUILLY. Imm. P. de taille, réception, 45 m², 2 chambres, 4e étg., asc. + chbre de service, soleil - 850.000 F. 651-32-20.

NEUILLY près CENTRE
5 P., impeccable, gd confort. Claude ACHARD - 624-76-97

94 Val-de-Marne

NOGENT 40 m bois VINCENNES 2 p. 62m2. Balc. Cave. 330.000 F. - Tél. : 873-18-85.

95 - Val-d'Oise

FOCH - MALAKOFF
Superbe appartement 220 m2 + 2 chbres service, imm. standing, 1.300.000 F. — Tél. : 989-31-74.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf Achèvem. prévu DECEMBRE 79 CONSTRUCTEURS privés cèdent au prix préférentiel. SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs
TÉL. : 707-20-29

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE
5/7 Pièces, tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

Rech. appts 2 à 5 pièces Paris, préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt, paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-20-67.

POUR PLACEMENT recherche studios ou 2 pièces confort, bon 18e. - HUSSON, 255-44-18.

viagers

Vendez rapidement Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrétion - Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58

Maubeuge-Châteaudun. Appt 4 p. 104 m2, occup. 75 ans, 120.000 + rente 2.500. LODEL - 355-61-58.

CHEVREUSE - Ppté libre dans 6 ans, maison 115 m2 + maison gardien 4 p. Terrain 12.340 m2, 73 ans, compt. 285.000 + rente. LODEL - 780-00-99

LIBRE, 80 km Sud Paris, ppté 200 m2 habitables + maison gardien, 4 p., Parc 10.000 m2, 1 tête 73 ans, compt. + 4.500 F rente. LODEL, 355-61-58.

XVIe - Beau 5 pièces tt confort Bel imm. 50.000 F + 4.000 F. Occupé couple 73-77 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

7e RUE VERNEUIL
2-3 pièces, soleil. Occupé 1 tête. cpt 55.000 F, rente 1.200 F.
VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

hôtels-partic.

WAGRAM - Rare, vaste HOTEL PARTICULIER. Tr. gd standing 10 PCES. Jdin d'hiver avec bassin. Vaste cuisine aménagée, 3 s. de bains, 4 wc, ch. service. Etat luxueux. Plein Sud. Construction 19e siècle. Ravalé. Px : 3.000.000 de F - 522-74-37

Métro TOLBIAC
Gde MAISON sur 275 m2 au sol 8 P., cft. bon état. 1.150.000 F. Martine Immobilier - 320-26-35.

locations non meublées Offre

Paris

Mº PLACE-DES-FÊTES
FACE SORTIE COMPANS
Immeuble 1re location
GARDERIE D'ENFANTS
3/4 pièces 91 m2 2.360 F, parkg sous-sol et provisions s/charges compris. Visites : lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures, 3, RUE DES LILAS H. LE CLAIR

Studio tout confort, libre fin août, 1.200 F + charges - Visite mercredi, 11 h. à 12 h., 9, r. Van-Loo, 3e étg., porte F.

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur du « Monde » ch., Paris, min. 55 m², max. 1.800 F C.C. Clair. Tél. 745-24-76.

Etude cherche pour CADRES Villas, pavill. ttes banl. Loyer gar. 4.000 F maxi. T. 283-57-02.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces PARIS et villa banlieue OUEST - Pptaire direct. - 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standg, 4 pces et plus - 285-11-08.

manoirs

38 km SUD-OUEST
MANOIR LOUIS XIII - CACHET 8 p. Gd confort. Annexe 4 p. 1 HA 1/2 PARC - RIVIERE
MICHEL & **REYL** 265-90-05

châteaux

ALLIER. Vd petit château 19e, b. état, boiserie, parquet chêne, cheminée marbre, chauffage, magnifique parc 2 ha. avec pce d'eau. T. (70) 43-51-30, H.R.

bureaux

BASTILLE (11e)
PROPRIETAIRE loue 1.600 m2. Impeccables, climatisés. Loyer : 800.000/an. Libres - 563-83-33

PONT DE NEUILLY
EN FRONT DE SEINE
Situation privilégiée
Importante Société céderait bail
152 M² bureaux de prestige
Immeuble exceptionnel
Prestations de choix
Tél. 776-87-38 (poste 391)

Domicil., Artis. et Commerc., Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts. Informations juridiques, Secrét., Tél., Telex, Bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e - 11e - 15e - 17e 355-70-80 - 229-18-04

locaux commerciaux

8e SAINT-LAZARE. Cède bail (locat. burx mblés, domic. ccials, ts serv.) ou (mode, couture, parure fme). Loy. 31.000/an, 5 burx, 5 tél., cuis., bains équipés. 1er ét. Asc. Standing (possib. louer 2 burx 4.200 F/mois). Tél. : 522-46-43, 13-21 h.

XVe, sur ARTERE ACTIVE, imm. ccial libre, gde façade, 2.000 m² env. - 563-83-33.

A vendre RIS-ORANGIS plein centre PROPRIETE 8 pièces principales sur belles caves. Construction 1910, parfait état, chauffage centr. fuel. Tél. Sur terrain boisé 1.900 m² donnant sur Nat. 7 et rue latérale (2 entrées), poss. parking 40 voitures, conviendr. tout commerce ou professions libérales. Prix 750.000 F. M. Nonette, 2, r. de la Pêcherie, 91100 CORBEIL. Tél. 075-49-49.

LOCATION DE SALLES
20 à 80 personnes. Rétroprojection, assemblées, confér., séminaires, du lundi au vendr. incl. ENGDE - 523-05-41

fonds de commerce

SENTIER
TRÈS RARE
Grandes Boutiques Angle (fantastique réalisation)
TOUTES ACTIVITES
TOUTES FORMULES
ELMAN - 233-30-67
ou 236-91-63

En plein cœur de la Bourgogne
A vendre
RESTAURANT DE GRAND STANDING
Murs et Fonds
S'adr. : Cabinet Afd. A. Fromageot, Docteur en droit, 9, place Ziem - 21200 BEAUNE, Téléph. : (80) 22-13-37

A REIMS
SUR ARTERE PRINCIPALE
Vends PAS-DE-PORTE
TOUS COMMERCES
avec murs et appartement 700 m2 au sol.
Prix intéressant.
Ecr. : HAVAS, 51100 REIMS, nº 7852, qui transmettra.

Cède Cabinet matrimonial 9e. Affaire rentable. Petit capital. Tél. : 526-76-89.

villas

ISLE-ADAM - Maison 8/9 p., gd conft, 2 gar., jardin 2.400 m2. ALGRAIN, 285-09-54 et 00-59

ENGHIEN - Belle villa de 9 p. 240 m2, 3 bains. Jardin 600 m2. ALGRAIN, 285-00-59 et 09-54

Cagnes - Villa parf. état, séj., 2 ch. + séj. d'été, terrain plat 2.600 m2 : 790.000 F. UFFI, 3, promenade des Anglais, 06000 Nice (93) 87-19-07, fichier import. appart., villas. Envoi gratuit condensé programme immobilier Côte d'Azur

SAINT-GERMAIN CENTRE CALME
Dans DEMEURE de très haut standing, EN COPROPRIETE, réceptions, salle à manger, 4 chambres, 2 s. bains, jardin. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84.

ESPAGNE
Entre Tarragone et Valence
Dans magnifique pinède surplombant Méditerranée
Ravissantes villas neuves sur 300 m2 de terrain et plus
A PARTIR DE 139.000 F
Vous avez séjour, terrasse, cuis. équipée, 2 chambres, bains en mosaïque. - Toute commodités sur place. - Crédits possibles. Voyages organisés pour visite.
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e Tél. : 274-24-45

pavillons

DOURDAN (91) - Pavillon const. P. de t. 5 p., cuis., tt cft, terr. 1.500 m2 : 550.000 F - 492-92-68

REIMS - Part. vd mais. 4 p., cuis., véranda, gren., s. d'eau. Jdin agrém., 2 cours. 26-06-79-93

VERSAILLES MAISON 8 p. Jard.
Verdure. Beaucoup caract. Mais. un peu bruyante. - 550.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27

BAGNOLET Résidentiel, très aéré, 7' Mº
Galliéni. Très beau pav. 780 m2 terrain, faç. 20 m, sous-sol total, gar., chaufferie, rang. rez-de-ch. surelevé, séjour dble 30 m2, cuisine amén., terrasse, w.-c., entrée, dégag., 1er ét., 2 gdes chbres, s. de bains, dressing, w.-c., combles aménageables + dépend. 50 m2. Prix 650.000 F. Crédit 80 %. 845-79-54 - 361-31-61

maisons de campagne

Part. ch. 120 km de Paris max. prox. lignes gares de Lyon ou Austerlitz, autoroutes : Sud, Orléans, Chartres, maison de campagne ancienne ou récente, habitable de suite, comprenant grand séjour (poutres, cheminée), 2-3 chbres, cuisine, salle de bains, wc, chff. centr., gar. attenant. Tél. Paris 543-45-42, après 19 h., sauf week-end.

CEVENNES. Hameau, maison pierre app. rest., 100m² hab., nf, cuis. équ., sam, séj., chem., poutres, 2 chbres + 3 possib., caves voûtées, wc, s. de bs, chff. c., terrasse, vue magnif., 2.100 m² terr. Px 400.000 F. Ecr. Vanek Frigolet, Saint-Paul-le-Jeune, 07460.

SUR 3 HA
environ de vigne appellation contrôlée et lande, superbe bergerie style mas, vue dominante, calme absolu, indépend. totale, à seulement 17 km de Béziers. 355.000 F avec 20 %. Documentation et photos :
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e 274-24-45

fermettes

Authentique fermette basque 4 p. gd grenier, écurie, grange, four à pain. Jardin clos de murs : 165.000 F - 16 (94) 76-11-11 mat.

propriétés

SUCCESSION
Bord forêt Montmorency, grande maison de maîtres, 13 km de Paris, logemt gardien, 5.000m², vue superbe. Calme. Etang. Bijouterie M.P. - 260-78-25

VERNOUILLET (78)
St-Lazare direct, 25 minutes SITE UNIQ., verdure et calme, VILLA tout confort : 620.000 F. URGENT - Pptaire au 971-64-60

Folie Louis XVI
36 km Paris-Ouest
Récept. 220 m2 + bibliothèque, 6 chbres de maîtres, 6 s. bains + 6 pièces et sanitaire. Dépendances. Parc 1 ha 1/2. Gd standing. Prix élevé justifié. Vue panoramique.
FRANK ARTHUR 766-01-69

CHAUVRY FORET MONTMORENCY
350 m2 habitables - IMPECCAB. + maison de gardien. 1.200.000 F. TEL. : 989-31-74

L'ISLE-ADAM, Val-d'Oise, Part. vend, URGT, maison bourgeoise P. de T. dans parc paysagé, 2.400 m² clos de murs. 8 P. pr. dt 6 CH., cft, tél. ch. 469-06-97.

Particulier vend magnifique MAS 18e entièrement restauré, tout cft. COTE D'AZUR, 15 kilomètres CANNES - (93) 36-04-54.

ST-MAUR, proxim. RER, belle ppté bourgeoise sur 1.000 m² environ, 9 pièces principales + pièces secondaires. Tout conft, conviendrait profession libér., 1.050.000 F. Téléph. 883-68-68.

VAUCLUSE, 25 km. AVIGNON, part. vd mas provençal fin 17e, 325m² au sol, 2 étg. 30.000 m² terr. dép., eau, élect., vue Ventoux, eau à vol. pr forage. Marcel Forest nº 1.094, av. St-Roch, 84200 CARPENTRAS.

DEAUVILLE (2,5 KM)
très belle chaumière. Vue mer et campagne, calme, 157 m² habitables, 3 chambres, 2 bains, grand séjour, cheminée, poutres, belle décoration intérieure en tissu, grande terrasse, terrain arboré 1.829 m², domaine privé (tennis). - Vente particulier 950.000 F. Tél. 16 (1) 024-20-82, du mardi au jeudi 16 (31) 88-64-84 samedi au lundi.

EXCEPTIONNEL
Au nord de la Creuse, ds rég. vallonnée, boisée, maison const. granit, gros œuvre très bon état 2 PIECES HABIT. DE SUITE avec 2 cheminées rust., poutres apparentes, dépendances amén.
2.100 M² TERRAIN ATT.
Eau - Electricité
PRIX 75.000 F
Poss. crédit 90 %, solde 10-15 a.
PROGECO 33, av. Gambetta, 23000 GUERET Tél. (16-55) 52-50-87

10 km PORTE d'ORLEANS
VILLA 1970 GRAND STANDING
6-7 pièces, super confort. Parc paysagé 1.300 m2. Prix justifié 1.350.000 F. Exclusivité AGENCE DE BALIZY sur rendez-vous : 448-92-88

villégiatures

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour avion + autocar 295 F; excursions. Tél. : 203-46-00

chasse-pêche

352 ha CHASSE
Bois communaux de Voutenay-s/Cure 89270
Location en Mairie le 22 juillet 1979, à 15 heures.

capitaux ou proposit. comm.

IMPORTANT FABRICANT DE GARAGES PREFABRIQUES (R.F.A.) cherche une REPRESENTATION pour la FRANCE

(Ventes directes avec très bons profits.) Préférence sera donnée à des Sociétés introduites dans le secteur du préfabriqué et disposant d'un personnel avec connaissance de la langue allemande (non obligatoire).

Un dépôt de 100 à 150 m2 ; camion ou remorque et des connaissances de montages sont nécessaires.

Offres sous nº 1.670 à SOPIC - B.P. 31 67001 STRASBOURG.

représent. offre

RECHERCHONS
REPRÉSENTANTS
pour la vente d'abonnements des informations industrielles de marketing. Rémunération à la commission si vous êtes un spécialiste expérimenté. Veuillez adresser votre candidature à :

INFRAL Marketing Service GmbH, Boîte Postale 1209, D 2142 GNARRENBURG

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, PARIS (9e). Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

occasions

GRAND choix de moquette en solde. Exemple de prix : VELOURS sur mousse, en 4 m : 19,99 F le m2 - Tél. : 340-72-72

PIANOS Daudé
Location depuis 150 F
Pianos neufs depuis 8.500 F
Location-vente depuis 215 F
Crédit 36 mois - 924-34-17
75 bis, av. Wagram, Paris (17e)

Achat comptant bijoux or, brillants, etc., argenterie. 4, Chaussée-d'Antin (Opéra). 37, av. Victor-Hugo (Etoile). Perrono. Ventes - Occasions.

traductions

Offre

Sté de Traduction rech. :
TRADUCTEURS INTERPRÈTES
toutes langues - Tél. : 266-25-17

automobiles

vente

+ de 16 C.V.

Directeur de société vend sa
CADILLAC SEVILLE 77
Parfait état. Bureau : 732-92-34 Postes 34-52 et 34-49 Domicile : 056-47-09

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W.
GARE du NORD - PARKING 161, rue La Fayette, Paris-10e 208-83-70 - 203-74-43
VOITURES de DIRECTION MODELES 1979, petit kilométr.
MODÈLES B.M.W.
525 MÉCANIQUE
728 et 733
PRIX EXCEPTIONNELS

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
vend AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat

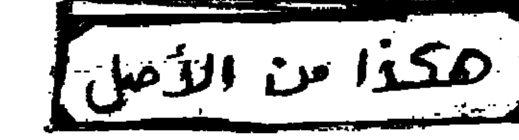
MERCEDES 280 SE, août 78, intérieur velours, glaces teintées, boîte automatique, 5.600 km. Superbe.
MERCEDES 280 C, non immatriculée, 3.200 km. Comme nve.
JAGUAR XJ 12, avril 78, 11.200 km. Magnifique.
PORSCHE 928, avril 78, 49.700 km.
TRIUMPH TR 7, modèle 1978, 43.000 km. Bon état.
MINI 1000 Spéciale, juin 1978, 16.800 km. Tableau bord bois, petit volant. Très belle.
ALFA Giulietta 1,3 l, 5 vitesses, avril 1979, 5.200 km. Comme neuve.
Téléph. : 754-69-29

R 18 GTL et R 20 TS
Export. 79. Peu roulé.
Auto-Paris XV - 533-69-45
63, r. Desnouettes, Paris (15e)

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01







régions

Retour en Limousin

« Le Monde » a, du 18 au 23 juin, passé une « Semaine avec le Limousin ». Nous revenons aujourd'hui dans cette région en donnant la parole aux lecteurs qui nous ont fait part de leurs réactions et de leurs suggestions.

UN FOYER EXEMPLAIRE POUR LES RÉFUGIÉS

Comptable à Saigon aide-magasinier à Limoges

QU'ADVIENT-IL des familles vietnamiennes, laotiennes ou cambodgiennes qui arrivent, démunies, dans notre pays ? Prises en charge par France terre d'asile, de Créteil ou d'Herblay, plaques tournantes de l'organisation, elles sont réparties dans cinquante-trois centres d'hébergement. Comme celui de Limoges — le « GATREM - Indochine » — (Groupement d'aide au travail, au reclassement, à l'éducation et à la migration), le plus important par sa capacité d'accueil.

« Nous avons des quartiers étrangers, comme une grande ville », constate le chauffeur de taxi, s'imaginant sans doute rouler vers « Chinatown ». Le Foyer des réfugiés du Sud-Est asiatique, rue du Quai-Militaire, c'est un grand bâtiment militaire de quatre étages en bordure des voies ferrées. Achevé en juillet 1975, avec une capacité de trois cent dix lits, il compte alors tout juste quelques dizaines de pensionnaires maghrébins, en raison de la crise et du coup de frein donné à cette époque à l'immigration. Quand se pose le problème urgent des réfugiés d'Extrême-Orient.

Trois mois après son inauguration, à la demande du préfet de la région Limousin, le GATREM accepte de prendre la gérance du foyer. La tâche est lourde, certes, mais correspond bien à sa vocation d'accueil. Il faut en effet rechercher l'origine de l'association dans ce comité local d'aide aux sans-logis, créé en 1955 sous l'impulsion de l'abbé Pierre, et qui ouvrit la même année dans l'ancienne église du Sacré-Cœur un centre pour travailleurs migrants. Plus tard, l'association loi 1901 va gérer un premier foyer-hôtel SONACOTRA puis étendre encore ses activités, à partir de 1973, sous la présidence de M. François Vandermarcq.

A soixante-douze ans, cet ancien industriel (la porcelaine, bien entendu), membre du comité social et économique, mène le GATREM comme son entreprise. Une entreprise qui emploie aujourd'hui trente-cinq personnes. *« Nous sommes le seul centre en France de plus de trois cents lits. C'est ce qui nous a permis d'avoir le plus de moyens et de remplir notre mission en totalité »*, dit-il.

Une rose à leur arrivée

Sourires, mains jointes, petits pas feutrés. Conçu pour des célibataires algériens, le foyer s'est converti à la vie familiale asiatique. Arrivant par car de la banlieue parisienne, les réfugiés sont répartis en huit villages qui, dans les tisaneries, préparent eux-mêmes le repas du soir. C'est le moment où ils se retrouvent entre eux. Chez eux. La journée se déroule au rythme de trois heures d'alphabétisation le matin, trois heures d'adaptation socio-professionnelle l'après-midi pour les hommes et d'adaptation à la vie quotidienne pour les femmes. *« C'est très joli de les accueillir. Je tiens même à ce que l'on offre une rose aux femmes à leur arrivée au Centre. Encore faut-il leur apprendre le français »*, remarque M. Vandermarcq. Vifs d'esprit, ils font pour la plupart de rapides progrès.

« Je m'appelle M. Hong. Je suis Cambodgien. J'habite Limoges. » Au milieu d'un groupe, près d'une jeune femme allaitant son bébé, le petit homme s'est levé à l'appel de son professeur pour décliner son identité. Il est arrivé au GATREM depuis deux jours, ne connaissant que des bribes de notre langue. Il était boulanger près de Phnom-Penh.

L'après-midi, dans les ateliers fer, bois, poterie, c'est d'abord une « leçon de choses ». Les moniteurs ne prétendent pas faire de la formation professionnelle. Mais, intelligence, grande habileté manuelle, eux aussi sont très satisfaits des résultats obtenus depuis deux ans qu'a été créé GATREM formation. Quant aux enfants, les plus petits ont leur jardin au centre même, les autres sont scolarisés dans les vingt-quatre heures à l'école du quartier.

Les réfugiés sont là pour trois mois — en fait la durée moyenne de séjour est de quatre jours et demi — durant lesquels on va s'efforcer de les acclimater et de leur trouver du travail et un toit. Depuis le 1er novembre 1975, plus de deux mille cinq cents personnes ont transité par le centre de la rue du Quai-Militaire. Il a été trouvé dans le même temps six cent quatre-vingts emplois. C'est-à-dire qu'une solution a été trouvée pour chaque famille. Le GATREM reçoit peu d'isolés.

« Ensuite on ne les lâche pas », dit le président. *« On les accompagne. Nous créons des comités d'accueil qui aident à trouver des logements là où ils vont travailler. »* C'est-à-dire de Montargis à Bayonne et de La Rochelle à Roanne, l'action de l'association en matière de placement s'étendant aux régions voisines du Limousin sur vingt-cinq départements. Que font-ils ? Occupent-ils des emplois au détriment des chômeurs ? *« Ils sont extrêmement motivés et acceptent les emplois dont les Français ne veulent pas. Ils démarrent généralement avec un poste d'O.S. Ils l'acceptent quelle que soit leur qualification. Secrétaire dans une ambassade, celui-ci est manœuvre dans une usine de porcelaine. Le comptable se retrouve aide-magasinier »*, dit M. Marc Nignaud, directeur du centre.

Le GATREM ne se préoccupe pas seulement de l'hébergement. Le réfugié est suivi jusqu'à son insertion complète. Et même bien plus tard. Comme à Saint-Yrieix, petite ville de cinq mille habitants, à 40 kilomètres de Limoges, où vit une communauté essentiellement vietnamienne d'une trentaine de personnes.

Than était comptable à Saigon. C'est l'un des premiers arrivés au centre en novembre 1975. Marié, six enfants âgés aujourd'hui de sept à vingt ans, il est aide-magasinier dans une usine de câblage. Il vient de quitter son H.L.M. pour une maison bourgeoise dotée d'un jardin qu'il cultive durant les loisirs qu'il ne consacre pas à la pêche. Un autre chef de famille est ouvrier menuisier. Tous les adultes travaillent.

« Tout le monde a été bien accepté », constate la pharmacienne de la commune qui a facilité au maximum leur installation. Pour Than, Saint-Yrieix, c'est le bout de la route. Il se sent Limousin. Il a demandé la nationalité française. Ce qui est assez rare. D'autres n'ayant sans doute pas perdu l'espoir de revenir dans leur patrie qu'ils ont quittée en catastrophe parce que, selon leur témoignage, toujours le même, leur vie ou leurs libertés étaient menacées.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

UNE INDUSTRIE EN DIFFICULTÉ MAIS UN PRESTIGE INTACT

Saint-Junien reste la capitale du gant de Saint-Junien

LA publicité du gant de Saint-Junien n'est plus à faire. Elle a été faite, une fois pour toutes, par la marquise de Sévigné, décrivant, dans une lettre adressée à sa fille, *« la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse... »*. Il est vrai qu'il s'agissait de gants de canepin en peau — en derme plus exactement — de chevreau, un cuir si mince et si souple qu'une paire pouvait tenir dans une coque de noix.

Avant la marquise, Louis XI, de passage à Saint-Junien, en 1463, avait apprécié les gants dont on lui fit présent, *« ainsi qu'à sa royale compagne »*, tandis que la corporation des gantiers se voyait attribuer des armes *« d'argent à trois gants de gueules, au chef d'azur chargé d'une cassolette d'or »*.

Et l'on peut remonter encore plus loin. De vénérables documents ne rappellent-ils pas que *« jurez et maistres du mestier de gantiers-parfumeurs dès l'an 1190 obtinrent quelques ordonnances et règlements de leur mestier, selon lesquels ils se sont gouvernez jusques en l'an 1357 »*.

Tout était réuni à Saint-Junien pour que ganterie et mégisserie y naissent et s'y développent, placées au centre d'une région d'élevage où abondait la matière première : peaux d'agneau et de chevreau, et que favorisait aussi, pour le traitement, la qualité des eaux de la Vienne.

Au cœur du pays limousin, une activité était ainsi inscrite dans la force des choses et les ressources du lieu.

Un caractère artisanal

Mais, au long des périodes fastes et des marasmes qu'elle a connus, la ganterie a conservé un caractère d'industrie artisanale. La grande majorité des ateliers emploient moins de dix personnes. Beaucoup de gantiers, parmi lesquels des femmes, travaillent à domicile. De ces derniers on ne peut préciser actuellement l'effectif, à Saint-Junien surtout, et pour une plus faible part à Saint-Brice, Cognac-le-Froid, Rochechouart. Pour les autres, on sait qu'actuellement seize entreprises emploient cent dix-huit personnes. En 1978, la production a été de 550 498 paires de gants. Ces chiffres sont nettement en baisse sur un récent passé. C'est ainsi que, en 1946, on dénombrait cent vingt-six entreprises dans les ateliers desquelles travaillaient cinq cent quatre-vingts personnes. Si la chute a été si nette, c'est que les patrons gantiers qui ont pris leur retraite n'ont pas été remplacés. Dans presque tous les cas, il n'y a eu personne pour assurer la relève.

A cela plusieurs raisons. La vente des gants « classiques » a subi les effets de la manière de vivre et aussi de la mode. Elle a fortement diminué, depuis une quinzaine d'années surtout, même si actuellement se manifeste une certaine reprise.

Une rude concurrence

En second lieu, l'évolution des méthodes d'élevage, la production accélérée des animaux, l'utilisation de plus en plus large des cuirs et peaux dans d'autres secteurs de l'habillement, font que les fabricants de gants doivent maintenant s'approvisionner pour une part en Afrique du Nord, en Arabie, au Pakistan. Cela principalement en ce qui concerne les peaux d'agneau, le cheptel de chevreaux étant en progression dans la région.

Enfin, le gantier « saint-juniaud » est aux prises avec une rude concurrence étrangère. On fait des gants, aujourd'hui, aux Philippines, à Hongkong, à Formose, en Corée, et on les exporte. La Chine elle-même commence à prendre place sur le marché. Les prix sont inférieurs en raison de la différence du coût de revient de la main-d'œuvre. Cette concurrence s'étend aussi aux nouveaux débouchés qu'offre à la production le monde sportif et para-sportif : le ski, la moto et jusqu'à la pratique renaissante de la bicyclette. Or il y a là, pour les gantiers limousins, une compensation à la diminution de la vente des gants « classiques ». De même, la production asiatique gagne-t-elle les pays où s'écoulait une partie de la production de Saint-Junien. Dans le chiffre d'affaires réalisé par cette dernière, la part de l'exportation, qui était naguère d'un quart, a nettement diminué. Ce sont surtout la Belgique, l'Allemagne et la Suède qui achètent des gants limousins.

Telles sont les difficultés rencontrées, qui expliquent la diminution de la production de gants dans la région de Saint-Junien et aussi celle des gens qui s'y adonnent. Mais pour ceux qui restent, la situation, sans être florissante, n'est pas mauvaise. Les carnets de commandes sont, pour un proche avenir, plutôt satisfaisants.

Si l'industrie gantière limousine s'est amenuisée, une chose reste intacte : la qualité de la main-d'œuvre, le goût des créateurs, maintiennent ici une réputation quasi millénaire.

MARCEL SOULÉ.

Réactions

Dangereuse industrie

On fait grand cas de l'industrialisation. Faut-il cependant se réjouir quand l'industrialisation de gros bourgs comme Egletons ou Meymac fait systématiquement le vide dans le milieu rural environnant ? Nous pensons, quant à nous, que l'industrialisation manque son but si elle désertifie la région rurale. La meilleure insertion de l'industrie en milieu rural consiste à développer des activités à partir de la production de la terre, en supposant que les échanges puissent être eux aussi puissamment stimulés par un mouvement coopératif. La dispersion de l'habitat a rendu difficile le passage à l'économie moderne dans la plupart des exploitations.

La relance agricole dans les communes où le relief est peu tourmenté masque des abandons accélérés dans les cantons où il l'est davantage...

Le Limousin, malgré ses sols acides et des printemps humides convient bien au seigle, à l'avoine, à la pomme de terre. Mais rien ne vient encourager l'agriculture céréalière intégrée à la production herbagère. La polyculture est condamnée par la plupart comme étant une forme routinière d'exploitation. On critique en haut lieu la monoculture en faisant appel à l'écologie, mais pourquoi pas tout simplement à la logique agronomique ?

Jean FILLIOL, Chamalières.

Vassivière pour combien de temps ?

Vassivière. A vous lire, c'est un endroit sympathique où passer les vacances. Je vous crois volontiers. J'ajouterai seulement : dépêchons-nous d'en profiter !

La région de Vassivière fait l'objet de quatre demandes (au moins) de permis de recherche d'uranium en 1979. Toujours en 1979, je compte sept autres demandes entre Bourganeuf et Aubusson.

Toutes ces demandes ne se transforment pas en mines, mais, en ces temps de « crise de l'énergie », on risque fort de voir se multiplier les carrières à ciel ouvert. Au-delà de toute polémique sur d'éventuels dangers dus à la radioactivité, il convient de savoir si l'avenir d'une région est touristique ou industriel.

Comment le tourisme peut-il cohabiter avec l'inévitable cortège de camions faisant la navette entre les mines et l'usine de traitement du minerai ? Les déblais miniers ne vont-ils pas profondément transformer le paysage ? La population sait-elle quelle forme prendra l'exploitation minière et quel en sera l'impact sur sa vie quotidienne et sur son environnement ?

Michel DELARUE, Paris.

Autour du lac

Le syndicat mixte de Vassivière est constitué : par les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, et par les communes de Royère-de-Vassivière, Faux-la-Montagne, Gentroux et Saint-Martin-Château, situées dans le département de la Creuse, mais aussi par celle de Beaumont-du-Lac et Peyrat-le-Château, qui, elles, sont en Haute-Vienne.

Pour à peu près la moitié de sa superficie, le lac de Vassivière s'étend sur la Haute-Vienne. Le village de vacances de Pierrefitte, que cite notre collaborateur, est en Haute-Vienne ; la base de voile du T.C.F., comme celle de la Fédération des œuvres laïques de Limoges, sont en Haute-Vienne ; c'est en Haute-Vienne qu'est l'embarcadère de la vedette effectuant le tour du lac.

Parler de « Vassivière-les-Bains » en évoquant les seuls noms des communes de Royère, Gentroux et Faux-la-Montagne sans citer celles de Beaumont-du-Lac et de Peyrat-le-Château me paraît une gageure.

Lucien POMPON, Peyrat-le-Château.

Sur le parallèle 46

Lorsqu'il cherche où sont ses origines profondes, ou le départ de sa pensée, ou la source de son art, l'académicien Jean Guitton se retrouve toujours *« à l'intersection du méridien de Paris et du parallèle 46 »*, *« presque à égale distance du pôle Nord et de l'équateur »*, sur la ligne de partage entre la langue d'oïl et de la langue d'oc.

C'est, nous dit-il, *« le pays de la mesure du ni trop ni trop peu »*. La Creuse, à l'échelle de l'homme, est symbole de centre et de modération.

Au cœur de la Combraille se trouve cette merveilleuse vallée de la Tarde, non pas décrite ni évoquée, mais vécue, pensée, recréée avec amour par l'auteur d'*une Mère dans sa vallée*.

Maurice GRAVAUD-LESTIEUX, Paris.

● *Chantiers de fouilles.* — La direction des antiquités préhistoriques du Limousin nous signale ses activités (expositions, conférences, circuits touristiques) et note que cet été le public pourra visiter trois chantiers de fouilles préhistoriques (paléolithique supérieur) dans le bassin de Brive, en Corrèze (2 ter, rue Haute-de-la-Comédie, 87000 Limoges, 33-37-48).

● *Promotion et essor.* — L'Association pour la promotion et l'essor du Limousin (28 ter, rue Justin-Ninard, Limoges) édite depuis janvier 1979 une revue mensuelle, *Réalité limousine*, dont le but est de *« promouvoir les hommes, les idées, et toutes les sortes d'entreprises pouvant participer au développement du Limousin »*.

Dans son numéro 4, une étude sur l'uranium dans la région ; dans son numéro 5, une monographie de l'entreprise Legrand.

● *Souvenir de Giraudoux.* — Il existe une association Amis de Jean Giraudoux, dont le siège social est à Bellac (68-12-79) et dont le président est le compositeur Henri Sauguet, membre de l'Institut. Cette association publie chaque année un cahier et organise un festival.

● *L'accueil des estivants.* — Dans trois cantons de la Haute-Vienne, ceux de Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers et Saint-Léonard-de-Noblat, les commerçants et artisans ont signé une charte par laquelle ils sont convenus notamment de réserver un bon accueil et d'adapter leurs horaires d'ouverture en fonction des besoins des vacanciers, de renseigner les visiteurs sur les aspects touristiques et la vie de la région, de présenter dans leurs vitrines des objets témoins de leur commune.

Cette charte est un des aspects de l'opération Inter-Vacances 79 organisée par la chambre de commerce et d'industrie de Limoges dans le cadre du plan d'aménagement rural de ces cantons (16, place Jourdan, Limoges, téléphone 34-70-11).

● *L'Ecole supérieure de sécurité.* — Il existe à Limoges une école de formation continue. Cette école a une filière originale : l'Ecole supérieure de la sécurité dans l'entreprise, qui forme des spécialistes ayant déjà une expérience industrielle ; cela en neuf mois, à temps complet, stage rémunéré (43, rue Sainte-Anne).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Les études des experts maritimes

Demain des cargos à voile ?

La crise de l'énergie fouette l'imagination des ingénieurs : dans le secteur des transports gros dévoreurs de pétrole tout particulièrement. Les compagnies aériennes songent à réduire la vitesse de leurs appareils ou même à revenir aux avions à hélice (turbopropulseurs). A Londres, une centaine d'experts viennent de se réunir et ont rêvé sur les possibilités de faire renaître la marine — marchande — à voile.

La marine marchande à voile n'a pas disparu totalement des mers du globe, explique à ce sujet le correspondant à Londres de l'A.F.P. Patrice Collen. En Indonésie, par exemple, quelque six mille embarcations, dont très peu sont motorisées, assurent une part importante du commerce du bois, du sel ou de la farine à l'intérieur de l'archipel.

Mais, en dehors de ces utilisations locales et marginales, les bateaux à voile ont depuis longtemps disparu des grandes routes transocéaniques. Les derniers voiliers marchands britanniques furent vendus après la première guerre mondiale à la Norvège qui s'en servit... jusqu'en 1936.

L'emballement du prix du pétrole conduit toutefois les spécialistes à se poser aujourd'hui la question : « Est-il — économiquement — possible d'utiliser pour le transport cette source d'énergie inépuisable et gratuite qu'est le vent ? »

Les experts, réunis à Londres, ont d'abord constaté les obstacles à surmonter. Même si certaines opérations peuvent être automatisées, les cargos à voile de demain devraient disposer d'un équipage plus important que celui qui est embarqué sur les cargos à moteur. Tributaires des vents, ces navires ne pourraient suivre des horaires réguliers et aborder dans les ports actuels. Les voiliers sont, d'autre part, loin d'avoir la souplesse, la manœuvrabilité et les garanties de sécurité des bateaux modernes.

Cela dit, si les prix du pétrole continuaient à monter, les experts estiment que des voiliers jaugeant environ 15 000 tonnes de port en lourd seraient, théoriquement, rentables.

Le coton, le bois, la laine, les huiles alimentaires et surtout les grains sont parmi les principales matières premières susceptibles d'être transportées par voiliers, en raison notamment de la régularité des routes maritimes empruntées par ce genre de marchandises. Il est pour cela probable que, contrairement aux navires modernes, les cargos à voile, s'ils revoyaient le jour, ne seraient pas conçus en fonction de la nature du fret qu'ils transporteraient, mais plutôt en fonction des routes qu'ils suivraient et des vents dominants qu'ils pourraient rencontrer.

Sur le plan technique, les experts réunis à Londres se sont contentés de recenser les diverses recherches en cours. Au-delà des voilures classiques, les spécialistes envisagent toute une gamme de solutions allant des voiles rigides aux turbines à vent, en passant par la traction des navires par des sortes d'immenses cerfs-volants.

L'un des derniers voiliers commerciaux, le Great-Britain, *pouvait relier Londres à Melbourne à une moyenne de 9 nœuds (environ 16 kilomètres-heure). Les techniques modernes devraient permettre, estime-t-on, d'améliorer considérablement ces performances.*

Quel que soit le sort de ces études futuristes, elles illustrent en tout cas fort bien l'immense remue-méninges qu'a déclenché la crise pétrolière. Il est certain qu'à partir d'un certain coût de l'énergie bien des solutions de rechange qui naguère paraissaient absurdes deviennent sinon possibles, du moins imaginables.

P.T.T.

● *Record pour les C.C.P.* — Pour la première fois, l'avoir des titulaires de comptes courants postaux a dépassé en avril les 70 milliards de francs. Cela représente un accroissement de près de 15 % par rapport à l'an dernier à la même époque.

TRANSPORTS

● *Les Cubains desservent Miami.* — Depuis le 1er juillet et pour la première fois depuis dix-huit ans, la compagnie aérienne cubaine a établi une liaison aérienne La Havane-Miami et retour. Mettant à profit une autorisation provisoire donnée au cours du week-end par l'administration de l'aviation civile américaine (F.A.A.), la compagnie Cubana Aviaccion a aussitôt mis en circulation un Illyouchine 62 pour le premier des huit vols autorisés ce mois-ci. — *(A.F.P.)*

● *Matériel français pour le métro d'Atlanta.* — Le premier métro des Etats-Unis équipé de matériel roulant français a été inauguré à Atlanta, ville du sud du pays et centre d'une agglomération de près de deux millions d'habitants.

TRANSPORTS

UNE ANALYSE DE LA DIRECTION DE LA S.N.C.F.

Une meilleure utilisation du chemin de fer permettrait d'économiser 500 000 tonnes de pétrole par an

La S.N.C.F. s'est toujours défendue de vouloir rallumer la guerre entre le rail et la route.

Le renchérissement du prix du pétrole la conduit toutefois à sortir de sa réserve. Oui, le rail est plus économe, et nous pouvons en donner la preuve, indique en substance la longue note que vient de diffuser la direction de la société nationale.

Cette note est construite autour de quatre arguments :

1) Le chemin de fer est un mode de transport économe en énergie. — « *La S.N.C.F. n'intervient au total que pour 1 % environ dans la consommation française d'énergie et pour 6 % environ dans la consommation* du secteur des *20 % de l'énergie consommée 20 % de l'énergie consommée chaque année... D'autre part, lorsque le trafic se développe, la consommation supplémentaire du chemin de fer n'est pas proportionnelle à la croissance du trafic, car celle-ci conduit d'abord à l'accroissement du tonnage des trains et à leur meilleure utilisation, avant de nécessiter la création de circulations nouvelles.* »

2) Le chemin de fer est le seul mode de transport qui utilise l'énergie électrique. — « *Grâce à la traction électrique, dont le rendement énergétique a été sans cesse amélioré et qui assure déjà 77 % du trafic, la S.N.C.F. peut utiliser toute la gamme des sources d'énergie primaire : charbon, pétrole, gaz, hydraulique, nucléaire.*

» *...La courbe de consommation d'énergie électrique de la S.N.C.F. sur une période de vingt-quatre heures est beaucoup plus « plate » que celle de la consommation globale intérieure dont elle est au demeurant complémentaire puisque, par suite de l'acheminement de nuit des trains de marchandises, la « pointe S.N.C.F. » se situe, abstraction faite de la banlieue parisienne, entre 22 heures et 7 heures...*

» *Ultérieurement, en raison de la part qui sera prise par les centrales nucléaires — dont la production est moins modulable que celle des centrales classiques, — les transports de marchandises et les trains de nuit de voyageurs consommeront, à partir de 1985, une énergie électrique quasiment gratuite pour la collectivité puisque produite sans autre utilisateur potentiel.*

3) Le chemin de fer peut encore réduire sa consommation d'énergie. — La direction de la S.N.C.F. rappelle d'abord les mesures techniques (régulation du chauffage des rames, installation de compteurs spéciaux, choix des meilleures cadences de circulation) déjà prises pour économiser l'énergie. Elle annonce ensuite les améliorations à venir. « *Le « programme d'économies d'énergie » que la S.N.C.F. a mis au point vise à réaliser en 1981 une économie d'au moins 8 % par rapport à la consommation suivant la tendance antérieure et à la porter à un minimum de 10 % en 1985. Il est permis de penser que la S.N.C.F. atteindra cet objectif — en 1977, l'équivalent de 100 000 tonnes de pétrole a été économisé en valeur absolue par rapport à 1973, ce qui représente environ 7 %, — et qu'elle le dépassera sans doute.* »

Il n'est, selon la direction, jusqu'au futur T.G.V. Paris-Lyon qui ne puisse être considéré comme un progrès dans ce sens : « *On peut chiffrer à plus de 100 000 tonnes de pétrole l'économie d'énergie qu'entraînera globalement la mise en service du T.G.V. En effet, d'une part, le surcroît de consommation unitaire sur la ligne nouvelle sera faible malgré la vitesse atteinte, en raison de la conception même du matériel T.G.V., mais surtout des gains importants seront obtenus du fait du report de clientèle des autres modes de transport, tous sensiblement plus dispendieux en énergie que le T.G.V. lui-même.* »

Étaler les horaires et les voyages

4) Le chemin de fer peut acheminer davantage de trafic. — Pour ce qui est des voyageurs de grandes lignes d'abord : « *Il paraît actuellement possible d'acheminer, sauf pendant les heures de pointe de fin de semaine, un trafic de voyageurs grandes lignes supérieur de 40 % à celui qui est assuré actuellement. Cette possibilité tient essentiellement au fait que la S.N.C.F. dispose d'un parc de matériel voyageurs correspondant au trafic des jours de pointe et notamment des week-end.* Pour les voyageurs de banlieue ensuite : « *L'écoulement d'un trafic de banlieue sensiblement plus important est lié à l'étalement des horaires de travail qui permettrait de faire face à une augmentation du nombre de voyageurs sans diminuer le niveau de confort.* » Pour les marchandises ensuite : « *On peut rappeler qu'en 1974 la S.N.C.F. a assuré un trafic supérieur de près de 20 % au trafic actuel. Les installations existantes permettraient à l'évidence d'assurer un trafic au moins égal. Cependant, du fait du développement sensible du trafic voyageurs depuis cinq ans, une augmentation du parc de locomotives serait nécessaire.* »

« *Au total,* conclut la note de la direction de la S.N.C.F. sur ce point, *c'est une économie annuelle de plus d'un demi-million de tonnes de pétrole qui pourrait être réalisée assez rapidement dans le secteur des transports par les reports de trafic précédents.* »

ENVIRONNEMENT

Conflit autour d'un circuit de moto-cross dans le Var

Les résidents du Muy tempêtent contre les pétarades

Un conflit exemplaire se développe actuellement dans le Var à propos de la création d'un circuit de moto-cross au Muy.

Le site, d'abord, explique la chaleur des réactions. C'est le massif des Maures, à la fois somptueux, convoité et fragile, qui demeura longtemps comme une sorte de sanctuaire. A travers collines et forêts une merveilleuse route (D 25) joint Le Muy, logé dans le sillon où passe l'autoroute (A 8), à Sainte-Maxime, « au bord de mer ».

Naguère on chassait, on pêchait, on ramassait des champignons sans contraintes. Depuis, la « *pression du tourisme et des loisirs* » s'est manifestée ici avec la violence que connaît l'ensemble du littoral provençal. Outre l'incessant défilé, dès juin, des « pittoresques » véhicules vacanciers — à galeries surchargées, à remorques hétéroclites — la D 25 a vu se développer sur ses rives un vaste lotissement (« Les Charles ») entre chênes-lièges, chênes verts et pins : cent quarante lots, cinquante résidences déjà construites, dont une douzaine habitées toute l'année.

Les successives municipalités du Muy (1) ne se sont pas déclarées hostiles à cette implantation, mais un malaise s'est installé : d'un côté, le promoteur clôturant et interdisant, de l'autre, une part de la population locale privée soudain de ses libertés « dans la nature ».

Là-dessus, le Moto-Club du Muy décide, avec l'accord de la mairie, la création d'un circuit de moto-cross. Celui-ci jouxte le lotissement. Les maisons les plus proches — 200 mètres pour les uns, 350 mètres selon les autres, — ou situées sur les hauteurs reçoivent les retombées sonores des joyeuses pétarades, à quoi s'ajoute pour certains la ponctuation non moins sonore d'un ball-trap récent.

« Défoulement contrôlé »

Côté Moto-Club, les arguments s'appuient sur des recommandations officielles. Il s'agit d'offrir aux jeunes du pays la possibilité d'un « *défoulement contrôlé* », qui préserve la région des équipées sauvages tous azimuts, avec tous les risques et perturbations inhérents. Villages, *routes et forêts s'en trouveront* mieux.

Constitués en association les résidents du lotissement ne se déclarent pas, en général, hostiles au principe. « *Au contraire,* dit un couple de retraités, *nous sommes allés regarder tourner les motos. Et nous avons nous aussi des enfants.* » Mais ils récusent très vigoureusement — hormis quelques défections — le choix de l'emplacement, d'autant plus qu'une demande d'homologation pour la compétition a été déposée : « *Risques accrus,* disent-ils, *d'accidents sur la D 25, d'incendies de la forêt fragile à l'occasion des concentrations et par-dessus tout pollution par le bruit d'un espace choisi par nous précisément en raison du calme — à qui nous avons donné la priorité des priorités, nonobstant les désavantages d'un certain isolement. De façon annexe : la dévalorisation, par ces nuisances « importées », des propriétés acquises.* »

Les contestations réciproques se multiplient au tour du niveau des décibels mesurés — à la demande de la préfecture du Var — par la gendarmerie et les Mines qui, armés de sonomètres, les ont déclarés « supportables » (lettre de la préfecture), tandis qu'une lettre antérieure du ministère de l'environnement notait : « *La création d'un tel terrain à 200 mètres des maisons d'habitation risque d'entraîner des travaux coûteux pour réduire les nuisances sonores à un niveau supportable.* » Les résidents ajoutent que mesurer une fois ne signifie rien : il y a des variations selon la direction des vents, la situation des maisons, le nombre des motos, etc.

Mais pourquoi, finalement, ne pas rechercher un emplacement plus éloigné de toute habitation ? Réponse du *Moto-Club* : « *C'est le terrain qui convient le mieux à ce type d'activités. La commune l'a mis à notre disposition. Il occupe un site déjà en partie déboisé par une exploitation de sable — l'Office des forêts approuve — et la piste était à demi tracée par les camions. Enfin, nous avons fait des frais.* »

Guerre de tranchée, chacun sur ses positions ? A l'association, les plus conciliants proposent de participer au financement d'un nouveau terrain. Ils en désignent trois « possibles » (mais la mairie n'en a pas toujours la maîtrise) et font aussi remarquer qu'il existe déjà trois circuits dans la région, tous éloignés d'au moins deux kilomètres des plus proches habitations. Le maire, qui « *ne souhaite pas mettre de l'huile sur le feu* », attend les résultats de l'enquête de commodo et in commodo qui s'est ouverte le 2 juillet, pour une semaine seulement. De part et d'autre, on fourbit sa plume pour noircir le cahier déposé en mairie. « *On verra bien qui l'emportera, de l'ensemble de la commune ou d'une poignée de résidents secondaires* », proclame le président du *Moto-Club*. « *Si, à la suite du rapport du commissaire-enquêteur, l'autorisation est donnée par la préfecture, nous irons devant le tribunal administratif de Nice* », rétorque l'association des résidents.

JEAN RAMBAUD.

(1) D'abord P.S., puis P.C.-Gaullistes de gauche.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 426

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III									
IV				■					
V				■		■		■	
VI	■								■
VII			■					■	
VIII			■			■			
IX								■	
X		■							
XI				■			■		

HORIZONTALEMENT

I. Qui peut facilement tourner. — II. Où il y a donc quelque chose de stupéfiant ; Permet d'alimenter un briquet. — III. Qui peuvent donc provoquer le feu. — IV. Avant le bon moment ; Pas comptée. — V. D'un auxiliaire. — VI. Fait entendre un bruit qui pourrait faire croire qu'on a le bourdon. — VII. Triplé quand on n'est pas convaincu ; Faisait bien bouffer. — VIII. Point de départ ; Secouru (épelé) ; Moitié d'Athamas. — IX. Travail qui peut se faire sur un banc. — X. Souvent laqués pour des Chinois. — XI. On lui attribue un joli morceau ; Symbole d'un métal blanc ; Dans l'alternative.

VERTICALEMENT

1. Devient dangereuse quand elle a perdu sa clef ; Ne descend jamais pour rien. — 2. Qui peut donc nous tuer. — 3. Etudia les rapports entre les phénomènes physiques et humains ; Mot qui s'adresse souvent à un bâtard. — 4. Peut être traité de capucin ; Bouffe quand il n'est pas sérieux. — 5. Avec qui l'on peut donc facilement s'arranger. — 6. Vieille équipe ; Pris. Qualifiait le savoir pour les troubadours. — 7. Se livrer à un travail familier aux lavandières. — 8. Peuvent être *amenés par des obligations* : *Note*. — 9. Peuvent maintenir les roues ; Pas fauché.

Solution du problème n° 2 425

Horizontalement

I. Implicite. — II. Nouet ; Non. — III. Cursive. — IV. Olé ; Nèfle. — V. Hé ; Enfin. — VI. Parties. — VII. Ré ; Parc. — VIII. Eternua. — IX. Nu ; Et ; Cas. — X. Cil ; Scène. — XI. Esus ; Osés.

Verticalement

1. Incohérence. — 2. Moule (le manque est un biscuit) ; Etuis. — 3. Pure ; Ju. — 4. Les ; Apre. — 5. Itinérants. — 6. Ventru ; Co. — 7. Inefficaces. — 8. To ; Lie ; Ane. — 9. Encenseuses.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 2 et 3 juillet 1979 :

DES LOIS

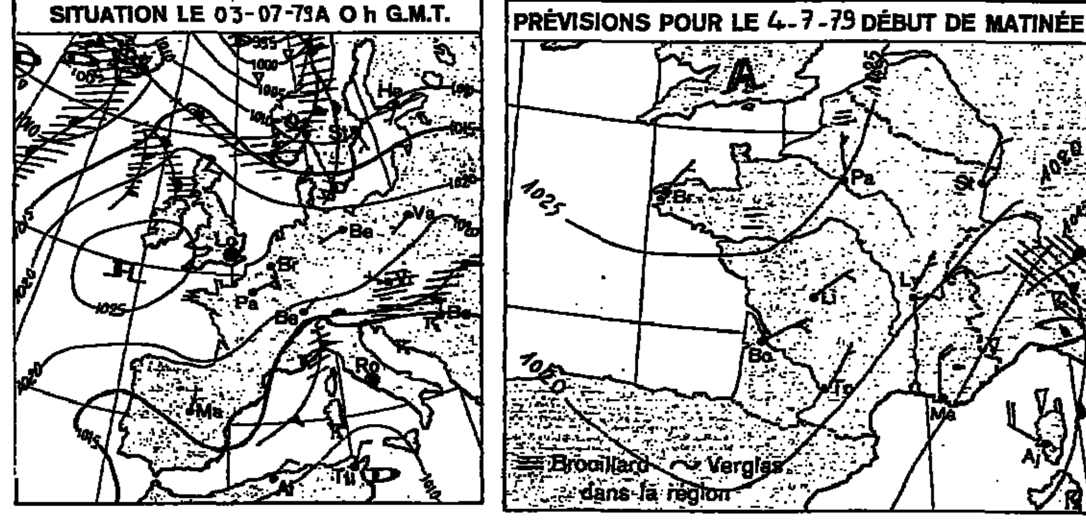
● Réprimant le défaut de déclaration de la disparition de produits explosifs ;

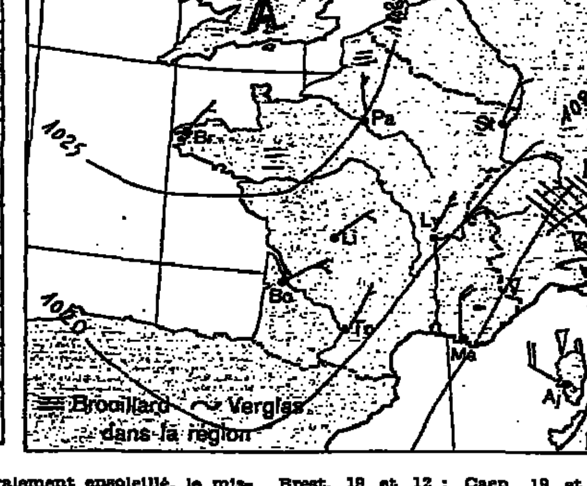
● Relatif à la vaccination antivariolique.

DES DECRETS

● Annulant des délibérations de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 juillet à 0 heure et le mercredi 4 juillet 1979 à 24 heures.

Les hautes pressions, qui recouvrent la majeure partie de l'Europe occidentale, continueront à protéger notre pays des perturbations atlantiques circulant à des latitudes élevées. La perturbation orageuse d'origine méditerranéenne, qui affecte nos régions du Sud-Est, s'éloignera lentement vers l'est en s'atténuant.

Mercredi 4 juillet, des Alpes du Sud à la Corse, après quelques averses orageuses éparses nocturnes et matinales, le ciel s'éclaircira en grande partie, les vents seront encore irréguliers, parfois assez forts de secteur nord. Sur la Provence, le Languedoc et le Roussillon, le temps sera généralement ensoleillé, le mistral et la tramontane encore assez forts le matin s'affaibliront ensuite.

Sur le reste de la France, le temps sera brumeux en début de matinée, les bancs de brouillard qui affecteront surtout les régions proches de la Manche et de la mer du Nord se dissiperont rapidement. Le temps sera largement ensoleillé ensuite malgré quelques nuages passagers. Les vents seront généralement faibles, sauf quelques brises modérées.

Sur l'ensemble de la France les températures augmenteront légèrement, les maximales seront en hausse plus sensible.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 24 et 17 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 19 et 8 ; Cherbourg, 17 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 6 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 20 et 7 ; Lille, 19 et 7 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille-Marignane, 25 et 16 ; Nancy, 16 et 6 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 22 et 9 ; Strasbourg, 19 et 9 ; Tours, 21 et 10 ; Toulouse, 21 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 18 et 8 ; Iles Canaries, 27 et 19 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 18 et 11 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 19 et 12 ; Madrid, 26 et 13 ; Moscou, 21 et 10 ; New-York, 25 et 17 ; Palma-de-Majorque, 20 et 13 ; Rome, 27 et 20 ; Stockholm, 17 et 9.

Éducation

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE SUR LE « MOUVEMENT » DES PROFESSEURS DE LYCÉE

Le ministère de l'éducation vient d'ouvrir un service de renseignements par téléphone sur le « mouvement » des enseignants du second degré. *Les professeurs qui* relèvent de la direction des lycées et qui sont désireux d'être tenus au courant de leur situation personnelle pourront appeler jusqu'à la fin du mois de juillet, tous les jours, de 9 heures à 18 heures, excepté le samedi et le dimanche, aux numéros suivants : 874.30.23 ; 526.21.13 ; 526.39.74.

● *Le Centre de civilisation polonaise* de l'université Paris IV-Sorbonne (18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, tél. 326-53-88), organise des cours de langue polonaise du 1er octobre 1979 au 30 juin 1980. Les inscriptions sont *ouvertes au* Centre à partir du 3 sptembre.

Chasse

● *Le conseil d'administration* de l'Office national de la chasse, réuni le 27 juin 1979, a élu comme président le docteur Paul Liegeon, président de la région cynégétique Alpes-Jura, en remplacement de M. Maxime de Coniac, président de la région cynégétique de l'Ouest, dont le mandat arrivait à expiration le 30 juin 1979.

Le Monde

économie

SOCIAL

Après l'expulsion des immigrés résidents dans le foyer de Garges

La Sonacotra se déclare « prête à tout contact » avec le comité de coordination

A propos du foyer d'immigrés de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) — où quelque deux cent trente résidents ont été jetés à la rue le 22 juin, tandis que leurs objets personnels étaient transportés dans des garde-meubles (*le Monde* du 26 juin), — M. Pierre Bon, directeur général de la Sonacotra, société gestionnaire de l'établissement, déclare dans un communiqué en date du 2 juillet que l'événement a donné lieu, selon lui, à *« une dramatisation évidente »*.

M. Pierre Bon revient une fois de plus sur les causes du déficit de la Sonacotra et sur la grève des loyers, affirmant que *« si tous les résidents payaient normalement, les comptes de la société seraient équilibrés, grâce au système d'aides mis en place par les pouvoirs publics »*. M. Bon déclare que des offres de relogement ont été faites *« dès le matin de l'évacuation du foyer »* et ajoute que le comité de coordination des résidents *« s'est nommé lui-même, en se refusant à tout mode de désignation démocratique »*. Cependant, dans ce même communiqué, il précise que, si la Sonacotra *« n'a aucune raison de reconnaître à ce dernier le monopole de la représentation de ses soixante-dix mille résidents »*, la société *« reste prête à tout contact et l'a rappelé il y a trois mois aux représentants du comité de coordination »*.

M. Bon donne d'autre part les précisions suivantes :

« A Garges-lès-Gonesse, le prix de revient mensuel d'une chambre s'établissait à 499 F, pour une redevance de 264 F, et une aide publique de 235 F. Les charges communes et les prestations hôtelières représentaient à elles seules une dépense de 258 F par mois et par personne logée. Chaque résident ne participait donc au paiement du loyer proprement dit qu'à hauteur de 6 F par mois (264 F — 258 F). Dans les cas les plus défavorisés, la redevance représentait ainsi environ 10 % du salaire net des résidents. (...) A Garges-lès-Gonesse, compte tenu des locaux collectifs et semi-collectifs (cuisines, salles à manger, douches et installations sanitaires, salles de réunion diverses...), chaque résident disposait au total de quelque 20 m2 utiles, y compris une chambre individuelle de plus de 8 m2 ; 100 millions de francs ont été engagés depuis deux ans dans des travaux d'amélioration des foyers et cet effort doit se poursuivre au rythme de 100 millions par an jusqu'en 1983.

» La commission qui s'est penchée pendant six mois sur les comptes des organismes gestionnaires de foyers a estimé que les redevances étaient trop faibles, rejoignant ainsi les conclusions de la Cour des comptes.

M. Bon signale enfin que *« les résidents de onze foyers viennent d'accepter l'arrangement qui leur était proposé pour le règlement de leurs arriérés et ont recommencé à payer »* et que des *« élections »* se dérouleront *« avant un mois »* dans les foyers concernés.

L'accord dans la fonction publique majore les traitements de 1,5 % au 1er juillet

Un accord sur les traitements de 1979 a été signé, le 2 juillet, au secrétariat d'Etat à la fonction publique avec les fédérations F.O. et FEN. La C.G.T. et la C.F.D.T. l'ont rejeté et les autres syndicats ont réservé leur réponse.

Quelques concessions ont finalement été faites par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat : les taux d'augmentation ont été relevés au total d'environ 0,50 % et certains avantages annexes ont été accordés.

Pour l'essentiel, le pouvoir d'achat est maintenu avec un relèvement de 1,50 % au 1er juillet, de 2,25 % au 1er septembre et de 1,50 % au 1er novembre, s'ajoutant aux majorations de 1,50 % au 1er mars et 2,75 % au 1er juin, soit 9,50 % pour l'année, un complément étant prévu pour compenser la hausse des prix en fin d'exercice.

La progression du pouvoir d'achat sera représentée par l'attribution de 1 à 3 points (le point vaut 11 F par mois) versée de façon dégressive jusqu'à la catégorie B incluse, c'est-à-dire à neuf fontionnaires sur dix. L'indemnité spéciale de bas salaires des petites catégories est améliorée, et l'*« intégration de 1 point de l'indemnité de résidence »* augmente de 1 point les retraites dont le minimum est relevé de 5,5 %.

Légèrement en retrait par rapport à celui de 1978, comme le reconnaît M. Dominati, cet accord est sans doute quelque peu plus restrictif que celui de l'E.G.F. conclu le 29 juin. Les électriciens ont obtenu une augmentation de traitement de 10 % en masse salariale, avec une progression du pouvoir d'achat d'environ 1,5 % pour le personnel d'exécution.

Pour sa part, M. Giauque (F.O.) fait observer que le sort des petites catégories a été amélioré et que les procédures de maintien du pouvoir d'achat sont plus satisfaisantes.

M. Dominati avait déclaré que, faute de signature, les propositions du gouvernement ne seraient pas appliquées.

LE GOUVERNEMENT BELGE PROPOSE LA SEMAINE DE 38 HEURES ET NON PLUS DE 36 HEURES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — *« Les trente-six heures abandonnées ! »*, c'est le titre triomphaliste de plusieurs journaux de droite, lundi 2 juillet, après la publication du nouveau plan gouvernemental rédigé par M. De Wulf. Les propositions du ministre du travail et de l'emploi sont en effet très en retrait par rapport au projet présenté par le cabinet Martens, lors de sa constitution début avril 1979.

L'accord de constitution de la coalition des socialistes, des sociaux-chrétiens et du F.D.F. bruxellois prévoyait l'instauration de la semaine de trente-six heures dès 1980, comme le demandaient les organisations syndicales socialistes et chrétiennes. Très rapidement, le projet gouvernemental avait provoqué l'opposition violente du patronat, qui continue à affirmer que la réduction du temps de travail ne contribuera en rien à l'amélioration de l'emploi.

Le gouvernement invite les entreprises à faire des efforts, chacune de leur côté, pour réduire le temps de travail à trente-huit heures d'ici deux ans, et pour engager des chômeurs. Pour chaque emploi créé, les entreprises toucheront une prime de 250 000 francs belges (30 000 francs français) de l'Etat. Le coût total de l'opération, pour les finances publiques, serait de 25 milliards (3 milliards de francs français). Ce qui signifie que le gouvernement espere créer cent mille emplois en cinq ans. — P. de V.

Dans le bâtiment

DE L'INTÉRESSEMENT... A L'ÉPARGNE-LOGEMENT

La Banque de France a donné son accord à la profession du bâtiment pour étendre le rôle de « B.T.P.-Gestion », qui gère le fonds commun d'intéressement du bâtiment et des travaux publics. C'est ce qu'a déclaré le président du conseil d'administration de cette institution, à l'occasion de son dixième anniversaire. Les sommes perçues par les salariés, au titre de l'ordonnance de 1967 sur l'intéressement, pouvaient jusqu'à présent servir en partie au financement d'investissements sociaux (centres de traumatologie, de vacances, etc.). Désormais, la société de gestion pourra utiliser une partie des sommes non utilisées pour constituer et faciliter un système d'épargne-logement et de prêts à long terme.

Le fonds commun de placement du B.T.P. est actuellement le plus important de France. Il détenait, au 31 décembre 1978, 602 milliards de francs, concernant plus de sept cent mille personnes, soit 30 % des effectifs de la profession. Le montant moyen, qui était de 165 F. en 1968, a atteint 515 F en 1978.

ÉNERGIE

Agriculteurs, artisans et industriels souffriront peu du contingentement du fuel domestique

Après les nombreuses mesures d'économies d'énergie adoptées par le conseil des ministres du 21 juin et avant qu'un prochain conseil ne tire les conséquences des décisions de Tokyo, le « Journal officiel » vient de publier — les 29 et 30 juin — une série de textes sur l'approvisionnement pétrolier et la constitution des stocks de réserve en France.

Ces stocks doivent représenter le quart des quantités de chacun des produits livrés à la consommation intérieure civile au cours des douze mois précédents, soit en fait quatre-vingt-dix jours de consommation. Les normes françaises ont d'ailleurs été adoptées en la matière par la C.E.E.

Les nouvelles *« dispositions relatives à l'obligation saisonnière de stocks de réserve pétrolière »* tendent à réglementer une pratique traditionnelle des compagnies. Parce qu'on « brûle » plus de carburants en été pendant les vacances et plus de fuel domestique en hiver dans la période de chauffe, les compagnies distributrices entament toujours le printemps avec des stocks d'essence et l'automne avec des réserves de fuel domestique bien supérieures à quatre-vingt-dix jours. Le texte prévoit donc que *« le stock de gazole et de fuel domestique doit être modulé mensuellement en fonction de la demande saisonnière »*. Dans la pratique, cela obligera les distributeurs à disposer de cent vingt-six jours de stocks de fuel domestique au début de l'hiver, pour leur permettre d'atteindre le mois d'avril avec les quatre-vingt-dix jours légaux.

De plus, alors que jusqu'à présent ces réserves pouvaient être constituées pour 70 % en produit et pour 30 % en brut, ces pourcentages passent respectivement à 60 et 40 % pour les carburants, le gazole et le fuel domestique.

Mais pour que les compagnies de distribution puissent reconstituer leurs stocks malgré les tensions qui existent sur le marché, un second texte précise les modalités de l'encadrement du fuel domestique à compter du 1er juillet, un mécanisme peu différent du contingentement qui a fonctionné — sans grand succès — de 1974 à 1978.

Les consommateurs productifs (agriculture, artisanat et industrie) pourront se faire livrer 100 % du fuel domestique qui leur avait été *fourni* en *1978*. Les autres consommateurs ont droit à 90 % du montant des livraisons de 1978. Enfin, certains prioritaires (hôpitaux, écoles, diverses activités de production agricole) pourront obtenir auprès des préfectures des bons leur donnant droit au dépassement de leur quota (plus de 90 ou de 100 % selon les cas).

Enfin, si distributeurs indépendants et raffineurs-distributeurs ne parviennent pas à cette *« coopération intelligente et confiante »* prônée récemment par M. Giraud, la direction des hydrocarbures distribuera elle aussi des *« bons »* aux premiers pour qu'ils s'approvisionnent chez les seconds. Une péréquation est ainsi établie entre les filiales de distribution des groupes qui ont accès au brut et ces petits indépendants qui se fournissent habituellement à Rotterdam et qui ont fait défaut dès que les prix intérieurs ont été inférieurs à ceux du marché libre.

Cette *« coopération »* sera d'autant plus difficile à établir que, lorsque les prix de Rotterdam étaient bas, ces indépendants en profitaient pour accroître leur part de marché.

M. Crosnier, président-directeur général de la Compagnie française de raffinage, ne cachait d'ailleurs pas, le 2 juillet, lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion du cinquantenaire de sa société, que cette péréquation n'inciterait pas les compagnies à se procurer des produits qu'elles pourraient être obligées de céder non seulement à leurs clients mais aussi à d'autres possesseurs de ces autorisations d'importation de produits pétroliers valables pour trois ans (dites A 3).

Déjà réputé injuste pour ceux qui ont tenté de réaliser des économies d'énergie ces dernières années, le contingentement ajouterait donc le second inconvénient de ne pas inciter à l'approvisionnement français.

Cet approvisionnement est pourtant la préoccupation majeure de la nouvelle politique pétrolière française et des deux textes que lui consacre le *Journal officiel*.

A côté d'un décret, qui prolonge les A 3 actuelles de six mois, jusqu'au 30 juin 1980, et donne jusqu'au 7 septembre pour le dépôt des demandes de nouvelles autorisations, le *Journal officiel* publie un *« avis aux entreprises candidates à l'attribution ou au renouvellement d'une autorisation spéciale d'importation et de livraisons à la consommation intérieure de produits du pétrole »*.

Cet avis précise les caractéristiques juridique et technique des entreprises demanderesses et la notoin de plan d'approvisionnement (*le Monde* du 9 mai).

« Les entreprises, dit notamment ce texte, *devront obtenir des raffineurs français ou étrangers avec lesquels elles contractent que ces derniers fournissent à l'administration française les informations nécessaires à l'appréciation de la sécurité de leurs approvisionnements en pétrole brut. En outre, la commission* [de la loi de 1928] *s'assurera que les clauses de ces contrats soient satisfaisantes, en ce qui concerne la poursuite des fournitures en cas de tension sur les approvisionnements.*

» En tout état de cause, la part des approvisionnements non couverts par des contrats pourra atteindre 20 % de l'approvisionnement global prévu pour chaque opérateur. »

Ces plans sont, on le sait, le mécanisme par lequel les pouvoirs publics contrôleront désormais le marché pétrolier français. Dans la conjoncture actuelle, la part des achats « spot » possibles — 20 % — apparaît importante. Mais au-delà de ces questions techniques M. Crosnier s'est plaints du système mis en place. « *Soit*, dit-il, *on maintient la perméabilité des frontières et on libère les prix, soit les frontières sont imperméables et les prix contrôlés. Tout système hybride est incohérent.* »

BRUNO DETHOMAS.

● *La Grande-Bretagne va construire un nouveau réacteur nucléaire.* — Le gouvernement britannique vient de donner le feu vert financier à la construction d'une nouvelle centrale nucléaire dont les travaux commenceront en 1980 à Heysham, dans le Lancashire. Heysham B est l'un des deux réacteurs de la filière britannique A.G.R. (Advanced Gas Cooled Reactor) dont le principe avait été approuvé en janvier 1978. L'autre est en construction à Torness, dans le comté écossais d'East Lothian. La Grande-Bretagne produit actuellement de l'ordre de 15 % de son électricité grâce au nucléaire.

A Marseille

LES ENTREPRISES CRÉATRICES D'EMPLOIS SERONT TOTALEMENT EXONÉRÉES DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

(De notre correspondant régional.)

Marseille. — Le conseil municipal de Marseille a décidé à l'unanimité, le lundi 2 juillet, d'accorder l'exonération totale de la taxe professionnelle pour une durée de cinq ans aux entreprises qui réaliseront sur la commune des opérations de création ou d'extension d'activités industrielles, de gestion, d'étude ou de recherche.

Cette mesure, prise pour lutter contre le phénomène de désindustrialisation qui affecte la cité phocéenne (*le Monde* du 29 juin), a été rendue possible par le classement de l'arrondissement de Marseille dans les zones pouvant bénéficier des allègements fiscaux en faveur du développement régional. Elle sera aussi étendue aux créations d'établissements de tourisme d'au moins vingt chambres. — G.P.

● *Première liaison téléinformatique entre la Chine et la France.* — La première liaison téléinformatique entre la Chine et un pays occidental, la France, a été établie ce 2 juillet à Pékin pour une démonstration d'une semaine.

La société française Transpac a réalisé cette liaison par le satellite Intelsat entre des terminaux d'ordinateurs installés dans l'Institut de recherches scientifiques du ministère chinois des télécommunications et son commutateur à Orléans, au sud de Paris.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2830	4,2850	— 75	— 55	— 115	— 95	— 170	— 145
$ can.	3,6625	3,6655	— 75	— 45	— 120	— 80	— 200	— 130
Yen (100)	1,9565	1,9595	+ 60	+ 80	+ 110	+ 140	+ 340	+ 385
DM	2,3175	2,3200	+ 55	+ 80	+ 115	+ 145	+ 55	+ 95
Florin	2,1085	2,1110	+ 10	+ 25	+ 30	+ 45	+ 365	+ 420
F.B. (100)	14,4645	14,4805	— 350	— 175	— 555	— 350	— 840	— 450
F.S.	2,5770	2,5795	+ 165	+ 200	+ 350	+ 380	+1085	+1105
L. (1 000)	5,1490	5,1545	— 290	— 200	— 475	— 380	—1180	— 990
£	9,3650	9,3720	— 475	— 410	— 820	— 730	—1555	—1440

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/2	5 7/8	5 11/16	6 1/16	5 7/8	6 5/16	6 1/2	6 7/8
$ E.-U.	5 1/4	5 15/16	10 5/16	10 15/16	10 3/8	11	10 3/8	11
Florin	7 1/4	8 1/4	7 3/4	8 1/2	7 7/8	8 5/8	9 1/16	9 5/8
F.B. (100)	10	12	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 5/8	10 1/2	11 1/4
F.S.	1/4	3/8	7/8	1 1/8	13/16	1 3/16	1 11/16	2 1/16
L. (1 000)	12	16	10 5/8	11 3/8	10 3/4	12 1/4	10	11
£	15 1/4	16 1/4	14 1/8	15	14 1/8	14 7/8	13 1/4	14
Fr. franç.	8 1/2	9 1/2	10 1/8	10 7/8	10 3/8	11 1/8	11	11 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le Parlement devrait débattre chaque année de l'emploi des fonds publics accordés à la sidérurgie

estime le rapporteur du Conseil économique

Des procédures de consultation permanentes tripartites portant sur les modalités et la finalité de l'intervention de l'Etat dans la sidérurgie française devraient être mises sur pied et complétées par un débat annuel au Parlement sur l'importance et l'utilisation des fonds publics affectés à cette industrie. Telle est l'une des principales propositions formulées dans un rapport et un projet d'avis sur « la situation et l'avenir de la sidérurgie » dont se saisit le Conseil économique et social mardi 3 et mercredi 4 juillet 1979.

« L'objectif visé étant d'assurer à terme rapproché — 1981 — un fonctionnement de la sidérurgie éliminant l'assistance de l'Etat, cet objectif doit être atteint grâce à une politique s'inscrivant dans une politique industrielle cohérente », a estimé le rapporteur, M. Pierre-Louis Marger (C.G.T.). A cet effet, il importe de coordonner la sidérurgie avec ses principaux secteurs utilisateurs pour avoir une estimation plus exacte de l'évolution des besoins en acier et en produits de première transformation.

Comme il est très difficile de fonder une réflexion sur des données fiables, la connaissance de la situation devrait être réelle et non théorique. Ensuite, les stratégies de la sidérurgie lourde et de l'industrie des aciers spéciaux seraient harmonisées dans le cadre d'une politique industrielle nationale, tandis que les rapports industriels à l'intérieur de l'Europe bénéficieraient d'une amélioration. Il convient, notamment, d'obtenir, lors des révisions périodiques des programmes de production « assignés », que les propositions de la Commission de la C.E.E. ne comportent pas de sacrifices plus importants pour la sidérurgie française que pour celle d'autres pays membres, *« faute de quoi le gouvernement devrait refuser un abandon de souveraineté qui serait manifestement contraire aux intérêts nationaux »*.

En ce qui concerne la recherche, il faudrait envisager de doubler au moins l'effort français, qui représente actuellement moins de 0,4 % du chiffre d'affaires des deux grands groupes français, alors que la sidérurgie japonaise y consacre 1,2 % à 1,5 % et les sidérurgistes ouest-allemands et américains environ 0,7 %. Pour atteindre cet objectif, estime le rapporteur, l'Institut de recherches de la sidérurgie française (Irsid) devrait recevoir une contribution financière de l'Etat et bénéficier d'une augmentation de celle des entreprises, afin de consacrer une partie de son activité à la recherche de base.

D'une façon générale, le progrès technique et sa mise en œuvre sont aussi importants, souvent même davantage, que les investissements consentis. Enfin, le choix des localisations d'installations devrait être soumis aux comités tripartites de bassin, dont la composition serait élargie. Quant aux problèmes sociaux, « *la meilleure façon de les résoudre est de négocier les compromis nécessaires entre les chefs d'entreprise et les organisations syndicales représentatives* », les problèmes de la qualification et de la réduction du temps de travail étant « *particulièrement sensibles* ».

Pour un débat public sur la politique de restructuration

Plus de cent cinquante économistes, membres des administrations publiques, universitaires, chargés de recherches dans des établissements privés ou para-publics, ont créé un collectif (1) en vue d'un appel à un débat public sur la politique de restructuration de la sidérurgie française. Pour les signataires, le dispositif arrêté par le gouvernement et présenté par lui comme intangible se révèle fragile. Bien plus, loin de s'attaquer aux faiblesses structurelles de la sidérurgie française, il risque, à leurs yeux, de les aggraver et porte en germe de nouveaux licenciements dans les années à venir.

Les signataires, estimant que les choix effectués se prêtent à de nombreuses interrogations et que la politique qui les sous-tend engage lourdement l'avenir de l'industrie française, posent donc une série de questions : Quels ont été les critères pris en compte pour aboutir aux décisions de 1978 ? Ces décisions étaient-elles les seules possibles et signifient-elles une volonté d'abandon progressif de l'activité sidérurgique en France ? La logique actuelle conduit-elle, dans un proche avenir, à une nouvelle vague de restructurations et de suppressions d'emplois ?

(1) Les listes de signatures sont centralisées à l'adresse suivante : Collectif Sidérurgie, c/o Zuccarelli, 22, rue Marceau, 92170 Vanves.

● *« Nous proposons la constitution d'un grand complexe sidérurgique à Longwy »*, a réaffirmé M. Henri Krasucki, au nom de la C.G.T., lors de la fête de la radio libre « Lorraine-Cœur d'acier », le dimanche 1er juillet.

CORRESPONDANCE

Le nucléaire et le P.S.

Après la publication, dans le Monde *daté 24-25 juin, de précisions sur la politique énergétique du parti socialiste, nous avons reçu de M. Paul Quilès, député (P.S.) de Paris, la lettre suivante:*

Je vous rappelle que les objectifs fixés par le P.S. et rappelés par François Mitterrand dans sa conférence de presse du 21 juin sont les suivants : augmentation de la consommation énergétique de 25 % en dix ans pour une croissance de 75 % du P.N.B. ; taux de dépendance ramené de 76 % aujourd'hui à 50 % en 1990.

Ces objectifs sont cohérents avec les choix principaux du parti socialiste en matière énergétique :

● *Nucléaire.* — Notre position vient d'être rappelée lors de la conférence de presse au cours de laquelle le P.S., en compagnie de huit autres organisations, a lancé une campagne de pétitions contre la politique énergétique du gouvernement :

Nous sommes opposés au « tout électrique - tout nucléaire » ; nous demandons la suspension de toutes les nouvelles tranches nucléaires tant que le débat démocratique, public et contradictoire que nous demandons n'aura pas été conduit à son terme. Cela signifie que la production d'énergie nucléaire ne pourrait excéder 50 millions de TEP en 1990 (contre 70 millions de TEP prévus par le gouvernement, ce qui représente 40 % de plus).

● *Economies d'énergie.* — Accentuation des mesures à la fois conjoncturelles et structurelles (meilleure isolation et qualité de l'habitat, transports en commun, consommation de l'industrie...). Pour un taux de croissance plus élevé que celui prévu par le gouvernement (5,25 % au lieu de 4,5 %), nous prévoyons une consommation de 230 millions de TEP en 1990, au lieu des 270 millions de TEP annoncés dans le « Rapport sur les options du VIIIe Plan », ce qui permettrait de réaliser des économies de 40 millions de TEP.

● *Energies nouvelles.* — Effort vigoureux pour un développement plus rapide de la géothermie et du solaire, qui devrait permettre d'en obtenir environ 6 millions de TEP en 1990, soit 50 % de plus que les prévisions gouvernementales.

● *Charbon.* — Ralentissement de la régression charbonnière.

La politique préconisée par le P.S. est donc très différente de celle voulue par le gouvernement. Cela apparaît nettement dans les chiffres prévus pour 1990, mais l'analyse de la tendance entre 1985 et 2000 montre qu'il s'agit de deux logiques différentes ;

● Pour les socialistes, la part du nucléaire commence à décroître dès 1985 et les énergies nouvelles amorcent leur expansion dès 1990 ;

● Pour le gouvernement, il y a accélération du programme nucléaire (la production d'électricité nucléaire augmente de 62 % entre 1985 et 1990) et la part des énergies nouvelles reste marginale :

ÉTRANGER

LITIGES RÉGLÉS, OBJECTIFS REMPLIS, QUELQUES INNOVATIONS

La présidence française de la C.E.E. a été dans l'ensemble fort positive

Bruxelles (Communautés européennes). — Lundi, au cours d'une conférence de presse tenue à Bruxelles, M. Jean François-Poncet a dressé un bilan positif du semestre durant lequel la France a exercé la présidence des travaux des Neuf, présidence qui est, depuis le 1er juillet et jusqu'à la fin de l'année, assurée par l'Irlande. Les litiges trouvés en arrivant ont été réglés; les grandes affaires qui ont été programmées ont été traitées dans les temps, et de manière plutôt satisfaisante. Et puis, petit supplément d'âme, quelques initiatives nouvelles et prometteuses ont été prises. Au bout du compte, l'acquis considérable de 1978 — l'année du Système monétaire européen (S.M.E.) — a été consolidé, au point qu'à la veille de l'été, on peut même considérer sans optimisme excessif que la cohésion de la Communauté a été renforcée.

De notre correspondant

Deux litiges ont été aplanis : celui qui opposait la France à l'Allemagne à propos de l'agriculture, et au règlement duquel Paris subordonnait l'entrée en vigueur du S.M.E. Les Français considéraient, non sans raison, que l'Europe était menacée si l'on ne mettait pas un terme à une situation où les agriculteurs allemands bénéficiaient de surprix considérables, avec, en plus, la possibilité de les compenser à la frontière (grâce aux montants compensatoires monétaires : M.C.M.). Des prix garantis très élevés, sans en avoir les inconvénients commerciaux : telle était l'anomalie qui faussait de manière de plus en plus destructrice le libre jeu de la concurrence au sein du marché commun agricole. Les Allemands se sont fait prier et le compromis approuvé en mars n'est pas parfait. Cependant il devrait aboutir sauf accident (une forte réévaluation du mark au sein du S.M.E.) à une normalisation progressive de la situation.

Le compromis sur le budget

Le second conflit dont a hérité la présidence française opposait le conseil des ministres des Neuf au Parlement européen à propos du budget de la C.E.E. pour 1979. Mettant à profit un faux pas grave du conseil (trois Etats membres : l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande contredisant, dans un vote contestataire, la position prise par leurs gouvernements respectifs lors du conseil européen), le Parlement européen avait adopté le budget de la Communauté dans des conditions de régularité douteuses, votant des crédits pour le fonds régional très supérieurs à ceux qu'avait retenus le conseil européen.

Le compromis auquel le conseil et l'Assemblée sont parvenus fait la part du feu. A peu de choses près le budget 1979 est resté tel que le Parlement européen l'avait voulu : c'était le prix à payer pour l'incohérence des gouvernements membres et une procédure budgétaire mal ajustée. Mais en contrepartie, comme l'a souligné lundi M. François-Poncet, celle-ci a été modifiée, *« pour que ces excès passés ne puissent plus se reproduire »*. Reprise en main discrète, *à méditer par ceux qui attendent* d'un Parlement élu qu'il s'essaie à des *« coups de force supranationaux »*.

Des grands dossiers en cours, le traité d'adhésion de la Grèce à la Communauté a été signé, et l'Assemblée de Strasbourg a été élue aux dates dites. Dans les deux cas, il est vrai, les jeux étaient faits. Les Français ont davantage imprimé leur marque à la manière dont ont été conduites, puis conclues les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dont le « Tokyo round ». M. Jean-François Deniau, ministre du commerce, qui a agacé certains de ses partenaires, s'est battu avec ténacité pour obtenir un accord équilibré. Les résultats obtenus *« modifient certains des points qui paraissaient immodifiables, comme le statut des Etats-Unis au sein du GATT »*, a commenté M. François-Poncet. La Communauté, ultime précaution voulue par Paris, vérifiera que la législation d'application adoptée par le Congrès des Etats-Unis correspond effectivement aux engagements pris avant d'approuver pour sa part définitivement les conclusions des N.C.M.

Amélioration de la convention de Lomé

La fin des négociations en vue du renouvellement de la convention de Lomé a été soulignée par M. François-Poncet comme un événement d'une particulière importance. Il n'était pas évident, il est vrai, de pouvoir conduire à son terme, dans des délais resserrés, cette négociation *« avec cinquante-sept pays qui n'ont pas toujours les mêmes idées ni les mêmes intérêts »*. La nouvelle convention ne répond sans doute pas complètement aux espoirs de certains des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui s'apprêtent à la signer — gageons qu'il y aura peu ou pas de défections, — mais elle confirme l'acquis, et améliore de façon parfois substantielle certains points pour les producteurs de minerais. Cela, comme l'observe M. François-Poncet, à un moment où, par *ailleurs, l'échec de Manille en* témoigne, les relations entre pays industrialisés et pays sous-développés s'avèrent un peu difficiles.

Les nouvelles initiatives ? *« La politique sociale a été relancée, même si l'essentiel reste à faire. Le problème de l'aménagement du temps de travail a été abordé et devra faire l'objet de décisions »*, a noté M. François-Poncet. Relance problématique, estimeront les syndicats, comme l'a déploré la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats). Le passage qui, dans les conclusions du conseil européen de Strasbourg, est consacré à la lutte contre le chômage est très modeste, comme si l'affaire énergétique éclipsait tout. Il reste que la présidence française — simple habileté, diront certains, — n'a rien bloqué, tout au contraire. M. Boulin, ministre du travail, a même amené le conseil — sinon le patronat, qui s'y est refusé, — à souscrire un engagement de procédure : des progrès en matière d'aménagement du temps de travail devront être réalisés avant le 1er décembre.

L'entrée réussie de Mme Thatcher

La présidence française, gênée à ses débuts par les deux conflits évoqués plus haut, a été plutôt servie par les circonstances en fin de parcours. Le rebondissement de la crise pétrolière a amené les Neuf à serrer les rangs et à laisser au vestiaire les querelles dogmatiques qui, jusqu'ici, servaient de prétexte pour empêcher toute ébauche de politique énergétique commune. Les Allemands ont accepté de faire un bout de chemin dans le sens souhaité par les Français, celui d'une meilleure surveillance du marché. C'est important. En outre, la politique définie d'un commun accord à Strasbourg a été défendue avec détermination à Tokyo par Mme Thatcher, MM. Giscard d'Estaing, Schmidt et Andreotti. *« Quand l'Europe s'unit, sa voix dans le monde est entendue. Elle l'a été à Tokyo. On peut dire sans bomber inutilement notre torse d'Européens qu'il n'y aurait pas eu de succès à Tokyo s'il n'y avait pas eu Strasbourg »*, estime M. François-Poncet.

Autre circonstance favorable, l'infléchissement dans un sens constructif de la politique anglaise. Mme Thatcher, de l'avis général, a réussi son entrée européenne. Quelques gestes habiles lui ont suffi à rallier les suffrages. Elle a rendu possible un accord réaliste sur les prix agricoles — légitime motif de satisfaction pour M. Méhaignerie ; — elle a facilité par quelques concessions mineures le bon déroulement de la négociation de Lomé ; elle a présenté comme un geste important — alors que les décisions de principe étaient déjà prises — la participation du Royaume-Uni (20 % de ses réserves en devises) au trésor de guerre du S.M.E. Finie l'obstruction absurde.

La réponse positive des pays partenaires n'a pas tardé. M. François-Poncet a tenu à le souligner : *« Le problème posé par le Royaume-Uni et celui de sa participation au budget de la C.E.E. vont être examinés (les Anglais considèrent qu'ils paient trop et ne reçoivent pas assez), les Neuf ont décidé d'en discuter dans un esprit d'ouverture. »*

L'affaire met en jeu de multiples intérêts. Elle est difficile. Mais, ce qui n'était même pas pensable il y a peu, elle est bien engagée. Ce n'est pas le moindre réésultat de cette présidence française.

PHILIPPE LEMAITRE.

En Grande-Bretagne

Le gouvernement ne «protégera» pas les consommateurs des effets de la hausse des prix du pétrole

De notre correspondant

Londres. — A deux reprises dans la même journée, le gouvernement conservateur a confirmé aux Communes sa confiance dans les lois du marché. M. Howell, le ministre de l'énergie, a clairement indiqué, le 2 juillet, que les autorités n'envisagent pas de « *protéger* » les consommateurs britanniques des effets de la hausse des prix du pétrole. Le ministre répondait aux vives critiques de l'opposition travailliste, déplorant le refus du gouvernement d'intervenir pour limiter les bénéfices, jugés exorbitants, des grandes compagnies pétrolières, ainsi que d'un certain nombre de garages qui, au lendemain même de la décision de l'OPEP, ont majoré le prix de l'essence de 5,5 % en moyenne, soit une hausse de 7 à 9 pence par gallon aux pompes.

Selon M. Howell, une politique d'intervention ne pourrait que recréer une situation de pénurie. Le ministre de l'énergie a ajouté qu'il n'envisageait pas de rationnement et que l'augmentation décidée par Shell, suivant l'exemple donné par Esso, *« appartenait à cette série de hausses auxquelles le pays devait s'attendre »*.

En fait, l'équipe au pouvoir doit faire face à un mécontentement diffus du public qui accepte mal d'avoir à souffrir de certaines restrictions (fermeture des stations d'essence tôt dans l'après-midi et pendant le week-end), alors que la distribution dans les pays voisins, qui, à la différence de la Grande-Bretagne, n'ont pas leurs propres ressources pétrolières, apparaît beaucoup plus régulière. Cependant, un porte-parole de Shell a nié que cette compagnie *« exploite la situation »*.

Une mise en cause du monopole des postes

Sir Keith Joseph, responsable de l'industrie, a, quant à lui, déclaré aux Communes que le gouvernement pourrait envisager de remettre en cause le monopole public des postes, si aucune amélioration de la productivité n'intervenait d'ici à la fin de l'année. Au cours des dernières semaines, les services postaux ont particulièrement mal fonctionné, et l'administration a même invité le public, par placards publicitaires dans les journaux, à ne poster de lettres qu'en cas d'extrême nécessité, afin de permettre de rattraper le retard dans le tri et la distribution du courrier. En raison du mauvais temps, d'une série de grèves et d'une insuffisance de personnel, plus de quarante millions de lettres s'étaient accumulées dans les centres de tri. En outre, les notes de téléphone n'ont pas été distribuées depuis six mois.

L'accumulation des lettres en souffrance est en voie de résorption à la suite d'un effort exceptionnel des postiers ; mais il est évident que le service postal souffre d'une façon chronique d'une faible productivité et d'un recrutement insuffisant dû aux maigres salaires, à des horaires pénibles et à une semaine de travail de six jours. Au début de la décennie, 175 000 personnes assuraient la distribution d'environ 12 millions de lettres par jour ; elles n'en acheminent plus aujourd'hui qu'à peine 10 millions.

La situation risque de se détériorer pendant l'été, étant donné le refus syndical de laisser l'administration engager du personnel temporaire supplémentaire. Le syndicat estime que les effectifs devraient être augmentés de 10 000 personnes et non de 5 000, comme le propose l'administration. Il a pris en tout cas vigoureusement position contre l'éventualité d'une rupture du monopole, laquelle, selon lui, aboutirait à remettre au secteur privé les services bénéficiaires et à laisser à l'administration la responsabilité de ceux qui ne sont pas rentables.

HENRI PIERRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Schlumberger

Schlumberger avait annoncé, le 20 mai, une offre publique d'achat sur les actions de la société américaine Fairchild Camera and Cº Instrument à 66 dollars par action. Environ 97 % des actions de Fairchild ont été présentés.

A la suite d'un accord conclu avec la Federal Trade Commission des Etats-Unis, Schlumberger a procédé à l'acquisition effective des actions Fairchild le 30 juin 1979.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE D'EAUX MINÉRALES DU BASSIN DE VICHY

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société commerciale d'eaux minérales du bassin de Vichy s'est tenue au siège social, à Paris, le 27 juin 1979.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978, se soldant par un bénéfice net de 10 514 217,39 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 45 F par action, correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un revenu global de 67,50 F par action.

Ce dividende sera mis en paiement le 10 août 1979 contre remise du coupon numéro 32.

VERRERIES DU PUY-DE-DOME

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société des verreries du Puy-de-Dôme s'est tenu au siège social, à Paris, le 19 juin 1979.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978, se soldant par un bénéfice net de 3 593 028,10 F contre 2 495 288,08 F pour l'exercice précédent.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 6,70 F par action, correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un revenu global de 10,05 F par action contre 7,50 F au titre de l'exercice 1977.

Ce dividende sera mis en paiement le 5 septembre 1979 contre remise du coupon numéro 33.

LIBRAIRIE HACHETTE

L'assemblée générale ordinaire du 27 juin 1979, réunie sous la présidence de M. Jacques Marchandise, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui se soldent par un bénéfice net de 120 407 142 F.

Dans les résultats consolidés du Groupe, la part propre d'Hachette, hors plus et moins-values, ressort à 48,9 M.F. en 1978 contre 43,7 en 1977.

L'assemblée a fixé à 8 F par action le dividende net. Celui-ci, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4 F, est payable à compter du 19 juillet 1979 contre remise du coupon numéro 94.

Par ailleurs, l'assemblée a, d'une part, ratifié la nomination comme administrateur à titre provisoire de M. Jacques de Fouchier, en remplacement de M. Henri Deroy et, d'autre part, réélu M. Pierre Moussa comme administrateur pour une durée de six années.

SEB S.A.

EXERCICE 1978

DES RESULTATS EN REDRESSEMENT SIGNIFICATIF

- Chiffre d'affaires consolidé : 1 675 millions de francs (+ 3,8 %).
- Bénéfice net consolidé, part du groupe : 57,3 millions de francs (+ 78 %).
- Bénéfice d'exploitation : 124 millions de francs (+ 100 %).
- Dividende brut : 13 francs dont avoir fiscal 4 francs (+ 25 %).

GRACE A DES MESURES DE GESTION EFFICACES

- Diminution de l'endettement et réduction du niveau des stocks.
- Accroissement de la productivité.
- Réduction des coûts indirects.

« Le groupe a ainsi trouvé la voie du redressement dans le cadre d'une croissance ralentie », a déclaré M. E. Lescure, président-directeur général, au cours de l'A.G.O. tenue le 22 juin 1979 à Dijon.

UNE STRATEGIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE A LONG TERME

- Concentration sur les produits-clés.
- Sélection accrue de nouveaux produits.
- Pénétration des marchés étrangers.
- Poursuite d'une politique de recherche d'économie.

DES PERSPECTIVES FAVORABLES POUR 1979

- Budget d'investissement de 90 millions de francs.
- Titre SEB négociable à terme depuis le 23 mai 1979.
- Progression du chiffre d'affaires entre 10 et 15 % et du résultat d'exploitation supérieure.

Rapport annuel 1978 disponible sur demande à : SEB S.A., B.P. 172. 69150 ECULLY

L'ORÉAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 1979

L'assemblée générale des actionnaires, réunie sous la présidence de M. François Dalle, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

En millions de francs	1975	1976	1977	1978
Chiffre d'affaires consolidé	3 638	4 220	4 810	5 554
Bénéfice net	151	192	140	211
+ provisions pour investissement	+ 7	+ 6	+ 4	— 3
— Plus ou moins-values nettes	— 3	— 2	+ 2	+ 3
Bénéfice du groupe	155	196	146	211
Bénéfice par action en francs	39,29	53,80	40,23	57,33

L'exercice 1978 a donc été pour L'OREAL une bonne année avec une progression satisfaisante du chiffre d'affaires (+ 16,7 % à données comparables) et une augmentation encore plus rapide des résultats.

Le dividende net 1978 a été porté à 15 francs par action contre 10,65 francs en 1977 et sera versé à toutes les actions anciennes et nouvelles.

Pour l'exercice 1979, les perspectives sont favorables. Le chiffre d'affaires consolidé devrait progresser d'environ 18 % par rapport à 1978 tandis que les bénéfices devraient augmenter à un rythme encore plus rapide.

LE RAPPORT ANNUEL 1978 PEUT ETRE OBTENU (en français ou en anglais) AUPRES DE L'OREAL INFORMATION FINANCIERE, 41, rue Martre, 92217 Clichy Cedex France.

CERABATI

- — **Premier producteur français de carreaux céramique**
- — **Produits sanitaires, porcelaine de luxe**
- — **Extraction de matières premières (feldspath, argile)**
- — **Principales filiales et participations : CERATERA, HAVILAND LIMOGES, HAVILAND INC.**
- — **Effectifs du groupe : 3.300.**

L'assemblée générale, réunie le 28 juin 1979, sous la présidence de Mme de Vogüe, président-directeur général, a approuvé toutes les résolutions proposées par le conseil.

Le chiffre d'affaires 1978 s'est élevé à 282 millions de francs, en progression de 12 %. Le compte de pertes et profits, après amortissements (16,3 millions), provisions, et notamment provision pour dépréciation de notre participation au Luxembourg (5,5 millions de francs), et impôts sur le bénéfice (1,77 million de francs), présente un résultat net de 417 855 F.

Le dividende fixé à 5 F assorti de 2,50 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), formant un revenu global de 7,50 F, sera payé à partir du 2 juillet 1979.

Un montant de 759 144,64 F est inscrit en report à nouveau et un autre de 255 374,88 F est porté en réserve spéciale de plus-value à long terme.

L'assemblée générale a nommé administrateur M. Michel d'Halluin pour une période de six années.

Dans son allocution, Mme de Vogüe a souligné les *difficultés* persistantes du secteur du bâtiment et le tassement que manifeste le secteur des maisons individuelles. La progression du chiffre d'affaires de 1979 sera inférieure aux prévisions budgétaires. Toutefois, les mesures prises en 1978 permettront d'obtenir un meilleur résultat en 1979.

TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

Assemblée générale du 29 juin 1979

Lors de son allocution, le président de la Compagnie française des pétroles, M. René Granier de Lilliac, a souligné que l'amélioration constatée à la fin de 1978 s'était amplifiée au début de l'exercice 1979. Il a indiqué que la marge brute d'autofinancement consolidée pour le premier trimestre 1978 pourrait être de l'ordre de 1 800 millions de francs. Si les conditions d'exploitation constatées pendant le premier semestre 1979 persistent, la M.B.A. et le bénéfice net pour l'ensemble de 1979 devraient dépasser sensiblement ceux de l'exercice précédent. Ainsi, après quatre exercices médiocres, se rapprocherait-on d'une rentabilité plus normale des capitaux investis.

M. Granier de Lilliac a, en outre, dégagé les principes qui doivent inspirer la stratégie du groupe pour les prochaines années : poursuite de l'effort de rationalisation dans le raffinage et la distribution ; développement de la production de pétrole dans les zones les moins soumises aux turbulences politiques, avec une répartition des risques techniques et une sélection entre les projets à moyen et long terme ; maintien et renouvellement des interventions dans les grandes zones traditionnelles de production.

Développement des productions nouvelles et diversification énergétique

Dans le domaine de la production, 1978 a été marquée par une accentuation des efforts de diversification : diversification géographique des ressources d'hydrocarbures et diversification énergétique.

En mer du Nord, le gisement de gaz de Frigg est entré, en 1978, dans la seconde phase de son exploitation, et les livraisons de gaz à la Grande-Bretagne ont connu une progression importante. En Indonésie, la poursuite des travaux sur les gisements de pétrole de Bekapai et d'Handil a permis de réévaluer en hausse les réserves ; en Algérie, le groupe a pu disposer de 11,8 millions de tonnes de pétrole contre 10,6.

Le domaine minier s'est enrichi dans diverses zones : Algérie, Egypte, Cameroun, Philippines, Argentine.

Les premiers résultats de la politique de diversification énergétique sont encourageants : production de charbon en Afrique australe, exploration et production d'uranium, mise en œuvre d'un très important projet de récupération de gaz de pétrole liquéfiés et de condensats en Abu-Dhabi.

En outre, les activités de coopération industrielle se développent. Les contrats en cours d'exécution en Inde, en Algérie et en Abu-Dhabi apportent une contribution significative aux résultats. Certains d'entre eux permettent de renouveler les possibilités de ressources en hydrocarbures. Cette forme nouvelle des interventions de la compagnie est appelée à prendre de l'extension.

Le raffinage et la distribution en Europe ont enregistré un net redressement à partir des derniers mois de 1978, l'arrivée à terme d'affrètements anciens a contribué à cette amélioration.

Traduits au plan financier, ces facteurs ont tous permis une amélioration du résultat net.

DES CHIFFRES SUR LE GROUPE

	1978	1977
Personnel	43.994	44 510
Chiffre d'affaires	56 313 millions de F	53 440 millions de F
Marge brute d'autofinancement	3 328 — —	2 873 — —
Bénéfice net	451 — —	260 — —
dont part de C.F.P.	371 — —	134 — —
Investissements	3 063 — —	3 724 — —
Dividende par action C.F.P.	10 francs	9,40 francs
Impôt déjà payé au Trésor	5 francs	4,70 francs
Revenu global de l'action	15 francs	14,10 francs

(*) 5 francs pour l'action nouvelle.

La mise en paiement du dividende a été fixée au mardi 3 juillet.

هكذا من الأصل

ES SOCIÉTÉS

SEB S.A.

EXERCICE 1978

'ORÉAL

ERABATI



NÇAISE DES PÉTROLES

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UBR

UNION DE BANQUES RÉGIONALES POUR LE CRÉDIT INDUSTRIEL

Banque de crédit à moyen et long terme

Filiale à 100 % des banques du GROUPE CIC

EMPRUNT 1979

- Montant : 100 millions de francs.
- Nombre d'obligations : 100 000 de 1 000 F nominal.
- Prix d'émission : 1 000 F par obligation.
- Intérêt annuel : 109 F par titre.
- Durée : 11 ans.
- Amortissement : au pair en 10 tranches égales à partir du 15 juillet 1980.
- Jouissance : 15 juillet 1979.

Taux d'intérêt : 10,90 %

Rendement actuariel brut : 10,81 %

[illegible] du 18 avril 1979 - Balo du 2 juillet 1979.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS MARITIMES (S.F.T.M.)

L'assemblée générale ordinaire de la Société Française de Transports Maritimes, filiale principale de la Compagnie Navale Worms, s'est réunie au siège de la société le 25 juin 1979 sous la présidence de M. Jean Barnaud.

Le rapport du conseil note l'apparition dans la conjoncture internationale, cette année, pour la première fois depuis 1974, de plusieurs éléments positifs dont il souligne cependant la fragilité, rappelant que les problèmes de fond, surcapacité de production de la construction navale mondiale, instabilité monétaire et renchérissement permanent du prix de l'énergie, n'ont pas été résolus. Au plan national, le problème fondamental du surcoût demeure menaçant pour l'avenir.

Résultant d'un programme d'investissements de plus de 2 milliards de francs depuis 1972, l'endettement de la société a commencé à décroître, de 100 millions de francs, en 1978 : mais il est encore, au 31 décembre 1978, de 1 242 millions de francs.

Alors que la flotte française marquait un léger déclin, la société a réussi à maintenir, en 1978, l'intégralité d'ensemble de sa capacité de transport. A la date de l'assemblée, sa flotte se compose de 15 pétroliers et pétroliers minéraliers, 13 navires de ligne dont 3 rouliers et 19 navires spécialisés et caboteurs, représentant au total 2,8 millions de tonnes de port en lourd, de cinq ans et demi d'âge moyen pondéré à la tonne.

Les résultats de l'exploitation des navires, confiée à ses filiales, la Société Française de Transports Pétroliers pour les transports pétroliers, la Navale et Commerciale Havraise Péninsulaire pour les lignes régulières, la Société Nantaise des Chargeurs de l'Ouest et les groupements d'intérêt économique Cetragpa, Unitramp et Carline, pour les transports de vrac et spécialisés, traduisent les difficultés connues plus spécialement cette année par les lignes régulières : malgré une augmentation de plus de 10 % des recettes qui s'établissent, pour la seule part quirataire de la société, à 960,7 millions de francs, le bénéfice brut d'exploitation des navires est, à 214,9 millions de francs, en baisse de 3 % par rapport à celui de 1977.

L'augmentation des frais généraux a pu être contenue à 11,7 % ; les frais financiers liés à la réalisation du programme d'investissement sont normalement en augmentation de 18,6 % (leur progression avait été de 34 % en 1977 et 16 % en 1976) : le bénéfice d'exploitation, avant amortissements et provisions est ainsi, à 64,8 millions de francs, très inférieur à celui de l'exercice précédent, 100,3 millions de francs.

L'assemblée a approuvé l'inscription en profit de la totalité des primes d'équipement et de l'aide fiscale accordées au titre des navires mis en service à compter du 16 décembre 1977 : 65,9 millions s'ajoutent en conséquence aux profits exceptionnels, dont le montant global est ainsi porté à 85,3 millions au lieu de 11,8 millions en 1977 ; 22,8 millions de plus-values ont été réalisées sur la vente de quatre navires, au lieu de 50,4 millions pour six navires l'année précédente.

Cent soixante-huit millions neuf cent mille francs ont été dotés aux amortissements, dont 161,4 pour le matériel naval : celui-ci est globalement amorti de plus de 37 %, pourcentage qui passe à 40,5 % si l'on comprend le solde des subventions à imputer.

La quasi totalité de la marge brute d'autofinancement ayant été utilisée pour doter les amortissements, le bénéfice net est de 1,5 million.

L'assemblée a décidé de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires à la distribution d'un dividende, réduit à 4,75 F par action, au lieu de 5,86 F l'année précédente : s'y ajoutera 2,38 F d'impôt payé au Trésor, soit un revenu global de 7,13 F par action de 100 F nominal. Les actionnaires ont accepté de mettre leur part en compte courant, sans intérêt, à la disposition de la société, jusqu'au 31 mars 1980, pour soulager sa trésorerie.

L'assemblée a renouvelé, pour la durée statutaire de trois ans, les mandats de MM. Jean Barnaud, Jean Bucquet, Stéphane Desmarais et Guy-François Laroche et ratifié la cooptation de Total Compagnie Française de Navigation en remplacement de la Compagnie Auxiliaire de Navigation « Auxinavi ».

Le conseil d'administration, réuni à la suite de l'assemblée, a réélu M. Jean Barnaud président-directeur général et M. François Rozan vice-président-directeur général.

L'activité du premier semestre de l'exercice 1979 est estimée en amélioration par rapport à celle de la même période de l'année précédente, qui avait été le plus sévèrement touchée par la crise, mais ne retrouve pas encore le niveau de 1977.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Attribution d'actions gratuites :

2 actions nouvelles pour 25 actions anciennes

Au cours d'une récente réunion d'information, M. LAURE, Président de la SOCIETE GENERALE, a fait le point sur les résultats du Groupe en 1978.

Troisième banque française par le total de son bilan, la SOCIETE GENERALE est la première par le montant de son capital — si l'on excepte les SICOMI — et par le montant de son bénéfice net déclaré consolidé : 835 millions de francs en 1978, hors intérêts minoritaires.

Sur la base du cours actuel de 226 F l'action SOCIETE GENERALE capitalise moins de 3,5 fois le bénéfice net déclaré consolidé du Groupe en 1978, hors tiers et hors reprise de 227 M.F. d'amortissements exceptionnels. Précisons qu'après réévaluation des actifs effectuée en application des dispositions légales, les fonds propres consolidés s'élèvent globalement à plus de 5,2 milliards de francs, hors intérêts minoritaires.

Poursuivant sa politique de renforcement des fonds propres engagée il y a trois ans et destinée à conforter les moyens d'action du Groupe SOCIETE GENERALE, le Collège des actionnaires a décidé, dans sa séance du 30 mai, d'affecter à une augmentation de capital social par incorporation de réserves une somme de 74.649.600 F ; en conséquence, le capital se trouve désormais porté à 1.007.769.600 F. Cette politique, perçue favorablement par le marché, se traduira, pour la troisième année consécutive, par une distribution gratuite d'actions à raison de deux actions nouvelles gratuites, jouissance 1-1-1979, pour vingt-cinq actions anciennes.

Les opérations matérielles d'attribution débuteront à une date qui sera fixée ultérieurement.

DOLLFUS-MIEG et Cie

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 29 juin 1979, a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Les comptes de la société se soldent par une perte nette comptable de 60,7 millions de francs après 69,2 millions de francs de dotations nettes aux provisions. Les comptes consolidés font apparaître, après 143,2 millions de francs de dotations aux amortissements et aux provisions, et 32,1 millions de francs d'impôts sur les bénéfices, une perte nette, intérêts des tiers inclus, de 14,8 millions de francs.

Etant donné ces résultats, et sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1978.

L'assemblée générale a réélu M. François-Xavier Thiriez membre du conseil d'administration.

Dans son allocution, le président Jacques Biosse Duplan a fait état de mesures de restructuration récentes, où à l'étude, visant à désengager le groupe de certains secteurs pour concentrer ses efforts de développement sur ses points forts. Le président a, par ailleurs, donné des indications sur l'activité et les résultats de l'exercice en cours. A fin mai, le chiffre d'affaires consolidé, qui intègre désormais les sociétés allemandes Zell-Schonau et Move Werk, s'élevait à 1 894 millions de francs, soit une augmentation par rapport à celui de fin mai 1978 de 20,9 % et, dans des structures comparables, de 12,3 %. A fin avril, le résultat brut d'exploitation consolidé avant amortissements s'établissait à 93,4 millions de francs contre 54,2 millions à fin avril 1978. Compte tenu de ces résultats, comme des indications actuellement disponibles sur l'évolution de l'activité, le premier semestre se terminera sur des résultats favorables.

PRICEL

Les actionnaires, réunis le 28 juin 1979 en assemblée générale ordinaire, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1978, qui se solde par un bénéfice de 20 064 110 F contre une perte de 18 068 333 F en 1977. Le bénéfice net consolidé (part du Groupe) a atteint 56,4 M.F. en 1978 contre 18,8 M.F. en 1977. Un dividende de 12 F par action, avoir fiscal compris — en augmentation de 60 % sur celui de l'exercice précédent — sera mis en paiement le 2 juillet 1979.

Au cours d'un large exposé, Jérôme Seydoux a fait le point de l'évolution de la société depuis trois ans et des perspectives d'avenir. Les cessions d'actifs ont représenté près de 450 M.F. et les acquisitions de participations environ 100 M.F., y compris le rachat prochain à la Bourse de Londres, pour 15 M.F., des actions encore réparties dans le public de Viscose Company Limited, qui, en particulier, fabrique et vend des éponges cellulosiques. Pricel dispose actuellement des disponibilités de l'ordre de 400 M.F.

Le chiffre d'affaires consolidé (2 114 M.F.) de l'exercice 1978 se ventile approximativement à raison de 55 % dans le textile et de 45 % dans des activités diverses et a été réalisé à raison de 45 % en France et de 55 % à l'étranger.

Le secteur textile a effectué un redressement très net : ses pertes mensuelles, voisines de 10 M.F. en 1976, avaient été ramenées à 5 M.F. environ en 1977 ; ce secteur a dégagé un léger bénéfice en 1978 et, pour les cinq premiers mois de 1979, un bénéfice mensuel de l'ordre de 3 M.F.

Le chiffre d'affaires consolidé de Pricel à fin mai 1979 est en augmentation de 14 % par rapport à celui de la période correspondante de 1978 et le résultat est en notable accroissement. L'année 1979 devrait donc être le premier exercice satisfaisant depuis plusieurs années.

L'assemblée générale a nommé administrateurs MM. Dominique Boyer, Francis C. Fabre, Jean-Claude Haas et Henry Rochat. L'entrée de MM. Francis C. Fabre et Dominique Boyer au conseil d'administration de Pricel, au moment où MM. Jérôme Seydoux et Jean-Pierre Lagrange viennent d'être nommés à celui de Chargeurs réunis, marque l'intention de l'une et l'autre société d'instaurer entre elles une étroite coopération.

A ce propos, Jérôme Seydoux a indiqué que Pricel prendrait prochainement une participation de 50 % dans le capital de la société SOFIP, qui détient notamment 16 % du capital de Chargeurs réunis, et que cette prise de participation représenterait un investissement de l'ordre de 40 M.F.

SETFICO

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 27 juin 1979 à Paris, a approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui font apparaître, après amortissements et impôts, un bénéfice net de 913 774,06 F.

Il a été décidé de distribuer un dividende de 1,75 F par action assorti d'un avoir fiscal de 0,88 F, payable à compter du 9 juillet 1979 aux guichets de la banque Worms, contre estampillage des titres pour les actions nominatives et contre remise du coupon numéro 3 pour les actions au porteur.

Dans son rapport, le conseil analyse les faits marquants de l'activité du groupe :

SIMEL a poursuivi ses efforts sur les marchés étrangers et les exportations ont représenté, en 1978, plus de 34 % du chiffre d'affaires. Le bénéfice net s'élève à 2 922 000 F.

Les Huileries Réunies ont enregistré une perte de 874 354 F, due essentiellement à la concurrence excessive régnant sur le marché français des huiles fluides alimentaires. Le contrôle de cette participation a été cédé au début de 1979.

La CAFCO a vendu les bureaux dont elle était propriétaire, 44, avenue George-V, dégageant ainsi une importante plus-value à long terme.

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

Réunis en assemblée générale à Lyon, le 28 juin 1979, sous la présidence de M. Daniel Doustin, les actionnaires de la C.N.R. ont approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Dans son allocution, le président Daniel Doustin a souligné qu'après plus de quarante années d'efforts l'aménagement du Rhône touche à sa fin entre Lyon et la mer, le dernier ouvrage, celui de Vaugris, devant être mis en eau au printemps de 1980. En amont de Lyon, la Compagnie a entrepris les aménagements de Chautagne et de Belley, premiers des cinq aménagements qui doivent compléter l'équipement du fleuve.

Le « nouveau Rhône », qui fournit les conditions d'un développement économique et notamment de l'agriculture, est certes différent du fleuve naturel, si poétique, mais l'aménagement offre aussi des possibilités nouvelles, par exemple, sur le plan des sports et des loisirs et contribue à l'amélioration du cadre de vie des populations et collectivités riveraines.

Il a insisté sur le souci qu'avait la Compagnie de trouver un équilibre entre les nécessités économiques et le respect de l'environnement.

Il a confirmé que le projet de loi, attribuant à la C.N.R. la concession du canal à grand gabarit Saône-Rhin, a été approuvé par le Conseil des ministres de mardi dernier et que ce projet sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale pour être discuté à la session d'automne.

L'assemblée a décidé d'affecter le bénéfice net de l'exercice 1978 (1 512 000 F) à la distribution d'un dividende de 0,63 F par action (contre 0,64 F au titre de l'exercice 1977), l'avoir fiscal s'élevant à 0,315 F. Compte tenu du revenu des parts de production attribué aux collectivités locales actionnaires, qui s'élève pour chaque part à 2,43 F après indexation, le rapport de chaque action des catégories A et B est de 3,06 F (contre 2,86 F l'année précédente), soit un rendement global net de 30,60 %.

Une assemblée générale extraordinaire a approuvé une proposition de modification des statuts de la C.N.R., afin de fixer à trois ans la durée du mandat de tous les administrateurs.

CROUZET

L'assemblée générale ordinaire de Crouzet S.A. réunie le 22 juin 1979 sous la présidence de M. Jean Jullien-Davin a approuvé les comptes et les résultats de l'exercice 1978, qui font apparaître un bénéfice net de 16 246 000 F contre 15 744 000 F en 1978.

Au cours de cette assemblée, il a été décidé la distribution à compter du 10 juillet 1979, d'un dividende net de 4 F, assorti d'un avoir fiscal de 2 F, portant le revenu global à 6 F par action contre 5,10 F en 1978.

Le chiffre d'affaires de Crouzet S.A. en France, en augmentation de 15,6 %, s'élève à 379 904 000 F dont 154 370 000 F pour l'exportation directe.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires consolidé du groupe progresse de 13,8 % et s'établit à 811 729 000 F.

Au cours de son allocution, le président a commenté les résultats en expliquant la relative stabilité des composants industriels et l'intéressante progression du secteur « aérospatial et systèmes » avec, en particulier, le développement des département « spatial-engins » mais surtout « transports et télécommunications ».

Le président, en rappelant que le dernier exercice avait été marqué par la création de deux nouvelles filiales commerciales en Suède et aux Etats-Unis et d'une filiale commune avec SFENA dite « SV2 » chargée de recherches dans des secteurs communs aux sociétés mères, a évoqué, également, les perspectives de 1979. A fin mai, les ventes de Crouzet S.A. en France sont en progression de 22,7 % par rapport à la même période de 1978 et le portefeuille de commandes, en augmentation sensible, représente globalement au niveau du groupe, qui, à 378,7 millions de francs pour les cinq premiers mois.

Ces éléments — en l'état actuel des choses — permettent d'envisager pour l'ensemble de l'exercice une croissance du chiffre d'affaires d'environ 15 %. Contrairement à l'année précédente, l'ensemble des activités de l'entreprise pourrait contribuer au développement des ventes.

Ces tendances se vérifient également au niveau du groupe qui, à fin mai, enregistre une progression du chiffre d'affaires consolidé de + 26,4 %.

A l'occasion de questions qui lui ont été posées, M. Jullien-Davin a notamment précisé les points suivants :

— Mouvement au niveau de la géographie du capital. Une société financière du groupe Elf-Aquitaine a pris à l'occasion de la récente augmentation de capital une participation située aux environs de 7 % du nouveau capital, participation réalisée à titre de placement.

En ce qui concerne les poussées du titre Crouzet, ni la société, ni sa société, ni sa direction générale ne sont jamais, et en aucun cas, intervenues en Bourse à ce sujet.

Quant aux achats actuels sur le titre, le président a émis, entre autres hypothèses, qu'ils pourraient être dus au groupe Elf-Aquitaine, qui pourrait envisager de porter sa participation jusqu'à 10 %.

— Rapprochement Crouzet-SFENA. « Tôt ou tard, on devra arriver à une entente entre les principaux constructeurs français d'équipements aéronautiques si l'on veut vraiment lutter, avec succès, contre la concurrence américaine, allemande, anglaise », a déclaré le président de Crouzet.

C'est dans cette perspective que le G.I.E. Ispena auquel participaient Sagem - SFIM, SFENA et Crouzet avait été constitué, politique poursuivie avec la création de la société en nom collectif SV2, dans laquelle Crouzet et SFENA possèdent chacune 50 %.

Le rapprochement entre SFENA et Crouzet sur lequel les deux sociétés et les pouvoirs publics réfléchissent, représente la suite logique de cette politique : en effet, les deux sociétés, dont les activités aéronautiques sont complémentaires représenteraient un nouveau groupe pouvant s'appuyer en particulier sur les importantes activités civiles industrielles de Crouzet. A propos de ce rapprochement, pour lequel l'évaluation des deux sociétés a commencé récemment, M. Jullien-Davin a indiqué que la concrétisation de cette opération — si elle se réalise — n'était envisageable que dans le cas où Crouzet serait la société absorbante.

Moët-Hennessy

L'assemblée générale des actionnaires, réunie à Paris le 28 juin 1979, sous la présidence de M. Frédéric Chandon de Briailles, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1978.

Elle a fixé à 10,50 F par action le dividende de l'exercice, auquel s'ajoute un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 5,25 F, soit un dividende global de 15,75 F, en hausse de 25 %. Il est rappelé qu'un acompte sur dividende de 5 F a été payé en date du 31 janvier 1979. Le complément, soit 5,50 F, sera mis en paiement à partir du 9 juillet 1979, contre remise du coupon n° 26.

L'assemblée générale a également renouvelé pour une période de 6 années les mandats d'administrateurs de MM. Alain de Pracomtal et Gérald de Geoffre de Chabrignac.

Le conseil d'administration qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée a reconduit M. Alain de Pracomtal dans des fonctions de directeur général.

KLÉBER - COLOMBES

L'assemblée générale ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1978, s'est réunie le 28 juin sous la présidence de M. Beraldi.

Elle a approuvé les comptes, qui, après dotation aux amortissements hors réévaluation de 52 170 000 F, se soldent par une perte de 92 794 000 francs, reportée à nouveau.

Au niveau du groupe, la perte s'élève à 98 032 000 F après dotation aux amortissements de 93 547 000 F.

Dans son allocution, le président a défini les orientations du programme de restructuration interne dont la réalisation doit permettre de retrouver des conditions d'exploitation favorables.

Evoquant l'exercice en cours, M. Beraldi a indiqué que pour les cinq premiers mois, le chiffre d'affaires était en progression de près de 12 % et le résultat en amélioration, mais que tout pronostic sur l'ensemble de l'exercice était rendu difficile par l'incertitude qui règne sur l'ampleur des hausses des matières premières.

CONVERTIMMO (SICAV)

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 29 juin 1979, sous la présidence de M. Raymond Axelroud, pour approuver les comptes de l'exercice 1978-1979, clos le 31 mars 1979.

Dans un contexte boursier favorable, surtout durant l'année 1978, et particulièrement en France, la valeur liquidative a augmenté, en un an, de 13,6 %, passant de 121,50 F à 138,01 F ; si l'on tient compte du dividende net mis en paiement en juillet 1978, la progression ressort à 19,6 %.

Du fait des apports de capitaux provenant des souscriptions nettes et de l'évolution positive de la valeur liquidative, l'actif net est passé en un an de 231,7 millions de francs à 278,6 millions de francs, soit une nouvelle progression de 20,2 %.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 13,63 millions de francs ; il permet la mise en paiement d'un dividende net de 6,75 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,89 F, soit un revenu global de 7,64 F contre 8,08 F au titre de l'exercice précédent. Sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 mars 1979, le rendement de l'action Convertimmo ressort à 5,82 %.

Le dividende sera mis en paiement le 2 juillet 1979 contre remise des coupons 11 et 12 aux guichets des banques fondatrices : Société Générale - Société Générale Alsacienne de Banque.

Les actionnaires de Convertimmo pourront, jusqu'au 28 septembre 1979, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

hachette

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 1979

Extraits de l'allocution prononcée par M. MARCHANDISE Président du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

Le progrès des résultats de la Société est réel et se complète par l'amélioration de sa situation financière. Grâce, notamment, à la cession des Agences Hachette aux N.M.P.P. à concurrence de 60 % de leur capital, un désendettement a pu être opéré. Ceci allège nos frais financiers qui étaient trop importants.

Par ailleurs, après élimination des plus et moins-values, notre bénéfice consolidé s'élève à 68 MF, contre 20 en 1977.

Hors plus et moins-values, la part d'Hachette est de 48,9 MF en 1978, contre 43,7 en 1977, car, en 1977, la part des tiers avait été négative.

Si l'exercice écoulé nous a donné satisfaction et nous permet de maintenir la politique amorcée depuis deux ans, c'est-à-dire, de rechercher une rémunération convenable des actionnaires, cette année encore, l'accroissement de celle-ci est mesuré mais permet de compenser l'inflation.

Aussi nous vous proposons de distribuer un dividende net de 8 F par action auquel s'ajoutera, le cas échéant, un avoir fiscal de 4 F. Je vous rappelle que les chiffres comparables pour le dernier exercice étaient de 6 et 3 F.

A cet égard, la situation des différentes entreprises auxquelles Hachette est associée, comme la conjoncture, nous incitent à être circonspects.

Sur le plan interne, beaucoup de problèmes ont été réglés. Cependant, deux situations demandent beaucoup de vigilance.

La première, qui évolue favorablement, est celle du rodage du Centre de Distribution du Livre maintenant installé en région parisienne à Maurepas. Il s'agit d'un très gros investissement qui a dépassé 179 millions de francs et qui arrive progressivement à son régime de croisière. Pour l'instant, l'activité de celui-ci se situe à un niveau élevé puisque ce Centre distribue plus de 8 millions de livres par mois environ, et en mai 9.635.000, c'est-à-dire, environ 400.000 livres par jour ouvrable.

D'autre part, je dois vous faire part de mes préoccupations concernant la Néogravure. Je ne peux qu'être très prudent puisque l'appréciation qui comptera finalement sera celle de l'Administrateur provisoire, sous le contrôle du Tribunal de Commerce de Paris.

1) Le problème de l'avenir de la Néogravure et de ses filiales ne se pose encore que parce qu'un effort considérable de réorganisation et de financement a été mené à bien et rend crédible une politique d'investissement. Les actionnaires ont déjà consacré à cet effort plus de 130 millions de francs en 4 ans, auxquels se sont ajoutés 50 millions de francs d'aide publique.

2) Les investissements à venir sont importants mais ils doivent permettre d'atteindre un niveau de rentabilité convenable. Malheureusement, ils ne sont pas à la mesure des possibilités financières du seul Groupe Hachette.

3) Ceci nous conduit à rechercher pour chaque Société du Groupe de la Néogravure une solution qui lui soit adaptée, et qui tienne compte des possibilités et des particularités propres à chacune d'elles. Ceci peut conduire le Groupe Hachette à intervenir plus fortement dans certaines usines que dans d'autres.

4) L'aide des pouvoirs publics a été normalement sollicitée. J'ai des raisons de penser que leur réponse ne sera pas négative.

Je voudrais enfin vous donner des informations sur l'exercice en cours.

Nos départements et filiales d'édition de livres ont commencé l'année de façon globalement convenable, mais vous savez que, dans ce domaine d'activités, le second semestre pèse d'un poids très important. Les départements de distribution de livres (Maurepas et CRDL) ont fortement progressé en chiffre d'affaires, compte-tenu notamment de la prise en distribution, au début de cette année, des Éditions Jean-Claude Lattès.

Les filiales de Presse ont toutes connu un bon début d'année, malgré la concurrence sévère qui caractérise le marché de la publicité.

Nos activités de Vente au Détail qui avaient débouché sur des résultats particulièrement brillants en 1978 réaliseront sans doute en 1979 une performance légèrement inférieure, en raison notamment d'une moindre progression des ventes de livres et de presse dans les gares. Il conviendra d'autant plus de poursuivre l'effort de diversification entamé par ce Département.

Les filiales liées aux N.M.P.P. évoluent de façon satisfaisante, de même que l'A.M.P. en Belgique et la plupart de nos filiales étrangères. Des mesures de réorganisation ont été prises pour un certain nombre d'entre elles, particulièrement en Espagne et aux Etats-Unis.

Dans le domaine de l'imprimerie, il faut noter que le Groupe Brodard et Taupin est à nouveau bénéficiaire.

Dans celui de l'Audiovisuel, nous n'enregistrons pas cette année d'opération aussi spectaculaire que celle menée l'année dernière avec le Groupe Elf-Antar, pour la vente des cassettes dans les stations-service. Nous suivons avec attention l'évolution technique et commerciale de ce secteur où il faut faire preuve à la fois d'imagination et de prudence.





FINANCES PUBLIQUES

LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Recherche universitaire : pas assez d'efficacité

Nous terminons l'analyse du rapport 1979 de la Cour des comptes.

Malgré des efforts méritoires d'adaptation et en dépit de ses performances, la recherche universitaire française n'est pas encore dotée des structures et des procédures qui lui garantissent les meilleures conditions de financement et d'efficacité. Dans son rapport 1979, la Cour des comptes qui, l'an dernier, avait examiné la gestion des universités, s'inquiète de la crise qui pèse actuellement sur le personnel de recherche. « *Elle se traduit*, dit-elle, *par le vieillissement des équipes et par divers blocages dans le recrutement, l'avancement et la mobilité.* »

D'autre part, la présentation des demandes de crédits sous forme de programme reste un exercice assez formel dans la recherche universitaire, note le rapport de la Cour des comptes, qui ajoute que, « *à l'émiettement constaté dans les attributions des crédits du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) — dont la répartition*, dit-elle, *est fondée sur une pratique de quasi-reconduction, — correspond une situation analogue pour les attributions des crédits — plus modestes — faites par la mission à la recherche.* ».

En ce qui concerne les équipements, qui compte tenu des possibilités limitées de financement, devraient faire l'objet d'un soin particulier, la Cour des comptes note que leur répartition apparaît parfois contestable et que leur meilleur emploi est loin d'être réalisé. Elle cite ainsi l'exemple d'un institut de pharmacologie de 6 millions de francs, construit à Montpellier, inauguré depuis 1976 et dont les locaux viennent d'être en partie loués à l'administration des P.T.T. « *Il n'existe pas*, dit-elle, d'autre part, *de véritable politique de renouvellement et de gros entretien des matériels comme en témoigne l'état de la flotte océanographique du C.N.R.S. et des universités.* »

« *D'une façon plus générale*, note-t-elle, *le rôle de la mission de la recherche est encore modeste et insuffisamment défini par rapport au C.N.R.S., organisme trop pesant, dont la gestion suscite de nombreuses critiques.* » Analyse que partage, en partie dans sa réponse, le secrétariat d'Etat à la recherche, qui précise que la réforme en cours devrait y remédier.

Enfin, la Cour des comptes s'attaque à la valorisation de la recherche effectuée au travers de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), qui n'a pas su équilibrer son compte d'exploitation pour 1977. Constat que le ministre de l'industrie reconnaît. « *L'ANVAR*, dit-il, *n'a pas su définir avec ses partenaires des relations financières adaptées lui permettant d'obtenir dans tous les cas une juste rémunération des services rendus.* » Aussi, la Cour des comptes, qui s'interroge sur la faiblesse du nombre des dossiers de découvertes et inventions transmis à l'ANVAR par la recherche, suggère-t-elle d'apporter des améliorations dans le sens d'une plus grande efficacité et d'un meilleur contact avec le monde industriel.

MENTON ET LES IMPRUDENCES DE M. PALMERO

Le rapport de la Cour des comptes consacre un long développement à la gestion de la ville de Menton sous le mandat de l'ancien maire, M. Francis Palmero, sénateur (Union centriste) des Alpes-Maritimes, auquel a succédé, en mars 1977, le général Emmanuel Aubert (R.P.R.), qui lui avait déjà ravi son siège de député en 1968.

« *La commune de Menton*, constatent les magistrats de la Cour, *dont la population compte un nombre important de retraités, s'est efforcée, depuis quelques années, à l'exemple de nombreuses communes du littoral méditerranéen, d'attirer une clientèle nouvelle en engageant d'importantes opérations d'équipement, notamment dans le domaine touristique.* » Cette orientation aurait été cependant, selon la Cour, trop brutale, exagérément ambitieuse et se serait accompagnée de nombreuses irrégularités dans la passation des marchés publics, tout en favorisant anormalement les intérêts privés au détriment des contribuables mentonnais. Ainsi, de 1971 à 1977, le budget communal a quadruplé et la dette par habitant est passée de 2 084 F en 1974 à 5 421 F en 1976.

Pour illustrer les abus auxquels a donné lieu l'utilisation des terrains gagnés sur la mer, la Cour cite deux exemples d'aménagement, ceux de la baie de Garavan et du Bastion. Un troisième projet d'aménagement, celui de la baie ouest de Menton, comportant notamment la construction de huit plages artificielles, de deux ports — l'un privé, l'autre public, — l'implantation d'une île artificielle avec hôtel, centre d'affaires, piscine... s'est traduit, lui, par un véritable fiasco. L'ampleur des réactions locales et les résultats défavorables de l'enquête publique ont contraint le conseil municipal à l'abandonner avant qu'il n'ait connu un début de réalisation. Mais les études ont coûté aux contribuables près de 600 000 F.

M. Palmero, très sévèrement mis en cause par le rapport, fait valoir pour sa part qu'il a toujours agi sous le contrôle des autorités de tutelle et que les finances de la ville étaient suffisamment saines pour que les emprunts sollicités aient toujours été accordés sans difficulté. Sa responsabilité n'en est pas moins entièrement engagée. Elu maire en 1954 et constamment réélu jusqu'en 1971, son mérite est d'avoir relevé Menton de ses ruines après les bombardements qui, à la Libération, avaient endommagé 75 % des immeubles de la ville.

S'il a été l'homme du renouveau urbain de Menton, en réalisant de nombreux équipements collectifs, il s'est en revanche heurté, dans les dernières années de son mandat, à une opposition locale de plus en plus vive qui n'approuvait pas ses choix calqués sur ceux de villes concurrentes plus riches.

GUY PORTE.

Les observations sont plus souvent suivies d'effet

Les observations de la Cour des comptes sont-elles suivies d'effet ? Une commission interministérielle chargée d'examiner les suites à donner aux rapports publics de la Cour des comptes, dite « commission des suites », a été créée il y a quelques années. C'est un organisme interministériel qui réunit, sous la présidence du chef du service de l'inspection générale des finances, le directeur du budget et le directeur général de l'administration et de la fonction publique. Elle dispose de rapporteurs à temps partiel choisis parmi les auditeurs au Conseil d'Etat et les inspecteurs des finances.

La commission a enregistré en 1979 au titre des années passées quelques succès qui viennent confirmer ceux déjà constatés au cours des années antérieures, notamment en 1978, indique le ministère du budget. « *C'est ainsi que, en 1979, trente-quatre affaires ont reçu une solution définitive contre vingt-sept en 1978 et neuf en 1977. Plus généralement, la proportion des recommandations non suivies d'effet (9 %) est désormais inférieure au dixième du total, tandis que les conclusions définitives (21 %) et les solutions en cours (46 %) en représentent désormais plus des deux tiers — le quart restant correspondant aux recommandations nouvelles (24 %).*

» *Parmi les affaires relevées par la Cour et réglées depuis un an figurent le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), le Festival d'automne de Paris et les actions d'orientation et de reconversion des produits agricoles. Aucun de ces dossiers n'aura besoin d'être repris en 1980.*

» *Parmi les sujets qui ont sensiblement progressé et devraient trouver leur solution dans l'année qui vient figurent : le régime juridique et la gestion des ports de plaisance ; l'urbanisation de la région de Fos ; le fonctionnement de l'Office national d'études et de recherches de l'aérospatiale (ONERA) ; la gestion des organismes d'H.L.M. ; les hôpitaux publics, l'organisation de l'assurance-vieillesse dans le régime général.*

» *Parmi les affaires que la commission évoque pour la première fois figurent notamment : la gestion des universités ; le prix de la journée des hôpitaux publics ; les accidents de travail ; le paiement des amendes pénales ; l'entretien des bâtiments de la Ville de Paris ; la liquidation de l'O.R.T.F. ; les installations locales de protection et de distribution de chaleur. Ces nouveaux dossiers font l'objet de trente-huit recommandations nouvelles et seront réexaminés en 1980.* »

PLACEMENTS

UN AN APRÈS LE VOTE DE LA LOI MONORY

La « corbeille » veut sortir de son ghetto

Adieu complexes, retenue et discrétion ! Dix ans après l'autorisation de faire de la publicité, et douze mois après le vote de la loi Monory, la Bourse, enfin convaincue de son retour en grâce auprès des pouvoirs publics, a décidé de sortir de son ghetto. « *Finie la politique du « gros dos » !* », a, en substance, déclaré M. Flornoy, syndic des agents de change, en présentant à la presse les nouvelles réalisations et les perspectives d'action de son institution.

Pour améliorer, voire moderniser, son image dans le public, la Compagnie des agents de change porte d'abord son effort sur les médias audio-visuels. Depuis le 28 juin, l'émission quotidienne de Bourse, retransmise vers 13 h. 30 par TF 1, ne respire plus la grisaille. La Bourse s'est offert un studio couleur. Le procédé Antiope, mis au point par T.D.F. (*le Monde* du 10 février), trouve, du coup, une première application, les cours étant transmis directement par son intermédiaire. Quant aux professionnels (ou même les particuliers) qui souhaiteraient avoir accès à ce magazine-Bourse à l'heure de leur convenance, il leur suffira d'acquérir un « décodeur » adaptable à leur récepteur (autour de 1 000 francs l'unité, lorsqu'on aura trouvé dix mille clients) et de s'acquitter du prix de l'abonnement (1 450 francs par mois pour le moment).

Ceux qui ne peuvent s'offrir ce luxe pourront toujours se consoler en regardant, chaque vendredi soir, sur la première chaîne, une émission « Spécial Bourse », dont la grande première aura lieu à la rentrée.

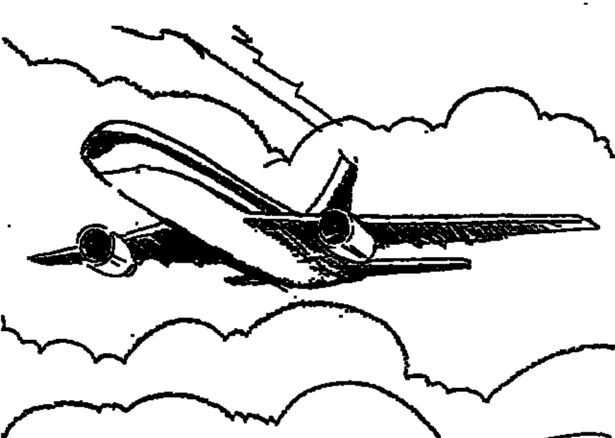
Voilà pour les amateurs déjà convaincus. Mais que les autres, profanes et novices, se rassurent, on a pensé à eux ! Les audio-visuels présentés dans la galerie du palais réservée aux visiteurs ont été rénovés. Leur efficacité se veut « *diabolique* ». « *Après cette projection de diapositives tout être normalement constitué devrait illico nous apporter ses économies* », nous a dit, pince-sans-rire, un professionnel local. « *Attention, on ne force personne !* » C'est heureux, et à cet égard, l'initiative qui a consisté à résumer toute l'abondante documentation autrefois généreusement offerte, en une brochure unique (désormais payante : 5 F), peut être saluée. La tâche des femmes de ménage, chargées de collecter toute la paperasserie qui jonche le sol du palais, en sera sans doute allégée.

Le second volet de la nouvelle stratégie des professionnels de la Bourse n'est pas moins hardi. Les cadres et les chefs d'entreprise n'ont qu'à bien se tenir. Désormais, ils sont la « *cible privilégiée* » de la compagnie. Des « formateurs » seront spécialement engagés pour enseigner aux premiers les mystères de la Bourse, grâce à des séminaires qui se dérouleront dans leur propre entreprise. Simultanément, on tentera de persuader les salariés visés par la loi, actuellement à l'étude, de distribution d'actions gratuites (les fameux « 3 % du président ») de conserver ces titres, voire d'en acquérir d'autres.

La clientèle potentielle étant ainsi systématiquement « travaillée », restera à accroître le nombre de produits offerts. Les chefs d'entreprise seront donc, eux aussi, démarchés. On leur expliquera les multiples avantages qu'offre la cotation de leur affaire à la Bourse. On les rassurera sur les risques qu'ils courent de se faire racheter par telle ou telle grande compagnie. Ce qui, compte tenu des lacunes du système d'offre publique d'achat (O.P.A.), ne sera guère difficile. On leur dira enfin combien les actionnaires qui prêtent leur argent sont moins exigeants que les banquiers.

Bref, tous les efforts sont entrepris pour réhabiliter et diffuser un produit qui, si l'on en croit la feuille d'impôt du président de la République, récemment reproduite par *le Canard enchaîné*, assure à ses détenteurs un certain rapport...

PATRICE CLAUDE.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 JUILLET

Honorable résistance
Reprise de l'or

En ce début de semaine, les valeurs françaises ont montré une honorable résistance, s'effritant de 0,4 % « seulement », dans un marché très calme et qui commence à prendre une couleur estivale.

En dépit de la hausse du prix du pétrole et de celle des taux d'intérêt (l'argent au jour le jour est passé ce jour à 8 1/2 %), la cote ne faiblit guère, tout au moins pas dans la mesure où cela vaille la peine d'en parler.

Une fois de plus, les pétroles sont allés de l'avant, Elf-Aquitaine, Française des Pétroles surtout, sans oublier, aux internationales, Norsk Hydro, qui poursuit son ascension : la Grande-Bretagne ne vient-elle pas de fixer à plus de 23 dollars le prix du baril de pétrole produit en mer du Nord ?

A signaler, également, la hausse de Primagaz et Sacilor (+ 7 %), et, en sens inverse, la baisse continue des magasins, dont les ventes ont diminué en volume ces derniers temps. Le Printemps est tombé en dessous de 100 F (— 6). Autour d'une corbeille bien peu agitée, on continuait à s'étonner — et à se réjouir — de la tenue d'un marché qu'en d'autres temps une forte baisse eût éprouvé. Mais l'abondance de capitaux disponibles, du fait, en particulier, du détachement de nombreux coupons, et l'espoir de voir les résultats des sociétés résister à la crise, contribuent à soutenir relativement les cours.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est inscrit en vive reprise, gagnant 500 F à 40 450 F, et le napoléon a progressé de 8,50 F à 344,50 F, entraînant avec eu xle 4 1/2 % et le 7 % 1973. Les transactions sont revenues de 36,3 millions à 24 millions de francs.

LONDRES

Le fait saillant est de nouveau la fermeté des Fonds d'Etat, qui gagnent parfois jusqu'à 1,5 point. Aux industrielles, la tendance est généralement soutenue. Hausse des banques. Effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 281 30 contre 282 50

VALEURS	CLOTURE 2/6	COURS 3/7
Beecham	547	551
British Petroleum (1)	12 48	12 29/64
Courtaulds	89	89
De Beers	353	355 ..
Imperial Chemical	345 ...	347 ..
Rio Tinto Zinc. Cor.	275	277 ...
Shell	378	378 ...
Vickers	169	171 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/2	32 1/4
*West Driefontein	44 3/8	44 3/8
*Western Holdings	32 3/4	33 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GENERALE DES VOITURES A PARIS. — Le bénéfice net, pour l'exercice 1978-1979, atteint 20,29 millions de francs, dont 15,55 millions de francs de plus-values à long terme, contre 13 millions de francs. Le dividende global est fixé à 19,88 F contre 18,36 F.

DARTY. — Le P.-D.G. du groupe pense que les résultats consolidés augmenteront en 1979 au même rythme que pour l'exercice écoulé. Rappelons que, pour 1978, le bénéfice net consolidé avait progressé de 19,1 %, à 54,1 millions de francs, et le chiffre d'affaires de 24,2 %, à 1 446,5 millions de francs.

SICOMUCIP. — Les actions de cette société seront admises le 3 juillet sur le marché hors cote de la Bourse de Paris.

MAUREL ET PROM. — Le chiffre d'affaires du groupe, pour le premier semestre de l'exercice 1978-1979, s'élève à 86,1 millions de francs, contre 90,75 millions de francs.

CLUB MEDITERRANEE. — Le bénéfice brut avant impôts réalisé au cours du premier semestre de l'exercice en cours (1er octobre 1978-30 avril 1979) s'est élevé à 26,9 millions de francs contre 22,38 millions un an plus tôt (+ 20 %).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/6	2/7
1 dollar (en yens)	217 50	218 15

NEW-YORK

Rechute

Une assez forte baisse des cours s'est produite, lundi, à Wall Street, après trois séances de hausse modérée, et l'indice des industrielles s'est inscrit en clôture à 834,04, soit à 7,95 points au-dessous de son niveau précédent. L'activité est restée forte, et 32 millions de titres ont changé de mains contre 38,53 millions.

Selon de nombreux observateurs, les déclarations faites par le président Carter sur la possibilité d'une récession aux Etats-Unis, consécutive aux relèvements de prix du pétrole décidés à Genève par les pays de l'OPEP, ont fortement inquiété les opérateurs. Du coup, l'annonce d'une augmentation de la production de brut par l'Arabie Saoudite est passée à peu près inaperçue.

Sur 1 872 valeurs traitées, 1 107 ont baissé, 514 ont monté et 366 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 29 6	COURS 2 7
Alcoa	51 3/8	50 7/8
A.T.T.	57 7/8	57 3/8
Boeing	48 1/2	48 1/4
Chase Manhattan Bank	38 1/4	37 5/8
Du Pont de Nemours	127 1/4	128 ..
Eastman Kodak	57 1/8	57 3/4
Exxon	53 7/8	53 3/4
Ford	42 5/8	42 1/4
General Electric	50 ...	49 7/8
General Foods	31 3/4	31 3/4
General Motors	59 5/8	59 7/8
Goodyear	15 7/8	15 7/8
I.B.M.	73 1/2	72 3/8
I.T.T.	29 1/8	29 ...
Kennecott	22 3/4	22 5/8
Mobil Oil	39 1/4	39 1/4
Pfizer	39 5/8	38 1/8
Schlumberger	74	73 1/4
Texaco	27 5/8	27 1/2
U.A.L. Inc.	24 7/8	24 1/2
Union Carbide	37 ..	36 3/4
U.S. Steel	21 5/8	21 1/2
Westinghouse	19 3/4	19 3/8
Xerox	60 5/8	60 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	29 juin	2 juill.
Valeurs françaises	108	108,2
Valeurs étrangères	125,2	125,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	94,5	94,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 2 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché.

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 285	4 268	4 160	4 370
Allemagne (100 DM)	231 918	231 700	224	238
Belgique (100 F)	14 465	14 474	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	210 980	210 920	205	218
Danemark (100 krd)	43 640	31 390	78	83
Norvège (100 k)	83 850	83 990	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 284	9 330	9 ...	9 500
Italie (1 000 lires)	5 145	5 110	5 ...	5 400
Suisse (100 fr.)	257 750	257 750	250 ...	263
Suède (100 krs)	100 150	100 500	97 ...	102 500
Autriche (100 sch.)	31 515	31 640	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 490	6 490	6 350	6 750
Portugal (100 esc.)	8 750	8 730	8 500	10
Canada ($ can. 1)	3 672	3 653	3 550	3 750
Japon (100 yens)	1 970	1 958	1 890	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 7
Or fin (kilo en barre)	40150	40500
Or fin (en lingot)	39950	40550
Pièce française (20 fr.)	344 50	335
Pièce française (10 fr.)	228 10	227
Pièce suisse (20 fr.)	320 10	315 60
Union latine (20 fr.)	290	286
Souverain	387	380 80
Pièce de 20 dollars	1724	1700
Pièce de 10 dollars	950 ..	949
Pièce de 5 dollars	610	610
Pièce de 50 pesos	1637 ..	1595 ..
Pièce de 10 florins	305 ..	302 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 juillet 1979 a été tiré à 574 331 exemplaires.

En Espagne

La campagne de l'ETA aggrave les difficultés du tourisme

Le mouvement séparatiste ETA a à nouveau menacé de faire exploser des bombes, le mardi 3 juillet, à Malaga, sur la Costa del Sol, et à Gerone, en Catalogne. L'ETA, qui a revendiqué les *attentats précédents sur la Costa del Sol et à Benidorm*, au sud de Valence, réclame avec insistance une réponse du gouvernement de Madrid à ses exigences : retrait des forces de police de la prison de Soria où sont détenus des militants basques et transfert de ces derniers au Pays basque. A Barcelone, un car de touristes français a été incendié lundi. C'est le premier attentat de ce genre depuis le début de la campagne de l'ETA contre les touristes.

M. Paul Noirot-Cosson, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a réuni lundi à Bayonne les parlementaires et les élus locaux. Notre correspondant Christian Bombediac nous signale que ces derniers sont très préoccupés par la montée de la violence et que des renforts de C.R.S. étaient attendus ce mardi sur la côte basque. Le préfet a rappelé la position française. Le « droit de séjour » est maintenu à tous les Espagnols. Il y a actuellement quinze mille *cartes de séjour attribuées ou en cours d'attribution*. Plusieurs centaines de cartes ont été renouvelées depuis le début de cette année. Le préfet a précisé que ces cartes « avaient été refusées à quelques dizaines de réfugiés politiques qui sont priés de quitter les neuf départements du Sud-Ouest et de s'établir au-delà de la Garonne, où des cartes de séjour et de travail leur seront délivrées ».

De notre envoyé spécial

Malaga. — Ceux qui sont venus resteront-ils ? Car maintenant ils sont arrivés. Ce n'est le plus souvent qu'en touchant au port qu'ils ont su peu ou prou de quoi il retournait. Pour l'heure, ils ne bronchent pas trop, plus soucieux apparemment des orages que leur déversait lundi 2 juillet une Costa del Sol prise en flagrant délit de trahison que des actions de l'ETA. Mais dans les offices de tourisme entre Malaga et Algésiras, à Fuengirola comme à Marbella ou Estepona, on se fait quand même du souci.

Que répondre à ceux, certes encore peu nombreux, qui commencent à s'inquiéter et viennent, si gentiment, demander conseil, sinon de ne pas s'affoler, en faisant valoir que l'ETA semble davantage désireuse de créer un climat psychologique que de s'engager dans la voie du terrorisme aveugle. Alors, la guerre des nerfs ? Facile à dire, moins facile à gagner.

L'organisation basque a marqué un premier point en faisant exploser en quatre jours suffisamment d'engins et sur une étendue de territoire suffisamment longue. Ses actions ont été réparties de telle sorte qu'à tous les points réputés de la côte méditerranéenne espagnole, à l'exception jusqu'à présent de la Costa Brava, on est bien obligé d'en tenir plus ou moins compte.

Comme tous les clandestins, l'ETA peut affirmer qu'elle frappe où elle veut, quand elle veut et qui elle veut. A cette différence près qu'elle s'est contentée, par règle ou par coquetterie, de limiter jusqu'à présent les effets de son entreprise en annonçant à chaque coup et suffisamment à l'avance ce qu'elle préparait pour que l'écho en soit seulement sonore, sauf à Marbella, où deux touristes belges ont malgré tout été blessés.

Peut-elle espérer sérieusement toucher l'industrie du tourisme et contraindre *Madrid* ?

Ce « front du tourisme » que l'ETA vient d'ouvrir doit être distingué des actions dirigées plus directement contre la France depuis février 1978, la dernière en date ayant été la spectaculaire attaque du rapide Paris-Madrid. Il ne s'agit pas dans ce cas d'obtenir quelque chose mais de « faire payer » au gouvernement français sa décision de ne plus accorder le statut de réfugié politique aux militants de l'ETA, qui jusque-là en bénéficiaient de l'autre côté de la frontière.

Déjà, sans l'ETA, on se faisait du souci pour 1979. Quand on a une clientèle diversifiée et riche, capable de s'offrir ses quartiers d'insouciance à Puerto-Banus, là justement où a explosé la bombe du samedi 30 juin, il convient d'être prudent. A Puerto-Banus, ce n'est pas du tourisme populaire. Les agences immobilières y proposent sans broncher des villas dont les prix vont de 20 millions à 80 millions de pesetas. Sur le port de plaisance, les bateaux n'ont rien à envier à ceux qui sont ancrés à Saint-Tropez.

Une grève de l'hôtellerie a duré dix-huit jours au moment de Pâques. Les prix ont augmenté. 1979 ne sera pas pour le tourisme espagnol ce que fut 1978. Alors, maintenant que le reste s'en mêle...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. PAPON : l'effort fiscal de 1980 ne prendra pas la forme d'une augmentation des trois principaux impôts.

Le plan d'aide aux investissements productifs des entreprises, auquel une somme de 3 milliards et demi de francs est consacrée pour les deux années 1979-1980, n'entraînera pas d'augmentation des trois grands impôts : l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la T.V.A., a déclaré M. Maurice Papon, ministre du budget, au cours d'un entretien accordé, le 2 juillet, à France-Inter.

« *Cette somme sera effectivement*, a-t-il ajouté, *imputée sur les crédits du budget général... Mais mon intention n'est pas du tout, en essayant d'aider les entreprises d'un côté, de les pénaliser de l'autre en leur demandant des impôts supplémentaires... Il y aura forcément un effort fiscal de fait qui sera aménagé de telle sorte qu'il ne porte atteinte ni aux capacités de production de nos industries ou de nos commerces ni non plus, et dans une certaine mesure, à la capacité de consommation des redevables.* »

[De fait, le budget pour 1980 comportera un effort fiscal supplémentaire. Afin de limiter l'ampleur du déficit (*le Monde* du 18 mai). Cet effort se traduira sans doute par un relèvement des taxes sur le tabac et l'alcool. Mais il était envisagé aussi de ne pas relever les tranches du barème de l'impôt sur le revenu d'une proportion égale à celle de la hausse des prix (contrairement à ce que prévoit le célèbre « amendement Poudevigne »). Une telle décision entraînerait un net accroissement de la pression fiscale.]

A Montpellier

Les suites judiciaires d'un accouchement et d'une amputation de la main

Une nouvelle instruction vient d'être ordonnée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes au sujet d'une plainte déposée par une femme, qui, après un accouchement en 1976, avait été amputée de la main gauche. La première instruction avait abouti à un non-lieu.

Le 13 février 1976, Mme Giovanna Bourmel, vingt-six ans, accouche à 14 heures, sous anesthésie péridurale, d'une petite fille, dans une clinique d'Avignon. Son état de santé s'aggrave rapidement et, à 4 heures du *matin*, le 14 février, elle est transportée, inconsciente, dans le service de réanimation du professeur du Cailar du centre hospitalier Saint-Eloi à Montpellier.

Elle sortira quelques semaines après de ce service hospitalier, la main gauche amputée. Aucune explication ne lui sera donnée sur les raisons de cette intervention. « *Ou les médecins étaient évasifs, ou il n'y avait aucune réponse* », nous a-t-elle déclaré. Le mari nous a toutefois indiqué que l'amputation avait été faite avec son accord. En mars 1977, la jeune femme porte plainte. Le juge d'instruction, M. Daniel Isouard, à Avignon, qui a nommé deux experts de Marseille, les docteurs Devin et Giraud, conclut, le 22 mars 1979, à un non-lieu.

Cette affaire, qui soulève l'émoi, est troublante du point de vue juridique et médical. Me Bruno Lombard, l'avocat de la plaignante, s'étonne du fait que le juge d'instruction n'ait mené son enquête qu'en Avignon, que celle-ci ait été d'une « *lenteur incroyable* », — elle ne s'est terminée que deux ans après le dépôt de la plainte. Le 6 juin dernier, une nouvelle instruction a été ordonnée. Du point de vue médical, Mme Bourmel a fait, selon le docteur Miramas (*Avignon*), lors de son accouchement, une crise d'éclampsie (maladie grave qui est semblable dans sa manifestation à une crise d'épilepsie), et a été transportée consciente — contrairement à ce que dit l'intéressée — à Montpellier. Le docteur du Cailar, du centre hospitalier de Montpellier, nous a déclaré avoir reçu une femme dans un état général très grave, sa vie étant en danger. Elle souffrait alors d'une grave complication pulmonaire, d'un état septicémique et d'une insuffisance rénale aiguë qui ont nécessité une trachéotomie, trois semaines de respiration artificielle sous machine, trois semaines de rein artificiel, et l'amputation de la main gauche a dû être pratiquée quelques jours après son admission dans le service, vu l'état d'ischemie de celle-ci (c'est-à-dire l'arrêt de la circulation sanguine) qui existait, affirme le docteur du Cailar, dès son arrivée dans le service.

Mais la question fondamentale demeure. Pourquoi cette ischémie de la main ? Est-elle due à une des manifestations du grave état général dans lequel était la malade ou à une faute médicale ? La nouvelle enquête devra répondre à cette question. Cependant l'absence d'explication des médecins à cette patiente, qui est maintenant gravement mutilée, n'est pas acceptable et est préjudiciable à l'ensemble du corps médical pour le trouble qu'elle provoque dans l'esprit du public.

Dr Ph. L.

LA SURPRODUCTION DE POMMES DE TERRE NOUVELLES

Les paysans demandent une aide de plus de 30 millions de francs

Après avoir déversé vendredi et samedi derniers 3 000 tonnes de pommes de terre dans les rues de Saint-Malo pour protester contre la chute des prix, les producteurs de pommes de terre primeurs, qui avaient déjà été reçus lundi par M. du Mesnil, conseiller technique au ministère de l'agriculture, rencontreront ce mardi 3 juillet dans l'après-midi M. Méhaignerie. Les producteurs ont demandé le déblocage de crédits importants — on parle de 33 millions — pour soutenir les cours et maintenir leur revenu.

Les négociations se poursuivent avec le ministère du budget, qui semblait réticent pour l'octroi de ces aides. De plus, l'attention de la direction de la concurrence et de la consommation a été attirée, car si les cours des pommes de terre primeurs se sont effondrés en quelques jours à la production en Bretagne (20 à 25 centimes le kilo), les arrivages à Rungis se négociaient le 2 juillet, entre 70 et 90 centimes le kilo et, à l'étal du commerçant, on arrivait au prix de 2 F à 2,20 F.

La crise de la pomme de terre primeur concerne essentiellement la Bretagne. Un printemps « pourri » a retardé les plantations et abouti à un déblocage de production important : 100 000 tonnes seront arrachées pendant le mois de juillet au lieu de 50 000 tonnes habituellement.

La crise a été aggravée par la fermeture du marché britannique, le 1er juillet. Le Pototoes Marketing Board, qui gère le marché des pommes de terre britannique, s'oppose à l'introduction des pommes de terre françaises, parce qu'elles seraient attaquées par les doryphores. Le Board applique un règlement de 1972, adopté avant l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. En 1978, la France avait obtenu le report de cette fermeture du 1er au 15 juillet. Le marché britannique avait représenté pour cette année passée, 34 180 tonnes.

Second élément de perturbation, *la Grèce : le gouvernement* hellène subventionnerait à raison de 75 centimes par kilo, les pommes de terre exportées. Du fait de cette concurrence et de celle plus normale de l'Italie, les produits français ne trouvent pas preneurs à l'étranger. Selon les producteurs, les possibilités de ventes à l'exportation ne seraient que de 6 000 tonnes au lieu de 15 000 à 20 000 tonnes pour un mois de juillet normal. Enfin, il reste à écouler des stocks de pommes de terre de longue conservation.

Les producteurs demandent donc des crédits pour, d'une part, compenser la différence entre le prix-plancher garanti par les groupements de producteurs (40 centimes par kilo) et le prix de marché, et, d'autre part, une indemnité pour ceux qui s'engagent à ne pas arracher, laquelle compenserait le coût d'achat des plants (environ 4 000 francs par hectare). Il est probable que ces mesures, si elles étaient adoptées, ne seront pas « officielles », afin de ne pas encourir les foudres de Bruxelles. — J. G.





